DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14039 – 4,50 F

SAMEDI 17 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Vatican-URSS : un pas de géant

CE n'est qu'un premier pas, mais quel pas ! L'échange de représentants entre le Saint-Siège et l'URSS, annoncé simultanément jeudi 15 mars à Rome et à Moscou, n'équivaut pas encore à l'ouverture de relations diplomatiques formelles. Il était attendu depuis la rencontre historique du 1er décembre dernier entre M. Gorbatchev et Jean-Paul II. Mais depuis plus de soixante-treize ans aucun lien n'existait entre Rome et Moscou. Cette première forme de reconnaissance tire un trait sur des décennies d'ignorance, de persécutions et de haine.

L'annonce de cette décision est survenue le jour même où M. Gorbatchev prenait ses fonctions de président exécutif de l'Union soviétique et vingt-quatre heures après l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste. Faut-il y voir un signe et comparer le déclin du grand empire marxiste à la consécration apparente d'une diplomatie pontificale menée, en vain pendant si longtemps, depuis Paul VI et le cardinal Casaroli ?

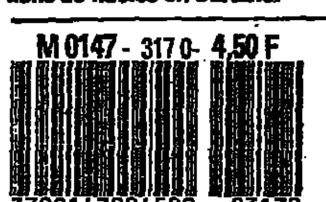
DEPUIS moins d'un an, le Saint-Siège a renoué des relations diplomatiques complètes avec la Hongrie et la Pologne. Le pape peut nommer librement des évêques dans tous les pays de l'Est, ce qui ne s'était pas vu depuis la guerre. Une hiérarchie catholique a été complètement reconstituée en Lituanie, en Tchécoslovaquie et, ces derniers jours, en Roumanie, dans des pays où le clergé était hier encore contraint au silence et des fidèles réduits à la clandestinité.

Pour autant, avec l'Union soviétique débordante de bonnes intentions à son égard, la diplomatie pontificale n'entend pas brûler les étapes. Surtout sous l'impulsion de Jean-Paul II, l'Ostpolitik vaticane repose sur le principe de la liberté religieuse, dont le premier pape slave de l'Histoire, qui connaît par cœur le bréviaire des régimes marxistes, fait le pilier de toutes les libertés civiles. L'avenir du dialogue entre Rome et Moscou passe par la détente de la situation religieuse à l'intérieur de l'URSS. Or, si les églises et les séminaires continuent de s'ouvrir en territoire soviétique, la nouvelle législation sur la liberté de conscience et de propagande religieuse traîne singulièrement.

LE principal cactus pousse cependant en Ukraine, sur une terre marquée par quatre siècles de déchirements souvent sanglants entre les fidèles de rite grec, que Rome a ramené à sa cause (les uniates) et la toute-puissante Eglise orthodoxe. Les frictions se multiplient à propos de la restitution, réclamée par les uniates sortis de la clandestinité, des églises, des monastères, des séminaires confisqués en 1946 par Staline et remis au patriarcat orthodoxe de Moscou. Un conflit identique couve aussi en Roumanie. Heureusement, les ponts ne sont pas rompus entre le Vatican et les dignitaires orthodoxes de Moscou, et, sur place, une commission tripartite tente d'apaiser les esprits.

Mais le pape attend toujours la reconnaissance légale de cette Eglise uniate ukrainienne, promise en décembre dernier par M. Gorbatchev. En ouvrant aujourd'hui avec Moscou une ultime phase de transition, le Vatican se réserve une carte pour influencer les événements dans son sens. S'il doit se rendre en avril en Tchécoslovaquie, en Hongrie l'an prochain, s'il est déjà invité en Lituanie et en Bulgarie, il n'ira pas en Union soviétique sans avoir la certitude de pouvoir se déplacer librement parmi ses quatre millions de fidèles en Ukraine.

M 0147 - 317 0 - 4,50 F



Un entretien avec M. Pierre Joxe

Le gouvernement veut accélérer l'organisation de l'islam en France

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, installera officiellement, lundi 19 mars, le conseil de réflexion qu'il a créé sur l'avenir de l'islam en France. Cette instance doit préparer les règles de fonctionnement d'un conseil consultatif de la communauté musulmane. Dans un entretien au « Monde », M. Joxe précise le sens et le contenu de son initiative.

Affaire Rushdie, affaire des foulards islamiques, opposition à la construction de mosquées, attentat contre un lieu de prière musulman à Rennes le jour de l'ouverture du congrès du PS : l'intégration de l'islam, deuxième religion en France, crée un climat passionnel. La division des associations, la tutelle exercée sur elles par des pays étrangers et l'absence d'instance représentative rendent vulnérable la communauté musulmane.

Pour pallier cette déficience institutionnelle, le gouvernement français engage une procédure d'organisation de l'islam, autour d'un conseil dont M. Pierre Joxe précise les compétences. Il en fait la condition d'un « islam à la française ».

Lire les propos de Pierre Joxe recueillis par Henri Tincq page 16 - section B

JE ME DEMANDE SI VOUS N'ÊTES PAS PLUS INTÉGRÉS QUE CERTAINS !!
?
CORAN
MOTION
PLANTU

Le congrès de Rennes

MM. Fabius et Jospin continuent de se disputer le contrôle du PS

M. Rocard devait prendre la parole vendredi après-midi 16 mars à la tribune du congrès de Rennes, après que le numéro deux du PS, M. Emmanuelli, eut demandé au gouvernement de « prendre le départ d'une nouvelle étape sociale ». En coulisse, M. Fabius et M. Jospin continuent de se disputer le contrôle du parti en s'alliant, l'un avec M. Poperen, l'autre avec M. Chevènement.

Le président et le parti

par Jean-Marie Colombani

Au-delà de la bataille d'appareil qui préoccupe les congressistes (qui dirigera le PS pour les deux prochaines années ?), l'enjeu du congrès de Rennes concerne – Ve République oblige – la relation Mitterrand-Rocard. Relation complexe s'il en est, étroitement dépendante d'un système pervers car il institutionnalise la lutte pour le pouvoir au sommet de l'Etat. Relation qui est aussi fonction de l'attitude du président à l'égard du PS, à savoir : éloignement, affaiblissement, adoubement.

L'éloignement caractérise la transformation que M. Mitterrand a opérée, et qui lui a beaucoup profité.

Lire la suite page 10 et les articles de nos envoyés spéciaux pages 9 et 10

Révolution est-allemande, dernier acte

Les manifestants de l'automne voient leur mouvement emporté par la vague de la réunification

par Daniel Vernet

En votant dimanche 18 mars, les Allemands de l'Est vont jouer le dernier acte de la révolution commencée avec les grandes manifestations silencieuses de l'automne et mûrie pendant quatre décennies dans la résistance passive à un régime stalino-prussien qui passait pour le meilleur modèle de « socialisme réel ». A peine fêté son quarantième anniversaire qui devait être aussi le dernier, le « premier Etat socialiste en terre allemande » comme il se baptisait fièrement, s'est effondré tel un château de cartes. Abandonné par ses propres citoyens, isolé par ses anciens alliés, lâché par Mikhaïl Gorbatchev, il a été dépouillé de tous ses attributs jusqu'à ce que l'existence même de la RDA soit mise en question.

Ces élections, le premier scrutin libre dans l'Est de l'Allemagne depuis 1946, ne porte pas sur la réunification. Celle-ci est acquise et acceptée y compris par le PDS, le Parti du socialisme démocratique, héritier honteux de l'ancien parti communiste SED. Mais du résultat dépendra son rythme et le prix de l'OPA que la RFA a lancée sans vergogne sur la RDA.

Les hommes politiques ouest-allemands, de la coalition chrétienne-démocrate-libérale comme de l'opposition social-démocrate, occupent l'essentiel des meetings.

Lire la suite page 4

Lire également
- « Les Allemands de l'Est partagés », par notre envoyé spécial Henri de Bresson *page 4*
- Un entretien avec le président du patronat ouest-allemand *page 27 - section C*

Titouan des mers

Le Français Lamazou est arrivé vendredi aux Sables-d'Olonne après avoir établi un nouveau record du tour du monde à la voile en solitaire

Arrivé aux Sables-d'Olonne peu après minuit, vendredi 16 mars, le navigateur solitaire Titouan Lamazou (« Ecureuil-d'Aquitaine ») a remporté le premier Vendée Globe Challenge et établi un nouveau record du tour du monde à la voile en 109 jours 8 heures 48 minutes 50 secondes pour les 25 000 milles du parcours (9,48 nœuds de moyenne).

LES SABLES-D'OLONNE

de notre envoyé spécial

Les lumières des Sables-d'Olonne qui scintillaient à l'horizon sous un ciel étoilé n'étaient pas un mirage. Après une interminable journée où même le vent du large avait semblé s'essoufler pour ne pas rendre à la terre ce valeureux compagnon de cent neuf jours d'aventures sur les trois océans du globe, Titouan Lamazou a atteint son graal en gagnant le Vendée Globe Challenge, la première vraie course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance.

A la foule encore massée sur les quais au-delà de minuit pour saluer son retour en vedette en attendant que la marée lui permette de rentrer son voilier au port, le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* a pu mesurer l'écho de cette gigantesque régate de 25 000 milles (47 000 kilomètres) à l'échelle de la planète. En tête dès le troisième jour, Titouan Lamazou a mené cette course à un rythme (9,48 nœuds de moyenne) encore jamais approché autour du monde.

Avec son monocoque de 60 pieds (18,28 mètres), il a battu de quatorze jours le temps réussi, avec deux escales techniques, par Olivier de Kersauson sur un trimaran de 23 mètres, et surtout de... quarante et un jours l'ancien record sans escale détenu depuis 1986 par l'Américain Dodge Morgan !

Plusieurs jours, peut-être des semaines, seront maintenant nécessaires à Titouan Lamazou pour vraiment « *revenir sur terre* » et mieux cerner, pour lui-même et chez les autres, l'impact réel de cette odyssée. Pour sa victoire, le navigateur béarnais a, certes, empoché 200 000 F et 80 000 F supplémentaires pour ses passages en tête aux îles Canaries puis au cap Horn, mais le gain reste modeste par rapport aux *efforts* et à l'investissement consentis pendant les deux à trois années de préparation.

GÉRARD ALBOUY

Lire la suite page 18 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Géopolitique

La Pologne face à ses frontières

par Michel Foucher

« FAIRE *la guerre, c'est promener sa frontière sur le territoire d'autrui* », écrivait le géographe allemand Ratzel. Si les Polonais se montrent aussi sensibles à la question des frontières, avec une insistance presque anachronique dans l'Europe de 1990, c'est sans doute que leur Etat est, dans sa configuration présente, le plus jeune du continent, alors que leur nation est l'une des plus anciennes.

Si ses dirigeants, toutes tendances confondues, plaident pour être associés aux décisions prochaines qui esquisseront le nouveau système européen, c'est que trop longtemps leur destin fut déterminé sans eux, au point que la Pologne disparut comme Etat entre 1792 et 1919.

Si, enfin, l'accent est mis aujourd'hui sur le statut définitif d'une frontière encore nommée « ligne Oder-Neisse », comme pour en pointer l'inachèvement, il n'est pas exclu que demain l'attention doive se porter sur les confins orientaux de la Pologne.

Voilà, en effet, un Etat dont dont 80 % de l'enveloppe terrestre a été tracée en 1945-1947. Seule la section polono-slovaque est restée conforme aux dispositions territoriales de la restauration de la Pologne en 1919. Partout ailleurs, les limites de 1945 diffèrent nettement de celles qui avaient été définies vingt-cinq ans plus tôt.

A l'est, la frontière polono-soviétique suit à peu près la première ligne Curzon, proposée en 1919 par le diplomate britannique. Elle coïncidait avec le cours du Bug marquant le contact entre populations polonaises et populations biélorusses et ukrainiennes. Ce tracé n'avait pas été retenu alors, car les Occidentaux avaient besoin d'une avant-garde face au bolchévisme : le traité de Riga (1921) avait porté la frontière bien plus à l'est, jusqu'aux abords de Minsk. La Pologne reconstituée devenait un Etat multinational à direction polonaise et manquait de viabilité. Ce dispositif, imposé, au nouvel Etat soviétique, lui était inacceptable ; il s'empressa, à la faveur du pacte germano-soviétique, d'en corriger le tracé : retour au Bug, donc, ancienne limite administrative de l'empire tsariste. Cela fut confirmé à Yalta – 8 février 1945 : les provinces biélorusse et ukrainienne de Polésie, et de Volhynie-Ukraine ainsi que la province lituanienne de Wilno furent incorporées à l'Union soviétique : les minorités furent « échangées » dans le cadre de l'« opération W ».

La ligne Curzon, devenue frontière d'Etat, fut revue et corrigée : au sud, par l'annexion du district de Lvov, ville polonaise de Galicie, qui offrait à Staline un accès à la Ruthénie, sur le versant sud des Carpates : au nord, par le partage de la Prusse-Orientale entre les deux Etats, selon une ligne est-ouest (traité spécial du 17 août 1949) : le nord, autour de Königsberg-Kaliningrad, forma une *oblast* (région administrative) de 13 000 kilomètres carrés, séparé de la Lituanie et directement rattaché à la République de Russie.

Des terres allemandes depuis le XIIIe siècle

Ce qui avait été perdu à l'est devait trouver une compensation à l'ouest. Churchill avait proposé, lors de la conférence de Téhéran, un tracé suivant le cours de l'Oder et de son affluent de rive gauche, la Neisse orientale – ou Neisse de Glatz. La Silésie minière revenait ainsi à la Pologne, mais la Silésie agricole restait à l'Allemagne, car Churchill estimait préférable de nourrir l'Allemagne à partir de ce grenier à blé et à betteraves plutôt que de devoir lui livrer ces denrées. Staline était plus ambitieux et songeait à un tracé appuyé soit sur la Queiss, soit sur la Neisse occidentale, ou Neisse de Lusace.

Churchill ignorait-il qu'il existât deux Neisse ? Le désaccord éclata à Yalta, et la décision finale – qui portait sur un espace de 103 000 kilomètres carrés peuplé de 5 millions d'Allemands en 1939 – fut reportée à la conférence de Postdam, qui entérina le choix de Staline et accepta le transfert des populations germanophones. Churchill avait, dans un discours à la Chambre des Communes, justifié cette expulsion : son souci était d'éviter que la Silésie et la Poméranie ne devinssent une nouvelle Alsace-Lorraine.

La vigueur du débat actuel sur la ligne Oder-Neisse montre que la Silésie aurait pu devenir une véritable cause de conflit si cette décision de Real Politik avait été écartée. Mais il reste que l'on a ainsi incorporé dans l'Etat polonais des terrres qui étaient allemandes depuis le XIIIe siècle et qui n'avaient été véritablement polonaises qu'à la fin du Xe siècle. Les traités de Moscou et de Varsovie (1970) « constatent » que la ligne Oder-Neisse est la « frontière occidentale de la Pologne » et non la « frontière orientale de l'Allemagne ».

Une pédagogie nécessaire

D'une certaine manière, les Polonais ont bénéficié de Yalta, dans son aspect territorial. Certes, leur participation au pacte de Varsovie leur imposait une fonction de glacis pour le grand voisin oriental, mais cela coïncidait avec leurs intérêts nationaux, garantis par la présence de l'armée rouge en RDA – l'Etat-major du pacte est d'ailleurs installé à Legnica, entre l'Oder moyen et la Neisse. Et le pacte tend à se réduire à une alliance soviéto-polonaise.

Le processus accéléré d'unité allemande, par effondrement de la RDA, est un changement géopolitique majeur, conduisant la Pologne à exiger des assurances d'un voisin en requête de souveraineté. Comme cette frontière polono-allemande a été décidée par les trois puissances de 1945, il est logique que la question de son statut soit soulevée, sur les deux rives de l'Oder, dès lors que les grands Etats traceurs s'effacent.

Passer d'un ordre impérial à un système plus démocratique de relations inter-nations implique un changement dans la conception de la frontière : non plus ligne décidée par les vainqueurs, mais confirmé par deux Etats voisins. La « bonne » frontière est, en effet, celle que deux Etats contigus et deux nations voisines considèrent comme légitime. Les notions d'inviolabilité – exclusion du recours à la force – et d'intangibilité – respect d'un tracé – sont essentielles ; mais qui a décidé ? Elles doivent être complétées par la notion, plus géopolitique que juridique, de *légitimation*, impliquant l'engagement des deux Etats.

Le processus exige aussi une pédagogie. On peut admettre que la frontière polono-allemande soit encore perçue par les expulsés de Silésie et de Poméranie comme une ligne provisoire et douloureuse. Il n'en est pas moins vrai que pour le maintien de la stabilité – et de la paix, – des peuples et des Etats doivent parfois faire le deuil de certaines représentations. J'entends par là renoncer à cette combinaison sélective d'images, de souvenirs, de droits historiques sur des territoires que chaque protagoniste peut afficher avec une part de raison, mais dont l'évocation nourrit des querelles infinies.

Quelques mots d'homme d'Etat suffiraient pour manifester que ce travail de renoncement est achevé. Mais ce qui est valable pour les Allemands à propos de la frontière Oder-Neisse devra l'être tout autant pour les Polonais sur leurs bordures orientales, dans ces territoires que Varsovie contrôla entre 1919 et 1939, et convoita dans le passé, jusqu'à Kiev.

Là, les risques de tensions sont beaucoup plus sérieux qu'à l'Ouest si, au terme d'une évolution qui n'a rien d'improbable, les forces centrifuges à l'œuvre conduisent à l'indépendance de la Lituanie – pays catholique longtemps lié à la Pologne. Dans ce cas, Kalingrad, district russe, deviendrait une enclave, qu'il faudrait peut-être relier à la Russie par un « corridor » !

En tout état de cause, les craquements de l'empire soviétique interne rendent plus impératif encore de régler, de manière concertée, les questions frontalières en suspens dans ce qui reste de l'empire externe.

► **Michel Foucher géographe, dirige l'Observatoire européen de géopolitique.**

SUÈDE · MER BALTIQUE · Klaipeda · Kaliningrad · Minsk · POMÉRANIE · Gdansk · MAZURIE · Vistule · Szczecin · Bialystok · POLOGNE · RDA · BERLIN · Poznan · Warta · VARSOVIE · Lodz · Radom · Lublin · Wroclaw · Oder · SILÉSIE · Czestochowa · Cracovie · Katowice · Przemysl · UKRAINE · TCHÉCOSLOVAQUIE · HONGRIE · ROUMANIE

······· ligne CURZON (1919)
LES FRONTIÈRES DE LA POLOGNE :
– – – le 1er septembre 1939
——— en 1945

LE GLISSEMENT DE LA POLOGNE VERS L'OUEST :
territoires cédés à l'URSS
territoires enlevés à l'Allemagne

Partis

Changer la politique

par Monique Pelletier

ON ne peut assister sans réagir au spectacle affligeant que donne d'elle-même la classe politique française. Sa démarche suicidaire laisse les Français si pantois qu'ils ne seraient plus, d'après les derniers sondages, que 2 % à s'intéresser au sort des partis politiques. Or, ces mêmes Français se passionnent pour les événements qui se déroulent en Allemagne, en Russie, partout dans le monde. Ils se mobilisent à propos de la santé, de l'immigration... et même du Téléthon !

Est-il possible de leur redonner goût et appétit pour la « chose politique », qui est leur bien commun ? Poser cette question, c'est proposer une transformation de la vie politique. Car si les citoyens, devenus plus exigeants, disent, en perdant l'appétit, que la politique telle qu'elle leur est proposée ne leur convient plus du tout, c'est à la classe politique de changer, et non l'inverse.

De fait, si la société politique est devenue un monde clos de derviches tournant sur eux-mêmes, c'est parce qu'elle est *confuse* dans son organisation, *décalée* dans son discours, et dès lors bien incapable de susciter l'intérêt.

La carpe et le lapin

La première urgence est d'instaurer un peu de clarté dans le paysage politique. Qui est avec qui ? Qui pense quoi ? Les partis sont hétéroclites dans leur composition. Chacun d'entre eux réunit la carpe et le lapin. Qui pourrait s'y reconnaître ? A terme, compte tenu notamment de l'effondrement du Parti communiste, il y aura, selon toute probabilité, en France comme ailleurs, deux principaux partis, et deux seulement : l'un plus conservateur et plus libéral, l'autre plus social-démocrate et plus réformiste. Ce dernier, « le parti du mouvement », a vocation à s'incrire dans la majorité présidentielle et à remplacer progressivement les partis, qui s'en réclament actuellement. Cette nécessaire clarification ne se fera que si les socialistes ont le courage de reconnaître que le pragmatisme fait bon ménage avec l'éthique, et qu'on peut abandonner les dogmes archaïques sans renoncer pour autant à l'essentiel, c'est-à-dire au combat pour la solidarité, l'égalité des chances et la défense des droits de l'homme.

Si l'ouverture annoncée par M. François Mitterrand n'a pas encore tenu sa promesse, si le thème de la « France unie » n'est pas encore devenu une réalité, c'est sans doute parce que le Parti socialiste ne l'a pas vraiment accepté. S'il persistait dans cette voie, s'il continuait de n'être que le champ des luttes fratricides, aucun vrai changement ne pourrait intervenir. Et pourtant ce vaste rassemblement est plus que jamais nécessaire. Il répond à l'attente de la grande majorité des Français, de tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs du partage, de la justice et de la modernité. Certes, il n'est pas exclu que, demain, d'autres critères puissent fonder les clivages, par exemple, les positions que prendront les uns et les autres par rapport à l'Europe. On peut, avec M. Jacques Delors, imaginer une grande alliance nationale « pour l'Europe » venant bousculer l'organisation politique actuelle. Mais en attendant, il est nécessaire, à côté du Parti socialiste, de fédérer le Centre et de l'élargir. C'est une première étape qu'il faut réussir et donc soutenir activement.

Mieux organisée, la vie politique doit se nourrir d'un authentique débat. Les combats entre les personnes ne sauraient en tenir lieu. Il faut un ton nouveau, simple et vrai. Il suffit d'interroger les jeunes pour réaliser à quel point le débat politique tel qu'il leur est proposé les ennuie ! Et peu importe s'il faut changer les pratiques, voire les institutions, pour lui permettre de renaître. Car les grandes questions ne manquent pas qui passionnent les Français, et qui doivent être traitées hors des clivages traditionnels : la drogue, la génétique, l'environnement, la justice, l'argent, la pauvreté, la solitude, le tiers-monde, etc., c'est grâce à ce débat restauré que seront trouvés les « consensus forts », qui rassemblent au lieu de diviser. C'est là une révision drastique des comportements qui conduit à préférer la pédagogie patiente aux effets d'annonces, le dialogue sans cesse recherché à la distance ou à l'arrogance.

Enfin, les Français ne se réconcilieront vraiment avec la politique que si celle-ci devient transparente. La moralisation de la vie politique répond à une exigence forte. Il faut fixer de nouvelles règles sous peine d'éloigner plus encore les citoyens.

Pour moderniser ainsi notre vie politique, si l'effort de chacun est nécessaire, seul le président de la République peut créer cette dynamique d'ouverture de la politique sur la société et donc sur la vie.

En a-t-il la volonté ? Je le crois. En a-t-il les moyens ? Oui. Le fera-t-il ? Nous sommes nombreux à l'espérer.

► **Monique Pelletier est ancien ministre.**

Extrême droite

Opportune immunité

par Daniel Amson

LEVER l'immunité parlementaire de M. Le Pen est-il le meilleur moyen de lutter contre le succès de ses idées ? Il est assurément permis d'en douter.

Dans quelques mois, en effet, le leader du Front national sera, notamment, jugé pour avoir employé l'expression *« internationale juive »*.

Or, s'il est condamné, il sera regardé comme un « martyr » par une certaine partie de l'opinion. Et, s'il ne l'est pas, beaucoup verront en lui un plaideur victorieux qui aura échappé, une fois de plus, aux foudres de la justice. Dans les deux cas, il ne fait pas de doute que sa popularité sera renforcée.

Est-ce bien utile ? Répondre aujourd'hui à la provocation de M. Le Pen ne revient-il pas à lui offrir demain l'occasion de séduire de nouveaux électeurs ? Les bonnes intentions des parlementaires qui ont levé son immunité ne vont-elles pas provoquer le résultat inverse de celui qu'ils avaient espéré ?

On peut se demander si, pour le leader du Front national, la meilleure stratégie n'est pas maintenant de tenir régulièrement des propos outranciers, d'« obtenir » ainsi la levée de son immunité, de bénéficier de la tribune que lui offre un procès et de sortir de celui-ci victorieux ou martyr ?

► **Daniel Amson est avocat.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

URSS : inaugurant ses fonctions présidentielles

M. Gorbatchev entend « donner la liberté à l'économie » et ne refuse pas de « dialoguer » avec les Lituaniens

Tant dans son discours d'investiture qu'au cours d'une conférence de presse donnée tard dans la soirée du jeudi 15 mars, M. Gorbatchev a insisté sur son intention de *« donner à l'économie la liberté nécessaire à son fonctionnement »*. Il a d'autre part déclaré qu'il était prêt à un *« dialogue respectueux avec le peuple de Lituanie »*. Jeudi, avant de se séparer, les députés avaient élu un ami de longue date de M. Gorbatchev, M. Anatoli Loukianov, à la présidence du Soviet suprême - dont il était déjà premier vice-président. Vendredi matin, le comité central du PC a repris les travaux qu'il avait ajournés mercredi soir afin d'examiner maintenant un projet de nouveaux statuts du parti.

MOSCOU

de notre correspondant

L'hymne soviétique a retenti dans la grande salle du palais des congrès. En quatre jours de session extraordinaire du parlement fédéral tout avait été voté et l'URSS avait changé de régime. Les députés se sont levés dans des travées déjà clairsemées par l'heure tardive et, dix minutes plus tard, M. Gorbatchev ouvrait sa première conférence de presse de premier président de l'Union soviétique.

Le Kremlin était désert et froid. Les collaborateurs du président blafards, et le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y avait pas foule. Aussi épuisés que les députés, les journalistes étaient au lit mais M. Gorbatchev, lui, était aussi rose que la social-démocratie à laquelle il s'est si mollement défendu d'être converti.

« Le président n'aura pas de repos », a-t-il déclaré après avoir martelé, au fil des questions, que ses deux priorités allaient maintenant être la redéfinition de la Fédération soviétique et l'instauration de la *« liberté »* économique. En fin de matinée déjà, ces deux thèmes avaient charpenté son discours d'investiture, mais là, moins grave et jouant, pour le bonheur des photographes, des mains et du sourire, il résume le tout en deux phrases.

« Nous allons, dit-il d'abord, *donner à l'économie la liberté nécessaire à son fonctionnement »* et, non, *« nous n'allons pas mener de pourparlers* (avec les lituaniens *») pas de pourparlers mais... « un dialogue, un dialogue respectueux avec le peuple de Lituanie et avec ses représentants »* des « représentants » qui sont, entre autres au moins – M. Gorbatchev ne le précise pas mais chacun le sait – les députés indépendantistes du mouvement Sajudis, ceux qui forment la nouvelle majorité du parlement lituanien à la tête duquel ils ont placé leur président M. Landsbergis.

En cinq jours, M. Gorbatchev a ainsi développé la stratégie qu'il avait préparée avec ses collaborateurs depuis que la proclamation d'indépendance lituanienne était devenue certaine. Comme prévu *(le Monde* du 13 mars), il n'a commencé, lundi matin, par parler fort des *« intérêts vitaux de l'URSS »»* et d'un refus de tout pourparler que pour mieux faire adopter par le congrès, jeudi soir, une résolution parfaitement calme *et annonciatrice de futurs compromis.*

C'est le dernier point à l'ordre du jour de cette session historique. Les réserves de passions indi*gnées sont déjà émoussées par le* désir d'aller dîner et c'est le président du Soviet des nationalités qu'on envoie au feu avec un projet de résolution qui ravit les conservateurs. C'est une réfutation point par point de l'argumentation indépendantiste, un rejet de l'accusation d'annexion forcée de la Lituanie par l'URSS et l'on croit entendre la musique de cette longue lettre de communistes lituaniens orthodoxes que la *Pravda* a publiée le matin même.

Aussitôt, réformateurs et représentants baltes protestent. L'atmosphère se tend et entre en scène M. Faline, ancien ambassadeur à Bonn, responsable de la section internationale du comité central et proche collaborateur donc de M. Jakovlev, le plus réformateur des membres du bureau politique. Historien de formation, M. Faline se lance sur un ton désabusé dans un long développement sur la relativité et la complixité des tenants et aboutissants historiques du dossier.

Ce qui a été vrai à une époque, ne l'était pas une autre. Si l'on ressort trop de dossiers des placards tout le monde pourra tout revendiquer. Bref, personne n'a rien à *gagner aux jeux de l'Histoire et* mieux vaut donc être concret, s'en tenir à la situation et aux problèmes du moment. A ce moment-là, plusieurs personnalités modérées ont déjà parlé de la nécessité d'en passer par un referendum.

Des « liens fédéraux différenciés »

M. Bronstein, député d'Estonie et père de l'idée d'indépendance économique des Républiques, a déjà expliqué qu'il ne fallait pas fermer, par des grandes philippiques, la porte à une *« solution raisonnée »*. Car, a-t-il dit, cette possibilité existe dans la mesure ou les Lituaniens proposent à l'URSS le maintien et le renforcement de liens économiques étroits.

Là, les conservateurs sentent le piège se refermer. Ça gronde sec mais à juste titre puisqu'on commence, par petites touches, à cerner là l'idée d'établissement de *« liens fédéraux différenciés »*. *Cette idée*, M. Gorbatchev l'a lancée il y a plusieurs mois déjà de sorte qu'elle ait, le moment venu, fait son chemin. *Elle* figurait en bonne place, bien sûr, dans le discours d'investiture et le président soviétique prend la parole pour dire qu'on peut beaucoup couper dans le projet de résolution et n'en garder que les deux idées force – c'est à dire la confirmation du droit consitutionnel à la sécession et la non-validité de la proclamation d'indépendance lituanienne tant qu'une loi n'aura pas défini les modalités d'application de ce *droit.*

Jusque-là, c'est le président et lui seul qui sera chargé de veiller à la préservation des droits de l'Union et des citoyens soviéti*ques en Lituanie.* On vote : 1 463 pour, 94 contre et 128 abstentions. La Lituanie vient de tomber dans ce que l'URSS ne sait pas encore appeller le *« domaine réservé »*. Avec cela, la république peut se considérer dehors tandis que l'Union la considère toujours dedans.

Est ainsi gagné le temps de mettre au point (et éventuellement par décret présidentiel) la nouvelle loi sur l'Union qui permettrait d'offrir préventivement diverses possibilités de statut aux républiques. L'idée est de ne pas laisser *comme seule perspective la sortie*-rupture. De ne solennellement réaffirmer le droit à la *« sécession »* (M. Gorbatchev emploie *le* mot) que pour mieux faire valoir d'autres formes de liens plus avantageuses qui pourront, effectivement tenter d'autres Républiques. Quant aux Lituaniens dont le président soviétique assure qu'il seraient, au fond, *« intéressés par le maintien de l'union »*, s'ils réaffirment par referendum leur volonté de partir, eh bien, ce sera un *« processus »*.

Les réformes économiques

C'est tout sauf le drame, ce n'est pas même le grand chantage que pouvaient laisser craindre les estimations sur le montant des *« indemnités »* que la lituanie devrait verser à l'URSS pour partir. Pesant tous ses mots, M. Gorbatchev parle seulement de la nécessité qu'il y aurait alors à « prendre en compte les intérêts *de la Lituanie et de l'Union soviétique »*.

Et puis il y a l'autre grand chapitre, en vérité infiniment plus complexe : l'économie. Après avoir parlé, là, d'emblée d'une nécessaire *« radicalisation »* des réformes, le président soviétique, explique qu'il veut en premier lieu *« exploiter l'immense potentiel constructif »* que recèlent les toutes nouvelles lois sur la terre et sur la propriété. Autrement dit, les pouvoirs présidentiels vont être mis au service de l'application de ces lois.

On comprend mieux là l'origine du malaise grandissant entre M. Gorbatchev et son premier ministre, M. Ryjkov qui plaise, lui, pour la prudence et avait, jusqu'ici, su l'imposer avec succès. *« L'essentiel de la responsabilité de toutes ces mesures reviendra, bien sûr, au gouvernement*, dit le président. *Mais des décrets présidentiels seront nécessaires, pour ce qui est des problèmes-clé, afin de clairement définir les objectifs, fixer des dates et nommément désigner ceux qui seront en charge de les respecter. »*

Le message n'aurait pu être plus clair. Non seulement le clan des économistes réformateurs gagne *mais* l'heure de l'anonymat inerte des ministères est révolue et M. Gorbatchev énonce ses priorités : la création d'un véritable système fiscal, la mise en place d'une politique de crédit, la réglementation dde la circulation monétaire par la seule banque d'Etat, la réduction des dépenses publiques et l'augmentation des prix annoncée par le biais de la définition de mesures sociales propres à en compenser les effets pour les plus démunis.

Démanteler le système bureaucratique

Et là – moment de faiblesse – il ne résiste pas au plaisir de faire un petit cours de réformisme à tous ceux qui l'accusent, sur sa gauche, d'avoir jusqu'ici fait preuve d'*« indécision »* en multipliant les *« demi-mesures »*. *Il y là quelque* chose de vrai, dit-il dans un grand sourire, mais *« j'aimerais voir comment on aurait pu faire plus vite »*, car il s'agissait là d'une *« indispensable phase de préparation »* sans laquelle le pays *« ne serait parvenu à l'actuelle compréhension des problèmes qui se posent et des meilleurs moyens de les résoudre par les réformes économiques »*, et, *« bien sûr »*, ajoute M. Gorbatchev, ces réformes n'étaient pas possibles sans qu'il y ait eu, *« premier lieu, démantèlement du système bureaucratique autoritaire »*.

C'est chose quasi faite avec l'instauration du présidentialisme et du multipartisme et avant de souhaiter – c'est bien une citation – *« bonne chance »* au parti communiste, M. Gorbatchev redit, plus clairement que jamais, que celui-ci devra *« désormais, participer aux élections, à égalité avec les autres formations politiques, pou conquérir, par des moyens démocratiques, le droit de former les gouvernements fédéral et des Républiques (...)*

« Dans mon idée, dit-il, *le président devrait se sentir représentant non pas d'un courant politique particulier mais représentant investi de l'ensemble du peuple et agir en tant que tel » « Je suis convaincu*, dit-il encore, *que le caractère démocratique de la présidence présuppose dialogue et coopération avec les représentants des différences tendances de l'opinion ainsi que leur participation à l'élaboration des initiatives et projets présidentiels »*, une phrase encore : *« L'une des plus importantes fonctions de la présidence et de ses instances est la consolidation des courants politiques et mouvements publics »*. En clair, M. Gorbatchev s'assigne aussi pour tâche, la création *du futur échiquier politique* de l'URSS – du multipartisme sans lequel la nouvelle présidence tournerait vite au simple bonapartisme.

Et c'est là, peut-être, que l'ambition est sans commune mesure avec les possibilités.

BERNARD GUETTA

Les principaux points de l'intervention du président après son élection

Voici les principaux points de l'intervention du président Gorbatchev, jeudi 15 mars, devant le Congrès des députés aussitôt après son élection.

– Cumul des mandats de président et de secrétaire général du PC : *« La compatibilité du poste de président et de secrétaire général du Parti communiste de l'URSS est dictée par la nécessité et les intérêts de la perestroïka à brève échéance. »*

– Fédération : *« Il faut élaborer un nouveau traité de l'Union »* des Républiques soviétiques, a déclaré M. Gorbatchev, se prononçant pour l' *« unité »* du pays. *« Il faut accroître la souveraineté des Républiques, leur indépendance économique et leurs statuts.* (...) *Il faut que chaque République ait droit à sa souveraineté jusqu'au droit à la séparation de l'Union »*, a-t-il dit. A l'adresse des nationalistes des diverses Républiques, il a appelé à *« la coopération sur cette question cruciale »*.

– Réformes économiques : selon M. Gorbatchev, il est nécessaire de *« démonter le système administratif »*, de procéder à une *« radicalisation de la réforme économique »*, d'utiliser le *« potentiel des lois adoptées par le Soviet suprême »*, de créer *« un marché intérieur »*, de procéder à *« la démonopolisation de l'économie »*. Il s'est prononcé pour *« un nouveau système d'impôt, de contrôle des finances, de régulation de la masse monétaire par la banque centrale et de taux d'intérêts tenant compte des réalités »*. *« Je dois être franc*, a-t-il averti, *le nouveau climat sera assez pénible car ces mesures toucheront aux intérêts de certains. »*

– Pouvoirs des nouveaux soviets : *« Il faut faire le nécessaire pour prévenir une intervention des organes du parti dans le processus économique, et donc les soviets doivent s'habituer le plus vite possible au pouvoir sinon un vide du pouvoir est inévitable. »*

– Armée : M. Gorbatchev a souligné que l'accélération des réformes toucherait également l'armée. *« Nous avons besoin*, a-t-il dit, *de réformes militaires radicales en Union Soviétique »*. Il a ajouté que l'armée serait l'une des questions les plus importantes qu'il aurait à traiter avec le Conseil consultatif présidentiel et affirmé que l'URSS ne se servirait pas de son armée hors de ses frontières sans l'accord du Parlement.

– Relations entre le président et les communistes soviétiques : s'adressant aux députés déjà comme un président au-dessus de la mêlée, M. Gorbatchev a souhaité aux communistes *« force et influence »*. *« Je leur souhaite succès dans la réalisation de leur programme »*, a-t-il lancé.

– Rôle du président : prêtant serment, M. Gorbatchev a déclaré : *« Je jure solennellement de servir avec fidélité les peuples de notre pays, de respecter strictement la Constitution de l'URSS, de garantir les droits et les libertés des citoyens, de remplir scrupuleusement les hautes obligations présidentielles qui m'ont été imparties. (...) Le président doit agir au nom du peuple tout entier. »*

Vilnius et Staline

En présentant à la Lituanie la note qu'elle aurait à payer à l'URSS, au cas où elle ferait effectivement sécession, pour tous les équipements dont elle a bénéficié durant les cinquante années de son appartenance à l'empire, l'attitude de M. Mikhaïl Gorbatchev rappelle l'histoire de cette charmante maman qui avait demandé à son fils, le jour de sa majorité, le remboursement de la nourriture par lui consommée depuis sa naissance. Peut-être aurait-il été mieux avisé de lui réclamer, disons.. une commission, pour le cadeau que lui avait fait jadis Staline : tout simplement la restitution de sa capitale.

Lorsque la Lituanie a accédé à l'indépendance, en effet, au lendemain de la première guerre mondiale, Vilnius, d'où les grands princes la gouvernaient au Moyen Age, a été occupée par des corps francs polonais. Ses protestations n'ayant servi à rien, elle dut installer sa capitale à Kaunas, et ne récupéra Vilnius que le 11 octobre 1939, au moment où le génial père des peuples, qui venait de s'entendre avec Hitler sur le partage de l'Europe de l'Est, décida de faire occuper les Républiques baltes par ses troupes. C'était évidemment un moyen d'essayer de faire avaler l'amère pilule, et les populations intéressées allaient vite découvrir la valeur très relative des engagements pris par lui sur le respect de l'indépendance des trois pays. Il n'empêche que c'est bien Staline qui a restitué sa capitale historique à la Lituanie et que celle-ci n'a pas trop l'air, ces jours-ci, de s'en souvenir.

A. F.

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. von Weizsacker est le premier chef d'Etat reçu par M. Vaclav Havel

Les drapeaux ouest-allemand et tchécoslovaque ont flotté en signe de réconciliation jeudi 15 mars sur le Château de Prague, siège de la présidence, cinquante et un ans après l'invasion de la Tchécoslovaquie par Hitler le 15 mars 1939. Le président tchécoslovaque Vaclav Havel avait choisi ce jour anniversaire symbolique pour accueillir le président de la RFA, M. Richard von Weizsacker, afin d'ouvrir *« un nouveau chapitre dans le drame millénaire germano-tchèque »* Se tendant la main, les deux chefs d'Etat ont reconnu les erreurs du passé. *« C'est un préjudice profond que les Allemands vous ont fait subir »*, a déclaré M. von Weizsaecker en évoquant l'invasion et l'occupation nazie de la Tchécoslovaquie. Nous avons agi par esprit de *« vengeance et non de justice »* en déportant plus de trois millions d'Allemands des Sudètes après la guerre, a admis à son tour le président Havel.

Il appartient aux Allemands *« de faire disparaître la peur liée à l'unification (...) et d'étouffer toute velléité de retour à une idéologie nazie »*, a déclaré M. Vaclav Havel, tandis que le président ouest-allemand affirmait *« les frontières sont ouvertes, nous n'avons aucune revendication territoriale contre aucun de nos voisins »*. A en juger par la réaction des Pragois, le président von Weizsacker a réussi a rassurer les Tchécoslovaques.

La visite du président de la RFA a encore donné lieu à une première. Le président-dramaturge tchécoslovaque a habillé sa garde présidentielle de coquets uniformes *dessinés par Théodor Pistek*, le décorateur de Milos Forman *(Amadeus)* et César des meilleurs costumes 1990 *(Valmont)*. Le bleu-gris discret remplace le kaki militaire de la garde des présidents communistes et le cérémonial a été allégé par l'introduction d'une fanfare conçue par le chanteur de rock et député Michael Kocab. – *(AFP.)*

ESPAGNE : après l'assassinat d'un de leurs collègues

Douze mille gardiens de prison en grève pendant vingt-quatre heures

MADRID

de notre correspondant

L'absence de personnel dans les prisons espagnoles, où près de douze mille gardiens ont observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, jeudi 15 mars, à l'appel de leurs deux syndicats majoritaires – Commissions ouvrières et UGT (CO) – a *entraîné de multiples incidents.* Dans certains établissements pénitentiaires, les policiers et les gardes civils sont intervenus pour disperser des piquets de grève ou pour assurer eux-mêmes la surveillance là où les détenus protestaient contre la suppression des parloirs et des promenades.

Le ministre espagnol de la justice, M. Enrique Mujica, a tenté de calmer les esprits en disant comprendre les raisons du mouvement de protestation des gardiens de prison provoqué par l'attentat qui a coûté la vie à un fonctionnaire de la prison de Mortutenes, près de Saint-Sébastien. Il a menacé de prendre des *sanctions disciplinaires contre ceux* qui enfreindraient les règles de sécurité. Selon les syndicats, l'assistance minimale aux détenus, comme l'alimentation, les services sanitaires et les urgences médicales, ainsi que l'application des ordres de mise en liberté sont assurés.

Pour M. Miguel-Angel Sanchez, secrétaire général des gardiens de prison CO, cette grève était le seul moyen de faire pression. *« Les gardiens*, a-t-il dit, *ne voulaient pas faire le jeu de l'ETA* (organisation indépendantiste basque) *et ils souhaitent faire appliquer au plus vite l'accord conclu l'été dernier avec la direction de l'administration pénitentiaire. »* Les gardiens de prison réclament le changement des plaques d'immatriculation de leurs véhicules et de leurs numéros de téléphone personnels. Ils souhaitent aussi que leurs moyens de transport en commun soient munis d'un blindage, comme ceux de la police. – *(Intérim.)*

EUROPE

RDA : les élections du 18 mars

Les Allemands de l'Est sont partagés entre les promesses d'un « miracle » économique et l'attachement à leurs avantages sociaux

Le ministère des affaires inter-allemandes à Bonn a dépensé environ 7,5 millions de deutschemarks, soit plus de 26 millions de francs, pour la campagne électorale en RDA. Selon un porte-parole de ce ministère, ces sommes ont été versées principalement à des fondations proches de la CDU-CSU. Le Parti libéral (FDP) et le Parti social-démocrate (SPD) ont obtenu chacun 1,5 millions de DM. Vingt-quatre partis présentent des candidats aux élections du 18 mars en RDA.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

« *Plus jamais sans doute nous n'aurons autant de démocratie qu'aujourd'hui* », regrettait il y a peu Amina, la jeune dramaturge de Berlin-Est, en écoutant une retransmission des débats télévisés de la « table ronde ». Après soixante ans de dictature, beaucoup auraient souhaité que la recherche de la meilleure voie à suivre pour sortir de l'ère communiste ait un peu plus de cette sérénité qui a marqué les travaux de la « table ronde ». Mais les pressions vers l'unification et les exigences de la double campagne électorale en Allemagne de l'Est et de l'Ouest n'en ont pas laissé le loisir.

La RDA sort épuisée, psychologiquement et moralement, de ces cinq mois qui lui ont apporté la démocratie, mais aussi beaucoup d'incertitudes sur son avenir. Poussée par la rue, l'unification est certes là, à portée de main, admise désormais comme un fait accompli par tous à l'intérieur des deux Allemagnes comme à l'extérieur. Sur ce qu'elle cache, sur les modifications qu'elle entraînera dans la vie, tout le monde a sa propre idée. C'est-à-dire personne.

La campagne électorale se termine pour beaucoup avec un sentiment d'angoisse. Les uns ont tenté de faire croire qu'il n'y avait qu'à s'en remettre au grand frère de l'Ouest et que tout serait plus simple, qu'il y aurait « *du travail honnête et du bon argent* » pour tous, selon un des slogans du Renouveau démocratique, une des composantes de l'Alliance pour l'Allemagne. Les autres agitent l'épouvantail d'un capitalisme sauvage qui n'attend que son heure pour déferler de l'Ouest, mettre le pays sous sa coupe, déposséder les locataires de leurs logements, les paysans de leurs exploitations.

L'apprentissage idéologique a été brutal. « *Nos gens n'ont pas la tête aussi solide qu'à l'Ouest* », reconnaît M. Lothar de Maizière, le président du Parti chrétien-démocrate de RDA, en confessant qu'il aurait parfois souhaité des débats plus sereins. La droite de RFA a misé à fond sur la fibre nationaliste et sur l'amalgame de tout ce qui porte le nom de socialisme et rappelle la dictature Honecker, pour aider les conservateurs est-allemands à rattraper le retard qu'ils avaient au départ sur les sociaux-démocrates.

L'ex-PC a tenté, en vain, de jouer la carte de la peur de l'extrême droite. La bombe à retardement que constituaient les listes d'anciens collaborateurs de la police politique (Stasi) a fini par éclater. Comme tout le monde le redoutait. La première victime en a été l'avocat Wolfgang Schnur, l'un des trois leaders de la coalition conservatrice, sur lequel le chancelier Kohl avait personnellement placé ses espoirs (*le Monde* du 16 mars).

Qui s'étonnerait, dans un pays peu habitué encore à ce genre de joutes, que beaucoup se sentent désorientés et ne savent toujours pas, au dernier moment, pour qui voter. La tension est montée d'un cran en fin de campagne entre les radicaux des deux camps. Quelques bagarres ont été signalées çà et là en marge de meetings dans le Sud. Rien de bien grave, mais, en cas de crise économique, d'aggravation du chômage, cette violence latente pourrait devenir plus dangereuse.

La découverte du désastre

Il se sera écoulé très exactement cinq mois entre la chute d'Erich Honecker, le 18 octobre 1989, et les premières élections libres de ce dimanche 18 mars. Cinq mois durant lesquels l'appareil du Parti communiste, l'un des plus puissants de l'Est, s'est effondré comme un château de cartes, laissant le pays à nu, paralysé, incapable de s'en remettre à ses propre forces. « *Plus d'expérimentation, l'unification !* », scandaient les manifestants du mois de décembre, faisant allusion aux plans échafaudés par les réformateurs du Parti communiste pour tenter de se sauver du désastre.

Le choc de l'ouverture de la frontière, le 9 novembre dernier, a été trop brutal. La supériorité économique de l'Ouest s'est imposée avec une telle évidence, une telle force, qu'elle a eu tôt fait de convaincre de la totale inanité d'une compétition.

Les premiers manifestants étaient descendus dans la rue pour se battre pour leurs droits, arracher leurs libertés, « pérestroïker » le pays. La seconde vague exigeait d'avoir sur le champ une Volkswagen au lieu d'attendre quinze ans pour une Trabant, d'aller en vacances où bon lui chante, d'avoir sa part de cet étalage de luxe que représente le moindre supermarché de la moindre petite ville d'Allemagne de l'Ouest.

La peur du chômage

Les yeux se sont ouverts. Pour découvrir un pays au bord de la ruine, que l'on croyait jusque-là performant ; des villes lépreuses près de s'écrouler, des catastrophes écologiques sans nom... Au pays des grandes conquêtes de la révolution socialiste, champion de l'économie planifiée, qui se vantait de pouvoir tout réinventer, les enfants mouraient à petit feu sous les fumées des usines chimiques, des villages entiers étaient sacrifiés au lignite ; tout un patrimoine historique urbain menaçait de disparaître tout aussi sûrement que par la politique de « restructuration » des villes en Roumanie. Le découragement était proclamé d'avance. Le pays n'avait pas le courage de se prendre en main lui-même. « *On a toujours vécu avec la peur. Fais ce qu'on te dit et tu feras carrière, tu pourras survivre : c'est ce que les gens ont appris sous les nazis et puis après 1945. La politique est partie intégrante de la structure mentale : on a peur de ne pas être comme il faut* », analyse le Dr Jocken Gauck, tête de file de Neues Forum à Rostock.

Ce sentiment d'impuissance a été avivé par les surenchères des partis à l'Ouest, qui n'ont cessé de promettre « toujours plus » pour ne pas laisser à l'adversaire le monopole de l'unité allemande : l'union monétaire et économique pour tout de suite, des investissements massifs, la garantie d'un second miracle économique ouest-allemand, avec pour résultat de paralyser toute initiative interne. Conséquence : on avait fini par croire qu'il ne servirait à rien de se battre contre le deutschemark.

Les municipalités gèrent la pénurie. Les entreprises sont occupées à calculer ce que va leur coûter leur restructuration et le nombre de salariés à mettre à la porte pour avoir une chance de résister à la concurrence ou de pouvoir être rachetées à bon prix par des firmes de l'Ouest.

Avant même que la libre entreprise ait eu la moindre chance de réussite, le spectre du chômage hante les esprits. Les adversaires de l'intégration, qui espéraient voir la RDA se prendre en charge elle-même, ne serait-ce que pour une période transitoire, ont dû baisser les bras. La troisième voie entre communisme et capitalisme qu'ils préconisaient a été balayée par un mouvement qu'ils avaient en grande partie initié. Ils avaient rêvé de développer un modèle de démocratie socialiste allemande. Ils redoutent une grande Allemagne et ses tentations d'hégémonie. Mais ils sont restés isolés.

Dans sa grande majorité, la population n'a cessé, pendant la campagne, de réaffirmer l'espoir qu'elle plaçait dans la RFA pour se sortir de l'ornière. Les seuls orateurs à faire recette dans les réunions publiques ont été les hommes politiques ouest-allemands, qui se sont multipliés en quatre pour courir le pays. « *Les gens sont très critiques avec nous sur les détails ; pas avec Helmut Kohl ou Willy Brandt, auxquels ils font*, a priori, *confiance* », reconnaît le pasteur Gauck.

Mais cet espoir placé dans l'ordre démocratique de la RFA a sa contrepartie qui — si les dirigeants ouest-allemands n'y prennent pas garde – pourrait poser de sérieux problèmes à l'avenir. Personne n'est prêt, en RDA, à accepter, comme dans les autres pays de l'Est, de sacrifier le minimum de confort auquel on s'était habitué. Le Parti du socialisme démocratique (ex-communiste) a vite compris les avantages qu'il pourrait tirer de la situation. Avec son slogan « *Une forte opposition pour les faibles* », il a fait merveille en fin de campagne auprès de toutes les catégories qui risquent d'être les premières victimes d'une intégration un peu trop rapide dans le système d'économie de marché : les retraités et les épargnants, qui redoutent la valeur du bas de laine réduite à néant ; les locataires, qui ont peur de voir revenir d'anciens propriétaires inconnus ou d'avoir à subir des hausses de loyer insupportables ; les agriculteurs, qui redoutent les effets d'une intégration au Marché commun.

Dans un pays où la grande majorité des femmes travaillent, où le nombre des mères vivant seules est important, l'électorat féminin est particulièrement sensibilisé pour la défense d'un système de crèches, de garderies d'enfants et de protection sociale qui n'a pas son équivalent en RFA.

Les derniers jours de la campagne ont vu les deux principaux adversaires, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, prendre en compte le danger d'une remontée des anciens communistes et multiplier les assurances que « personne ne passerait sous les roues du train » de l'unification. Chacun a paru soudain beaucoup moins pressé de réaliser cette unification rapide, laissant la porte ouverte à d'éventuelles négociations en vue de la grande coalition qui prendrait la relève du gouvernement de « responsabilité nationale » de l'actuel premier ministre, M. Hans Modrow. Avec la popularité dont il n'a jamais cessé de bénéficier, ce dernier devrait – face à n'importe quel gouvernement – devenir un leader de l'opposition avec lequel il faudra compter.

HENRI DE BRESSON

Révolution dernier acte

Suite de la première page

« *Ce sont des gens venus de l'extérieur qui font chez nous leur propre campagne électorale* », dit à regret à propos des hommes politiques ouest-allemands, le professeur Jens Reich, un des fondateurs de Neues Forum, le mouvement à l'origine des manifestations d'octobre et novembre qui s'est lié à d'autres petits groupes dans l'Alliance 90 pour essayer d'échapper au laminage des grandes formations épaulées par leurs homologues de l'Ouest.

Le groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag tient sans se gêner des réunions à Dresde. Les anciens propriétaires d'Allemagne de l'Est passés depuis longtemps à l'Ouest viennent lorgner sur leurs possessions de jadis. Le scintillement du roi Deutschemark a gommé toutes les zones d'ombre de l'*Anschluss* économique, et le chancelier Kohl ne se gêne pas pour considérer comme nulles et non avenues les décisions prises par la table ronde de Berlin-Est. Bref, ces dernières semaines, les Allemands de l'Ouest ont donné à leurs compatriotes de l'Est, à la fois ravis et légèrement inquiets, de plus en plus l'impression de se comporter de l'autre côté de l'Elbe en pays conquis.

Ce n'est pas ce dont avaient rêvé ceux qui avaient eu le courage de braver la répression de la Stasi. Idéaliste comme le sont beaucoup de révolutions, non violente comme peu le restent, la révolution d'automne, après avoir renversé le régime communiste, a été récupérée par l'appétit de consommation de seize millions d'Allemands de l'Est qui pendant des années avaient eu le nez collé à l'écran de la télévision occidentale comme sur la vitrine d'un magasin de luxe à l'entrée interdite, et par le rouleau compresseur des partis politiques ouest-allemands, qui y ont trouvé un champ de manœuvres idéal.

Le débat politique de la RFA a été décalqué sur la RDA. L'utopie d'une « troisième voie » entre le capitalisme occidental et le stalinisme, évoquée au début par les protagonistes intellectuels du mouvement a été balayée. Ils n'étaient pas peu fiers pourtant d'être les premiers Allemands à avoir réussi une révolution, alors que – ajoutent-ils ironiquement – les Allemands de l'Ouest n'ont pas eu à lutter pour une démocratie qui leur a été imposée par les alliés. Reste la discussion sur l'« identité » de l'Allemagne de l'Est. Certains l'affirment, d'autres la nient. Les élections de dimanche donneront-elles une réponse claire ?

Une représentativité démocratique

« *Si on nous laissait le temps, nous pourrions exister par nous-mêmes. Mais on est dépassé* », dit une jeune femme de Rostock, infirmière dans un hôpital de la région, qui milite à Neues Forum non parce qu'elle rêve d'une carrière politique mais parce c'est une façon pour elle de montrer sa solidarité avec ses compatriotes. Proches des « alternatifs » occidentaux, sensibles aux thèses anti-étatistes, partisans d'une démocratie à l'écoute des citoyens, ces intellectuels et ces militants auraient voulu que, sortant de soixante ans de dictature, nazie puis communiste, les Allemands de l'Est apprennent à prendre en main leurs propres affaires et ne se laissent pas dicter leur conduite par leurs grands frères de l'Ouest après avoir été traités en mineurs par les bureaucrates staliniens. Ils n'ont pas été entendus. Tout est allé trop vite. Après quarante ans de disette, le mirage du « miracle économique allemand » a été le plus fort.

« *J'ai été puni plusieurs fois*, dit un réalisateur de télévision un peu amer qui se demande si ses films, jusqu'alors subventionnés par l'Etat, seront désormais acceptés par des chaînes fonctionnant selon les lois du marché. *La première quand en 1961 je suis rentré chez moi en RDA après la construction du mur alors que je me trouvais à l'Ouest ensuite quand j'ai été sanctionné par le régime pour contestation ; puis quand j'ai refusé de passer en RFA, et maintenant je vais être purement et simplement avalé après avoir lutté pour une RDA démocratique.* » Les intellectuels ne sont pas les seuls à éprouver face à la réunification des craintes que le PDS exploite habilement : qu'adviendra-t-il des retraites, des loyers, des bourses pour étudiants, des crèches, etc. ? Le gouvernement issu des élections de dimanche sera-t-il assez fort pour ne pas être étouffé par les embrassades occidentales et préserver ce qui vaut la peine de l'être ?

« *Deux hypothèses se présentent*, explique Konrad Weiss, un metteur en scène, animateur de Démocratie maintenant, qui est candidat à Berlin de l'Alliance 90. *Ou bien Bonn soutient le gouvernement démocratiquement élu ou il cherche à le miner pour accélérer l'unification.* » Le chancelier Kohl pourra difficilement traiter avec autant de désinvolture une équipe à la représentativité démocratique incontestable et le gouvernement Modrow, qui n'en avait aucune.

Selon le rapport des forces dans la nouvelle Assemblée, le gouvernement de RDA peut être amené à demander immédiatement son rattachement à la RFA, en application de l'article 23 de la Loi fondamentale, ou il peut mettre en chantier une nouvelle Constitution, une sorte de « *testament* », laisse échapper un représentant de Neues Forum, qui servira de base, avec la Loi fondamentale de la RFA, à la Constitution de la future Allemagne unie. Une unification progressive, par étapes négociées entre deux partenaires égaux, qui tienne compte, non seulement du contexte international et des intérêts des voisins et alliés de la RFA, mais également de la « *dignité* » des Allemands de l'Est.

Le mot revient souvent dans la bouche des acteurs désenchantés de la révolution d'automne. Que cette dignité ait été bafouée pendant des décennies par un régime totalitaire ne justifie pas, considèrent-ils, à juste titre, qu'on leur dénie aujourd'hui le droit d'être eux-mêmes. C'est aussi l'enjeu de ces élections : quarante ans d'histoire méritent-ils d'être brusquement effacés comme s'ils étaient seulement l'histoire de quarante années de répression et d'obscurantisme, alors qu'ils sont aussi l'histoire de quarante années de résistance ?

DANIEL VERNET

□ **ROUMANIE : le pasteur Tokes reçu par le président Bush.** – Le président George Bush a reçu jeudi 15 mars à la Maison Blanche le pasteur luthérien Lazslo Tokes, la figure de proue de la révolution roumaine, qui l'a appelé à fournir une aide humanitaire à la Roumanie et à défendre les droits des minorités dans ce pays. M. Tokes, un Roumain de souche hongroise, dont le barcèlement par le régime Ceausescu avait déclenché en décembre dernier les premières manifestations à Timisoara, suivies peu après du soulèvement dans tout le pays, a été qualifié par la Maison Blanche de l' « *un des vrais héros de la révolution roumaine* » – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

BRESIL : dans son discours inaugural

Le président Collor promet d'enrayer le « cancer social » de l'inflation

M. Fernando Collor a inauguré, jeudi 15 mars, ses fonctions présidentielles en faisant un pari téméraire : il a promis de liquider dès cette année l' « hyper-inflation », qu'il appelle un « cancer social ». C'est peu après sa prestation de serment, devant le Congrès à Brasilia, que le nouveau chef de l'Etat a pris cet engagement, dans un long discours sur les priorités de son gouvernement : outre la lutte anti-inflationniste, la réorganisation de l'Etat, l'écologie, et les réformes sociales.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Rompant avec la monotonie habituelle de ce genre d'allocutions, M. Collor a utilisé un ton véhément pour parler de ses projets. Une fois de plus, il s'en est pris aux « *élites* » qui se réclament du nationalisme ou du libéralisme pour vivre des faveurs publiques. Il a critiqué un Etat qui, non seulement n'investit plus, mais « *inhibe ceux qui veulent le faire* ». Se présentant comme un « *démocrate moderne* », à l'opposé des « *populistes démagogues* », il a dit qu'il n'avait « *aucun préjugé colonial* » devant le capital étranger, et s'est déclaré prêt à acquitter la « *honteuse et criante dette sociale* » de son pays. Il a expliqué ses conceptions économiques en disant : le marché est un bon producteur, mais un mauvais redistributeur de richesses. C'est à l'Etat qu'il revient de corriger les déséquilibres.

Passionné dans la forme, mais très social-démocrate quant au fond, ce discours a été prononcé devant un parterre comme on n'en avait pas vu depuis longtemps à Brasilia. L'Amérique latine *était* là, au grand complet. M. Fidel Castro en vedette, assis à côté d'un cardinal, n'a rien perdu, au Brésil, de son aura. La plupart des invités étrangers ont profité de leur déplacement au Chili, où ils sont allés dimanche dernier assister à la fin du régime Pinochet, pour venir rendre hommage au premier chef d'Etat brésilien élu au suffrage universel depuis près de trente ans.

Au Congrès, M. Collor a dit qu'il mènerait « *une lutte de tous les instants* » en faveur de la stabilisation économique. A peine avait-il reçu l'écharpe présidentielle des mains de M. Sarney, au palais du Planalto, qu'il a signé plusieurs décrets visant à montrer que l'exemple viendrait d'en haut. Des organismes publics vont être supprimés (tels que l'Institut du sucre ou celui du café), le cumul de charges sera interdit dans l'administration, des biens immobiliers de l'Etat seront mis en vente, ses dépenses de fonctionnement seront réduites, etc.

Après l'annonce de ces mesures, le suspense était loin d'être fini. On attendait le plan choc que le nouveau président devait annoncer vendredi, au cours de son premier conseil des ministres. Un congé bancaire a été décrété mercredi jusqu'à la fin de la semaine. Dans les super-marchés, les prix ont doublé, voire triplé ces derniers jours, dans l'attente d'un blocage général. Le ministre de l'économie, Mme Zélia Cardoso de Melo, n'a rien dit de ses intentions. On s'attend à une réglementation des salaires et des prix : soit sous forme d'un blocage (comme il y en a eu à trois reprises sous le gouvernement Sarney) soit par des réajustements basés sur des taux d'inflation établis à l'avance, et en baisse, évidemment.

L'essentiel du plan – qui lui donnera sa couleur social-démocrate – consistera en un prélèvement sur le capital et une forte taxation des banques, pour diminuer les flux monétaires. Seraient aussi décrétés un impôt sur le patrimoine des entreprises et sur les grandes fortunes, ainsi que des taxes sur les applications financières et les bénéfices bancaires. L'argent placé jusqu'à présent au jour le jour n'aurait plus qu'un rendement hebdomadaire. L'objectif serait de mettre fin à la « *ronde financière* » provoquée par l'endettement de l'Etat, lequel émettait des titres à des taux d'intérêt de plus en plus élevés pour capter l'épargne des particuliers.

La chasse aux « marajas »

M. Collor, qui a bâti sa fortune électorale en se présentant comme le chasseur de *marajas* (les privilégiés et cumulards de l'administration) dit qu'il va désormais traquer les fraudeurs du fisc. L'une de ses décisions les plus commentées a été la nomination du directeur de la police fédérale, M. Romeu Tuma, à la tête des services des impôts. Une initiative visant l'effet immédiat, pour ne pas dire les médias. M. Tuma dit qu'il va « *mettre les fraudeurs en prison* ». Mais quand il a eu à portée de la main des escrocs d'une autre sorte, ceux qu'on appelle ici les criminels « *à cols blancs* » – généralement de haute lignée – il s'est révélé étrangement impuissant.

Le nouveau président avait promis, pendant sa campagne électorale, de supprimer le SNI (Service national d'information), organisme de sinistre mémoire. Créé en 1964 peu après l'avènement du régime militaire, le SNI a servi à la répression de nombreux opposants, et à l'espionnage généralisé. Au fil des ans, il était devenu une sorte de lobby au sein de l'armée, agissant de façon quasi autonome, pratiquant enlèvements, attentats, assassinats jamais éclaircis. Il avait fini, malgré tout, par être ramené dans le rang. M. Collor a opté néanmoins pour sa dissolution : ses employés militaires retourneront aux casernes. A sa place, fonctionnera un secrétariat des affaires stratégiques qui fera office de service de renseignement et dont la direction a été confiée à un civil, M. Leoni Ramos, le plus jeune membre, à vingt-neuf ans, du nouveau cabinet.

CHARLES VANHECKE.

□ **HONDURAS : le Parlement demande l'expulsion des contras.** – Le Parlement hondurien a voté, jeudi 15 mars, une résolution demandant au président Alfredo Callejas l' « *expulsion immédiate* » des quelque 10 000 guérilleros de la Contra antisandiniste basés dans le département d'El Paraiso (ouest du pays), et a « *exigé* » un dédommagement de 7,744 millions de dollars du gouvernement américain. La résolution a été adoptée à l'unanimité par les 128 membres du Parlement, vingt-quatre heures après que le président hondurien eut exigé la démobilisation et le rapatriement de la Contra avant le 25 avril, date de l'investiture de Mme Violeta Chamorro, récemment élue présidente du Nicaragua. - (*AFP.*)

ETATS-UNIS

Inculpation du « plus grand producteur de drogue du Triangle d'or »

Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 15 mars, l'inculpation pour trafic de drogue de Khun Sa, dirigeant de l'ethnie shan en Birmanie, qu'ils ont qualifié de « *plus grand producteur de drogue du Triangle d'or* » (région située aux confins des territoires thaïlandais, laotien et birman, d'où provient près de 45 % de l'héroïne consommée aux Etats-Unis). Khun Sa a été inculpé par un tribunal fédéral de Brooklyn (New-York) à la suite de la saisie, en février 1988 à Bangkok, de la plus importante quantité d'héroïne – plus d'une tonne – jamais saisie. La cargaison était destinée à New York.

Les Etats-Unis et la Birmanie ont signé un traité d'extradition, mais Rangoon n'est pas en mesure de contrôler Khun Sa, qui dirige une armée privée de milliers de Shan, en lutte depuis des années contre le gouvernement. De plus, les relations américano-birmanes se sont détériorées après une suspension de l'aide américaine décidée à la suite de la répression sanglante, en 1988, de manifestations pour l'instauration d'une démocratie. Toutefois, selon la justice américaine, les deux pays ont décidé de coopérer pour arrêter Khun Sa. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

L'exécution en Irak du journaliste de l'« Observer » Farzad Bazoft

« Réaction mesurée » de la Grande-Bretagne qui rappelle son ambassadeur à Bagdad

L'exécution de Farzad Bazoft *a suscité une « réaction mesurée »* de la Grande-Bretagne, pour reprendre l'expression d'un parlementaire conservateur aux Communes. Mme Thatcher a certes déclaré qu'il s'agissait d'un *« acte barbare qui provoquait une profonde répulsion chez tout être civilisé »,* mais Londres ne rompt pas ses relations diplomatiques avec Bagdad et ne prend aucune mesure de rétorsion commerciale ou financière.

LONDRES

de notre correspondant

M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a expliqué jeudi *après-midi 15 mars, devant* les Communes, que des représailles économiques ne feraient pas tomber le régime du président Saddam Hussein et causeraient plus de tort à la Grande-Bretagne qu'à l'Irak.

Le caractère très déséquilibré, au profit de Londres, de la balance commerciale entre les deux pays a certainement joué un rôle dans ce refus de toute véritable sanction économique. Les exportations britanniques vers l'Irak se sont élevées à 450 millions de livres en 1989, alors que les importations n'ont été que de 93 millions. Il était évident, aux yeux de M. Hurd, que les Irakiens trouveraient facilement d'autres fournisseurs si les Britanniques interrompaient leurs relations commerciales avec eux. D'autre part, un crédit de 250 millions de livres (2,5 milliards de francs) récemment accordé à l'Irak ne sera pas annulé.

Bien que les Britanniques aient décidé de rappeler leur ambassadeur pour consultations, celui-ci, après un délai décent, reprendra *son poste. M. Hurd justifie cette* modération par la nécessité de maintenir une ambassade en état de marche à Bagdad afin de veiller *aux intérêts des deux mille Britanniques* qui vivent en Irak. Il s'agit aussi de poursuivre les efforts diplomatiques engagés pour la *libération de Mme Daphné Parish,* une infirmière britannique vivant à Bagdad, condamnée à quinze ans de détention en tant que *« complice »* de Farzad Bazoft, ainsi que d'un homme d'affaires, M. Ian Richter, emprisonné « à vie » depuis 1986 pour corruption.

Il n'est pas question, comme le proposait l'opposition travailliste, de *« renvoyer chez lui »* l'ambassadeur d'Irak à Londres. Le conseil de cabinet, qui se réunit habituellement le jeudi, a seulement décidé quelques mesures assez limitées.

Visites ministérielles suspendues

Toutes les visites ministérielles prévues entre les deux pays sont suspendues. Les six étudiants irakiens en stage au ministère de la défense seront priés de rentrer chez eux. Un ancien ministre travailliste a suggéré que cette mesure s'applique aussi aux élèves irakiens des écoles de police venus se perfectionner en Grande-Bretagne et M. Hurd a promis d'étudier cette requête.

Les Britanniques vont enfin demander aux onze autres pays de la Communauté de les soutenir en condamnant l'exécution de M. Bazoft. Londres ne réclame aucune mesure concrète à ses partenaires mais seulement l'expression d'une solidarité morale. M. Hurd a conclu sa déclaration aux Communes en affirmant que, *par leur geste,* les autorités de Bagdad avaient *« terni le nom de l'Irak à travers le monde ».*

M. Hurd a été écouté par l'opposition travailliste dans un silence qui contrastait avec le chahut des jours précédents, lequel a d'ailleurs repris dès que le sujet a changé. Même s'ils prônaient des mesures plus vigoureuses, les travaillistes ont assuré le gouvernement de leur *« soutien complet »* dans cette affaire.

« Mépris silencieux »

Le secrétaire au Foreign Office a indiqué aux Communes que M. Bazoft avait tenté à quatre reprises, depuis trois ans, d'obtenir un rendez-vous à Scotland Yard pour, disait-il, faire état d'informations en sa possession. Cette demande n'a pas eu de suite, selon M. Hurd qui a affirmé à cette occasion que Farzad Bazoft n'avait jamais travaillé pour la *« branche spéciale »* de Scotland Yard chargée de la lutte anti-terroriste.

Selon le quotidien populaire *The Sun*, le journaliste aurait voulu parler de *« complots terroristes compliqués »* sans parvenir à éveiller l'intérêt des policiers de Scotland Yard qu'il avait au téléphone. *The Sun* révèle aussi qu'il avait été condamné à 18 mois de prison en 1981 pour avoir extorqué de l'argent à une agence de prêts hypothécaires sous la menace d'une bombe qui s'était révélée être factice. Il avait purgé un an de sa peine.

Très ému, le directeur de l'*Observer*, M. Donald Trelford, a réaffirmé jeudi soir qu'il était absolument sûr que Farzad Bazoft n'était pas un espion mais seulement un journaliste à la recherche d'un *scoop*. Toute la rédaction de l'*Observer* a observé jeudi une minute de silence à la mémoire de ce dernier.



« Investissements occidentaux et technologie demandés d'urgence. S'il vous plaît, donnez généreusement » (The Independent du 16 mars).

Indignation à Paris et à Washington

La pendaison, jeudi 15 mars à Bagdad, du journaliste Farzad Bazoft, condamné pour *« espionnage »*, a suscité une indignation générale des gouvernements, de la presse et d'organismes de défense des droits de l'homme, dont certains ont réclamé des sanctions contre le régime irakien.

A Paris, le gouvernement français a exprimé *« une condamnation sans équivoque »* de l'Irak. Le ministère des affaires étrangères déclare dans un communiqué que, dès que la condamnation à mort de Bazoft a été connue, Paris s'est associé à *« une démarche communautaire auprès des autorités irakiennes pour demander une mesure de clémence ». « En ordonnant l'exécution de Bazoft*, poursuit le Quai d'Orsay, *« les autorités irakiennes ont choisi d'ignorer ces appels humanitaires et ont pris la responsabilité d'un acte qui suscite la réprobation et appelle de la part de la France une condamnation sans équivoque. »*

A Washington, les Etats-Unis ont déploré la *« hâte excessive »* apportée par l'Irak à l'exécution et la décision de ne pas tenir compte des nombreux appels internationaux à la clémence. Même protestation aux Nations unies – où le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, a exprimé *« ses profonds regrets »* – et à Strasbourg, de la part du Conseil de l'Europe.

A Londres, l'Institut international de la presse, qui représente les médias du monde entier, a vivement condamné l'exécution *« barbare »*, et a estimé qu'il s'agit du premier journaliste à être exécuté à la suite d'une mission de reportage. L'exécution de Bazoft a été également condamnée à Paris par l'Association française des journalistes spécialisés sur le Maghreb et le Moyen-Orient (AJMO) et par l'association indépendante Reporters sans frontières, qui s'interroge *« sur la bonne foi de ceux qui, tout en condamnant une dictature implacable, continuent à entretenir des relations commerciales avec elle ».*

A Bagdad, M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie irakienne, a déclaré que l'Irak *« ne se préoccupera pas »* des mesures de rétorsion annoncées par le Foreign Office.

L'irrésistible ascension d'une dictature impitoyable

La révolution baasiste des 17-30 juillet 1968 a amené au pouvoir à Bagdad l'un des régimes les plus brutaux et répressifs de l'histoire de l'Irak.

Dès leur accession au pouvoir, les nouveaux dirigeants irakiens inaugurèrent toute une série de procès politiques contre leurs adversaires non-baasistes, tour à tour accusés d'être des agents d'Israël, des Etats-Unis et d'autres *« puissances impérialistes ».*

Le plus spectaculaire de ces procès fut celui à l'issue duquel seize personnes – dont dix de confession israélite – furent, le 26 janvier 1969, condamnées à mort. Le lendemain, quatorze d'entre elles furent pendues haut et court, place de la République à Bagdad, en présence d'une foule estimée à plusieurs centaines de milliers d'Irakiens amenés sur les lieux par les militants du parti Baas.

Cette macabre mise en scène à grand spectacle a marqué à jamais le régime baasiste dont l'histoire sera désormais jalonnée à intervalles plus ou moins réguliers de règlements de comptes impitoyables, de procès expéditifs et d'exécutions sommaires. En 1971, l'ancien général Hardan el Takriti, qui avait été membre du Conseil du commandement de la révolution, fut assassiné dans sa résidence d'exil au Koweït. Il était considéré comme un rival potentiel de Saddam Hussein qui, à l'époque, partageait le pouvoir avec le maréchal Hassan el Bakr, un baasiste modéré, mais vieillissant.

En juillet 1978, c'est l'ancien premier ministre irakien Abdel Razzak el Nayef, qui avait pendant un court moment collaboré avec le Baas, qui tombait sous les balles des tueurs, sur les marches de l'hôtel Intercontinental de Londres. Ce qui entraîna un léger mais momentané refroidissement des relations entre la Grande-Bretagne et l'Irak. Toujours *à la même époque,* plusieurs cadres de l'OLP, dont Ezzedine Kalak et Saïd Hammami, représentants de l'organisation palestinienne à Paris et à Londres, furent tués par des membres du groupe d'Abou Nidal, qui *avait alors pignon sur rue* à Bagdad.

Toutes ces liquidations physiques faisaient le jeu de Saddam Hussein, le numéro deux du régime, mais de loin la personnalité la plus influente au pouvoir à Bagdad. Rien ne semblait devoir alors arrêter l'irrésistible ascension de l'homme fort irakien. Un culte de la personnalité savamment orchestré fait déjà de lui pratiquement le numéro un du régime. Miné par la maladie et, dit-on, mécontent des procédés cavaliers utilisés par son lieutenant, le président Hassan el Bakr s'efface progressivement de la *scène politique. Le 16 juillet* 1979, il cède le pouvoir à Saddam Hussein qui inaugure son règne par une des purges les plus sanglantes de l'histoire du parti Baas.

L'assassinat de l'ayatollah Bagher Sadr

Le 9 août 1979, vingt et une personnalités, des hauts dignitaires du parti et du régime – dont Adnan Hussein, économiste *renommé et ami personnel du* président Saddam Hussein, nommé par ce dernier au poste de vice-premier ministre – sont fusillées à l'aube, à l'issue d'un procès sommaire au cours duquel elles ont *« avoué »* avoir *« trahi le parti et la révolution »* au profit d'une puissance étrangère qui n'est autre que la Syrie, avec laquelle l'Irak venait pourtant de conclure un accord d'unité. Pour bien marquer la primauté de l'esprit du parti sur tout *autre sentiment, les suppliciés* sont fusillés par un peloton d'exécution comprenant *« des militants civils et militaires du parti Baas irakien venus de toutes les régions du pays et se servant de leurs propres armes ».*

Le président Saddam Hussein profite de cette purge sanglante pour faire condamner et exécuter M. Abdel Khalek Samarraï, l'un des dirigeants historiques du Baas qui se trouvait en prison *depuis juin 1973.* Tout semble indiquer qu'en l'éliminant, il a voulu supprimer un responsable baasiste dont la stature lui portait ombrage et menaçait son pouvoir personnel. Il n'était d'ailleurs un secret pour personne que M. Samarraï était partisan d'un retour aumultipartisme et à la démocratie. Avec ce bain de sang, M. Saddam Hussein *engage désormais son régime* dans la voie de la répression d'une manière irréversible. Répression contre le mouvement autonomiste kurde qui n'a pas désarmé, contre le puissant parti communiste décimé par les exé*cutions de ceux de ses dirigeants* qui n'ont pu joindre la clandestinité et contre les chiites, majoritaires dans le pays, tentés par l'exemple iranien.

La répression contre les chiites irakiens sera particulièrement cruelle. Pour répliquer aux attentats organisés par les membres de l'organisation Daoua, le prési*dent Saddam Hussein fait enlever* par les forces de sécurité irakiennes le chef spirituel des chiites irakiens, l'ayatollah Bagher Sadr. Ce dernier sera exécuté sans autres formes de procès le 9 avril 1980 avec sa sœur. *Selon Amnesty International,* soixante-six chiites irakiens, comprenant des chefs religieux, des professeurs et des étudiants, ont été passés par les armes entre juillet 1979 et février 1980. En 1983, quatre-vingt-dix membres de la famille Al Hakim, pour la plupart des religieux, professeurs, chercheurs et penseurs chiites sont arrêtés et seize d'entre eux exécutés dans le but manifeste d'exercer une pression sur les membres de la famille qui, de Téhéran, dirigent l'opposition chiite irakienne.

La guerre contre l'Iran déclen*chée en septembre 1980* renforce les pouvoirs du président irakien. Le culte de la personnalité prend des proportions gigantesques. Les portraits du président Saddam Hussein sont partout. L'opposition au sein de la classe politique a cessé depuis belle lurette faute d'opposants. Cependant, la défaite de l'armée irakienne à Khorramchahr en mai 1982 ébranle l'image de marque du président irakien, qui cumule alors les postes de président du Conseil du commandement de la révolution, de secrétaire du commandement régional du parti Baas, de secrétaire général adjoint du commandement national du parti, de président de la République, de premier ministre et de commandant en chef des forces armées. L'obstination de l'imam Khomeiny qui refuse de faire la paix avec l'armée irakienne en pleine débandade et entend marcher sur les lieux saints de Nadjaf et de Kerbala, sauvera en fin de compte le président Saddam Hussein qui devient, aux yeux du peuple irakien, le symbole de la résistance contre l'*« envahisseur persan »*.

La crainte du khomeinisme

C'est également la *« crainte du khomeinisme »* qui a poussé les grandes puissances à appuyer le régime de Bagdad, en lui fournissant tout ce qui lui était nécessaire pour ne pas perdre la guerre contre l'Iran. Elles ont pour cela fermé les yeux, ou fait semblant de ne pas voir certaines violations du droit international par l'armée irakienne, dont la plus sinistre a été l'utilisation des armes chimiques d'abord contre *les militaires iraniens, et ensuite* contre les civils kurdes.

Ce laxisme international a sans doute renforcé le pouvoir personnel du président Saddam Hussein. Mais la force principale du chef de l'Etat irakien réside dans le contrôle *qu'il exerce sur l'appareil* du parti Baas, taillé à sa mesure. Quadrillé par des dizaines de milliers de cadres qui lui sont totalement dévoués, le parti contrôle d'une manière efficace la plupart des aspects de la vie en Irak. Il se confond parfois avec le gouvernement et peut à tout instant mobiliser des centaines de milliers d'Irakiens. Le parti, devenu au fil des ans tentaculaire, dispose, outre une branche militaire qui contrôle l'armée, de services de renseignements (les Moukhabarats) omniprésents ainsi que de milices populaires destinées à contrebalancer toute velléité bonapartiste au sein de la hiérarchie militaire.

Ainsi muselé, l'Irak est un pays où le journaliste peut difficilement exercer son métier. Même s'il comprend l'arabe, il a peu de chances de tomber sur un interlocuteur qui oserait lui parler d'autre chose que de la pluie et du beau temps. La chape de silence dont le Baas a réussi à couvrir le *pays ne comporte pratiquement* aucune faille et nul ne peut la soulever sans encourir les pires ennuis.

JEAN GUEYRAS

LIBYE

Le colonel Kadhafi accuse la RFA d'avoir saboté l'usine de Rabta

Le colonel Mouammar Kadhafi *a implicitement confirmé, jeudi* 15 mars, les informations selon lesquelles un incendie s'était *déclaré la veille dans l'usine* libyenne de Rabta (au sud-ouest de Tripoli), important complexe *de fabrication d'armes chimiques* selon diverses sources occidentales (*le Monde* du 16 mars).

Dans une déclaration radiodiffusée, le colonel Kadhafi a annoncé avoir ordonné une enquête sur une *« action commise en Libye »*, mais il a créé la surprise en indiquant que ses soupçons se portaient sur les services de renseignement ouest-allemands, alors que depuis une semaine, les responsables *libyens mettent en garde contre* toute velléité d'*« agression »* américaine.

Un groupe jusqu'ici inconnu, affirmant représenter l'opposition libyenne, l'Organisation de l'aile patriotique de l'armée libyenne, a revendiqué la *responsabilité* de l'incendie dans un appel téléphonique au bureau de la chaîne de télévision ouest-allemande, ARD, au Caire.

De son côté, le président américain, George Bush, a affirmé que les Etats-Unis n'étaient en rien impliqués dans cette affaire et l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ovadia Sofer, a dégagé toute responsabilité de son pays dans l'incendie.

« Une enquête est ouverte pour savoir si les services de renseignements ouest-allemands sont impliqués dans une action commise en Libye », auquel cas *« la présence économique de la RFA en Libye sera liquidée et cet Etat paiera cher pour avoir trempé dans l'espionnage et le sabotage au profit de l'impérialisme et du sionisme »*, a déclaré le colonel Kadhafi, après de longues heures d'un silence total sur ce qui se passait à Rabta.

« Si la Libye avait pu produire des armes destructrices, elle n'aurait pas hésité. Elle n'aurait même pas pris la peine de le cacher parce qu'il n'existe malheureusement pas de loi interdisant la production de telles armes », a ajouté le dirigeant libyen.

« Mais en comptant uniquement sur elle-même, la Libye aurait besoin de vingt années de plus pour pouvoir produire une bombe chimique », a-t-il précisé, ajoutant qu'il aurait payé *« 1 milliard »* de [dollars] *à toute société ou tout Etat »* qui aurait accepté de construire une usine chimique en Libye.

Convoqué au ministère libyen des affaires étrangères, l'ambassadeur de RFA à Tripoli, M. Juergen Hellner, n'a pas pu s'y rendre parce que près de deux mille manifestants bloquaient la chancellerie, scandant des slogans hostiles au gouvernement de Bonn.

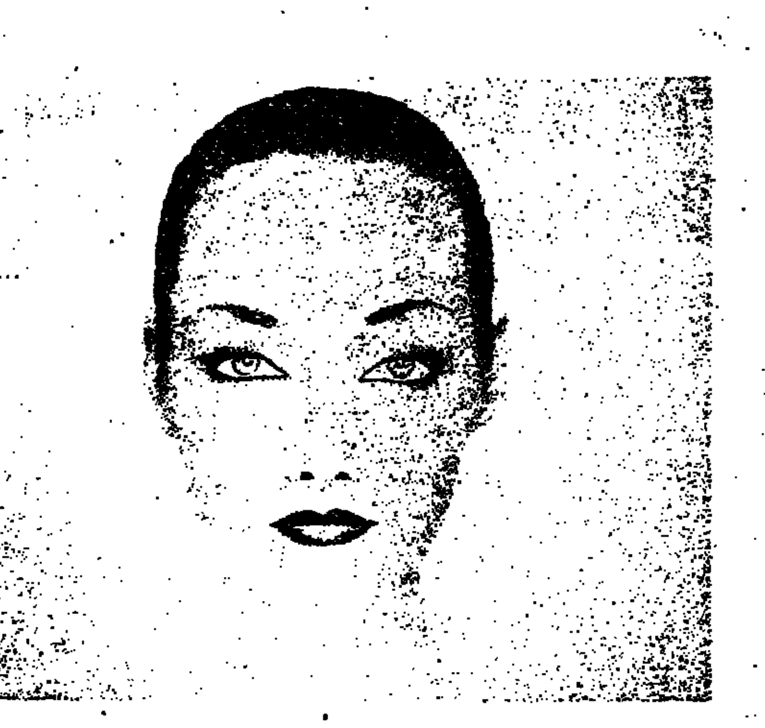
LIBAN

Le Djihad islamique rappelle ses exigences pour la libération des otages américains

Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine, qui détient trois otages américains au Liban, a affirmé, jeudi 15 mars, qu'il se refusait à envisager toute libération avant que ses exigences ne soient satisfaites.

Dans un communiqué remis au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth-Ouest, le Djihad dénonce en outre l'immigration de juifs soviétiques en Israël et menace de s'en prendre à *« tous les aéroports et à toutes les compagnies d'aviation qui aident à leur transport ».*

Le message, manuscrit en arabe, est authentifié par un cliché instantané en couleur d'un des otages, M. Robert Polhill, 55 ans. Le Djihad islamique, qui ne s'était pas manifesté depuis février 1989, a réclamé à plusieurs reprises un échange entre ses otages et quatre cents prisonniers palestiniens détenus par Israël. – *(AFP.)*



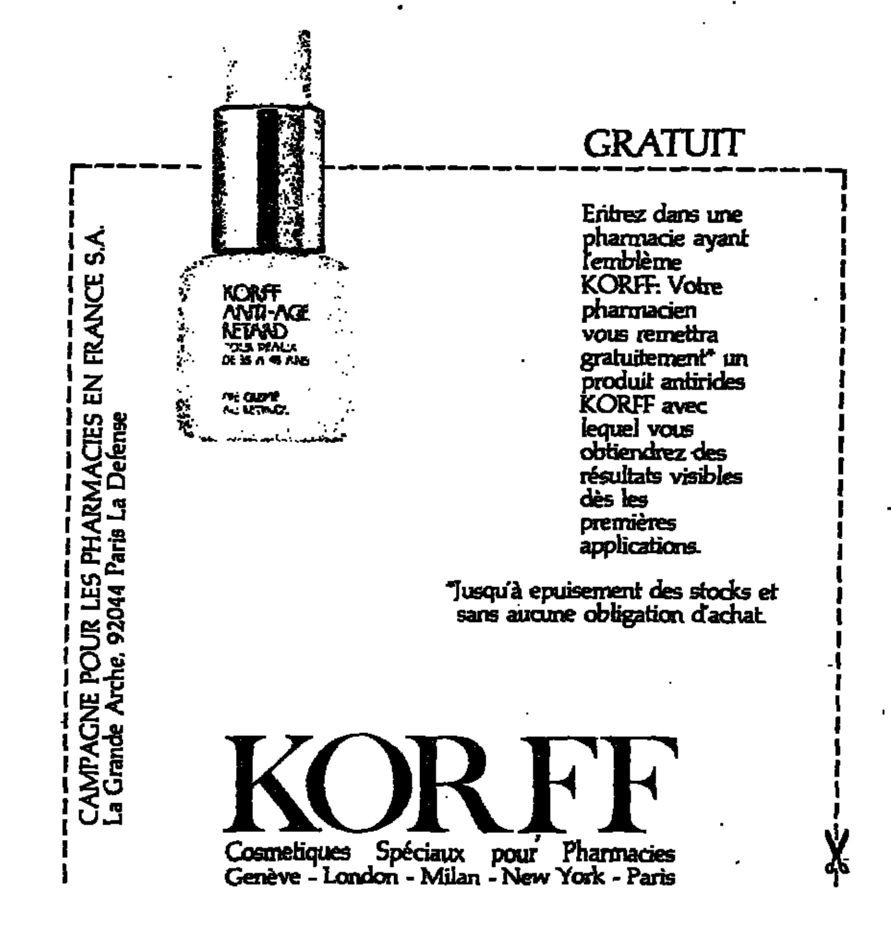
En pharmacie, on achète des cosmétiques sûrs.

Les allergies provoquées par des produits cosmétiques constituent souvent un problème pour les femmes.

Si vous avez la peau sensible ou si vous avez besoin d'un conseil professionnel sur les produits cosmétiques ou sur leur utilisation, entrez dans une pharmacie.

La pharmacie est l'endroit apte à vous aider à résoudre vos problèmes en toute sécurité.

En pharmacie, on achète des produits cosmétiques sûrs.



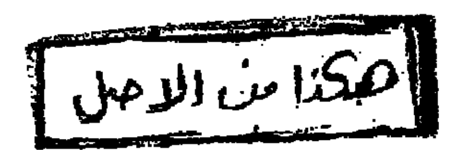
GRATUIT

Entrez dans une pharmacie ayant l'emblème KORFF: Votre pharmacien vous remettra gratuitement* un produit antirides KORFF avec lequel vous obtiendrez des résultats visibles dès les premières applications.

*Jusqu'à epuisement des stocks et sans aucune obligation d'achat.

CAMPAGNE POUR LES PHARMACIES EN FRANCE S.A.
La Grande Arche, 92044 Paris La Defense

KORFF
Cosmetiques Spéciaux pour Pharmacies
Genève - London - Milan - New York - Paris



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : censuré par la Knesset après l'éclatement de « l'union nationale »

Le gouvernement Shamir est tombé

En Israël, les rabbins font les mariages et les divorces. C'est aussi vrai en politique que dans *la vie privée*, et M. Itzhak Shamir a dû le constater d'autant plus amèrement qu'il n'a jamais caché être un tantinet anticlérical. Car c'est bien parce que certains des partis religieux ont « *lâché* » le Likoud que le premier ministre est devenu, jeudi *soir 15 mars, le premier* chef de gouvernement israélien à avoir jamais été mis en minorité à l'occasion d'un vote de censure à la Knesset. « Vote historique », *titrait la presse, et qui fut* incertain jusqu'au dernier moment.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le chef du Likoud s'est longtemps interrogé sur les intentions *des trois petits* partis *ultra-orthodoxes* – Shas, Degel Hatorah et Agoudat Israël. Il a espéré qu'ils *reconduiraient le mariage de* convenance conclu avec lui à l'issue des élections de novembre dernier. *Accrocheur et entêté, il a joué* sa chance jusqu'au bout, acceptant le débat dans l'hémicycle alors que, *pressentant un scrutin difficile, il* aurait pu aller remettre sa démission au président de l'Etat, M. *Herzog*, comme l'ont fait nombre de ses prédécesseurs, plutôt que de courir le risque d'un vote *de censure*.

Marchandages, manœuvres et retournements

En dépit d'une éprouvante série de marchandages, de manœuvres, de tractations et de retournements, le geste de M. Shamir a permis à une certaine logique politique de l'emporter sur d'éventuels *arrangements politiciens*. On s'est enfin « compté » après cinq années et demie de majorité d'union nationale entre le Likoud et les travaillistes – les deux grands partis de la scène politique israélienne ; des années qui ont singulièrement perverti le jeu normal des institutions en gommant la notion d'opposi*tion*. *Cette majorité un peu factice*, ou contre-nature, reconduite à l'issue des élections de novembre, a finalement craqué sous le poids de ses contradictions et sur un vrai débat : le processus de paix. Le chef du Likoud a fait le plein des voix à droite (55) et le chef travailliste, M. Shimon Pérès, en a fait tout autant à gauche (60) : les cinq voix qui ont manqué à M. Shamir pour défaire la motion de censure sont *celles* du parti Shas (*1*).

Le contentieux qui opposait M. Shamir et M. Pérès *reflète* l'attitude différente des deux partis sur l'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Parce *qu'il redoute un engrenage qu'il ne* pourrait contrôler ou que son parti ne pourrait supporter, M. Shamir a *renoncé à s'engager plus avant* – sans garanties supplémentaires, dit-il – dans la voie d'un dialogue *entre Israéliens et Palestiniens*, comme le proposaient les Etats-Unis. M. Pérès voulait une réponse *positive qui devait permettre*, selon lui, de progresser vers la mise en œuvre du projet d'élections dans les territoires. Ce *projet* était le consensus minimal entre les deux partis, le ciment de l'union nationale. M. Shamir n'a sans doute pas pris les travaillistes suffisamment au sérieux lorsque ceux-ci, il y a deux semaines, avaient menacé de provoquer une crise si le projet était arrêté ou suspendu.

Le débat a été tranché – pour le moment à l'avantage de M. Pérès. *Très affaibli dans son parti*, M. Shamir n'en reste pas moins le chef d'un gouvernement de transi*tion, sans* les *travaillistes, qui en* ont été chassés au début de la semaine. S'il veut concrétiser ce *premier succès, M. Pérès devra* maintenant arriver à constituer une majorité restreinte avec les *petits partis de la gauche*, du centre gauche et l'indispensable appoint des inévitables religieux. M. Sha*mir – ou quelque autre responsable* du Likoud ? – va tenter d'en faire autant avec la droite, l'extrême *droite et les mêmes religieux*. *Chaque* camp dispose, successivement, d'une période de quarante-deux *jours, au moins, pour conclure* ces négociations qui vont s'ouvrir dès la semaine prochaine. Le problème de M. Pérès est qu'il n'est pas certain de pouvoir compter sur les soixante députés de jeudi : la majo*rité qui vote la censure ne fait pas* forcément une majorité de gouvernement. Les partis religieux vont de nouveau jouer un rôle central, comme ce fut le cas toute la journée de jeudi.

A 10 heures, le débat sur la censure était engagé ; à la mi-journée, il était clair que les formations ultra-othodoxes allaient faire la différence dès l'instant que travaillistes et Likoud ne voulaient plus gouverner ensemble. Par rancœur contre M. Shamir qui n'avait pas tenu toutes les promesses qu'il leur avait faites avant les dernières élections – notamment leur accorder la gestion de la Loterie nationale, – *les cinq députés de l'Agoudat* Israël ont, pour la première fois depuis 1977, voté contre le *Likoud*.

Une opinion fatiguée

L'inconnue était du côté des deux autres partis orthodoxes, le Degel Hatorah (ashkénaze) et le Shas (séfarade). Tous deux associés *à la majorité, et même au gouvernement*, forts d'un joli succès aux élections de novembre dernier et *divisés sur l'attitude à adopter, ils* ne voulaient pas choisir. Dès mercredi soir, le collège de rabbins qui les dirigent – le Conseil des sages de la Torah – était réuni à Bnei-Brak, près de Tel-Aviv. Les dirigeants du Likoud et des travaillistes faisaient leur siège et promettaient beaucoup, espérant orienter la décision des Sages dans un sens ou dans l'autre. Jeudi, les rabbins multipliaient les contacts à la Knesset et à Bnei-Brak pour tenter une médiation entre les deux « grands » et recoller l'union nationale.

La séance à la Knesset était peut-être « *historique* » mais il n'y avait personne, *deux ou trois* députés à peine, pour écouter les orateurs dans l'hémicycle. Le débat *était dans les couloirs et dans les* bureaux à l'étage. Les « hommes en noir », les chefs des partis reli*gieux, consultaient, et, au fil des* entrées et des sorties de responsables travaillistes ou likoudniks dans leurs bureaux, on donnait l'union nationale pour ressoudée ou bien défaite. Commentée en direct à la radio et à la télévision, l'affaire eut des allures de médiocre pièce de boulevard. En fin de journée, MM. Shamir, Pérès et Itzhak Rabin ont coiffé la kippa et se sont rendus non loin de la Knesset, rue Jabotinsky, au domicile du rabbin Ovadia Yossef, qui, avec le rabbin Eliezer Schach, est l'un des guides spirituels du Shas.

Ni député ni ministre, ni même détenteur d'une quelconque fonction publique, le rabbin Yossef n'en proposait pas moins un ultime compromis : le premier ministre devait dire « oui » aux propositions américaines, réintégrer les travaillistes et se voyait *garantir, en échange, que les élec*tions dans les territoires ne remettraient pas en cause la réunification de Jérusalem sous la souveraineté israélienne. Mais, menacé d'une mini-révolte dans un Likoud qu'il semble contrôler de moins en moins, M. Shamir ne put acquiescer. Il était près de 21 heures, le compromis avait échoué et, en conséquence, les députés du Shas recevaient l'ordre de s'abstenir lors du vote de cen*sure – ce qui scellait le sort de* M. Shamir et la victoire de M. Pérès.

*Ce permanent recours au juge*ment de rabbins dont personne ne conteste l'autorité spirituelle mais *qui ne disposent pas du moindre* mandat électif et ne sont responsables devant aucune instance a laissé un goût amer. « *Ce fut un des jours les plus durs pour la démocratie israélienne* », a déclaré le député et professeur de droit, Amnon Rubinstein (Shinui) ; « *Nous en sommes encore à faire ce que la chrétienté ne fait plus depuis deux cents ans : aller consulter le Vatican pour les affaires politiques* », disait son collègue Ariyeh Eliav (travailliste). Les sondages trop rapides que sont les exercices de micro-trottoir de la presse audiovisuelle reflétaient une fatigue de l'opinion et, plus grave, parfois un début de sentiment antiparlementaire à l'issue de ces semaines de tractations.

C'est, en partie, la rançon d'un mode de scrutin, la représentation proportionnelle. En cinq ans et demi, les deux « grands » auraient eu amplement l'occasion de le réformer, sans que les petits partis puissent s'y opposer. Ils ne l'ont *pas fait, et c'est peut-être un des* plus grands échecs de l'union nationale.

ALAIN FRACHON

(1) La Knesset comprend cent vingts *membres, et son président vote comme* les autres députés.

ASIE

CHINE

Nouveau durcissement du régime et pressions sur les journalistes étrangers

PÉKIN

de notre correspondant

Des hommes au pouvoir à Pékin cherchent-ils à torpiller le semblant d'amélioration enregistré ces derniers temps dans les relations extérieures de la Chine ? Le *Quotidien du peuple* a carrément accusé, vendredi 16 mars, un « *petit nombre* » de journalistes occidentaux de « *falsifier les faits, répandre des rumeurs, critiquer vicieusement le gouvernement chinois et compromettre délibérément la sécurité du pays* », autant d'activités « *incompatibles avec leur statut* ». Cette tirade venait en réponse à l'inquiétude formulée par les journalistes étrangers au sujet de la surveillance policière dont certains d'entre eux se plaignent d'être l'objet.

Jeudi, le ministère des affaires étrangères avait convoqué un cor*respondant de l'agence britannique* Reuter, Guy Dinmore, pour lui tenir le même langage : « *Les correspondants étrangers n'encoureront aucun ennui et ne se retrouveront pas dans une situation embarrassante s'ils observent l'éthique journalistique et obéissent aux lois et règlements chinois.* »

Le *Quotidien du peuple* a enjoint aux journalistes de cesser de « *chercher à exercer des pressions sur le gouvernement chinois à un moment où certains pays occidentaux s'efforcent de créer un courant adverse à l'encontre de la Chine sous le prétexte de la question des droits de l'homme* ». Il leur a promis « *toutes sortes de mesures d'assistance (...) à condition qu'ils poursuivent des activités journalistiques normales* » et conformes à la loi. Il *faut entendre par là que la presse* étrangère est priée de se borner à faire état des informations officielles sans les commenter. *Dans* le même esprit, le journal du PC chinois a donné ce qui se veut un exemple en annonçant sans la moindre réserve l'exécution du « *journaliste espion* » britannique Farzad Bazoft à Bagdad.

Après les vives critiques adressées aux Etats-Unis alors même que le président Bush s'efforçait de tempérer les relations avec Pékin, la France pourrait faire l'objet d'une même tactique destinée à réinsuffler une certaine animosité dans les rapports entre Paris et Pékin. On a ainsi appris jeudi que l'ambassadeur de Chine à Paris, M. Zhou Jue, approcherait de la fin de son séjour. Ce diplomate – qui vient d'être élu membre du comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), seconde chambre du Parlement, dénuée de toute influence réelle – jouit d'une réputation de libéral. Il avait failli être *rappelé en décembre* lorsqu'il avait été question que la France vende des frégates à Taïwan.

Ces manœuvres de politique extérieure accompagnent une relance de l'épuration des personnalités libérales. Le général Hong Xuezhi, membre de la commission militaire du PCC, qui s'était opposé initialement à l'emploi de l'armée pour ramener l'ordre l'an dernier, a été lui aussi bombardé membre de la CCPPC, en prélude à sa retraite. Cette mesure suit la « démission » de M. Yan Mingfu et l'éviction de M. Hu Jiwei (*le Monde* du 16 mars).

Cette stratégie du durcissement adoptée par la tendance que représente le premier ministre, M. Li Peng, découle d'une perception xénophobe des bouleversements intervenus dans le monde socialiste et qui a été exprimée en termes dépourvus de la moindre ambiguïté par le chef de la propagande du PCC, M. Wang Renzhi, le 15 décembre dernier. Pour M. Wang, *les réformes et l'ouver*ture ont conduit « *les marxistes* » à se retrouver « *pieds et poings liés* ». *La substance de son dis*cours revient à dire qu'après plus de dix ans de compromis il n'est plus question de faire la moindre concession. Déclaration de guerre ou chant du cygne?

FRANCIS DERON

ÉGYPTE

Série d'attentats islamistes contre les coptes

Les maximalistes musulmans égyptiens poursuivent contre les chrétiens leur nouvelle campagne dont les premières actions remontent au début du mois.

LE CAIRE

de notre correspondant

Mercredi 14 mars, les maximalistes musulmans ont incendié deux pharmacies appartenant à des coptes dans la ville de Minieh, en Haute-Egypte, à 250 km au sud du Caire. Appliquant une tactique qui s'était révélée payante sous Anouar el Sadate, ils ont fait des coptes leur cible dans ce qui ressemble fort à un bras de fer engagé avec le nouveau ministre de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa.

Les premiers incidents – les plus graves depuis dix-huit mois – remontent au 2 mars, quand une église d'Abou Quorquas, à 270 km au sud du Caire, a été incendiée.

Le 9 mars, ils avaient attaqué à la bouteille incendiaire une autre église de la banlieue populaire d'Ain Chams, au nord-est du Caire, blessant deux des policiers chargés de la garder. A l'origine de ces actes : des tracts islamistes accusant des coptes de prostituer des musulmanes et de les filmer en vidéo avant de vendre les cassettes.

Les dirigeants égyptiens ne se sont pas contentés de mises en garde. Le 10 mars, le ministre de l'intérieur a limogé le responsable de la sécurité de la province de Minieh. Une manière de calmer les coptes, qui n'avaient pas manqué de critiquer le laxisme des forces de l'ordre.

A peine en place, le nouveau chef des services de sécurité a procédé à des rafles dans les milieux intégristes musulmans. Onze personnes appartenant à un groupuscule extrémiste ont été arrêtées tandis que leur chef, selon la police, a trouvé la mort en tombant d'une fenêtre.

ALEXANDRE BUCCIANTI

DIPLOMATIE

La présidence de la banque pour l'Europe de l'Est

Le ministre néerlandais des affaires étrangères s'élève contre la candidature de M. Jacques Attali

AMSTERDAM

de notre correspondant

Comment dire en latin (approximatif) que les journalistes néerlandais se laissent trop facilement *impressionner par les initiatives de* la diplomatie française ? « *Paris locuta causa finita* » : l'expression *figure dans une* « *Tribune libre* » publiée jeudi 15 mars par le très sérieux quotidien *NRC Handelsblad* et dont l'auteur n'est autre que le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek. Il critique, en termes choisis mais fermes, la candidature de M. Jacques Attali à la direction de la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), et reproche aux journalistes de son pays de faire preuve d'esprit anti-national.

Il a suffi, selon le ministre, que le président Mitterrand avance le nom de son conseiller, pour que les commentateurs néerlandais jouent *ce dernier gagnant contre M. Onno* Ruding, le candidat du gouvernement de La Haye, qui fut ministre *des finances de 1982 à 1989. Et* M. Van den Broek de déplorer que la presse néerlandaise souffre d'une espèce de complexe d'*infériorité* : « *On ne voit ça que rarement à l'étranger* », s'indigne-t-il.

« *Pourquoi ne pas avoir simplement dit la vérité?* », demande M. Van den Broek à nos confrères, c'est-à-dire que « *M. Ruding est le meilleur candidat, en raison de son expérience internationale – financière, politique et à l'égard de l'Europe de l'Est.– qui est plus grande que celle du candidat français. Pourquoi ne pas dire (...) que la France est déjà royalement servie en ce qui concerne les hautes fonctions internationales (présidence de la Commission européenne, secrétariat général de l'OCDE, Direction générale du Fonds monétaire international, poste le plus imporetant du Conseil de l'Europe)?* ».

On attendrait de la France « *dirigée par un Européen convaincu et inspirateur de l'Europe* » qu'elle soit plus soucieuse « *d'une répartition plus équilibrée des responsabilités internationales* », ajoute M. Van den Broek. En tout cas, une nouvelle forme de diplomatie est née : celle du « courrier des lecteurs ».

CHRISTIAN CHARTIER

□ **« Visite de travail » du prince Sihanouk à Pékin.** – Renonçant à son engagement à s'installer définitivement dans les zones tenues par sa guérilla au Cambodge, le prince Sihanouk a regagné Pékin le mercredi 14 mars pour se rendre au *chevet de sa belle-mère* gravement malade. Selon l'agence Chine nouvelle, le prince effectue une « *visite de travail* » à Pékin. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

HAITI

Pas de militaires au Conseil d'Etat

L'armée n'enverra pas de représentants au Conseil d'Etat, l'organisme qui doit assister la présidente, Mme Ertha Pascal Trouillot. Le haut commandement militaire a fait valoir, jeudi 15 mars, que des raisons liées au règlement de l'armée et à des problèmes de hiérarchie l'empêchaient de participer au Conseil d'Etat où sont représentées les diverses institutions du pays, tout en proposant qu'une concertation permanente s'instaure avec cet organisme, dont *quatre des dix-neuf membres* restaient encore à désigner.

Dans l'attente de l'installation du Conseil, qui devait avoir lieu vendredi, la situation reste très tendue dans le pays. Deux personnes ont été tuées par balles à Port-au-Prince, et, en province, de violents affrontements à propos de conflits terriens ont provoqué une douzaine de morts. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Baisse imminente des salaires et des prix

Le gouvernement ivoirien a décidé, jeudi 15 mars, une baisse des salaires supérieurs à *100 000 F CFA (2 000 francs)* dans le secteur public et le prélèvement d'une contribution de « *solidarité* » dans le secteur privé, assortie de diminution des prix de certains produits de première nécessité contrôlés par l'Etat. L'annonce en a été faite à la radio peu après une réunion de ministres autour du président Félix Houphouët-Boigny, qui a également décidé d'avancer au printemps la tenue du congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au *pouvoir depuis l'indépendance*), *initialement prévu à l'automne*. Le président avait déclaré lundi sur TF 1 que le congrès désignerait son successeur cette année.

Les salaires et indemnités des ministres et présidents des principales institutions d'Etat diminuent de 40 %, ceux des députés de 25 %. *Pour les autres fonction*naires, la baisse est de 17 % pour les salaires supérieurs à 500 000 F CFA, de 14 % pour les salaires de 250 000 à 500 000 F CFA et de 8 % pour les salaires de 100 000 à 250 000 F CFA. Dans le secteur privé, les salariés vont devoir apporter une contribution de « *solidarité* » variant de 5 % à 10 % « *en fonction du niveau des revenus* », a déclaré à la radio le ministre des finances, M. Moïse Komoué Koffi. Ces mesures, selon *les déclarations officieuses*, devraient entrer en vigueur à la fin du mois. – *(AFP.)*

GABON

Reprise de l'agitation sociale

L'agitation sociale qui s'était calmée *depuis les troubles du début* du mois a repris jeudi 15 mars au Gabon. Plusieurs mouvements de grève ont ainsi été déclenchés dans la capitale, Libreville. Si les agents du ministère des finances qui demandent le départ de leurs responsables ont travaillé « au ralenti », ceux de la Banque gabonaise de développement ou de la Société des cigarettes gabonaises *ont arrêté totalement* le travail. Toutefois, le mouvement le plus important concerne la compagnie aérienne Air-Gabon, plus de mille employés, dont le mouvement de grève a paralysé totalement l'activité dans l'aéroport de Libreville. On annonçait cependant une reprise du trafic vendredi.

La télévision gabonaise, signe de la « démocratisation » qui s'ins*talle dans le pays, a rendu compte avec objectivité de ces mouve*ments sociaux, qui n'ont pour le moment aucun prolongement « *politique* ».

Le président Omar Bongo, qui *s'est adressé à ses concitoyens* mercredi, a de nouveau prôné la *création* d'un « *rassemblement social démocratique gabonais* » qui remplacerait le parti unique au pouvoir et qui pourrait intégrer toutes les sensibilités politiques du pays. Une conférence nationale où toutes ces sensibilités devraient pouvoir s'exprimer s'ouvre ainsi le 23 mars à Libreville. – *(Corresp.)*

MONGOLIE

M. Tsedenbal a été exclu du PC

Les nouveaux dirigeants du Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, communiste) ont renouvelé jeudi 15 mars leur engagement de permettre des élections *libres. Lors d'une conférence de* presse, le nouveau secrétaire général, M. Gonboshavyin Otshirbat, a déclaré que « *les nouvelles organisations politiques prendront part aux élections sur un pied d'égalité avec le PPRM* ». Pour concrétiser la rupture avec la période précédente, le comité central du PPRM a *d'autre part décidé* d'exclure de ses rangs M. Yumjagyin Tsedenbal – au pouvoir de *1940 à 1984, – de réhabiliter des* membres du parti victimes des purges passées et de convoquer *un nouveau congrès pour le* 10 avril prochain.

Réagissant pour la première fois aux récents événements en Mongolie, et en Union soviétique, la Chine a souligné jeudi son souhait de développer « *des relations amicales et de bon voisinage* » avec ses deux voisins, tout en se refusant à tout commentaire sous prétexte de « *non ingérence* » – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE 93

Nouvelle offensive des parlementaires européens

Les élus de Strasbourg relancent le débat sur l'accroissement de leurs pouvoirs

Les parlementaires européens ont adopté à la quasi-unanimité, mercredi 14 mars, un rapport sur les relations institutionnelles au sein de la Communauté, le rapport Martin, premier d'une série préparée dans la perspective de la conférence intergouvernementale qui doit commencer en décembre prochain. Au centre du débat : l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Les parlementaires européens sont des élus tourmentés, en perpétuelle crise d'identité. L'origine de leur malaise est bien connue : bien qu'élus au suffrage universel direct, ils ne détiennent qu'un pouvoir restreint, celui d'ajourner les décisions, de les rejeter, ou d'amender les textes législatifs dans certains domaines délimités. D'où un perpétuel combat pour le renforcement de leurs prérogatives.

La récente évolution des pays de l'Est leur fournit une nouvelle occasion de dénoncer le *« déficit démocratique »* de la Communauté : la CEE peut-elle rester, sur le continent, la seule entité à ne pas disposer de structures démocratiques ? arguent-ils. Ils sont d'ailleurs d'autant plus sûrs de leur fait qu'en 1989, avant même que n'interviennent les événements qui ont bouleversé l'Europe de l'Est, MM. Felipe Gonzalez, François Mitterrand et Helmut Kohl, en visite à Strasbourg, ont tour à tour estimé leurs revendications fondées.

Fort de ces soutiens et d'un léger glissement à gauche de l'Assemblée à la suite des élections européennes de juin dernier, les élus se sont donc lancés dans une nouvelle offensive. Les grandes manœuvres ont commencé à l'automne 1989, sur une base très logique. Les Douze doivent réviser les traités au cours d'une conférence intergouvernementale afin de parvenir à l'union économique et monétaire (UEM). Les parlementaires – ils ne sont pas les seuls – voient là une excellente occasion de réformer les institutions. Encore veulent-ils avoir un droit de regard sur cette réforme. Aussi le président du parlement, M. Enrique Baron, a-t-il repris une idée lancée par le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez : l'organisation d'une conférence préparatoire à la conférence intergouvernementale, dont on sait depuis le conseil européen de Strasbourg qu'elle commencera fin décembre.

Cette préconférence, qui aura lieu à la mi-mai à Strasbourg, si les vœux de M. Baron sont exaucés, réunira des représentants du Parlement, de la Commission européenne et des douze Etats membres (tous n'ont pas encore répondu à l'invitation). L'objectif est de fixer l'agenda de la fameuse conférence intergouvernementale, la question fondamentale étant de savoir si elle sera exclusivement consacrée à l'UEM, comme prévu en juin 1989 au conseil européen de Madrid, ou si une réforme institutionnelle figurera à l'ordre du jour.

Un « pas » ou une avancée politique ?

Il semble d'ores et déjà acquis que les Douze ne se borneront pas à discuter de l'UEM. D'où une multitude de questions : quelle forme prendrait une deuxième conférence ? Serait-elle simultanée ou consécutive à la première ? Dans quelle mesure le Parlement et la Commission y prendraient-ils part (une question primordiale pour l'Assemblée) ? S'agira-t-il, comme l'a encore demandé M. Jacques Delors mercredi à Strasbourg, d'un *« pas »* comme celui accompli par les Douze lorsqu'ils ont signé l'Acte unique, ou d'une véritable avancée politique ? Autant d'interrogations soumises à la poussée des événements. Le président de la Commission européenne semble d'ailleurs de plus en plus convaincu que Bonn accepterait plus volontiers une union politique qu'une union économique et monétaire. Mais il aura certainement du mal à convaincre les Etats membres de s'orienter dans cette direction, dans la mesure où même les plus « intégrationistes » d'entre eux voient le *« risque de faire couler la barque, à vouloir la trop charger »*, comme dit un diplomate.

Toujours est-il que le Parlement européen, qui, lui, réclame l'union politique à cor et à cri, fourbit ses armes. Il doit, en juin, remettre son avis sur la conférence intergouvernementale et peut, s'il s'estime insuffisamment associé aux travaux, ajourner cet avis. Dilemme pour les parlementaires : comment participer à la conférence intergouvernementale sans être « phagocyté », autrement dit comment éviter, tout en étant partie prenante à la conférence, d'en cautionner par avance les résultats ? Une question révélatrice de l'état d'esprit offensif qui règne actuellement dans l'assemblée.

Plus concrètement, quatre membres de la commission institutionnelle du Parlement ont été chargés d'élaborer des rapports dont les thèmes forment le canevas de la nouvelle stratégie des parlementaires. A M. Valéry Giscard d'Estaing est revenue la tâche de plancher sur la subsidiarité ou, plus simplement, la répartition des compétences entre les Etats et la Communauté. Pour l'ancien président de la République, qui en fait son nouveau cheval de bataille, la subsidiarité est le maillon manquant du projet Spinelli – la « bible » des parlementaires –, projet de traité instituant l'union européenne, adopté par le Parlement en février 1984. Un nouveau projet de Constitution est d'ailleurs à l'étude. M. Emilio Colombo, ancien premier ministre italien, y travaille.

Autre thème en chantier : l'organisation d'assises qui doivent réunir, à l'automne prochain, un tiers des parlementaires européens et autant de parlementaires nationaux issus des douze Etats membres. C'est M. Maurice Duverger qui est chargé de ce dossier pour le moins délicat, dans la mesure où la grogne est de plus en plus perceptible chez les parlementaires nationaux qui s'estiment dessaisis de leurs pouvoirs.

Le quatrième et dernier sujet de réflexion porte sur la conférence intergouvernementale en elle-même. Il a fait l'objet d'un rapport préliminaire, élaboré dans la perspective de la préconférence.

Quatre propositions

Pour son rapporteur, le travailliste britannique David Martin, ce document préliminaire contient quatre propositions essentielles en matière institutionnelle :

– L'introduction de la codécision, c'est-à-dire le partage du pouvoir législatif entre le Conseil (les douze Etats) et le Parlement ;

– L'élargissement du contrôle de la Commission par le Parlement (les parlementaires auraient un droit d'*« approbation »* des nominations à la Commission et, à la suite de l'adoption d'un amendement, éliraient le président) ;

– L'extension du vote à la majorité qualifiée, au sein du Conseil, au domaine de l'environnement et au domaine social (pour l'instant, dans ces deux domaines, les douze Etats ne peuvent se prononcer qu'à l'unanimité) ;

– L'attribution à la Commission européenne de pouvoirs lui permettant de mettre en place une véritable politique étrangère de la Communauté.

Débattu mercredi 14 mars, le rapport Martin a montré – une fois de plus – que les questions institutionnelles font l'objet d'un consensus dans l'Assemblée. S'y sont montrés hostiles : le groupe des droites européennes, dirigé par M. Jean-Marie Le Pen ; le groupe Coalition des gauches qui comprend les communistes français ; le groupe RDE, auquel appartiennent les élus du RPR, dont le président, M. Christian de La Malène, a prévenu qu'il s'abstiendrait sur ce texte.

Si M. Giscard d'Estaing est intervenu au cours de ce débat, c'est uniquement pour faire un rappel au règlement : le Conseil n'était pas présent dans l'hémicycle ; autrement dit, la présidence irlandaise, qui aurait dû être représentée, ne l'était pas. Une manière de souligner le *« dédain »* dont les parlementaires estiment être victimes. Il est vrai, en tout cas, que les douze Etats n'ont jusqu'alors pas mené la réflexion sur les questions institutionnelles aussi loin que les parlementaires. Logique... les uns pâtissent d'une situation, les autres s'en accommodent.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Dans la CEE

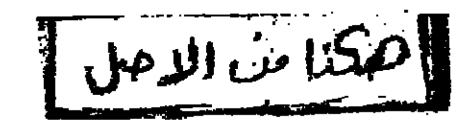
Progression de 9,5 % du revenu agricole en 1989

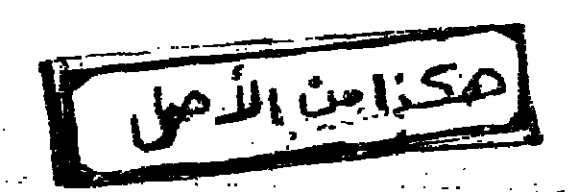
Le revenu des neuf millions d'agriculteurs de la CEE a progressé de 9,5 % l'an dernier, selon les estimations publiées mercredi 14 mars par l'Office statistique de la communauté Eurostat.

La France, avec une progression de 11,5 % du revenu (calculé en termes réels par unité de main d'oeuvre) se situe un peu au-dessus de la moyenne, les meilleurs résultats ayant été obtenus au Danemark (+24,8 %),en Belgique (+19,3 %), au Luxembourg (+19,3 %.), en RFA (+16,3 %) et aux Pays-Bas (+11,9 %), alors que les revenus des agriculteurs espagnols et irlandais ont stagné et que la progression enregistrée au Portugal, en Italie et en Grèce a été inférieure à la moyenne.

Ces résultats s'expliquent, selon Eurostat, par une hausse des prix des produits agricoles (+7,3 %), nettement supérieure à celle des prix moyens de production (+4,1 %), alors que le volume produit ne s'est accru que de 0,4 %. En outre, souligne Eurostat, les subventions liées à la production ont progressé de 9,6 % tandis que les impôts n'ont augmenté que de 5,6 % seulement en moyenne.

□ **Helmut Kohl défend Strasbourg comme siège du parlement européen.** – Alerté par une lettre de M. Otto de Habsbourg (CSU), parlementaire européen, de la nouvelle offensive de Bruxelles contre la capitale alsacienne dans la bataille pour le siège du parlement européen (*le Monde* du 16 mars), le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a indiqué dans sa réponse que *« les députés CDU-CSU devraient continuer à soutenir activement Strasbourg »*. La lettre du chancelier se conclut en ces termes : *« Je resterai imperturbable dans mon soutien pour Strasbourg en raison de sa valeur symbolique pour l'amitié franco-allemande et sa dimension européenne »*. – (*Corresp.*)





POLITIQUE

Le congrès du Parti socialiste de Rennes

M. Fabius soutient M. Poperen
MM. Mauroy et Jospin font alliance avec M. Chevènement

Dans le rapport d'activité présenté à l'ouverture des travaux du congrès du PS, jeudi 15 mars à Rennes, le numéro deux du parti, M. Henri Emmanuelli, a demandé au gouvernement de prendre *« le départ d'une nouvelle étape sociale »* et de *« redonner au plus vite des repères plus évidents et plus lisibles »* à un électorat de gauche aujourd'hui *« désorienté »*.

En coulisses, M. Laurent Fabius et ses amis, en concurrence avec MM. Pierre Mauroy, Lionel Jospin et Louis Mermaz pour prendre le contrôle du parti, s'efforçent toujours de constituer une majorité avec le renfort des motions les plus minoritaires mais leurs négociations avec, d'une part, les signataires de la motion présentée par M. Julien Dray et, d'autre part, avec M. Jean Poperen, n'avaient pas encore abouti vendredi matin.

En revanche, MM. Mauroy, Jospin, Mermaz et le courant de M. Jean-Pierre Chevènement ont conclu, dans la nuit de jeudi à vendredi, une alliance en bonne et due forme.

M. Michel Rocard, qui apparaît en position d'arbitre, devait être présent vendredi après-midi.

RENNES

de nos envoyés spéciaux

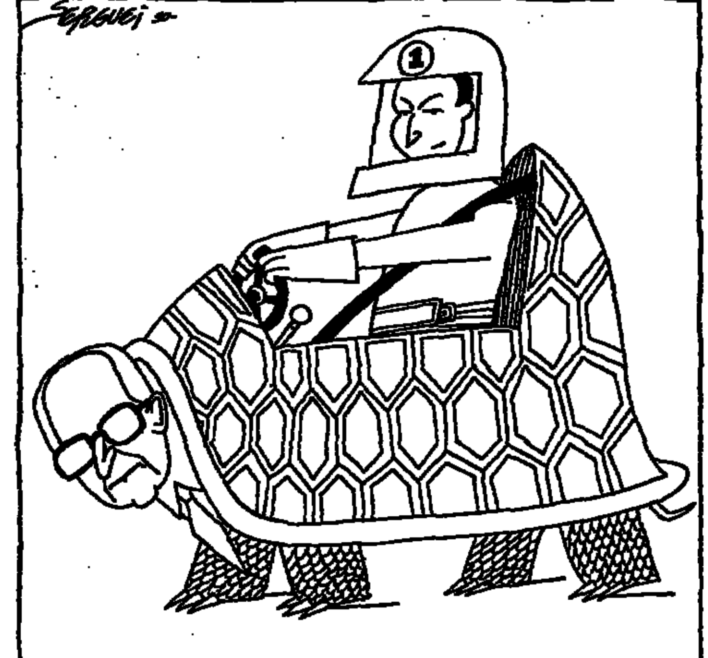
« Normalement, dans un congrès, on commence par compter les mandats, puis on fait un accord politique, enfin on désigne la direction. Ici, c'est le contraire : il faut d'abord s'entendre sur la direction pour faire un accord politique, et ce n'est qu'ensuite que l'on pourra annoncer le décompte des mandats. » Rocardien, M. Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, ironisait sur la marche curieuse du congrès de Rennes, où les négociations sur la recherche d'alliances entre les courants ont débuté, jeudi 15 mars, sans qu'aient été officiellement annoncés, ni même évoqués, les résultats du vote des fédérations, qui déterminent les rapports de force. Les rocardiens, en effet, n'étaient pas concernés, au moins dans un premier temps, par les tractations menées par les deux principaux courants pour tenter d'élargir leur assise.

Comme disait un autre partisan du premier ministre, M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, *« quand on fait une longue course en mer, il faut savoir à quel moment dormir ; nous nous réveillerons peut-être samedi à 18 heures, pour changer une ou deux voiles »*. D'ici là, les rocardiens observent avec un sourire dissimulant, malgré tout, une pointe d'inquiétude, l'agitation qui s'est emparée des responsables de l'ex-courant mitterrandiste.

Tout le monde ne jouit pas du confort des rocardiens qui, plus que jamais, sont en position d'arbitres. Une bonne partie de l'après-midi, dans les couloirs du congrès, a été occupée par une polémique obscure et compliquée entre MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius à propos de vraies-fausses propositions qu'aurait faites le premier secrétaire du PS au président de l'Assemblée nationale sans que celui-ci s'en satisfasse. Innovation dans un congrès socialiste : les adversaires règlent leurs comptes à coup de communiqués vengeurs, qui sont distribués aux journalistes, quitte, pour les délégués, à aller chercher des informations auprès des porteurs du badge « presse ».

Course de vitesse

La nervosité des deux adversaires tient au fait que chacun est engagé dans une course de vitesse pour prendre l'ascendant sur l'autre. Depuis plusieurs jours, les jospino-mauroyistes étaient en négociation avec M. Jean-Pierre Chevènement, en vue d'un accord qui pourrait amorcer un processus de fusion entre les deux courants. M. Jean Poperen, lui aussi, a été approché par le premier secrétaire, mais le ministre des relations avec



le Parlement n'a pas cédé aux sirènes du rapprochement avec les signataires de la motion I (Mauroy-Mermaz-Jospin).

Du coup, M. Fabius a, lui aussi, tenté sa chance auprès de M. Poperen, malgré les propos aigres dont M. Poperen n'avait pas été avare, pendant la campagne dans les fédérations, à l'encontre du président de l'Assemblée nationale. Parallèlement, les amis de M. Fabius continuaient à reprocher à MM. Mauroy et Jospin de vouloir *« exclure »* leur chef de file qui ne serait, lui, soucieux que de *« rassembler »*.

On en était là quand le congrès s'est ouvert. Le premier, M. Poperen a fait diffuser un texte rejetant les *« regroupements partiels »* et les *« combinaisons tactiques »*, qui, selon lui, *« reviennent, en fait, à écarter »*. *« On le voit bien*, affirmait le ministre des relations avec le Parlement, *la méthode à laquelle paraît rivé Pierre Mauroy ne mène à rien. »* M. Poperen annonçait des *« initiatives »* en vue d'une synthèse intégrant sa proposition de *« contrat entre la croissance économique et la justice sociale »* et qui *« tienne compte »*, surtout, du *« puissant mouvement pour la rénovation qui s'est exprimé durant la préparation du congrès »*.

Si M. Fabius avait besoin d'une explication de texte, M. Poperen était prêt à la lui donner. Les deux hommes déjeunent à la même table devant les caméras de télévision, puis ils se revoient à l'ouverture du congrès. Le président de l'Assemblée nationale fait diffuser un texte dans lequel il explique que sa motion *« n'a été saisie d'aucune proposition réelle de rassemblement de la part de Pierre Mauroy »*. *« Or*, ajoute-t-il, *ce n'est évidemment pas en commençant par écarter qu'on peut unir. »* Ayant *« pris connaissance des dernières déclarations de Jean Poperen »*, il estime que la démarche de ce dernier *« rejoint »* son propre *« objectif de rassemblement »*.

« Phase gesticulatoire »

M. Fabius a réussi à déjouer la manœuvre d'encerclement (M. Poperen d'un côté, M. Chevènement de l'autre) qu'avait lancée le camp opposé. L'avantage est au président de l'Assemblée nationale qui a trouvé un allié. L'allié en question est, lui aussi, bénéficiaire de l'opération : M. Fabius est le premier qui apporte son soutien à l'entreprise jusqu'alors solitaire de M. Poperen. Le principal lieutenant du ministre des relations avec le Parlement, M. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, que les jospinistes disaient rallié à leur cause, leur oppose un démenti formel, en expliquant que l'initiative de son chef de file dispose, à ses yeux, de solides chances de réussite. Il précise toutefois que, pour sa part, *il refuse les synthèses partielles*, que ce soit avec MM. Mauroy et Jospin ou avec M. Fabius.

En somme, un drame se noue dans les coulisses, même si, officiellement, les congressistes ne sont toujours au courant de rien. *Tout en niant la réussite* de la percée adverse, les amis de MM. Mauroy et Jospin organisent une contre-attaque en deux temps : premier temps, les proches du premier secrétaire expliquent que M. Mauroy, la veille, a tenté vainement de joindre M. Fabius. Faute d'y parvenir, le maire de Lille a transmis toute une série de propositions au directeur du cabinet du président de l'Assemblée, ainsi qu'une invitation pour un petit déjeuner en commun vendredi. Il demande une réponse pour jeudi matin, mais celle-ci ne viendra que dans l'après-midi, sous la forme du communiqué de M. Fabius.

Les amis de M. Mauroy, dans la foulée, ne se privent pas d'ironiser sur l'alliance entre le héraut de la rénovation du PS – titre que, au demeurant, ils lui contestent – et M. Poperen, qui, il n'y a pas si longtemps, raillait ceux qui enfourchent, faute de mieux, *« le cheval fourbu de la rénovation »*.

Second temps : les jospino-mauroyistes font donner M. Henri Emmanuelli. Le numéro deux du PS daube sur cette *« phase gesticulatoire »*, cette *« espèce de guerre de communiqués dans le dos des congressistes »*, qu'il trouve *« assez étonnante »*. Pour M. Emmanuelli, tout cela est *« surréaliste »*.

Tout juste quelques minutes après, nouvelle bousculade de journalistes dans les couloirs du congrès : M. Fabius vient s'expliquer. *« Off the record »*, précise-t-il. Comme il y a au moins vingt-cinq journalistes, M. Fabius peut s'attendre, tout au plus, à ne pas *être cité entre* guillemets dans la presse. Maniant une ironie froide, comme il aime à le faire, le président de l'Assemblée réduit en poussière les propositions de M. Mauroy. Il réaffirme sa volonté d'accorder à chacun sa place et de refuser les exclusions, quelles qu'elles soient, précise qu'il a soutenu les déclarations de M. Poperen parce qu'elles lui semblaient aller dans le sens du rassemblement, ce qui n'est pas le cas d'un accord partiel Jospin-Mauroy-Chevènement.

Le président de l'Assemblée souligne encore, avec force, qu'il n'a vraiment aucune vocation minoritaire. A propos de la désignation du premier secrétaire, il rappelle que M. Mitterrand, en 1971, était arrivé très minoritaire au congrès d'Epinay, et en était sorti pleinement premier secrétaire. Enfin, il explique, en souriant à peine, que s'il ne demande pas le poste pour *lui-même, c'est parce qu'il manque* d'ambition...

Sensible aux critiques des amis de MM. Mauroy et Jospin ou attentif à ne pas heurter ses partisans, M. Poperen éprouve, de son côté, le besoin de préciser les limites de son pas de deux avec M. Fabius. Il est *« tout à fait faux »*, explique le ministre des relations avec le Parlement, qu'il *ait passé un accord avec le président* de l'Assemblée nationale. Il a seulement *« pris connaissance avec intérêt »* du communiqué de M. Fabius et refuse toute *« opération à part »*, que ce soit au profit *de l'ancien premier* ministre ou contre lui. On en conclut que M. Poperen, s'il souhaite l'appui de M. Fabius, n'est pas prêt, pour autant, à le suivre dans la minorité du parti faute d'une synthèse générale.

Un « nouvel axe politique »

Les délégués de chacune des sept motions se réunissent séparément dans la soirée. L'attention se porte surtout sur la réunion des amis de M. Chevènement, qui se préparent à *rejoindre ceux de MM. Mauroy* et Jospin. La perspective d'une fusion avec le courant A-B est loin de faire l'unanimité, mais, pour ceux qui y sont favorables, cette initiative volontariste est peut-être la dernière chance d'assurer la survie d'un courant *affaibli. En outre*, même s'il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver des convergences éclatantes entre – par exemple – MM. Mauroy et Chevènement sur le désarmement, ou MM. Delors et Chevènement sur l'Europe, les méthodes et les perspectives prêtées à M. Fabius font la différence, à leurs yeux, en faveur de M. Jospin.

L'un des points d'achoppement de la discussion est la fédération *de Paris, enlevée aux amis de* M. Chevènement par les mitterrandistes, sous la direction de M. Jospin, en 1983. Les militants parisiens de Socialisme et République aimeraient, à la faveur d'un accord entre les deux courants, reprendre la fédération ou, du moins, évincer de sa direction son premier secrétaire actuel, M. Jean-Marie Le *Guen. Celui-ci déclare*, devant les délégués de la motion I, qu'il n'entend pas être un *« obstacle »* à une entente nationale entre les deux courants. De fait, la négociation aboutira, entre autres, à l'éviction de M. Le Guen, sans qu'il soit pour autant question, comme cela avait été envisagé, de son entrée au bureau exécutif.

Appel au rassemblement

Les délégués de Socialisme et République ayant approuvé, pour les deux tiers d'entre eux, la procédure d'accord proposée, *MM. Mauroy, Jospin* et Chevènement mettent au point, à 1 heure du matin, un *« appel au rassemblement des socialistes »*, dont le ministre de l'éducation nationale affirme sèchement qu'il est le premier événement du congrès. *« Vous avez vu l'accord Fabius-Poperen ?* demande-t-il. *Moi pas. »*

En revanche, le texte commun aux motions I et 7 est écrit. *« Il faut savoir*, affirme-t-il, *dépasser les clivages hérités du passé pour susciter de nouvelles dynamiques. »* Les signataires se proposent de mettre en place un *« nouvel axe politique »* afin de rassembler le PS en *« évitant les errements qui ont marqué la préparation de ce congrès »*.

D'accord pour supprimer le poste de numéro deux du parti, les signataires envisagent la mise en place d'un *« conseil de coordination »* associant, autour de M. Mauroy, premier secrétaire, les chefs de file, au secrétariat national, des courants participant à la synthèse souhaitée. A moyen terme, Socialisme et République, avatar du CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes), *créé en 1964 par les jeunes* militants de la SFIO qu'étaient, alors, MM. Chevènement, Didier Motchane, Michel Charzat, Pierre Guidoni, Alain Gomez, est appelé à se fondre dans un même courant avec celui de MM. Mauroy et Jospin. La recomposition est en cours.

Vendredi matin au petit déjeuner, MM. Mauroy, Jospin et leurs amis d'une part, M. Fabius de l'autre, se rencontrent sans autre résultat que le café bu ensemble. M. Fabius considère que l'accord Mauroy-Jospin-Chevènement est la confirmation d'une démarche d'exclusion à son égard. *« C'est*, dit-il, *une logique d'écartement. »* La recomposition court toujours.

JEAN-LOUIS ANDREANI et PATRICK JARREAU

POLITIQUE

Le congrès de Rennes du Parti socialiste

M. Emmanuelli invite le gouvernement à « redonner des repères » aux plus défavorisés

RENNES

de notre envoyé spécial

Le vrai héros de la première journée du congrès de Rennes est un modeste militant du pays angevin. Un maître d'école à l'ancienne, qui enseigne l'histoire et la géographie comme on pratiquait le sacerdoce laïque à l'époque de Jules Ferry et qui porte encore la barbe flamboyante des jours anciens de la « République des professeurs », celle qui, avant 1981, rêvait de « *changer la vie* ».

Il s'appelle Jean-Paul Brachet mais les annales politiques ne retiendront sans doute jamais son nom parce que, jeudi après-midi 15 mars, sur ce forum breton signalé à la ronde par des boudins multicolores remplis d'air et plantés comme d'immenses saucisses sur un champ de foire, les hérauts officiels restaient obnubilés par la parade fabiusienne, le papillonnage popereniste, les conciliabules jospino-mauroyistes et les conclaves chevènementistes.

Pourtant, c'est bel et bien cet humble délégué de la fédération de Maine-et-Loire qui a osé formuler la seule question pertinente devant le psychodrame qui dilapide depuis des mois l'héritage mitterrandiste : à quoi sert aujourd'hui le Parti socialiste ? Il l'a fait à sa façon, sans grande phrase, en disant qu'il ne savait plus, aujourd'hui, quoi répondre à son fils de dix-neuf ans quand celui-ci lui demandait quelle était la raison d'être de son parti. Mais il a été le seul à demander la parole pour le dire sans fard et peu de délégués l'ont écouté. Le spectacle n'était pas à la tribune.

Pourtant, tout invitait à ce débat fondamental. Dans son rapport d'activité, Henri Emmanuelli venait lui-même de tirer la sonnette d'alarme : « *Nous n'avons pas su ou pas pu ramener à nous les voix perdues des électeurs déçus. Malgré l'œuvre accomplie par notre gouvernement une partie de l'électorat de gauche est aujourd'hui désorientée. La persistance des inégalités, voire leur accroissement entre revenu du travail et revenu du capital, l'argent facile des gains spéculatifs face aux situations de précarité, l'apologie du consensus comprise comme une acceptation tacite de l'existant, ou l'* « ouverture » *interprétée comme un abandon partiel d'identité : autant de facteurs qui nourrissent au mieux l'indifférence, au pire l'amertume* (...). *Il nous faut redonner au plus vite des repères plus évidents et plus lisibles à toutes celles et à tous ceux qui aspirent à plus de liberté et surtout à plus de justice.* »

Déphasage total

Malheureusement, le propos du numéro deux du parti était surtout destiné aux rocardiens, en charge de l'Hôtel Matignon, et s'il résonnait comme un constat de carence, il apparaissait aussi comme un aveu d'impuissance : « *Nous ne demandons pas l'impossible. Nous souhaitons que l'action gouvernementale marque d'une manière raisonnable mais déterminée notre volonté commune de transformer la société. A petits pas si les grands pas ne sont pas possibles. Mais que ça bouge, que ça avance et que le chemin soit clair ! Une nouvelle étape sociale et une action résolue et déterminée pour sauvegarder les valeurs fondamentales de notre démocratie doivent, dans les années qui nous séparent des élections législatives de 1993, marquer notre volonté.* »



Un peu plus tard, la discussion de la nouvelle « *Déclaration de principes* » du parti, actualisée pour la première fois depuis 1968, n'a pas suscité plus d'intérêt. Commis d'office, cinq autres orateurs seulement, sur huit cent quarante et un délégués, essayèrent de combler le vide sidéral qui caractérise ainsi, depuis plusieurs mois, aux yeux de l'opinion, les débats internes du PS. Sans plus de succès que le petit professeur d'Angers.

Député mauroyiste du Rhône, Gérard Collomb, n'eut à vrai dire, pas de chance. Il s'apprêtait à exhorter les socialistes français à « *porter très haut le génie de la liberté* » et à clamer leur « *passion de l'égalité* » après l'abandon de leur conception messianique de l'histoire et leur conversion au réformisme, quand Laurent Fabius fit son entrée impériale sous les bravos de sa chapelle, lui coupant tous ses effets.

Entre le rocardien Gérard Fuchs, qui résume l'identité du PS au « *double refus du communisme totalitaire et du libéralisme inégalitaire* », et le chevènementiste Max Gallo, qui regrette que son parti ne comprenne pas mieux, devant la pression de l'extrême droite, qu'il existe réellement, en France, un « *problème d'identité nationale* », la confrontation se limita à un échange contradictoire sur l'avenir de l'Europe.

Pour le premier, la France n'a plus le choix, dans un univers économique voué à l'internationalisation et dans la perspective de la construction européenne : « *Elle ne peut faire que deux choses de sa souveraineté nationale : la perdre ou la partager.* » Pour le second, les bouleversements de l'Europe de l'Est forcent à dire que le regain des nationalismes risque très vite de rendre obsolètes tous les scénarios européens actuels.

Tribune et coulisses

Le très fidèle mauroyiste Jean Le Garrec invita bien, lui aussi, ses camarades au sursaut : « *Si nous ne retrouvons pas le sens de l'engagement et de la vertu républicaine, nous ne pourrons pas répondre à l'attente des jeunes.* » Son collègue du Calvados, Louis Mexandeau, regretta que le mot « *prolétaire* » soit désormais proscrit des programmes socialistes alors qu'il garde tant d'actualité dans tant de pays du tiers et du quart-monde. Mais le cœur n'y était pas. Entre le congrès de la tribune et celui des coulisses, le déphasage était total et pendant que ces quelques téméraires s'exprimaient, la plupart des congressistes papotaient autour des dernières rumeurs.

Anonyme, déjà oublié, dans le fond de la salle, Jean-Paul Brachet, signataire de la motion Poperen, poursuivait son monologue : « *Notre parti a perdu toute audace conceptuelle. Entre la base et le sommet, la chambre d'écho ne fonctionne plus. Le parti et le gouvernement marchent à côté de leurs baskets. Le PS s'est progressivement coupé de la vie quotidienne. On a perdu de vue que les gens ne se rassemblent que s'ils ont envie de se retrouver. Oui, quand mon fils me demande à quoi sert mon engagement, je n'ai plus de réponse ferme à lui donner et ça me gêne...* »

Il y avait ainsi quelque chose de factice, jeudi après-midi, à Rennes, dans le bourdonnement de ce congrès fasciné par la guerre suicidaire de ses chefs mais sourd à l'angoisse des petites voix de sa majorité silencieuse.

ALAIN ROLLAT

« Il paraît que... »

RENNES

de notre envoyée spéciale

Il y a eu une minute de silence. Une vraie, respectée par tous. De la tribune, M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, venait d'évoquer la mémoire des « *camarades disparus* », Joseph Franceschi et Charles Hernu, et celle des « *victimes de la haine raciale* ». Tout le monde s'est levé, solennellement. Puis la litanie des discours officiels a repris, et le congrès de couloirs a commencé. Avec ses guerres de petites phrases, ses conciliabules, ses communiqués et ses contre-communiqués, ses semi-confidences et ses rumeurs.

Expertes de l'anecdote-qui-plait-tant-aux-médias, les attachées de presse rivalisaient de formules en kit, prêtes à la publication. « *Il paraît que* » M. Laurent Fabius n'a pas voulu prendre le train « *comme tout le monde* » et a emprunté un avion pour venir à Rennes. « *Il paraît que* », d'ailleurs, M. Lionel Jospin a fait de même. Un point partout. « *Il paraît que* » le ministre de l'éducation nationale a tué le temps de vol en dévorant les « *Fragments d'un discours amoureux* ». « *Il paraît que* » une salle a été spécialement aménagée, à l'abri des regards indiscrets, pour recevoir les nombreuses délégations annoncées de manifestants en tout genre. « *Il paraît que* » M. Ibrahim Souss, délégué général de l'OLP, a protesté parce qu'il était logé dans un hôtel « deux étoiles » alors que la délégation israélienne était reçue dans un « quatre étoiles ».

« Pourris ! Pourris ! »

Deuxième étape, les « *vous avez vu que...* ». M. Laurent Fabius est sorti discrètement de la salle pour mieux entrer triomphalement. On a vu en effet, à 17 h 10, le président de l'Assemblée nationale, baigné de la lumière des caméras, faire une entrée remarquée et bruyamment applaudie, tandis que l'orateur du moment, M. Gérard Collomb (mauroyiste) refusait obstinément d'interrompre pour la circonstance sa fresque historique sur la contribution jaurèsiste au débat d'idées socialiste.

On a vu d'ailleurs le même président de l'Assemblée quitter une heure plus tard la même salle, dans la même discrétion, sous le regard peu amène d'un rocardien, laissant tomber un assassin: « *c'est du mauvais Mitterrand* », tandis qu'un autre constatait : « *Ça manque un peu de simplicité...* »

On a aussi vu M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, venu courtoisement remplacer le préposé aux relations avec le PS, M. Paul Laurent, errer, un franc sourire aux lèvres, dans les allées sociales-démocrates. Lui n'a sans doute pas vu, au même moment, les fonctionnaires de l'équipement CGT-CFDT-FO protester à l'extérieur de l'enceinte, contre la privatisation de certains services publics dans les collectivités locales et huer aux cris de « *Pourris ! Pourris !* » les cortèges officiels qui approchaient tandis que l'un des manifestants confiait: « *J'ai dix-sept ans d'ancienneté et je gagne 5300 francs par mois pour nourrir six personnes. Demandez donc à ces nantis s'ils pourraient vivre, eux, avec ces revenus-là.* » On a vu aussi que le seul café existant en bordure de la halle où se tient le congrès du PS affichait un – prémonitoire ? – « *changement de propriétaire* ».

On a remarqué que l'enfant terrible du parti, M. Julien Dray, portait une cravate de la plus stricte orthodoxie socialiste, impression discrète de poings et de roses sur fond marine. On a constaté que le Parti socialiste avait vieilli puisque, au côté du stand des « Gais pour les libertés », avait pris place une échoppe des « Gais retraités ». On a aussi constaté que le parti refusait de se voir vieillir puisque le stand « Synthèse flash » du nom de la feuille d'information poperéniste, affichait un portrait en cheveux du ministre chargé des relations avec le Parlement.

On a noté qu'au stand de « La mémoire courte », association d'obédience fabiusienne, où était installée une loterie sur les futurs dirigeants du PS, la roue avait une fâcheuse tendance à s'arrêter sur la tête du président de l'Assemblée nationale.

Pan sur le PAF

On a entendu M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret confier avec attendrissement que « *les congrès du PS, c'est en fait comme un marché, une gigantesque foire où tout le monde se retrouve* » alors qu'à la tribune M. Edmond Hervé, président de séance et maire de Rennes, priait avec irritation les congressistes friands de confidences médiatiques, d'aller se faire entendre ailleurs. M. Gilbert Bonnemaison, député de Seine-Saint-Denis, commentait à sa façon cette première journée de congrès: « *dans une semaine, je pars à Washington étudier les problèmes de délinquance et d'insertion des jeunes. C'est du concret, ça* ».

Un peu isolé dans les très officielles délégations des tout nouveaux partis frères de l'Est, M. Juozas Satas venait timidement représenter le Parti social-démocrate de Lituanie, en espérant qu'on lui permettrait de lire un communiqué rappelant que, le 11 mars dernier, le parlement lituanien avait rétabli l'indépendance de cette République et demandant au gouvernement français de renouer des relations diplomatiques. M. Juozas Satas souhaite aussi s'entretenir avec quelques ténors socialistes d'ici dimanche, mais confie-t-il, « *j'ai l'impression que ce n'est pas vraiment le moment* ».

« *Il paraît que* » d'ailleurs, la délégation soviétique n'a pas vraiment apprécié la présence de ce représentant lituanien à Rennes. Il est en revanche certain que Juozas Satas n'a pas complètement saisi l'humour de la petite histoire que conte M. Jean-Christophe Cambadélis, député jospiniste de Paris: « *Le congrès du PS, avec ses motions* (1), *c'est comme le PAF: la 1 et la 5 sont des télés privées qui ont beaucoup de recettes grâce à la publicité; la 2 est très service public, un peu étriquée; la 3 est aimée sur tout le territoire et en progression; pour la 4, il faut vraiment le décodeur; la 6, c'est la chaîne des enfants; quant à la 7, c'est la chaîne culturelle, mais on n'arrive pas à la saisir sur tout le territoire* ».

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) motion 1: Mauroy-Mermaz-Jospin ; motion 2: Poperen; motion 3: Rocard ; motion 4 : Dray-Mélenchon; motion 5 : Fabius; motion 6 : Lienemann ; motion 7 : Chevènement.

Le président et le parti

Suite de la première page

Le premier secrétaire que M. Mitterrand a continué d'être pendant les premières années Jospin – les leaders socialistes sont alors conviés à un petit déjeuner hebdomadaire, auquel s'ajoutent mille et une rencontres – cède la place progressivement, à partir du tournant de juillet 1984 (nomination de Laurent Fabius à la tête du gouvernement), au président de tous les Français, celui de la « France unie ». Ce positionnement a bien évidemment facilité la réélection de M. Mitterrand, obtenue grâce à son jeu pendant la cohabitation et confinant le PS à un rôle finalement modeste.

L'affaiblissement découle des conditions dans lesquelles M. Mitterrand a voulu sa victoire de 1988 : le PS, qui avait été l'instrument de la conquête du pouvoir, n'était plus, et n'est plus, dans son esprit qu'un élément, important certes mais parmi d'autres, du dispositif présidentiel. Cette volonté-là était apparue au grand jour au beau milieu de la campagne législative de 1988 : « *Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne* », avait dit, du haut de la roche de Solutré, le président réélu. Un autre test, plus modeste mais non négligeable, de cette volonté fut le soutien ouvert de l'Elysée accordé à M. Vigouroux à Marseille, contre M. Pezet (coupable à l'époque d'avoir refusé son appui à M. Fabius), qui précipita la chute de la forteresse socialiste des Bouches-du-Rhône.

Aujourd'hui, cette stratégie se concrétise par les efforts déployés par M. Jean-Pierre Soisson pour regrouper, autour de la France unie, le centre-gauche (et peut-être au-delà) pour conserver au président son assise électorale et lui éviter, en 1993, une seconde cohabitation.

Il va de soi que M. Mitterrand a beaucoup gagné à séparer son image et son sort de ceux du Parti socialiste. Comme il va de soi que l'éloignement et l'affaiblissement sont deux attitudes parfaitement cohérentes et qui se confortent l'une l'autre, à condition d'admettre – ce que fait M. Mitterrand – que le PS n'est pas à même de remplir un rôle hégémonique, majoritaire à lui seul dans la société française. Mais elles ont l'une et l'autre pour conséquence, d'une part, de réduire l'emprise du président sur le parti, d'autre part, de rendre difficilement acceptable le troisième volet de la stratégie présidentielle : l'adoubement de Laurent Fabius.

Il peut sembler choquant, en effet, de voir le chef de l'État vouloir réapparaître, tout à coup, comme le premier des socialistes pour le seul compte du jeune premier (secrétaire) qu'il pensait donner au PS. Car, malgré les efforts tardifs faits par M. Mitterrand pour ménager M. Jospin, il est apparu clairement qu'il a pesé de tout son poids en faveur du président de l'Assemblée nationale.

La loyauté de M. Rocard

De ce point de vue, l'événement politique majeur du congrès a déjà eu lieu et réside dans le constat de décès du courant mitterrandiste (et non du mitterrandisme), dressé, maladroitement mais courageusement, par M. Jospin. Assurément, ce constat-là, qui clôt une décennie de domination sans partage à l'intérieur du PS, pèse plus lourd que les combinaisons qui obsèdent le congrès, et qui poussent d'ailleurs un peu loin la domination de l'arithmétique électorale. Ainsi, on ne savait pas M. Fabius adepte du « front de classe » cher à M. Poperen. De même découvre-t-on avec stupéfaction que MM. Chevènement et Delors, que sépare leur idée de l'Europe, comme MM. Chevènement et Jospin, que sépare leur idée du désarmement, préfèrent passer par profits et pertes ces intéressants débats pour joindre leurs mandats.

Pour Michel Rocard, la fin de l'hégémonie mitterrandiste est à la fois une chance et un risque. A l'inverse de M. Mitterrand, il a construit son image sur la base de sa distance à l'égard du PS, au point que le parti était bel et bien son seul obstacle sur la route qui doit le conduire, du moins l'espère-t-il, à l'Elysée. Décidément réfractaire, ou impuissant à se doter d'une armature plus forte au sein de la formation socialiste, le premier ministre n'a profité ni de sa fonction ni de son actuelle loyauté à l'égard du président. Mais si hier, à 28 % dans le parti, M. Rocard était isolé, il est aujourd'hui, alors qu'il ne « pèse » plus (comme disent les apparatchiks) que 24 %, intégré. Si, hier, il devait jouer au plus fin avec un président qui avait promis, en le nommant à Matignon, de « lever l'hypothèque Rocard », il peut, aujourd'hui, retrouver une marge de manœuvre dans un parti qui est, vis-à-vis du président, sur le chemin de l'autonomie.

Mais s'il a l'assurance de pouvoir compter sur une fraction non négligeable des mitterrandistes, dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, il lui faut à la fois éviter que M. Fabius ne se réfugie dans une minorité (qui serait critique à l'égard du gouvernement) et que le même Fabius contrôle le parti (il imposerait une ligne critique contre le même gouvernement).

Dans la relation qui lie MM. Mitterrand et Rocard, et qu'il cherche à préserver pour la prolonger, le premier ministre a donné des gages. Il s'est contenté d'un profil bas, et a refusé d'entrer dans ce fameux « front anti-Fabius » que certains appelaient de leurs vœux. Mais il n'est pas quitte pour autant. Car M. Mitterrand, qui a désormais moins de moyens d'imposer ses vues au PS, n'aura pour sa seule carte maîtresse que l'hôtel Matignon, et le choix de celui qui l'occupe. Paradoxalement, M. Rocard retrouve un véritable jeu dans le parti, et se trouve du même coup fragilisé par le fait que M. Mitterrand, lui, y a perdu une partie de sa marge de manœuvre.

Si bien qu'il y a fort à parier que M. Mitterrand tentera, plus que jamais, d'user son premier ministre et que, le congrès achevé, la relation Mitterrand-Rocard entrera dans une nouvelle zone de turbulences.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Un nouvel obstacle devant le « plan Rocard » pour l'Ile-de-France

Le chef de file des rocardiens n'est peut être pas mécontent de l'accord entre MM. Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement. Mais le premier ministre, et surtout le maire de Conflans-Sainte-Honorine, doit être fort soucieux devant une de ses conséquences : le départ de M. Jean-Marie Le Guen du premier secrétariat de la fédération de Paris du PS.

M. Le Guen, député de Paris, fidèle du ministre de l'éducation nationale, avait compris que l'avenir des socialistes à Paris passait par une stratégie de conquête de l'ensemble de la région par son parti. Il avait donc été un chaud partisan de la volonté de M. Michel Rocard de mettre tout son poids de chef de gouvernement dans le « plan pour l'Ile-de-France ». M. Pierre Joxe partageant cette analyse, le député du treizième arrondissement de Paris a fortement soutenu l'implantation du ministre de l'intérieur dans la capitale . C'est aussi lui qui a réussi à convaincre les sept fédérations du PS de travailler – enfin – ensemble.

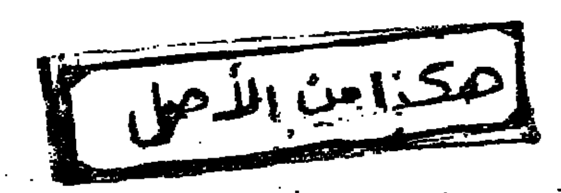
Les trois hommes qui, au-delà de leur appartenance à des courants opposés, avaient décidé de collaborer, n'ont vraiment trouvé sur leur chemin que les amis parisiens de M. Chevènement. Alors que les militants de Socialisme et République de banlieue s'associaient à la stratégie globale de leur parti, ceux de Paris ville émettaient de sévères critiques contre le plan du premier ministre. Leur retour en force à la direction de la fédération ne pourra que compliquer la tâche de MM. Joxe et Rocard.

TH. B.

□ **Manifestations à Rennes.** – Mercredi soir, 15 mars, une quinzaine de pneus imbibés d'essence ont brûlé en bordure de la voie ferrée à l'entrée de la ville, provoquant un ralentissement de la circulation ferroviaire. Jeudi, à 0 h52, un troublant attentat endommageait légèrement le centre culturel islamique de Rennes qui ne compte que trois mille personnes de confession musulmane.

Dans les rues de Rennes, ce sont les transporteurs routiers et les étudiants qui ont eu la vedette. Manifestation également, dans le centre ville, de 300 fonctionnaires des finances, et de ceux de l'équipement (400).

Vendredi 16 mars, le centre ville de Rennes devait être le théâtre d'une manifestation des salariés du commerce et de deux rassemblements de protestation contre l'attentat de la veille. *(Corresp.)*



POLITIQUE

La préparation des élections municipales partielles

Pantin, son maire, ses Verts et son mur

Les électeurs de Pantin votent le même jour que les Allemands de l'Est.
L'occasion pour le chef de file de la liste de droite de lancer un slogan... en béton

Mais où se trouve donc ce satané « mur » ? Il y a bien deux nationales, une voie de chemins de fer et un canal qui traversent la ville, mais de « mur », point ! Tel un appel au peuple, pourtant, comme si c'était la mobilisation générale, une affiche « orne » toute la ville : *« Faisons tomber le mur de Pantin »* Berlin-Pantin, même combat ! Le « mur » est évidemment communiste.

Le jour où les Allemands de l'Est *auront leurs premières élections* libres dimanche 18 mars, les habitants de cette commune de Seine-Saint-Denis iront voter une nouvelle fois – le scrutin de mars 1989, qui avait vu la victoire de la liste de gauche (1), a été annulé par le Conseil d'Etat pour une histoire de tract douteux – pour élire leur conseil municipal. Inventeur de ce slogan en béton, M. Jacques Oudot (RPR), chef de file de la liste de la droite unie, n'aurait jamais espéré voir l'analogie poussée aussi loin. M. Jacques Isabet (PCF), maire sortant invalidé et tête de la liste d'union de la gauche, n'a qu'une réponse outrée : *« Montrez-moi ce mur. »* Le slogan vaut ce qu'il vaut mais il faut dire que dans ce département, les discours politiques ne ressemblent pas à la dentelle de Calais.

M. Isabet se serait probablement bien passé de cette nouvelle consultation dont il prédit qu'elle se jouera en deux manches. Ni faucille ni marteau sur ses affiches. Campagne locale à 100 %, qui mise sur la *« continuité »*. Une campagne *dans l'union* avec des socialistes qui assurent le service minimum. Bonhomme, faux calme et vrai sanguin qui se retient, le brave M. Isabet tire sa campagne comme un bœuf sa charrue. Seul. Il est vrai qu'en rappelant récemment à M. Georges Marchais qu'il était favorable à la retraite à soixante ans pour tout le monde, il a été mal noté par la fédération de son parti dont le responsable est un fervent admirateur du secrétaire général.

Ancien mécanicien à la RATP *et* maire depuis 1977, M. Isabet se plaît à dire que *« Pantin n'est pas un bastion »* – la municipalité est communiste depuis 1959, – qu'il a *« un bilan »* soutenant l'examen et qu'il n'attend pas les élections pour *« dire bonjour aux gens sur les marchés »*. L'allusion est directement destinée à son adversaire du RPR.

Le choix est simple

Cadre financier d'entreprise, M. Oudot reconnaît avoir *« une belle situation »* qui lui donne les moyens de ses convictions. Il les a cultivées au conseil national du mouvement (l'ancien comité central) et, présentement, il les préserve avec force pots de colle dans l'entrepôt de l'usine d'un ami pantinois. Comme il connaît du monde, et le fait savoir, il a reçu la visite, pour les poignées de main, de MM. Alain Juppé, Jacques Toubon, Robert Pandraud et Charles Pasqua.

Pour lui, le choix est simple, dimanche : c'est le communisme ou la liberté. Le « mur » ou la pioche. *« Ma conviction est que je vais gagner »*, assure-t-il car *« c'est la première fois que la plus large union est réalisée depuis trente et un ans autour de ma modeste personne »*. Accusé par son adversaire de gauche de préparer, en cas de victoire, une grande braderie des avantages octroyés par la mairie, M. Oudot rétorque qu'il vient des Lilas où il était adjoint au maire : *« Regardons ce que nous avons fait dans les domaines de la culture, du sport et pour les personnes âgées »*. Conseiller général, il ne cache pas que son élection à la mairie de *Pantin serait un tremplin lui permettant* de viser le poste de député occupé par un socialiste. *« Avec deux mairies de droite, Pantin et Les Lilas, Claude Bartolone pourrait se faire du souci pour sa circonscription »*, dit-il.

Incidents et manœuvres

En attendant, M. Oudot a mis beaucoup d'atouts de son côté pour réussir dans son entreprise. Sa liste est composée pour moitié de candidats RPR et de candidats UDF auxquels s'ajoutent les toujours mythiques *« personnalités locales »*. Son second est M. René Boyer, un radical, qui conduisait une liste divers droite en mars 1989. Et puis, surtout, il a mis toute son énergie pour faire en sorte que les Verts arrivent au bout leur peine. Du coup, les pauvres écologistes locaux se sont retrouvés pris en tenaille – eux disent *« en otage »* – par des chiraquiens qui les bénissaient et des communistes qui les maudissaient.

Les versions données par les trois parties des *« incidents »* à la mairie de Pantin qui ont abouti au « non-enregistrement » de la liste des Verts, vendredi 9 mars dans la nuit, par la préfecture (*le Monde du 13 mars*) sont évidemment différentes. Celle des écologistes et celle du RPR ont une parenté mais *elles ne ressemblent en rien* à celle du PCF. Les premiers ont dénoncé, en détail, les *« manœuvres »* qui ont conduit à *« empêcher »* le dépôt de la liste verte ; le second s'est indigné qu'on puisse faire un tel procès en n'oubliant pas de pointer le doigt sur *« l'incroyable machination du RPR »*. Chargé de démêler l'écheveau, le tribunal administratif de Paris a estimé que la version partagée par le RPR et les écologistes fleurait plus la vérité que l'autre. Ordre a donc été donné d'enregistrer la liste de M. Krasnobroda au grand dam des communistes qui se sont fendus d'un tract grand format de quatre pages modestement intitulé : *« Prête à tout pour s'emparer de la mairie, la droite fabrique une quatrième liste »*. L'excès de cette propagande est telle qu'il conduit à se demander si certains ne sont pas prêts à tout... pour la garder.

Loin de cette petite bataille dont il se frotte secrètement les mains, M. André Besnard fait une campagne de *« père tranquille » sur* les thèmes favoris du Front national dont il est la tête de liste : immigration, insécurité, chômage qui s'ajoutent aux *« abus de préemptions »*. Ancien commissaire de police qui a achevé sa carrière à Pantin, M. Besnard a gardé quelques amitiés aux Renseignements généraux (RG) qui l'assurent d'une troisième place au premier tour et d'un gain substantiel par rapport à mars 1989. Ancien de l'*« Afrique occidentale »*, il se désole de voir M. Oudot ne pas répondre à sa « lettre ouverte » dans laquelle il rappelle que M. Norbert La Rosa (RPR), nouveau maire du Luc (Var) *« grâce à son accord avec le Front national vient de reconquérir une ville sous domination socialo-communiste depuis cent quarante ans »* ... soit bien avant le congrès de Tours de 1920 *et* pratiquement... sous le Second Empire ! *« On dirait que s'allier au FN*, confie M. Besnard avec un élan de sincérité, *c'est les chambres à gaz. C'est idiot. »*

OLIVIER BIFFAUD

(1) En mars 1989, la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant communiste, M. Jacques Isabet avait, dès le premier tour, obtenu 6 399 voix (50,27 %) et 33 sièges (12 PC, 15 PS, 1 MRG, 4 maj. p. et 1 écol.). Elle avait devancé celle d'union de la droite conduite par M. Jacques Oudot (RPR) qui avec 3 575 voix (28,07 %), avait eu *6 élus (2 UDF et 4 RPR)*, celle du FN conduite par M. André Besnard qui avec 1 834 voix (14,41 %), avait eu 3 élus et celle de divers droite conduite par M. René Boyer et crédites de 921 suffrages (7,23 %) qui avait obtenu 1 siège. Il y avait eu 12 727 suffrages exprimés et 15 085 votants (soit 44,49 % d'abstention) sur 23 575 inscrits.

Menaces !

Après avoir tenu un meeting à Colombes, M. Jean-Marie Le Pen est venu « faire un préau » à Pantin, jeudi 15 mars dans la soirée. La salle était bondée. Dûment prévenu de la présence d'un journaliste du *Monde*, Alain Sanders, du quotidien d'extrême droite *Présent*, est venu immédiatement lui déclarer : *« Je n'en ai pas fini avec vous, Biffaud, petit journaliste-flic. »* Devant l'absence de réaction de son interlocuteur, il a vociféré dans l'espoir, sans doute, de créer un incident et de mettre sa menace à exécution. Alors qu'il lui était demandé s'il était possible de travailler dans la tranquillité, Alain Sanders a répondu catégoriquement : *« Non ! »* Le journaliste du *Monde* a donc quitté la salle.

Alain Sanders a été condamné le 31 janvier dernier par le tribunal de grande instance de Paris à 50 000 F de dommages-intérêts pour diffamation dans *Présent* à l'égard de ce journaliste du *Monde*.

[Si le Front national n'est plus capable d'assurer la sécurité physique et un travail serein dans l'enceinte même de ses meetings, il est à craindre pour lui que les journalistes en tirent les conclusions. Dans l'immédiat, et faute de garanties, *le Monde* ne « couvrira » pas le discours prononcé par M. Le Pen dimanche 18 mars, en clôture d'un banquet organisé par *Présent*.]

POLITIQUE

La préparation des élections municipales partielles

A Clichy-sous-Bois, un maire communiste face à l'immigration

Les six cents nouveaux électeurs de Clichy-sous-Bois, inscrits sur les listes électorales depuis un an, ont plus de chance que les 434 qui ne le sont plus. A la différence de ces derniers, qui avaient eu le choix entre quatre listes aux municipales de mars 1989 (1), les premiers sont appelés à en départager six, dimanche 18 mars (2).

A moins de 20 kilomètres des tours de Notre-Dame, Clichy (Seine-Saint-Denis) étend ses 413,47 hectares à la lisière de la banlieue parisienne, quasiment aux portes de la plus rurale Seine-et-Marne. Ville-dortoir sans activités économiques spécifiques susceptibles de lui procurer les ressources de la taxe professionnelle, elle pâtit d'un réseau de transports notoirement insuffisant. Sans centre-ville véritable, son habitat est hétérogène, partagé en quelque 2 500 pavillons traditionnels et 7 500 logements collectifs pour une population estimée – en attendant les résultats du recensement – à environ 28 000 habitants. On y trouve 1 600 chômeurs (dont 50 % d'origine étrangère) sur 10 000 actifs, 7 000 enfants de 3 à 15 ans, un lycée qui se fait attendre, une vingtaine d'hectares libérés par l'abandon du projet autoroutier de l'A 87... Manque à cet inventaire à la Prévert un chiffre, celui du taux d'immigration, évalué à au moins 35 % avec vingt-cinq nationalités allant des Portugais aux Maghrébins en passant par les Africains, les Turcs et les Asiatiques, *« des gens au teint un peu verdâtre »*, selon l'expression utilisée par M. André Déchamps.

Maire depuis 1965, communiste depuis 1952, M. Déchamps se défend contre les accusations de la droite et de l'extrême droite : il n'est pas responsable de cet afflux. Il a, explique-t-il, la maîtrise de l'attribution de 400 logements seulement sur 3500. *« J'ai beau gueuler comme un âne, je n'y peux rien et ça fait une santé au FN ! »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Le seul problème, c'est que trop, c'est trop. »* Il en appelle à l'Etat pour une meilleure répartition géographique des étrangers et des aides substantielles.

Comme à Montfermeil

Ne livrerait-il pas le même combat que son collègue et voisin, M. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil ? *« Certains ne comprennent pas que je dise que je le comprends, même si je ne suis pas d'accord sur les méthodes. »* Voire, répliquent ses ex-amis socialistes et ses adversaires de droite : *« Déchamps avait refusé non pas quarante, mais cent quarante inscriptions d'enfants immigrés dans les écoles... Sauf que lui, contrairement à Bernard, il a cédé à la première adjuration. »*

Plus maire que communiste – *« je préfère me consacrer à la gestion et laisser à d'autres le travail des cellules »*, reconnaît-il, – M. Déchamps a abandonné toute référence partisane sur son matériel de propagande, pour ne retenir que la formule *« Clichy au cœur »*. Le Parti ne peut prétendre lui imposer ce qu'il ne veut pas. Aux législatives de 1988, l'affiche de désistement au profit de Mme Isabelle Thomas (PS) a bien été collée, mais à l'envers.

Lâché par une bonne partie des socialistes locaux qui, il y a un an, ont choisi de faire liste à part, le PCF se retrouve cette fois sans autre allié que les habituelles « personnalités démocratiques ».

Prise dans le dilemme entre politique et morale, la section socialiste avait éclaté pour les municipales de 1989. Une partie des militants avaient accepté de renoncer *in fine* à une liste séparée au nom de l'intérêt supérieur du Parti. Aujourd'hui, les mêmes qui s'étaient promis de peser de tout leur poids dans le conseil municipal, se sont vu proposer par le maire sept ou huit places éligibles pour onze sortants... On a beau être orthodoxe, et discipliné, il y a un moment ou *« trop, c'est vraiment trop »*. Alors, M. Guy Depelley, adjoint sortant a saisi le prétexte de la volonté claire de M. Déchamps de remettre en cause la minorité de blocage au sein du conseil municipal pour décider d'organiser une *« primaire »* ... tout en promettant de revenir au rassemblement à gauche pour le second tour.

Cette perspective laisse pour le moins perplexe M. Léon Testé. Lui et ses amis ont rompu avec le PS parce qu'ils ne voulaient pas cautionner le « despote-Déchamps ». Alliée aux Verts, la liste de « L'éveil clichois » entretient l'espoir bien mince que les frères séparés socialistes feront cause commune avec eux au second tour.

Divorce à droite

La droite ne présente pas un front plus uni. Dans ce camp-là aussi, le divorce est consommé. Numéro deux sur la liste unique RPR-UDF en 1989, M. Christian Iriart (CDS) part en numéro un d'une liste sur laquelle figurent des RPR... et M. Francis Culot, chef de file du FN il y a un an. Promis, juré, l'UDF assure la main sur le cœur que leur nouveau colistier a fait amende honorable et que son passage au Front n'était qu' *« erreur de jeunesse »* .

Le RPR a finalement décidé de réaccorder sa confiance à son chef de file de l'an dernier, M. Gérard Boutillier qui en matière de patchwork partisan n'est pas en reste : sa liste comprend des UDF, un ex-PS et une conseillère sortante de droite soupçonnée de beaucoup d'indulgence envers le maire. M. Boutillier, gaulliste mais qui n'adhère plus au RPR, *« qui n'est plus un rassemblement mais un parti »*, s'était désengagé de la vie politique locale après son insuccès de 1989, allant jusqu'à se démettre de son mandat de conseiller municipal. Du coup, M. Iriart a pris la tête de l'opposition locale. Auteur du recours qui vaut aux Clichois de retourner aux urnes, il s'est refusé à laisser la place. Ce divorce, même s'il est assorti d'un engagement de retrouvailles après le premier tour, fait un heureux : le Front national.

Jugeant que leur précédent porte- drapeau, M. Culot, *« n'avait pas rempli son contrat »*, le FN fait confiance à son second, M. Laurent Daffos. Son programme est simple : *« priorité aux Français, halte à l'immigration »*. Le Front, assuré d'arriver devant les listes concurrentes de droite, se réserve pour le second tour avec appel à des personnalités nationales comme Mme Marie-France Stirbois. Il ne perd pas de vue que la droite unie à Pantin aurait besoin de ses électeurs tandis qu'il a besoin à Clichy de ceux du RPR et de l'UDF.

Clochemerle et pagaille ? Configuration politique à tout le moins atypique pour une mairie qui – architecturalement – ne l'est pas moins. Le bâtiment ne ressemble guère à la commune : dans un paysage urbanistique éclaté, le drapeau tricolore est accroché sur une sorte de pavillon de chasse, badigeonné d'ocre, que la légende – aux fondements historiques incertains – attribue à un cadeau d'Henri IV à Gabrielle d'Estrées.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Les résultats du second tour des élections municipales de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 10 262 ; vot., 6 145 ; abst., 40,11 % ; suffr. expr., 6 062 ; liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. André Déchamps (PC), 2 638 voix (43,51 %), 26 élus (14 PC et 12 PS) ; liste d'union de la droite conduite par M. Gérard Boutillier (RPR), 2 190 (36,12 %), 6 élus (1 UDF, 3 RPR et 2 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Francis Culot, 691 (11,39 %), 2 élus ; liste divers gauche conduite par M. Léon Teste, 543 (8,95 %), 1 élu. Ceux du premier tour avaient été les suivants : inscr., 10 253 ; vot., 6 121 ; abst., 40,30 % ; suffr. expr., 5 999 ; liste de M. Déchamps, 2 553 voix (42,55 %) ; liste de M. Boutillier, 1 821 (30,35 %) ; liste de M. Culot, 968 (16,13 %) ; liste de M. Testé, 657 (10,95 %).

(2) Le Conseil d'Etat avait confirmé le 2 février dernier le jugement du tribunal administratif de Paris, qui le 21 juin, avait annulé le scrutin de mars 1989. Les délégués de la liste de gauche avaient relevé au second tour le nom des électeurs qui n'étaient pas encore venus voter, afin que leurs amis puissent mobiliser ces abstentionnistes potentiels avant la clôture du scrutin.

A Sarcelles, les abstentionnistes « politiques » feront la différence

***« Je préfère perdre la mairie que m'allier avec le Front national. »* M. Raymond Lamontagne, maire sortant RPR de Sarcelles (Val-d'Oise), avait été clair sur ses intentions la veille du premier tour de l'élection municipale partielle, le 11 mars dernier (1). Il l'est resté dès le lendemain, en ne répondant pas aux appels de M. Jean-Marie Le Pen, puis du candidat du mouvement d'extrême droite à Sarcelles, le docteur Jean Germenot. A ses risques et périls. Une triangulaire l'opposera donc, le 18 mars, au candidat de l'union de la gauche, le député socialiste Dominique Strauss-Kahn, et à celui du Front national qui a choisi de se maintenir.**

Quarante-neuf voix séparaient la liste RPR-UDF et la liste PS-PC arrivée en deuxième position le 11 mars. Toutes deux ont donc théoriquement les mêmes chances avec entre elles les abstentionnistes (46,43 % des inscrits) et une campagne très locale pour justement mieux les séduire. Les voix qui se sont portées au premier tour sur les petits candidats pèseront aussi dans la balance. M. Strauss-Kahn espère retrouver les 183 voix de M. Guy Guioubly (div. g.) et M. Lamontagne les 341 voix de M. Jean-Pierre Urviez, un dissident CDS qui avait fait sa propre liste de socioprofessionnels.

Les électeurs du FN seront peut-être confrontés au « vote utile » même si le secrétaire départemental du mouvement, Me Yves de Coatgoureden, n'est pas tendre avec le candidat de la droite : *« Il est allé jusqu'à susciter une autre liste d'extrême droite au premier tour pour déstabiliser le Front national. Raymond Lamontagne n'est pas un novice en politique et s'il avait voulu empêcher la gauche de passer, il aurait fait alliance avec nous. Nous ne voulons pas entrer dans le jeu de la droite ou de la gauche. C'est pourquoi nous n'acceptons pas qu'on nous dise que nous favorisons la gauche en maintenant notre liste. M. Lamontagne a joué un jeu dangereux en diabolisant le Front national. Il a pris le risque de faire gagner la gauche. »*

Pour Me de Coatgoureden, le prochain maire de Sarcelles, sans nul doute, sera M. Strauss-Kahn. Quant aux Verts, ils n'ont donné aucune consigne de vote, mais le deuxième de la liste, M. Edmond Pierre David, un des responsables du Réseau écologique Val-d'Oise est (REVE), a appelé, à titre personnel, à rallier le député socialiste.

Ce sont donc surtout les abstentionnistes du premier tour qui feront la différence. Pour M. Strauss-Kahn, *« la situation se présente bien, car Raymond Lamontagne a fait le plein de ses voix dès le premier tour »*. De fait, la gauche avait totalisé 8 247 voix au premier tour des élections de mars 1989 contre 5 316 dimanche dernier. Son adversaire, M. Lamontagne, avait *« fait »*, l'an dernier, seulement 93 voix de plus que dimanche dernier : *« Je ne pensais pas, d'ailleurs, arriver en première position »*, a-t-il dit.

Ce résultat le rend confiant car pour lui, pas de doute, le candidat socialiste sera une nouvelle fois doublement sanctionné dimanche, comme il l'a été le 11 mars. Par le PCF, mécontent de ne pas avoir dans la liste d'union une place de choix, et par les modérés du PS pour la raison inverse, qui est d'avoir fait alliance avec le parti de M. Georges Marchais au moment où les pays de l'Est abandonnent le communisme. Il est vrai qu'au premier tour, les communistes, pourtant peu abstentionnistes, ont quelque peu manqué au rendez-vous. Ils pourraient bien pourtant voter utile eux aussi, ne serait-ce que pour redonner au PCF une chance d'exister dans la vie politique locale.

La campagne du Parti communiste a été plus que discrète, à l'instar de celle de la présidente du comité de soutien à la liste de gauche, mais cette discrétion peut être un atout pour le candidat d'union de la gauche. Au deuxième tour des élections de mars 1989, la candidate du PCF, Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur et conseiller général, qui s'était maintenue, avait obtenu 2 481 voix et Dominique Strauss-Kahn 7 143. Plus de 9 600 bulletins au total. Difficile de faire mieux et même autant. Raymond Lamontagne avait, lui, rassemblé sur son nom 7 424 voix. Il est vrai que 1 663 électeurs de plus s'étaient finalement rendus aux urnes pour ce deuxième tour.

JACQUELINE MEILLON

(1) Inscr., 26 717 ; vot., 14 312 ; abst., 46,43 % ; suffr. expr., 14 094. Liste d'union de la droite conduite par M. Raymond Lamontagne (RPR), m. s., cons. rég., cons. gén., 5 365 voix (38,06 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Dominique Strauss-Kahn (PS), dép., cons. mun., 5 316 (37,71 %) ; liste du Front national conduite par M. Jean Germenot, 1 909 (13,54 %) ; liste des Verts conduite par M. Pascal Boncot, 720 (5,10 %) ; liste divers droite conduite par M. Jean-Pierre Urviez, UDF-CDS diss., adj. au m. s., 341 (2,41 %) ; liste d'extrême droite conduite par M. Jean Darrigues, 260 (1,84 %) ; liste d'extrême gauche conduite par M. Guy Gioubly, 183 (1,29 %)

L'extrême droite voit un « diktat » juif

« Lamontagne, le maire sortant de Sarcelles, préfère être le maire sorti plutôt que de composer avec le Front national », écrit le journal *Présent* du 15 mars, en ajoutant : *« Cela paraît aberrant. Et c'est aberrant »*. M. Raymond Lamontagne ayant refusé de faire alliance avec le FN, le quotidien intégriste d'extrême droite indique : *« On peut chercher longtemps, on ne trouvera pas d'explication rationnelle à l'attitude suicidaire obstinée de l'UDF-RPR. »*

Selon cette publication, *« on n'en trouvera pas d'autre que celle que nous avons maintes fois exprimée et expliquée : des représentants de l'UDF-RPR se sont engagés devant les B'nai Brith à ne « s'allier en aucun cas au Front national. Condition* sine qua non *pour que l'UDF-RPR continue d'être considéré comme une « droite civilisée » par un B'nai Brith dont les dirigeants UDF-RPR ont mesuré l'influence occulte sur le monde politico-médiatique. Le diktat du B'nai Brith est respecté à la lettre »*.

Le B'nai Brith est une association juive de type maçonnique.

M. Le Pen, la provocation et l'exclusion

De « détails » en « incidents »

par Olivier Biffaud

UN des arguments politiques, sinon le principal, de M. Jean-Marie Le Pen est la provocation verbale . Se faisant passer pour la victime des médias qui comploteraient en permanence contre lui, le chef de l'extrême droite ne peut sortir d'un discours univoque qui le fait toujours s'échouer sur le même terme : l'exclusion. L'incapacité du président du Front national à faire de la politique « en positif » répond au souhait d'une fraction de l'électorat (grandissante) d'avoir un appréhension du monde « en négatif » .

Pour faire sa démonstration, M. Le Pen a besoin de boucs émissaires. A la trilogie traditionnelle de l'extrême droite – le juif, le communiste et le franc-maçon – il a ajouté l'immigré. Il prend bien soin de ne pas globaliser, comme le firent avant lui ses prédécesseurs se réclament du « socialisme national », mais il lui arrive tout de même de livrer le fond de sa pensée. Ses prédécesseurs mirent la leur à exécution.

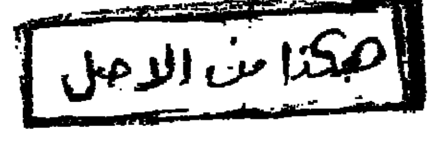
Alors il évoque le *« détail »* que constituent les chambres à gaz dans l'histoire de la seconde guerre mondiale, il lâche *« Durafour-crématoire »* en parlant du ministre de la fonction publique et il demande à M. Lionel Stoléru, dont il n'ignore pas la confession israélite, s'il n'aurait pas deux nationalités. M. Le Pen fait plus que suggérer. Et pour ne pas être en reste, il dénonce le rôle de *« l'internationale juive »* dans la création d'un *« esprit anti-national »*, les maçons participant également à la construction de cet esprit cosmopolite. Bien qu'il soit *« rompu à l'art du discours et aux nuances de la langue française »*, M. Le Pen a été condamné, en appel, pour son *« détail »* jugé comme un *« consentement à l'horrible »*.

Quant à *« l'internationale juive »*, elle vient de lui valoir une lévée d'immunité parlementaire à Strasbourg. Le chef de l'extrême droite n'en a cure. Il poursuit son chemin au ravissement de ses fans. N'a-t-il pas considéré, à plusieurs reprises, jeudi 15 mars, que les récents assassinats d'immigrés étaient des *« incidents »* ?

En quelque sorte des broutilles qui n'ont rien à voir avec les lancinants propos d'exclusion tenus par son parti. *« Ce sont des crimes prétendûment raciste*, a-t-il dit, *et on met le discours du Front national en cause. Mais qu'a-t-il à voir avec des transferts de prisonniers, avec deux frères qui sortent d'un bon dîner et heurtent un homme qui en mourra ? »*

Le même jour, les députés européens demandaient aux pays de la Communauté de se doter d'une *« législation plus ferme »* contre les actes racistes et xénophobes, jugeant *« insuffisantes »* les mesures qui protègent des minorités et les étrangers.

Cela ne semblait pas être l'avis de M. Bruno Gollnisch, député français d'extrême droite, pour qui *« la seule solution »* consiste à *« organiser le retour progressif dans leur pays des étrangers non communautaires »*. Mme Djida Tazdaït, élue des Verts représentant les beurs, a fait remarquer qu'il pouvait y avoir un rapport entre *« les mots »* des uns et *« les actes »* des autres.



Les amants du pont d'or

Un tournage interrompu deux fois, un décor qui n'en finit pas d'être construit, un feuilleton juridico-financier, « Les Amants du Pont-Neuf » de Léos Carax est un film à hauts risques mais un film à sauver.

***Les Amants du Pont-Neuf*, de Leos Carax, est déjà un film mythique. Deux ans après sa mise en œuvre, il est inachevé. Si on parvient à le terminer, son budget initial aura au moins quintuplé pour atteindre 160 millions de francs. Principal accusé : le Pont-Neuf, reconstitué grandeur nature près de Montpellier. Décor sublime et fou de Michel Vandestien que beaucoup continuent de juger inconstructible...**

***Mais les images des Amants du Pont-Neuf* qui existent sont les meilleures avocates d'une cause qu'on refuse de croire perdue. Ce film blessé est un hymne à Paris, un hymne à Juliette Binoche, un hymne au cinéma. Ce film est avant tout une histoire d'amour.**

Alors, du Pont-Neuf à Notre-Dame, la Seine soudain s'embrase. Sur les deux rives, des feux de Bengale blancs ruissellent en cascade de neige brûlante, des rideaux d'eau transforment les piliers des ponts en *étoffe* de pierre mouvante. Au milieu du fleuve surgit un hors-bord que pilote un garçon ; le petit bateau furieux est illuminé de girandoles comme le paquebot d'*Amarcord*, et tire à sa suite, slalomant éperdument, une fille à ski nautique. C'est une fête inouïe dans la nuit de Paris, une scène d'amour comme on n'en a jamais vue au cinéma, un fragment magique des *Amants du Pont-Neuf*, le troisième film de Léos Carax, vingt-huit ans.

Film qui est en train de rejoindre dans la légende fatale des grands maudits du 7e art *les Rapaces* de Stroheim et *les Portes du paradis* de Cimino. Film mis en chantier il y a deux ans, et toujours inachevé, film dévoreur d'argent et d'énergie, victime d'un terrible enchaînement d'erreurs humaines et de catastrophes financières. Et devenu, par le silence orgueilleux de son auteur, l'objet de rumeurs délirantes. « *Carax a la folie des grandeurs, il n'adresse pas la parole à son équipe, il a limé les dents de Juliette Binoche, il a simulé la blessure de Denis Lavant pour se faire payer le décor par l'assurance, il ne tourne que 15 secondes utiles par jour, il a mis en faillite tout le système d'aide au cinéma français...* » Faux, scandaleusement faux.

Une fausse Samaritaine en Camargue

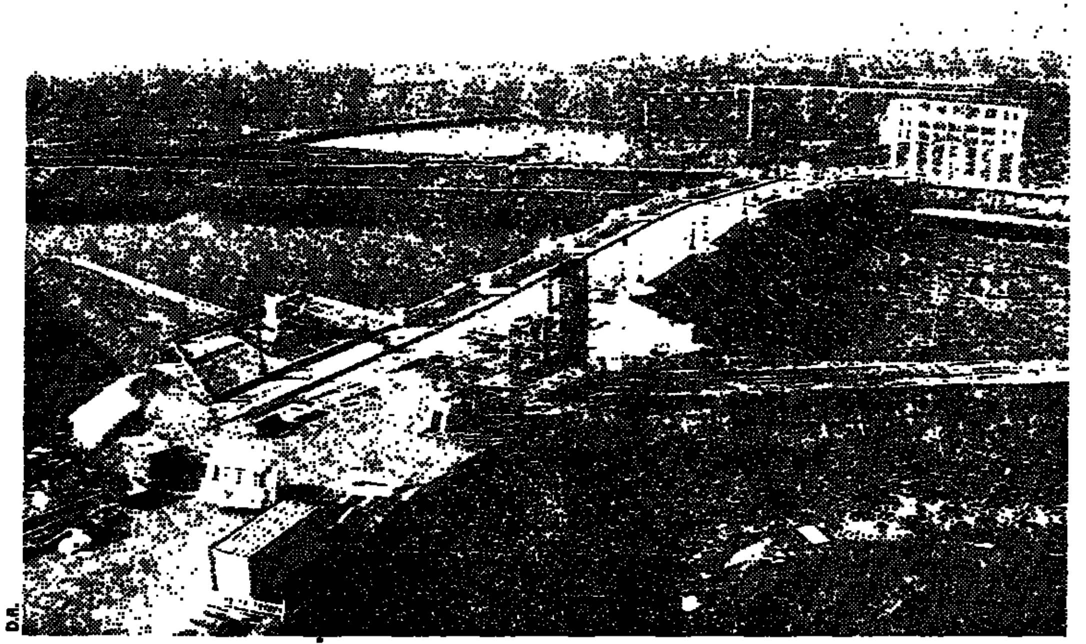
Ce qui est vrai, c'est qu'il existe aujourd'hui quarante minutes de ce film. Quarante minutes éblouissantes, d'une violente poésie, d'une liberté et d'une tendresse infinies, mais quarante minutes seulement. Vrai aussi que, démarrant avec un budget « normal » de 32 millions de francs, le film a déjà engagé un financement de 80 millions, et que 80 millions supplémentaires sont nécessaires pour le terminer. Vrai que dans le budget final, évalué *désormais à 160 millions de francs*, le poste du décor seul – le Pont-Neuf reconstruit près de Montpellier – s'élèvera à 60 millions de francs.

On comprend bien que les chiffres sont têtus. Réels. Implacables. On comprend bien qu'il y a des tempêtes qui n'en finissent pas de bousculer les rêves et de secouer en Camargue un faux immeuble de la Samaritaine beaucoup plus vrai que le vrai. On comprend bien qu'il faut être raisonnable et que rien de raisonnable ne plaide pour la reprise et l'achèvement des *Amants du Pont-Neuf*. Rien, sauf la certitude que les images sont plus fortes que les chiffres et l'amour plus fort que tout. Un homme est convaincu qu'il est urgent de reprendre *les Amants du Pont-Neuf, et surtout que c'est possible.* Ce n'est ni un inconscient ni un suicidaire. Il a une carrière de producteur d'un éclectisme insolent, qui va de *l'Aile ou la Cuisse* avec de Funès à *Camille Claudel*, et une religion, le succès populaire. Il est aussi magicien professionnel, ce qui explique beaucoup de choses, il s'appelle Christian Fechner. Et se donne peu de temps (jusqu'au début du mois d'avril) pour sauver *les Amants*.

Pour comprendre l'ampleur de la tâche qu'il a entreprise, pour essayer de reconstituer l'histoire incroyable de ce film dont le parrain est Sisyphe et les marraines les Danaïdes, le mieux est d'en rétablir la véritable chronologie.

Début 1987 : pendant la tournée de promotion de *Mauvais sang* à travers le monde (Inde, Caraïbes, Etats-Unis), le scénario des *Amants du Pont-Neuf* s'élabore. *Comment* est-il né ? Léos Carax, blotti dans un pardessus trop grand pour lui comme un enfant de la DASS inadoptable, *répond. Il ne faut pas se* fier à sa fragilité de jeune lémurien, il est à l'évidence indestructible : « *C'est né d'un rêve. L'image d'un couple debout sur le parapet du Pont-Neuf. L'image de ces amoureux qui tombent à l'eau l'un et l'autre. Ils sont clochards. Ce qui m'intéresse chez les clochards, c'est le sentiment de l'irrémédiable. Ils vivent sur le Pont-Neuf en train de s'enfoncer. Le pont leur appartient. Elle est peintre et perd la vue, c'est Juliette Binoche. Il est cracheur de feu, c'est Denis Lavant. Le couple de* Mauvais sang. *Paradoxe, le film se termine bien, et, paradoxe, à l'époque, je sais déjà que je m'apprête à faire un film cher sur des gens qui n'ont rien.* Les Amants du Pont-Neuf *doivent constituer le troisième volet d'une trilogie des années 80, commencée avec* Boy meets girl, *poursuivie avec* Mauvais sang, *et que j'appellerai* L'amour de la fille et du garçon ».

Pour information, *Boy meets girl* a coûté moins de 3 millions de francs. *Mauvais sang*, avec un budget de 12 millions, a fini à 17 millions avec dix-huit semaines de retard. Léos Carax, malgré la suite de l'histoire, exprime encore sa reconnaissance à Philippe Diaz et Alain Dahan, producteurs de *Mauvais sang* et au départ des *Amants*, de lui avoir permis de prendre le temps du dépassement. Dont il dit qu'il n'est « *ni arrogant ni négatif* ».



D.R.

Reconstruit en plein champ, près de Montpellier, le Pont-Neuf et ses indispensables atours : le square du Vert-Galant, la statue équestre et l'immeuble de la Samaritaine.

Fin 1987 : le financement des *Amants du Pont-Neuf*, 32 millions, est bouclé. Rarement en aura-t-on vu un aussi sain. Exemplaire, quasiment. L'équipe Diaz-Dahan, très affaiblie par l'échec commercial de *la Nuit bengali*, s'est reformée pour créer une société en participation, FCP. A la lecture du scénario des *Amants*, que tout le monde s'accorde à trouver magnifique – mais, on verra, elliptique sur les scènes spectaculaires – sont entrés dans le jeu A 2 (4,9 MF), la Gaumont, qui prend quelques précautions (elle s'engage pour 12,3 MF mais ne réglera son avance distributeur qu'à la livraison du film), la SEPT, un coproducteur canadien, deux SOFICA (Investimage et Sofinergie), une filiale des laboratoires LTC, une avance sur recettes (2,5 MF). Le Centre du cinéma trouve même une petite rallonge de 1,5 MF grâce à la signature d'un mini-traité franco-canadien.

Sont prévues vingt semaines de tournage, *dont trois semaines de* jour sur le Pont-Neuf, le vrai, après obtention d'autorisations très contraignantes auprès de la Mairie *de Paris et de la préfecture de* police. Sept semaines de plans du Pont-Neuf la nuit seront rajoutées, dans un décor de Michel Vandestien construit à Lansargues, à 10 kilomètres de Montpellier. Un décor considéré comme « *succinct* », constitué du pont grandeur nature, mais de « lointains » plus sommaires, suffisant à assurer l'illusion dans la pénombre. Sur les 32 millions du budget, le poste dévolu au décor est déjà (très) dodu : 8 millions environ. Six millions pour la construction et 2 millions pour satisfaire aux exigences du tournage dans un décor naturel aussi sensible. On ne neutralise pas le Pont-Neuf, même au mois d'août, comme un chemin creux de campagne.

4 juillet 1988 : jour J moins 8. Denis Lavant, l'impressionnant, l'agile. Denis Lavant, répète une scène en chaussons de danse. Les semelles sont trop glissantes, il veut les bricoler et s'entaille profondément le pouce gauche avec le cuir coupant. Rupture du tendon. *Huit semaines d'immobilisation.* Blessure grave. D'autant plus grave que Lavant est *aussi* jongleur et acrobate. Blessure vraiment grave, puisqu'elle va marquer le début de l'inéluctable dérapage.

A l'origine du dérapage : une rupture de tendon

Deux solutions se présentent. Ou l'arrêt total du projet (Christian Fechner affirme que c'est ce qu'il aurait préconisé), le tournage sur le vrai pont étant désormais exclu, et impossible même à reporter à l'année suivante pour cause de Bicentenaire. Ou sa poursuite... coûte que coûte. Le film est assuré à Paris par les Assurances continentales, que dirige Jean-Claude Beineix (frère du réalisateur), et suivi par le cabinet d'expertise Graham Miller. Mais il est aussi largement *réassuré. Par des Anglais (le groupe* Sprinks, lui-même représenté par la société Sun Alliance), eux-mêmes dépendants du groupe américain Firesman Fund, basé à Los Angeles.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 14

Témoignages

« Finir », disent-ils

A quelques semaines du point de non-retour, mort ou résurrection des « Amants du Pont-Neuf », voici ce que *disent, par ordre alphabétique,* les principaux protagonistes de cette aventure hors du commun.

Juliette Binoche, comédienne : « J'ai toujours pensé qu'on le finirait, c'est beau que ce film soit *assez fort pour nous porter.* »

Gérard Calderon, directeur de l'Union pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel (UFCA) : « Il y a trente-quatre ans que je m'occupe de financement de cinéma ; je n'ai jamais vu une succession de catastrophes pareilles. Mais si Carax n'avait pas le talent qu'il a déjà prouvé, jamais nous n'aurions essayé de sauver le film. Ne cherchons pas de *coupables : tout le monde a* fauté pour éviter que ça s'arrête. Pour nous, arrêter un film, c'est comme brûler un livre, comme un *avortement, c'est insupportable.* Mais attention, dans l'attitude que nous avons adoptée, il n'y a pas de scandale. L'ensemble du *compte de soutien de l'audiovi*suel représente 1,5 milliard de francs. Que pèse face à ça le fonds de l'Institut pour le finance*ment du cinéma et des industries* culturelles (IFCIC) qui garantit les sommes qu'avance l'UFCA ? Le 3 janvier 1990, il y avait en caisse *33 307 000 francs dégageant* des en-cours de 363 millions de *francs. Avec ça, on finance la tré*sorerie de cent films par an depuis 1968. Ça marche, ça fonctionne. Alors quand il y a un sinis*tre de 15 millions, il ne faut pas* en faire une maladie. Si Christian Fechner reprend le film et me demande 50 millions de crédits, *je lui dis : « A quelle heure pas*sez-vous prendre le chèque. »

« Un éblouissement poétique »

Léos Carax, réalisateur : « Avant, on attendait les films au tournant. Maintenant, on les attend au tournage. J'entends dire partout que je prends l'argent des jeunes cinéastes, c'est comme dire que le Sahel prend l'argent de l'Ethiopie... L'adversité rend finalement les choses nécessaires. Nécessaire l'exercice de son métier, la poursuite d'un travail qui ne peut être jugé que s'il est achevé. On n'a pas réussi à tuer en nous le désir de ce film. »

Patrice Chéreau, metteur en scène (après avoir vu les rushes) : « *J'ai vu quarante minutes d'un film magnifique qui n'est malheu*reusement pas fini et dont j'espère qu'il le sera très vite, très bientôt. La force de Carax, tout le *monde la connaît, mais j'ai vu ici* un éblouissement poétique d'une évidence totale. Deux acteurs, pour l'instant, Lavant et Binoche *– si belle – et un objet remarqua*ble, le Pont-Neuf, devenu mythique, beau et familier, surgi des eaux de la Seine ou prêt à s'y engloutir avec ses habitants et qu'on ne peut plus regarder de la *même façon après avoir vu ce* film. Il faut que ce film existe, donc il faut le finir. »

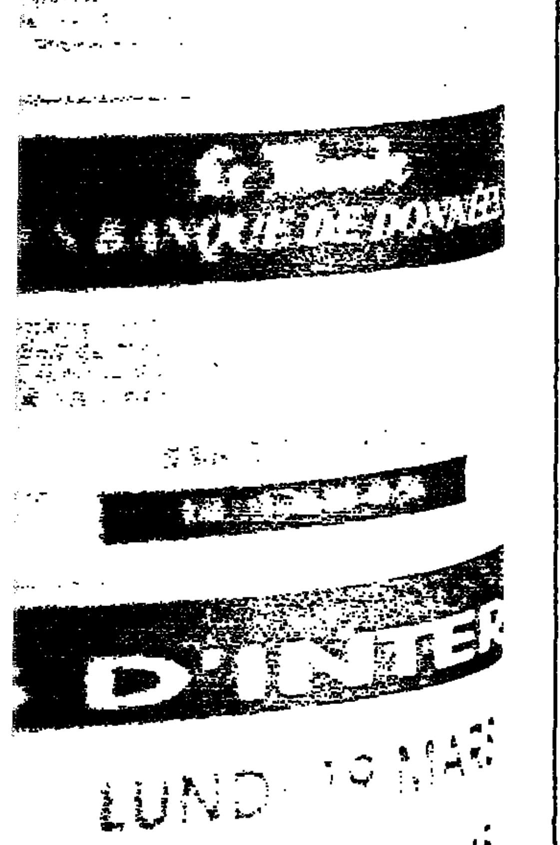
Jean-Yves Escoffier, chef opérateur des *Amants du Pont-Neuf* : « On a perdu la confiance des autres, mais pas la confiance en nous. Le film n'est pas l'auteur des difficultés qu'il rencontre. Il y a eu imprévision sur le décor. Mais c'est une question d'honneur pour nous et le cinéma français de parvenir à le construire. »

« La troisième star du film »

Christian Fechner, producteur : « Les films méritent les risques qu'on prend, à partir du moment où on peut supposer qu'à l'arrivée il y aura une récompense à la hauteur du pari engagé. C'est ma *position personnelle vis-à-vis des Amants du Pont-Neuf*. Bien sûr, le budget du film est anormal, mais ça n'est pas du fait de Carax. Quel artiste refuserait la proposition de continuer une œuvre qui lui tient tant à cœur ? Nous sommes arrivés à une situation monstrueuse dont le metteur en scène porte le poids, pas la responsabilité. Mais abandonner maintenant le décor de Montpel*lier serait une folie, c'est la troi*sième star du film. » *Jack Lang*, *ministre de la culture : « Je me* suis personnellement occupé des *Amants du Pont-Neuf* lorsque j'ai suscité, avec Dominique Wallon, *le directeur du Centre du cinéma*, la réunion d'une table ronde de producteurs privés, destinée à favoriser la relance du film après *le premier arrêt. Les résultats* ont été décevants. Que peut faire aujourd'hui le ministère ? Exercer une magistrature d'influence, *dans le style des présidents de la* IVe République. Pour aider Léos Carax, je ne peux pas frapper de monnaie, mais je peux encore frapper aux portes. »

Georges Prost, directeur de l'IFCIC : « Le ministère de la culture aurait pesé sur les décisions des banquiers ? Ridicule. L'Institut a toujours été libre de ses décisions. De plus, c'est sous le ministère de M. François Léotard que les premiers crédits ont été accordés aux *Amants du Pont-Neuf*. Des banquiers purs et durs n'auraient sans doute pas produit le film de Carax et auraient jugé les fonds propres de Philippe Diaz trop faibles. Mais avec ces critères, on ne financerait pas beaucoup de films français. Un système mixte, assisté par l'Etat, se doit de prendre des risques. Si Christian Fechner reprend *les Amants du Pont-Neuf*, l'IFCIC sera à ses côtés. »

Propos recueillis par
DANIELE HEYMANN



CULTURE

Les amants du pont d'or

Suite de la page 13

Après expertise, le devis d'arrêt du film (tous les contrats signés devant être honorés) est présenté à l'assurance pour une somme de 23 millions. La production propose alors que l'assurance règle le sinistre en assumant le surcoût de la transformation du décor de nuit en décor de jour : au départ, 8,5 millions de francs. L'assurance accepte – trop rapidement – cette solution d'apparence avantageuse, mais, on s'en rendra compte, nettement sous- évaluée.Tout le monde suit.

Gérald Calderon, directeur de l'UFCA (Union pour le Financement du cinéma et de l'audiovisuel) explique : « *Nous restions dans l'épure du départ, un devis de 32 millions entièrement financé. Tout semblait en ordre. Notre organisme avait escompté environ pour 15 millions de contrats, garantis à 80 % par l'IFCIC. Mais toutes les factures de la construction du pont – et Dieu sait s'il y en avait – devaient remonter la chaîne des réassureurs, de Paris à Londres, de Londres à Los Angeles et retour, avant d'être réglées... trois mois plus tard. Nous avons bientôt été obligés de prendre le relais et de faire des avances sur les indemnités de la compagnie d'assurances. Situation malsaine...* »

Et le décor ? « *Il avance* », disait-on. Mais à reculons. Comme il est destiné à ne durer que quelques mois, on néglige d'acheter le terrain de 10 hectares à son propriétaire. Deux ans après, on s'en repend. La location court toujours. De même, on n'envisage pas de le construire « en dur », mais en privant toute la région de ses tubes métalliques. Deux ans après, on s'en repend. La location des échafaudages dure toujours...

12 000 branches de platane naturalisées

Pour le terrassement, on fait appel à un grand spécialiste d'aménagement de parcours de golf un décor de cinéma n'est pas forcément de son ressort.. De toute façon, le terrain est glaiseux : 40 bulldozers défoncent donc 250 000 mètres cubes de terre. On dégage ensuite la nappe phréatique, et la «Seine» monte entre les fausses berges. Le devis aussi. L'assurance suit en renâclant. Tous les clignotants se mettent au rouge : manifestement, personne n'a mesuré à sa terriviante valeur le coût du pont camarguais. L'automne venant, on colle des feuilles sur 12 000 branches naturalisées de platane qu'on entrepose dans un hangar de 100 mètres de long...

Et Carax ? Pourquoi ne surveille-t-il pas mieux les travaux ? Parce qu'il est à Paris, qu'il tourne des scènes de passage, de transition, qui ne mettent pas en danger la santé de Lavant. Et qu'il attend, de plus en plus tendu et angoissé, lui l'apôtre du tournage chronologique en continuité, la livraison du décor. Il ne vient toujours pas, les semaines passent, les retards s'accumulent, tant et si mal que la fameuse scène des feux d'artifice que Juliette Binoche avait répétée six mois plus tôt dans les eaux tièdes de la Floride va être réalisée en novembre à Paris ... par – 7°C. Il fait si froid que, pour résister, les comédiens n'ont d'autre solution que d'uriner dans leurs combinaisons de plongée avant de pénétrer dans le fleuve glacé...

On évalue le coût de cette scène sublime, indiquée en deux lignes dans le script *(« Michelle fait du ski nautique sur la Seine, Alex conduit le hors-bord »)*, à 5 millions de francs.

Décembre 1988 : la compagnie d'assurances prend peur et met le couteau sous la gorge des producteurs. « Ou vous acceptez une indemnité forfaitaire de 14 millions, ou on suspend tous les paiements. » L'UFCA, qui admet qu'elle « *aurait sans doute dû retirer avant* » et qui n'a plus rien à escompter, lâche à son tour. Philippe Diaz n'a plus qu'à déposer le bilan de sa société. *Les Amants du Pont-Neuf* sont arrêtés le 15 décembre.

C'est alors que Christian Fechner fait un premier tour de piste, établit un nouveau devis et avance le chiffre de 60 millions de francs pour terminer. « *On m'a traité de fou*, dit-il. *Diaz et Dahan affirmaient que 30 MF suffiraient... Mais je comprends les banquiers de ne pas m'avoir suivi. Je leur peignais un tableau tout en noir, et en outre je n'assurais pas la garantie de bonne fin du film* » Exit Fechner. On demande repreneur désespérément. Plusieurs producteurs, dont Ariel Zeitoun et Yannick Bernard, semblent intéressés, puis après étude toujours hâtive et toujours sous-évaluée du dossier, fuient en courant.

On envisage de confier la reprise du film à un mandataire sans responsabilités financières, on réunit des tables rondes, on demande à Carax des sacrifices, il pourrait peut-être ne pas tourner ceci, couper cela... Il refuse. Il a raison. « *On était devenu le mal absolu*, dit-il. *Il fallait nous rayer de la carte.* »

Murée dans sa solitude, dans son abandon, dans le silence retombé, l'équipe – réduite – des *Amants* résiste. Mieux que le pont là-bas, le pont trop loin, trop cher, trop exigeant qui devient le symbole de ces amants malades, et qui commence, son chantier déserté, déjà, à se dégrader.

Quarante minutes de pellicule

Juin 1989 : enfin un sauveur. Le financier suisse Francis Van Buren s'associe à Dominique Vignet pour créer la société Pari à deux et s'implique pour une trentaine de millions de francs dans la reprise du film. Plein d'enthousiasme, il déclare dans *Première* : « *Avec Carax, notre « pari à deux » est devenu un pari à trois.* » Van Buren obtient, sur son nom, un nouveau crédit de 4 millions que l'UFCA lui consent à la demande de l'IFCIC. Il règle une grande partie des fournisseurs, nomme un directeur de production efficace, Albert Prevost, et dans un grand souffle d'énergie retrouvée, le tournage reprend à Paris le 25 juillet. Léos Carax, rassuré, respecte parfaitement le plan de travail. *Les Amants* toucheraient-ils enfin au port ?

C'est compter sans le décor. Une fois encore, enfer et damnation, on va pêcher par sous-évaluation. A Lansargues, Ubu règne. Le lundi, on engage quatre cents ouvriers non spécialisés pour colmater une brèche, on oublie de leur donner des outils. Le mardi, on apporte les outils, il n'y a plus d'ouvriers...

Incapable de dominer le chantier, empêtré dans des problèmes juridiques compliqués (le négatif des scènes déjà tournées est la propriété du syndic de faillite des producteurs précédents), Van Buren, ayant tout de même déboursé environ 18 millions, déclare forfait, sans préavis. Le film s'arrête, guillotiné.

Début 1990 : pendant six mois la situation va pourrir comme le pont abandonné à toutes les tempêtes, sans haubanage des bâtiments, sans bâches sur le sol. Que reste-t-il aux naufragés du Pont-Neuf ? Il ne reste plus à Carax, Binoche, Lavant et Escoffier, leur chef opérateur, que l'énergie du désespoir, la solidarité rageuse du dernier carré et quarante minutes de pellicule impressionnée.

Quarante minutes suffisamment impressionnantes pour que tout recommence. Et pour que tout, cette fois, semble-t-il, aboutisse. Christian Fechner a refait les comptes : 80 millions de francs à trouver. Encore 80 millions ? Cela paraît insensé, un budget de départ qui aura quintuplé. Mais si les chiffres avaient dit plus tôt la vérité, on n'en serait pas arrivés là. Il faut désormais finir le pont (!), recommencer la préparation, resigner des contrats, payer les dettes, absorber les agios et les frais financiers... Christian Fechner s'en sent capable, mais pas tout seul. Il vient de vendre quinze ans de sa vie, son catalogue, à la Générale des eaux : sa « surface » est donc considérable, mais plus déterminante peut-être encore, la confiance qu'il inspire à la profession. Il cherche donc ces jours-ci, avec un optimisme raisonné, des partenaires. « *Il faut*, dit-il, *inventer de l'argent* .» Et l'on sait qu'il a beaucoup d'imagination.

Il est aussi superstitieux. L'autre soir, allant à Montpellier avec Léos Carax rendre une visite discrète au pont, leur cher souci, il voit sur la route, dans la lumière des phares, une buse, les ailes déployées, terrassant une proie. On arrache de ses serres un jeune garenne palpitant. Fechner voit là un très heureux présage. Pour lui, l'animal sauvé est la métaphore des *Amants du Pont-Neuf* enfin libéré de ses entraves. Une fable ? Avec déjà une moralité. Pour le lapin comme pour le film, il fallait arriver à temps.

DANIELE HEYMANN

ARCHITECTURE

Réconciliations parisiennes

La cohérence du nouveau projet pour la porte Maillot n'évite pas les incertitudes du parti architectural

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté, vendredi 16 mars, une nouvelle version de son vaste projet pour la porte Maillot, après les vives réticences qu'avaient suscitées les premières esquisses, en 1988. L'architecte, M. Clément Cacoub, se trouve à présent intégré dans une équipe qui comprend l'urbaniste M. Warnier et le paysagiste M. Corrajoud, ainsi que, pour la place, MM. Collet et Burger. Car le projet manifeste à présent une indéniable volonté de cohérence urbaine et économique, prouvant en cela la capacité du maire à revenir sur ce que lui-même estime avoir été une erreur, et par là même un courage certain.



La future porte Maillot.

Ce courage lui sera utile :quelles que soient les précautions prises, les travaux vont gêner temporairement mais durablement la circulation, ce qui n'est pas toujours du goût des habitants-électeurs. De même, il n'est pas certain que l'architecte, bien qu'aimablement et discrètement encadré, rencontrera l'enthousiasme de la critique.

Le projet prévoit de part et d'autre de l'actuelle place, la couverture du boulevard périphérique sur une longueur d'un kilomètre et demi, ce qui signifie au moins la réconciliation géographique de la capitale et de sa banlieue. D'un côté, cette couverture, malgré une brève interruption pour des raisons d'aération, permettra de retrouver la continuité jusqu'à la porte Dauphine, où sera érigé un hôtel de luxe, de 211 chambres et d'une trentaine de suites. Elle permettra d'autre part de retrouver une certaine continuité entre Paris et le bois de Boulogne qui se trouve agrandi de 2 hectares, tandis que le vénérable stade Jean-Pierre Wimille ferait l'objet d'une rénovation. Mais on sait qu'en matière d'équipements sportifs le maire de Paris a vu son enthousiasme rafraîchi par des déboires tels (Bercy, les Tourelles) qu'il préfère opter pour la frilosité (Charléty). Au nord, la couverture ira jusqu'à l'actuel stade Paul-Faber, avant la porte Champerret. L'emprise libérée permettra la construction d'un important immeuble de bureaux – 100 000 mètres carrés qui trouvent leur justification, selon le maire, dans le fait que, depuis six ans, la ville aurait construit six fois plus de logements que de telles surfaces – et de deux immeubles de logements de 10 000 mètres carrés. Mais c'est bien sûr vers la porte Maillot que tous ces regards convergent.

Serre-livre

Grand chambardement sur la place, « *totalement recomposée*, selon la description qu'en fait M. Chirac, *avec en son centre un vaste espace public, facilement accessible et réservé aux piétons, situé à quelques mètres en dessous du niveau actuel et entouré de terrasses plantées d'arbres* ». C'est là que sera implanté le mémorial au général de Gaulle, monument conçu par Olivier Debré et qui prendra la forme d'une haute flamme dans l'alignement de l'axe historique des Champs-Elysées. Le Palais des congrès, qui était comme l'éternelle et bienveillante preuve de justesse de vue de la critique architecturale et de la surdité des pouvoirs publics, va être agrandi en façade et singulièrement modifié. Il perdra les deux sortes de « pinces de crabes » qui le reliaient à la place et prendra une allure « bâtiment commercial des années 80 », dans la suite logique de sa formule esthétique initiale, typique des années soixante.

Et voici les fameux « serre-livre », les deux immeubles bizarroïdes qui devaient, à cheval sur le périphérique, devenir les « portes » triomphales de Paris. Ramenés de 50 à 35 mètres de haut, alignés sur l'avenue Charles-de-Gaulle, vers Neuilly, ils ont abandonné une partie de leur prétention « post-bab », pour devenir, si l'on en croit les documents disponibles, deux parallélépipèdes massifs et vitrés, là encore dans le vocabulaire si reconnaissable de l'architecture commerciale de la fin de la décennie. Ce vocabulaire – version française du plus tape-à-l'œil de la production américaine – dont le Centre Masséna (architectes Legrand, Rabinel et Debouit), à l'autre bout de Paris, ou le Ponnant à la lisière du quai Citroën (du même Cacoub) étaient jusqu'alors les principaux champions. Un vocabulaire qui étonne, qui consterne, lorsqu'on voit par ailleurs fleurir les réussites dans des domaines pourtant tout aussi arides, comme les hôtels industriels (Perrault, Chemetov, Viguier-Jodry, etc.)

Lorsque, demain, les historiens de Paris se pencheront sur les années 80, ils auront bien des sujets d'étonnement, bien des énigmes à résoudre. Comment, se demanderont-ils, une seule et même époque a-t-elle pu produire autant d'architecture et si peu d'urbanisme ? Et puis, se dit-on, si l'on veut du majestueux commercial, du symbolique sans signifiant, du monumental bon marché, si l'on veut un urbanisme clairement identifié à des modèles du passé, pourquoi ne pas avoir demandé à Ricardo Bofill d'inventer ce passage cérémonieux de la ville ?

FREDERIC EDELMANN

MUSIQUES

La lumière transalpine

L'Orchestre de la Scala de Milan en tournée a fait une halte au Théâtre des Champs-Elysées pour jouer Schubert et Brahms

Assemblage insensé de belles Italiennes décorées comme des châsses, de snobs qui volent de Salzbourg en Bayreuth (un prêtre en costume très haute couture, une Indienne au port de reine et l'une de nos grandes actrices de théâtre ornaient le parterre), le public venu écouter en début de semaine Carlo-Maria Giulini et l'Orchestre philharmonique de la Scala de Milan ressemble à celui qui venait, il y a peu de temps encore, applaudir Herbert von Karajan. Public qui papote pendant que s'élèvent les sublimes premières mesures de l'*Inachevée* de Schubert, qui bouge sur son siège, qui tousse, se racle la gorge pendant les silences. Public que l'on ne voit jamais au concert. Public qui vient pour se montrer, comme autrefois à la grand-messe de 11 heures. Qu'est-ce qu'on peut y faire ?

L'Orchestre philharmonique de la Scala n'est pas une formation aussi solide que le Concertgebouw d'Amsterdam ou que l'Orchestre de Cleveland, il ressemblerait plutôt aux grands orchestres français d'autrefois ; vents à la sonorité vibrée, fragile, si lyriques lorsqu'ils jouent à découvert (merveilleux hautbois, clarinettes, cors et trompettes), violoncelles légers et chatoyants, contrebasses dansantes, mais violons à l'intonation hasardeuse, aux attaques asynchrones.

Solidement campé sur ses jambes légèrement écartées, le dos droit comme un I, Carlo-Maria Giulini dirige avec une économie de gestes remarquable. Il dirige ses musiciens, pas pour le public. Parfois, il ne dirige presque pas, ne bouge ni les bras ni les mains. Dans l'*Inachevée*, il prend son temps, ne force aucune nuance, ne souligne aucune rupture dans l'enchaînement des idées, laisse la musique, émouvante dans sa nudité, surgir du silence, sans lui insuffler artificiellement une dimension tragique qu'elle porte de toute façon en elle.

Plus solaire qu'ombrageux

Le début de la *Quatrième Symphonie en mi mineur* de Brahms pêche par des violons trop imprécis (et peut-être à cause d'une battue trop lâche) : les tierces et les sixtes alternées du thème *(si-sol, mi-do, la-fa, ré-si...)* ne s'enchaînent pas avec la souplesse, la justesse et la précision rythmique requises (l'une des entrées en matière les plus traîtres pour un orchestre, avec l'attaque du premier mouvement du *Concerto en fa mineur* de Chopin), mais très vite l'orchestre se ressaisit. Dans l'acoustique si sèche du Théâtre des Champs-Elysées, la formation italienne rappelle la sonorité de l'orchestre de Toscanini – telle que ses fameux enregistrements captés dans le Studio 8H de RCA, à New-York, nous l'ont transmise. Tant de légèreté, de transparence donnent à l'ultime symphonie de Brahms un caractère plus solaire et rythmiquement implacable qu'ombrageux. Dirigés avec une énergie sans relâche, les musiciens de la Scala atteignent dans la passacaille un sommet d'intensité musicale que nous n'avons guère entendu en concert dans ce finale plus savamment élaboré qu'aucune autre œuvre orchestrale de Brahms : et dans le second mouvement une sorte d'extase mystique bien dans la dernière manière du chef italien.

Carlo-Maria Guilini vient de réenregistrer cette symphonie pour Deutsche Grammophon (sortie prévue en juin) avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. On en vient à le regretter, car, dans le calme du studio les musiciens italiens auraient pu apporter une couleur nouvelle à la musique de Brahms, comme autrefois l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire dirigé par Carl Schuricht avait « réinventé » les symphonies de Beethoven.

ALAIN LOMPECH

Le bonheur de Martinu

Un quintette de 1944, radieux autant qu'inconnu, qui donne son goût tchèque à une centenaire

Le centenaire de Bohuslav Martinu (*le Monde* du 6 février) a soudainement réveillé les Français, au point que ce grand musicien, sur qui semblait peser un décret d'ostracisme, se trouve maintenant affublé de deux festivals : l'un (jusqu'au 28 avril, à Paris seulement) est patronné par l'Association pour la musique et les arts tchécoslovaques (8, rue Notre-Dame-des-Champs), l'autre (qui durera jusqu'au 19 décembre, dans diverses villes de France) est organisé par le Comité national pour le Festival Martinu du centenaire (8, boulevard de la Madeleine).

Le Comité du centenaire présentait, mercredi soir, dans le foyer de l'Opéra-Comique, le Quatuor Dolézal, qui jouait, avec Joseph Palenicek, le 2e *Quintette piano et cordes* de Martinu, écrit en 1944 aux Etats-Unis, mais d'une inspiration profondément tchèque. Comme dans le *Concerto pour violoncelle* de Dvorak, on sent un extraordinaire frémissement national, un parfum de pays natal, comme si l'approche de la fin de la guerre signifiait la liberté et l'annonce du retour. Martinu, hélas ! ne reviendra jamais chez lui.

L'alto puis tout le quatuor émergent à travers les arpèges lumineux du piano et, tout de suite, s'amorce une danse vive et joyeuse, qui se mue en grandes efflorescences hymniques, si caractéristiques de Martinu. L'adagio tournoie longuement, insistant, questionnant, douloureux quand le piano se tait. Le final s'élance, tout en frémissements et trémolos qui se répondent des cordes au piano, puis vogue au calme en une chanson paisible.

Un peu rugueux, manquant parfois de subtilité, le Quatuor Dolézal nous avait paru simplement honorable dans Haydn (op. 76 nº 2) et Schubert (mi bémol, D. 93). Mais il est apparu transfiguré dans le sillage du grand Joseph Palenicek.

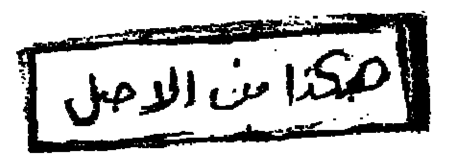
JACQUES LONCHAMPT.

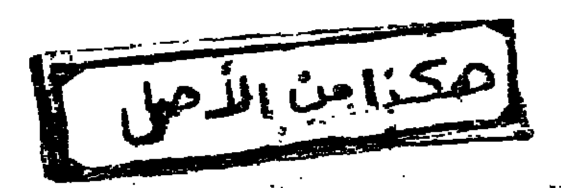
► **Prochains concerts du Festival Martinu à l'Opéra-Comique (à 20 h) : le 19 mars, avec la claveciniste Suzanna Ruzickova et le Quatuor Dolézal et, le 3 avril, avec les admirables Madrigalistes de Prague. Les 5, 6, 7 et 8 avril, représentations de *Passion grecque* (d'après *le Christ recrucifié* de Kazantzakis) par le Théâtre national de Prague.**

NOTE

« Les Toits » de Van Gogh resteront en France

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a décidé, jeudi 15 mars, d'interdire la sortie de France des *Toits* de Van Gogh. Cette aquarelle, qui doit être mise en vente mardi prochain à Drouot-Montaigne, est estimée entre 25 millions et 30 millions de francs. Par ailleurs, le Musée Paul-Getty de Malibu (Californie) étudierait la possibilité de racheter *les Iris* de Van Gogh. Selon des personnes travaillant au musée, le tableau le plus cher du monde acheté pour 53,9 millions de dollars (environ 310 millions de francs) en 1987 par Alan Bond – qui connaît des difficultés financières – y est exposé depuis une semaine. Et malgré le démenti formel de la direction, il semblerait que les négociations soient bien avancées entre le magnat australien de la bière, le musée et Sotheby's, qui avait assuré la vente et aidé Alan Bond à acquérir l'œuvre en lui prêtant 27 millions de dollars, un prêt très controversé qu'il n'a pas fini de rembourser. La firme anglo-saxonne avait alors été accusée d'avoir gonflé artificiellement le marché de l'art par sa politique d'envouragement à l'achet – *(AFP.)*





CULTURE

VENTES

A Drouot-Montaigne

Pour estomacs robustes

La vente va durer deux jours complets. Le catalogue a plus de 600 cents pages (il coûte 1 200 francs) et approche les 3 kilogrammes ; 1 180 pièces vont être dispersées. Elles concernent toutes le manger et le boire, de l'Antiquité au XXᵉ siècle. Le maître d'œuvre de cette opération gargantuesque est un ancien professeur de latin et de grec, *Gérard Oberlé.*

Amateur de bonne chair, Gérard Oberlé avoue apprécier le caïman grillé de Nouvelle-Calédonie autant que la choucroute de son Alsace natale. Aujourd'hui expert en livres anciens, *il vit hors du temps au* cœur du Nivernais. Notre homme, un soir d'hiver de l'an 1970, a ren*contré au hasard d'un dîner Paul K.,* industriel du textile, alsacien lui aussi et grand gourmet devant l'Eternel.

Pendant les quinze années qui vont suivre, ils se retrouveront *ponctuellement dans les restau*rants les plus divers, de Roanne à Lyon et de Madrid à San-Francisco *pour savourer* leur passion de concert. « *En 1972, je lui ai offert son premier livre,* les Dons de Comus ou les Délices de la table, *de Marin* (1734), se souvient Gérard Oberlé. *Il y retrouvait une sorte de partition écrite de ce qu'il aimait. Ce précurseur de la cuisine moderne y livrait ses recettes et ses menus pour les quatre saisons.* »

Ce cadeau sera le point de départ d'une collection de plus de 800 ouvrages sur le boire et le manger en Europe, de l'Antiquité jusqu'aux grands cuisiniers du XXᵉ siècle : des coutumes de table aux régimes alimentaires, des manuels de santé aux recommandations religieuses sans oublier l'histoire des produits eux-mêmes. Cet ensemble, que Gérard Oberlé en compagnie d'un confrère allemand aura nourri, est aujourd'hui mis aux enchères à Paris. Son propriétaire, selon les mots de l'expert, *« s'en est allé il y a trois ans goûter l'ambroisie dans l'improbable paradis païen des gourmets, puisque dans l'au-delà catholique les gros mangeurs vont en enfer ».*

Le péché du chocolat

S'y ajoutent plus de *300 cents* volumes qui complètent la collection. Le volumineux catalogue de la vente *est aussi un livre de référence* (1), une mine de renseignements sur les arts de la table et *ses à-côtés. L'ensemble réuni* comprend 24 incunables, 130 livres du XVIᵉ siècle, 155 ouvrages du XVIIᵉ siècle, 262 volumes du XVIIIᵉ et 451 du XIXᵉ siècle. Le reste a été publié au XXᵉ siècle. Presque tous sont richement illustrés.

A travers ces ouvrages, les relations complexes de l'homme et de son alimentation sont passées en *revue. Ainsi au XVIIᵉ siècle, Antonio* Pinelo, rapporteur au *Conseil* des Indes en Espagne, se deman*dait gravement dans son Question moral si el chocolate quebranta el ayuno eclesiastico* (une édition originale de 1636, estimée à plus de 3 000 F) si c'était un péché mortel pour un prêtre de boire du chocolat avant la messe.

Avec *l'Art de trancher les viandes – Manuel de l'écuyer tranchant* (1647), illustré de 39 planches gravées et numérotées, assorties de commentaires manuscrits, le Français Pierre Petit (ou peut-être le Suisse Jacques Vontet) décrit la meilleure façon de découper ortolans, cailles, pigeons, cochon, tête de veau et fruits. Ces conseils sont estimés à 50 000 francs.

Au XIVᵉ siècle, les ouvrages « gastronomiques » étaient d'un tout autre genre. Dans *le Propriétaire des choses* de Bartholomeus Anglicus, précieux incunable, estimé entre 60 000 francs et 80 000 francs, l'auteur se prononce pêle-mêle sur la Trinité, les anges, la création de l'homme, les jeux d'enfants, les mines et les chercheurs d'or, l'alchimie ainsi que les plantes aromatiques.

Autre rareté, la première version française du fameux *Projet facile, équitable et modeste pour rendre utile à notre nation un très grand nombre de pauvres enfants, qui lui sont maintenant fort à charge* (1749) de Jonathan Swift ou, l'au*teur des Voyages de Gulliver se* livre à une dénonciation féroce de la misère du peuple irlandais en *énumérant les avantages* économiques qu'il y aurait à consommer des nourrissons ainsi que les diverses façons de les accomoder. Elle est estimée à 4 000 francs.

ALICE SEDAR

(1) *Les Fastes de Bacchus et de Comus*, de Gérard Oberlé. Editions Belfond. 1 200 F.

► Ventes : à Drouot-Montaigne, le 17 mars (10 h 30, 14 h 30, 20 h 30) et le 18 mars (10 h 30, 14 h 30). *Exposition publique au* même endroit : le 15 et le 16 mars, de 11 heures à 20 heures.

COMMUNICATION

L'attribution d'une chaîne hertzienne à Paris

Les élus RPR montent au créneau

« Avec plus de 40 000 abonnés à Paris, la télévision par câble est en train de réussir, mais l'attribution d'une nouvelle chaîne hertzienne lui ferait prendre à nouveau deux ou trois ans de retard », **estime M. Bernard Pons, député RPR et président de la société d'économie mixte Paris TV Câble. Tout en affirmant que sa société améliore ses résultats de commercialisation, M. Pons *« s'étonne »* de la décision du CSA, qui ne lui paraît *« pas convenable »*. Il est rejoint dans cette contestation par un autre élu RPR, M. Robert-André Vivien, dont nous publions le point de vue.**

POINT DE VUE

Le câble en danger

par Robert-André Vivien

LE Conseil supérieur de l'audiovisuel a récemment lancé un *appel à candidatures pour* l'attribution d'une fréquence hertzienne en région parisienne, tout en soulignant *son souci de protéger* le développement du câble et de promouvoir l'utilisation tant du satellite TDF 1 que de la norme D2 Mac Paquet.

Mon ancienneté dans les fonctions de rapporteur spécial du budget de la communication, de la radio et de la télévision à l'Assemblée nationale m'a permis, depuis plus de vingt-cinq ans, d'avoir quelques connaissances de ces problèmes. A ce titre, je ne peux que relever des contradictions qui trahissent un légitime embarras.

Comment ne pas noter, en effet, que, si le satellite TDF 1 tourne « presque à vide » (malgré la présence de la SEPT, chaîne publique qui, dès son *canal attribué,* y *a pris* place), c'est en *raison* du bouquet de programmes choisi par le CSA il *y a un an et dont* les opérateurs (Canal Plus, Canal Plus Allemagne, Canal Enfants, et Sport 2/3) s'avèrent incapables d'exploiter les canaux qui leur ont été affectés ?

Il est difficilement admissible que des entreprises privées puissent poser à l'instance publique de régulation de l'audiovisuel des conditions au démarrage d'un programme *dont* la candidature a été retenue au terme d'une mise en concurrence et sur des critères précis. *Ces conditions sont telles* que le satellite TDF 1 — dont la durée de vie est limitée — ne diffuse en *définitive* aucun des programmes privés sélectionnés. C'est un cas, unique au monde, de gâchis d'investissements publics sur lequel je me réserve d'appeler solennellement l'attention de l'opinion et du Parlement.

Parmi ces opérateurs, qui tardent tant à vouloir montrer leurs programmes, le principal d'entre eux, Canal Plus, se fait le chantre de la norme dite D2 Mac Paquet, sans pour autant consentir à lancer sous cette forme *son propre programme.* Or cette norme, étape intermédiaire vers la future norme de télévision haute définition européenne, mettrait à la disposition des téléspectateurs des images en format 16/9, de qualité cinématographique, et un son stéréophonique proche de la haute fidélité.

Eu égard à cette défaillance, la démonstration des qualités de la norme de diffusion D2 Mac Paquet *ne serait-elle pas mieux administrée* par des chaînes généralistes, comme TF1 ou Antenne 2, déjà diffusées en norme classique SECAM par des réseaux hertziens à couverture nationale ? Les télé- spectateurs pourraient ainsi établir par eux-mêmes la comparaison entre la norme actuellement existante et cette norme D2 Mac qui préfigure l'avenir. *D'autant qu'une telle* démonstration est nécessaire aux industriels qui souhaitent mettre au *point et commercialiser des équipements de réception et des téléviseurs aux nouvelles normes.*

Hésitations et hostilité

La diffusion des chaînes nationales n'est-elle pas aussi le seul moyen d'encourager le développement de productions *audiovisuelles* à ces nouvelles normes, ainsi que le matériel correspon*dant ? En effet, ces chaînes sont,* pour l'instant, les principaux commanditaires des œuvres de création et des productions françaises. Ce point a d'autant plus d'intérêt qu'en France même, une entreprise de production liée à Canal Plus réalise déjà des émissions sur un système de haute définition japonais. Belle contradiction que de défendre un système français encore balbutiant en faisant travailler la concurrence japonaise dont *on prétend vouloir* protéger notre industrie nationale.

De plus, la diffusion de chaînes *sur TDF 1 ne serait-elle pas plus* cohérente avec l'objectif de diffusion internationale des pro*grammes d'origine française* qui est l'autre objectif majeur du satellite ? En lieu et place, celui-ci ne propose que des programmes nationaux, qui plus est *cryptés* et payants.

Au demeurant, le temps mis par le CSA pour lancer un appel à candidatures qui était exigé de lui par le seul véritable opérateur de programmes du satellite (par ailleurs déjà concessionnaire d'un service de télévision par voie hertzienne cryptée), semble montrer que cette institution était pour le moins *hésitante,* voire hostile, devant la perspective de lancer cet appel d'offres.

*La mise en place de cette nou*velle fréquence va occasionner des troubles techniques pour au moins trois cent mille téléspectateurs de la région parisienne. Ceux-ci, soit parce qu'ils dépendent d'une antenne collective utilisant le canal 35 pour recevoir TF 1 et Antenne 2, soit parce qu'ils ont des magnétoscopes, vont avoir à supporter des coûts d'aménagement motivés par la simple volonté d'expansion d'un opérateur privé. *Que cherche en effet Canal Plus,* sinon à constituer un nouveau pôle commercial entre son propre *réseau et ce nouveau réseau qu'il* sollicite ?

Il y avait et il reste suffisam*ment de candidats* à la diffusion d'un programme par TDF 1, comme TF 1 et Antenne 2, qui ne posent pas de conditions exorbitantes du droit et du bon sens communs, pour que l'autorité du CSA puisse *éviter* d'être mise en cause à la première salve de menaces d'une entreprise de télévision dont on sait qu'elle accu*mule privilèges et attentions* des pouvoirs publics.

Ce n'est pas au dirigeant d'une *entreprise privée, aussi dynamique* et estimable soit-elle, de fixer les règles de fonctionnement de l'audiovisuel. C'est au gouvernement et à l'autorité indépendante qu'il a mis en place.

Ce point n'est pas négligeable puisqu'il y va de l'avenir de l'audiovisuel. Or cet avenir, c'est dans le satellite mais aussi et surtout dans le câble qu'on le trouve. Seul ce dernier mode de diffusion peut offrir, grâce à la multiplicité *des canaux qu'il propose, des services* nouveaux, les programmes étrangers ou thématiques en grand *nombre que nos écrans attendent.* L'alternative posée au CSA se résume en peu de mots ; plus d'hertzien c'est moins de câble, donc une télévision moins riche.

► Robert-André Vivien, député (RPR), est rapporteur spécial du budget de la communication, de la radio et de la télévision à l'Assemblée nationale.

Offensive de M. Berlusconi en Europe de l'Est

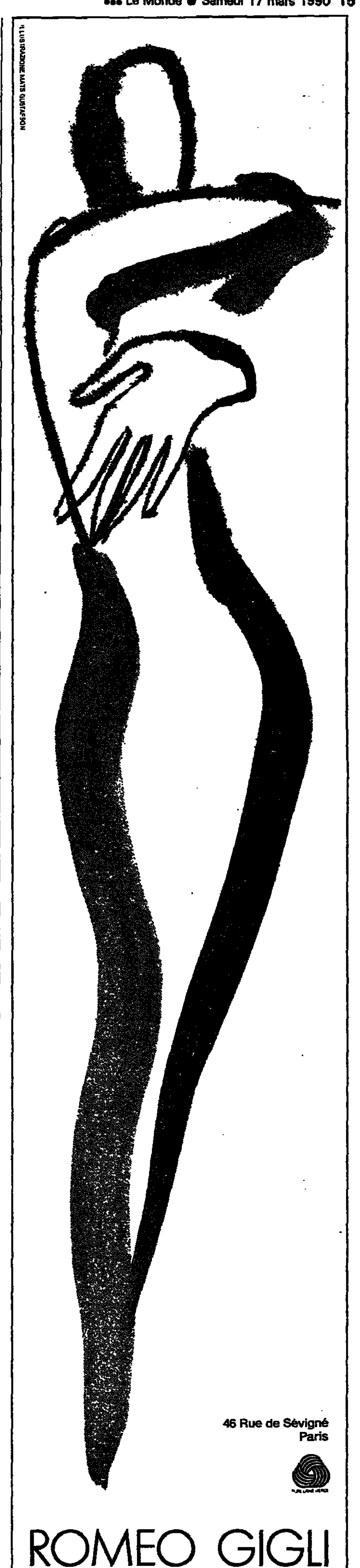
Depuis plusieurs semaines, M. Silvio Berlusconi voyage beaucoup entre Prague, Varsovie et Budapest. *Et la presse des pays de* l'Est commence à donner quelques échos des négociations menées par le *magnat de la télévision privée* italienne. M. Angelo Codignoni, directeur général de la Cinq et *porte-parole* de la Fininvest en France, confirme l'existence de trois projets de télévision privée. Le *plus avancé* concerne la Hongrie : si les négociations aboutissent, M. Berlusconi pourrait lancer à Budapest une *télévision* commerciale, en association avec la Banque centrale de Hongrie.

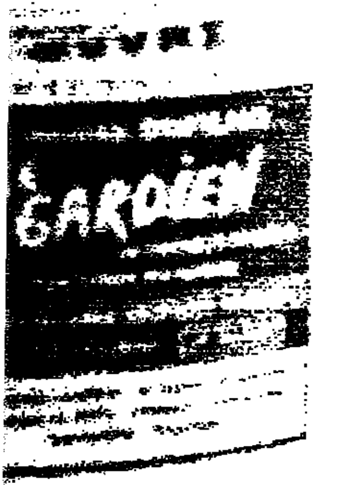
En Pologne, les discussions entamées depuis un an sont moins proches d'une conclusion. Le gouvernement polonais, qui songeait d'abord à autoriser une chaîne nationale privée concurrente de ses deux télévisions publiques, semble aujourd'hui préférer une privatisation de la seconde chaîne publique. Dans les deux cas, M. Berlusconi serait candidat. Enfin, l'homme d'affaires italien poursuit ses contacts avec les autorités tchèques avec l'espoir d'obtenir, là aussi, une autorisation d'émettre.

Dans ces trois pays, M. Berlusconi met en avant son savoir-faire publicitaire et son portefeuille de programmes, riche des droits de nombreuses séries et films américains. Le patron de la Fininvest a déjà un pied en Union soviétique, où, depuis septembre 1988, il assure la régie publicitaire de la télévision publique pour les annonceurs d'Europe de l'Ouest.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

□ **MCA acquiert Geffen Records.** – En acquérant Geffen Records (Aerosmith, Rickie Lee Jones, Don Henley) pour 562 millions de dollars (plus de 3 milliards de francs), MCA, la compagnie californienne qui contrôle Universal (cinéma) et MCA Records (disques) est ainsi devenu la seconde firme phonographique des *Etats-Unis*, derrière WEA (filiale de Time Warner) mais devant CBS (filiale de Sony). L'accord entre MCA et David Geffen permet à ce dernier de rentrer dans le capital de l'acquéreur tout en restant à la tête de son label.





SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Un entretien avec M. Pierre Joxe sur l'islam en France

« Les émigrés musulmans finiront par faire souche comme toutes les communautés étrangères qui les ont précédés »

Nouvelle étape dans l'organisation de l'islam en France : M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, va réunir, lundi 19 mars, quinze personnalités musulmanes nommées par lui. Ce « conseil de réflexion » est appelé à se transformer en Conseil consultatif de la communauté musulmane (trois millions de fidèles). C'est la première fois qu'un ministre de l'intérieur s'engage aussi loin dans l'organisation de l'islam, devenu la deuxième religion en France. Dans un entretien avec le Monde, *M. Pierre Joxe exprime sa conviction que* « les émigrés musulmans finiront par faire souche, comme toutes les communautés étrangères qui les ont précédées ».

« Ne va-t-on pas accuser le ministre de l'intérieur, chargé des cultes, de vouloir autoritairement organiser l'islam de France, toutes proportions gardées, comme Napoléon avait créé un consistoire juif et un consistoire protestant ?

— Vous allez un peu vite en besogne. Revenons en arrière, avec quelques rappels d'histoire et de droit. La loi de 1905, qui a institué la séparation des Églises et de l'Etat, est toujours en vigueur. Elle connaît une exception avec l'Alsace et la Moselle. Cette région, alors annexée à l'empire allemand, est restée soumise au concordat de 1801 et à ses textes subséquents, après la victoire et malgré son retour à la France. C'est la raison pour laquelle, en tant que ministre de l'intérieur, je nomme et je rémunère aujourd'hui, en Alsace et en Moselle, les curés, les pasteurs, les rabbins. Mais il s'agit là d'une situation héritée de circonstances historiques particulières.

» Le droit commun est donc la loi de 1905. Le principe de séparation des Eglises et de l'Etat signifie-t-il que l'Etat doit se désintéresser de tout ce qui concerne les religions en France ? Pas du tout. La loi elle-même dit en effet, en son article premier, que la République « *garantit le libre exercice des cultes* » sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. La convention européenne des droits de l'homme, que nous avons ratifiée en 1973, nous oblige aussi à veiller à ce que chaque personne puisse exercer sa « *liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques ou l'accomplissement des rites* », sans autres restrictions que « *les mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publique, ou à la protection des droits et libertés d'autrui* ».

» Vaste programme, donc, pour les pouvoirs publics, et pour le ministre de l'intérieur, en particulier, chargé des cultes en France ! Vaste programme, non pour les religions établies, avec lesquelles tout un réseau de relations traditionnelles existe, et fonctionne enfin comme un moteur bien huilé après tant de soubresauts dans notre histoire, mais face à une religion récente chez nous : l'islam.

» La façon dont les musulmans cherchent, en quelque sorte, leurs marques dans le paysage français avec les péripéties, les conflits que nous connaissons — car c'est ainsi que les sociétés vivantes évoluent — nous conduit à regarder d'un œil neuf ces principes vénérables : liberté de culte, respect de l'ordre public. Appliqués à des circonstances inédites, ils prennent une nouvelle jeunesse.

» Et voilà comment, pour exercer en connaissance de cause l'une de mes missions de ministre d'une République laïque, qui est de garantir le libre exercice du culte musulman, entre autres cultes, mais dans le cadre de nos lois, j'ai été amené à m'entourer de gens capables de m'éclairer par leur expérience personnelle de la troisième « *religion du Livre* », telle qu'elle est pratiquée en France à la fin du XX[e] siècle. »

« Des hommes de terrain »

» Sur quels critères et selon quels équilibres avez-vous fait le choix des personnalités qui participent à cette phase de réflexion et qui, demain vraisemblablement, formeront le Conseil consultatif de l'islam de France ?

— Un critère dominant : avoir une expérience de terrain. J'ai certes consulté des universitaires, des intellectuels, qui m'ont beaucoup appris par leur vaste et profonde connaissance de l'islam. Mais, pour former le petit groupe originel de six membres chargé de réfléchir à la viabilité d'une structure consultative permanente, j'ai fait appel, de façon un peu empirique, à des personnes qui m'avaient été signalées par leur engagement, leur foi, et leur dynamisme dans la défense de projets concrets au service de leurs coreligionnaires.

Il y a, parmi ceux qu'on peut appeler les six membres fondateurs, des personnalités éminentes telles que M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, mais aussi chirurgien, ancien diplomate ; le professeur Lahneche, de Lyon, spécialiste de médecine nucléaire ; il y a M. Chabaga, ancien officier de l'armée française, mais vous trouvez également un commerçant, un ouvrier, un étudiant.

» Parmi les autres personnes qui m'ont été suggérées par les six premiers, l'on trouvera entre autres exemples, si elles acceptent de rejoindre ce « conseil de réflexion », un ancien ambassadeur, un fonctionnaire, un pâtissier ambulant, un producteur de fromages... L'essentiel, pour moi, est de pouvoir dialoguer avec des gens qui m'informeront par une expérience de première main sur l'islam concret, vécu quotidiennement en France par des centaines de milliers d'hommes et de femmes, français et étrangers.

» Mais quand nous avons ensuite croisé cette méthode intuitive avec les données statistiques disponibles sur l'islam en France, nous avons été très satisfaits du résultat. Origines personnelles, sensibilités religieuses, régions dominantes d'implantation, se trouvent assez bien représentées dans leur diversité. D'ailleurs, tout ceci est évolutif, et le groupe lui-même pourra évoluer. Donc, pragmatisme et critères scientifiques se sont finalement rejoints sans grand effort. »

Des personnalités « significatives »

« Dans une communauté musulmane marquée par un émiettement des associations, quelle sera la représentativité de cet organisme ? Le poids des musulmans français (un tiers au moins de la communauté) vous semble-t-il suffisamment pris en compte ?

— Je n'ai pas cherché à réunir des personnalités « représentatives », mais des personnalités « significatives » de l'islam en France. Si chacun était venu dans le groupe comme représentant et défenseur de telle association, confrérie, ou origine géographique, c'était évidemment la surenchère et l'échec. Chacun est venu comme homme, s'engageant lui-même, avec l'esprit d'humilité et de fraternité des vrais hommes de foi, et cela a permis de progresser. J'ai la même confiance en ce qui concerne le groupe élargi, qui se réunira pour la première fois le 19 mars.

» Mais, pour répondre précisément à votre question sur la place des musulmans de nationalité française dans le groupe, ils étaient trois sur six dans le groupe des fondateurs, et seront neuf sur quinze dans le groupe élargi : donc plus que le tiers que vous attribuez aux Français dans la communauté des musulmans résidant en France. »

« Une autorité d'influence et de persuasion »

— Quelle sera l'étendue des compétences de ce Conseil consultatif des musulmans de France ? Sera-t-il l'interlocuteur officiel des pouvoirs publics en tout domaine, comme par exemple les constructions de mosquées, d'écoles, la réglementation de l'abattage de viande rituel ?

— Là encore, vous allez un peu vite. Beaucoup de ces questions sont à poser aux membres du groupe autant qu'à moi-même, et les réponses devront précisément sortir de la réflexion collective du conseil.

» Mais je peux vous donner quelques pistes, tracer quelques limites. L'organe créé est consultatif. C'est dire qu'il n'a pas pouvoir de décision, en tout cas aux yeux de l'administration. Il est là, comme je l'ai dit, pour m'aider, par ses avis et recommandations, à gérer le mieux possible les situations concrètes créées par l'exercice du culte musulman en France.

» Je ne suis pas lié par ses prises de position, non plus qu'aucune autre administration ou aucune collectivité locale. Mais je m'attends à ce que la qualité de ses travaux, la sagesse de ses avis, qui seront rendus publics chaque fois que nous le jugerons ensemble opportun, conféreront à ce « conseil de réflexion » une autorité morale, d'influence et de persuasion, utile à l'ensemble de la communauté musulmane en France.

» Je n'écarte donc pas l'idée que le conseil, s'il croit pouvoir et devoir le faire, exprime en matière de rites, d'organisation du culte, des recommandations ou des résolutions qui pourront servir de référence au sein de cette communauté. Juridiquement, cela ne concerne pas le gouvernement ni l'administration, liés par le principe de laïcité. Il y a, en revanche, des situations où ses recommandations pourront être utiles à l'administration, qui manque actuellement d'interlocuteurs qualifiés. Je pense aux problèmes de sépulture, d'abattages rituels, d'autres encore, que nous examinerons ensemble.

— Cooptation ? Election ? Quel sera le mode de désignation et de renouvellement des personnalités composant ce Conseil consultatif ?

— S'agissant d'un organe consultatif, celui-ci n'a pas besoin d'être élu. Une tentative de désignation par élections serait d'ailleurs, je crois, prématurée et même vouée à l'échec dans l'état actuel de l'organisation de la communauté musulmane en France. C'est pourquoi j'ai préféré pour le moment ce mode de désignation, et d'une désignation encore informelle puisque c'est par lettre personnelle que j'ai convié les quinze personnalités pressenties à se réunir avec moi le 19 mars. Nous verrons peu à peu comment tout ceci mérite d'être consolidé et officialisé.

» Mais, pour l'avenir, évidemment, les musulmans de France sont entièrement libres de s'organiser comme ils l'entendent. La loi française leur offre beaucoup de possibilités. Il existe déjà de nombreuses associations locales, régionales, et plusieurs nationales. »

« Les religions ont été les premières Internationales »

» L'un des caractères historiques de cette communauté religieuse est le poids exercé par des gouvernements étrangers sur leurs ressortissants musulmans en France. Pensez-vous que ce Conseil consultatif soit de nature à protéger l'indépendance de cette communauté et son développement dans des conditions spécifiquement françaises ?

— C'est vrai que s'exerce parmi certains des musulmans vivant en France l'influence de gouvernements, de pays étrangers. C'est un aspect auquel je suis attentif en ma qualité de ministre de l'intérieur, mais auquel il faut également veiller à ne pas donner une importance excessive.

» Les religions ont été les premières Internationales. Elles le sont toujours, presque par définition. En ce qui concerne le catholicisme, replongez-vous dans les luttes d'influence entre gallicans et ultramontains, c'est-à-dire partisans de Rome, qui avait alors un rôle non seulement spirituel mais aussi temporel. En termes d'histoire des sensibilités, l'attachement à la laïcité descend d'ailleurs directement du vieux fonds gallican français. Les protestants ont longtemps été considérés comme un parti de l'étranger. Que n'a-t-on pas dit, en ces matières, sur les juifs ?

» Tout ceci doit aider à remettre en perspective les influences étrangères sur l'islam en France. A vrai dire, il faudrait distinguer ici, d'abord, les influences étrangères qui utilisent l'existence de communautés musulmanes, mais pour lesquelles la religion n'est qu'un prétexte, un moyen de nouer des contacts, et qui poursuivent de toutes autres fins, parfois des fins subversives. Il s'agit là d'une affaire de police, qui n'entre pas dans notre propos d'aujourd'hui.

» Il y a, d'autre part, les influences sur l'exercice du culte, exercées par des responsables religieux, parfois étroitement liés à des gouvernements, à des fins de prosélytisme. Il y a enfin l'action exercée par des gouvernements qui souhaitent par ce biais maintenir la cohésion de leurs expatriés, et conserver sur eux une certaine influence. Il y a évidemment des croisements entre ces différentes formes d'intervention.

» Nul ne se soucie de savoir qu'un pasteur de l'Eglise anglicane de Paris est nommé par l'évêque de Gibraltar et payé par la reine d'Angleterre. Mais les émigrés musulmans, venus récemment en France, finiront par faire souche, comme toutes les communautés étrangères qui les ont précédés. Je suis persuadé qu'au cours de cette évolution, à laquelle participent les musulmans français, ou ceux qui deviendront français, la pratique du culte musulman prendra sur notre sol un aspect spécifique et se colorera des traditions qu'il aura trouvées sur sa terre d'accueil : en matière d'éducation, de rôle de la femme par exemple. D'autant plus qu'il n'y a dans l'islam aucun centre mondial du dogme...

» Peut-être qu'un jour ce sont les Français qui exerceront une influence positive sur l'islam dans le monde. Mais, pour revenir au présent, je considère que le conseil de réflexion qui se met en place est une expérience d'hommes de bonne volonté, ouverte à toutes les suggestions, dans un esprit de tolérance. Or, en France, la tolérance religieuse a un nom juridique : elle s'appelle la laïcité. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

POLICE

Le recrutement des femmes

Sélection par la toise

Si elle n'est plus un « métier d'homme », la police serait-elle toujours une profession sexiste ? La question est posée après la décision du ministère de l'intérieur, acceptée mercredi 14 mars par les organisations syndicales, de porter de 1,63 mètre à 1,66 mètre la toise réglementaire imposée aux femmes candidates aux concours de recrutement de la police nationale. Cette mesure devrait fermer les portes de la police à 70 % des femmes, selon les statistiques de la place Beauvau. Pour les hommes, la taille minimale est de 1,71 mètre.

Le ministère de l'intérieur ne cache pas ses arrière-pensées sélectives. Jusqu'alors, des quotas étaient imposés dans les concours de recrutement : ainsi, en 1987, la proportion de femmes ne devait pas excéder 11,6 % des candidats au concours de gardien de la paix. Or la Cour européenne de justice vient de juger cette limitation contraire au principe de l'égalité entre les sexes. En haussant de trois centimètres la toise règlementaire, le ministère de l'intérieur renonce à ces quotas malthusiens mais maintient une majorité de femmes à l'écart des métiers policiers.

Il est vrai que, depuis des débuts récents et timides, la féminisation de la profession policière n'a cessé de s'accélérer. Ce n'est qu'en 1972 que les femmes ont pu commencer à devenir inspecteurs ou commissaires de police. Sept ans plus tard, en 1979, s'ouvrait le premier concours mixte de gardiens de la paix. D'année en année, la progression fut exponentielle : entre 1981 et 1984, le nombre de « policières » a crû de plus de 800 % ! Un pourcentage impressionnant qui correspond cependant à des chiffres encore bien faibles : les « policières » sont aujourd'hui 4 852, soit 4,42 % des effectifs totaux et 6,90 % des effectifs en tenue.

Les freins mis à cette féminisation s'appuient sur deux types d'arguments : les aptitudes physiques nécessaires à ce métier « de rue » et la tendance des femmes, plus diplômées que leurs collègues masculins, à occuper des postes de commandement. Selon les études d'opinion menées par le ministère, le public souligne au contraire l'apport de la féminisation, la présence de « policières » favorisant le contact et la communication.

E. In.

L'unité de coordination de la lutte contre le terrorisme est renforcée

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a annoncé, jeudi 15 mars, que les missions confiées à l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) vont être développées dans un sens plus opérationnel. Plusieurs nominations accompagnent ce mouvement, qui renforce le rôle joué par l'UCLAT depuis sa création, en 1984, dans la coordination de l'ensemble des services de police ayant à connaître du terrorisme.

Le commissaire divisionnaire Jean Dikran Tchividjian est nommé chef de l'UCLAT, dont il était le chef adjoint depuis décembre 1988. Il remplace à ce poste M. Georges Querry, contrôleur général, devenu conseiller technique pour les affaires de police au cabinet du ministre. Depuis 1982, M. Tchividjian a, notamment, enquêté sur l'attentat de la rue des Rosiers, les actions de l'ASALA arménienne, d'Action directe et de la Fraction armée libanaise, lorsqu'il était affecté à la section antiterroriste de la brigade criminelle de Paris.

Deux policiers venus de services spécialisés seront ses collaborateurs à l'UCLAT. Nommé chef adjoint, le commissaire divisionnaire Jean-Louis Ottavi a fait ses classes à la police de l'air et des frontières. Chargé des relations extérieures de l'Unité, le commissaire divisionnaire Jean-Louis Sabathier vient, quant à lui, de la direction centrale des renseignements généraux.

Parallèlement à ces nominations, l'UCLAT devient la cellule de coordination de la police nationale en matière de lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants, a précisé le ministère de l'intérieur.

[Né le 28 décembre 1940, à Ajaccio, commissaire depuis 1973, M. Jean Dikran Tchividjian a fait l'essentiel de sa carrière à la préfecture de police de Paris. Nommé à la brigade criminelle en 1982, où il était chargé de la cellule antiterroriste, puis chef d'état-major à la sous-direction des brigades centrales et des services généraux en 1985, il devient, en 1987, directeur de cabinet de M. Gérard Morin, préfet délégué pour la police en Corse. En décembre 1988, M. Tchividjian est nommé chef adjoint de l'UCLAT.]

□ **L'USC-Police proteste contre une circulaire ministérielle.** — L'Union des syndicats catégoriels (USC-Police) (29,5 % des voix aux dernières élections chez les policiers en tenue) a quitté une réunion du comité technique paritaire de la police, mercredi 14 mars, afin de protester contre un projet de circulaire présenté par le ministère de l'intérieur. Selon l'organisation syndicale, ce texte « *scélérat* » aurait pour effet d'« *éliminer* » l'USC des comités médicaux et des commissions interdépartementales de réforme des policiers. Instaurant un scrutin majoritaire pour l'élection des représentants du personnel, la circulaire écarterait, selon l'USC, les organisations non majoritaires de ces instances paritaires locales.

Le catéchisme du mercredi

Les évêques reprochent à M. Jospin son « silence »

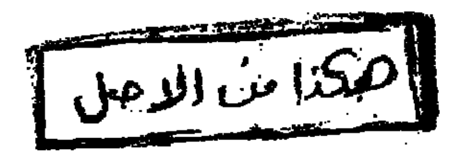
Réuni du 12 au 15 mars, le Conseil permanent de l'épiscopat français s'est livré à une vive critique de M. Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale, à propos de la réforme de l'école élémentaire et des menaces qui, selon les évêques de France, pèsent ainsi sur l'enseignement religieux du mercredi.

« *Les évêques sont prêts à soutenir une réforme centrée sur le bien de l'enfant. C'est pourquoi,* souligne leur communiqué, *ils jugent inadmissible le silence du ministre sur le temps réservé dans la semaine à l'enseignement religieux. Ce temps est garanti par les lois de la République. Les évêques demandent que cette garantie soit effectivement exprimée et prise en compte dans les nouvelles dispositions qui seront arrêtées.* » Le projet de réforme de M. Jospin propose aux écoles primaires de choisir entre la semaine traditionnelle avec le mercredi libre ou la semaine continue libérant le samedi.

FAITS DIVERS

Un policier de Dijon inculpé de vol à main armée

Patrick Beaussart, enquêteur à la sureté urbaine de Dijon (Côte-d'Or), a été inculpé, jeudi 15 mars, de vol à main armée et écroué. Il a reconnu avoir commis un hold-up, le 1[er] mars, dans une agence du Crédit agricole de Dole (Jura), d'un montant de 100 000 francs. Considéré par ses collègues comme « *un très bon élément, très pondéré, bien noté* », il aurait agi pour payer les traites de la maison qu'il s'était fait construire dans la banlieue lyonnaise.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'alibi électoral de Marcel Long

L'un des inculpés du meurtre de Léonce Mout, patron de la Polyclinique nord de Marseille assure qu'il se trouvait ce soir-là à un meeting RPR dans la banlieue parisienne

Les policiers qui continuent d'enquêter sur l'affaire dite des « cliniques de Marseille » viennent de faire un instructif séjour dans la banlieue parisienne. Et les témoignages d'une poignée de militants RPR de *Seine-Saint-Denis* vont peut-être, dans les semaines qui viennent, faire basculer l'enquête.

Le 18 mai 1988, il y eut meeting à Neuilly-Plaisance. Réélu quelques jours auparavant, François Mitterrand venait de dissoudre l'Assemblée, et l'on entrait en campagne législative. Candidat RPR dans la 13e circonscription de Seine-Saint-Denis, maire de Neuilly-Plaisance, M. Christian Demuynck organisa ce jour-là la première réunion de ses supporters et sympathisants.

Parmi la petite troupe de fidèles qui, plusieurs semaines durant, vont assurer son service d'ordre et, chaque nuit, coller ses affiches, un quinquagénaire discret : Marcel Long, aujourd'hui inculpé de complicité dans l'assassinat de Léonce Mout, le 13 mai 1988 à Marseille.

Dans le « staff » du candidat RPR, connaît-on son passé ? Sait-on qu'il fut naguère, pour avoir installé dans le Midi des laboratoires de raffinement de morphine-base, condamné à dix-huit ans de réclusion ? Evidemment, on assure que non, et on affirme se souvenir d'un militant *« correct, discret, sérieux, et très serviable »*.

Un point essentiel du dossier

Peu importe. L'essentiel, c'est qu'il soit dévoué et toujours prêt. Et il l'est. Dans le dispositif élaboré avant la campagne – quatre équipes de deux militants – il appartient au duo n° 3. *« Il a assuré avec nous toute la campagne législative »*, assure-t-on aujourd'hui à l'état-major de campagne.

Le voilà donc chaque soir, à son poste, seau et balai à la main. Etait-il présent à cette fameuse réunion du 18 mai ? Deux ans après, comment s'en souvenir précisément ? *« Logiquement, il devait être là »* avancent, prudents, ses anciens compagnons. Mais sans plus.

Le détail est évidemment capital pour Marcel Long. Car le 18 mai 1988, pratiquement au même moment que le début de la réunion de M. Demuynck, le propriétaire de la Polyclinique nord, Léonce Mout, était assassiné sur le parking de son établissement, dans les quartiers nord de Marseille.

Alors qu'il a reconnu, presque spontanément, sa participation à l'équipée qui devait coûter la vie à Jean-Jacques Peschard, Marcel Long, dès le début de sa garde à vue en janvier dernier, a protesté de son innocence dans l'affaire Mout, expliquant invariablement qu'il avait, pour le 18 mai 1988, un alibi *« en béton »*.

Si les inspecteurs, au cours de leur enquête à Neuilly-Plaisance, ne semblent pas avoir pu établir avec certitude la présence ou non de Marcel Long à cette fameuse réunion du 18 mai, ils ont en revanche rassemblé une impressionnante quantité de détails sur la soirée : *« Avec leurs techniques d'interrogatoire, ils arrivent à vous faire souvenir de tout, avec une précision diabolique »*, s'exclame un témoin. Muni de tous ces détails, le juge d'instruction est, aujourd'hui en mesure de poser à l'inculpé des questions précises – qui était présent ou absent, les participants étaient-ils assis ou debout ? *etc.* – qui devraient permettre de valider ou non son alibi.

Contrairement aux apparences, l'implication ou non de Marcel Long dans l'assassinat de Léonce Mout est, pour toute l'élucidation des assassinats de Mout et de Jean-Jacques Peschard, un point essentiel. Pour le comprendre, il faut revenir aux toutes premières heures de l'enquête, en janvier dernier, juste après la mort du docteur Peschard, maire du 7e secteur de Marseille.

Affolé par la publication dans la presse d'un portrait-robot très ressemblant, Marcel Long va prendre l'avis d'une vieille connaissance, policier en retraite, qui lui conseille d'aller éclaircir son cas auprès de la brigade criminelle. Long s'y rend et, reconnaissant qu'il était présent le soir du crime dans la pizzeria où dînaient le docteur Peschard et ses amis, commence par expliquer aux inspecteurs qu'il y était entré *« pour manger »*.

Evidemment, cette version des faits ne satisfait pas les enquêteurs. Est-ce alors Long qui, comme les policiers l'affirmeront à la presse, livre le nom de son complice, Roger Memmoli ? Ou, comme l'explique Marcel Long, les enquêteurs, avant que lui-même ait prononcé le nom, tentent-ils de le faire « craquer » en martelant : *« On sait que tu étais sur ce coup-là avec Memmoli ? »* Mais, dans ce cas, si la police sait, comment sait-elle ?

Quoi qu'il en soit, voilà Memmoli interpellé et placé en garde à vue. Et bien sûr, vieille recette, on s'empresse de lui expliquer que c'est Long qui l'a « balancé ». Le procédé réussit au-delà des espérances, puisque Memmoli, non seulement, avoue l'assassinat de Peschard, mais à son tour dénonce Long pour le meurtre, dix-huit mois plus tôt, de Léonce Mout.

Mais là, Marcel Long n'est plus d'accord. D'abord, il était à cette époque-là à Neuilly-Plaisance, explique-t-il d'emblée. Ensuite, il a toujours entendu Memmoli se vanter d'avoir assassiné Mout avec *« un certain Jean-Paul »*, raconte-t-il aux policiers.

L'énigmatique « Jean-Paul »

Voici la première apparition dans le dossier de cet énigmatique « Jean-Paul ». On va le revoir. Marc Galeazzi et Armand Gallo, deux des commanditaires présumés des crimes commis par Memmoli, vont successivement le citer comme un homme de main de Memmoli, à mi-chemin entre le maître-chanteur et le recouvreur de créances musclé. Gallo va même obligeamment fournir aux policiers son numéro de téléphone. Quant à Memmoli, il reconnaît parfaitement avoir envoyé Jean-Paul réclamer de l'argent au docteur Gallo.

Bref, voilà pour le moins un citoyen dont l'audition semblerait nécessaire à une enquête complète. Pourtant, non seulement les enquêteurs ne jugent pas nécessaire de le déranger, mais ils semblent même éprouver quelque scrupule à le mêler à cette affaire, puisque, au moins sur un procès-verbal d'audition, *Jean-Paul, nommé* en toutes lettres par Gallo et Galeazzi, ne figure que sous les initiales « J.-P ».

Il faudra donc attendre près d'un mois, le 12 février, pour que Jean-Paul Mar, chauffeur routier de trente-sept ans, soit interpellé et placé en garde à vue. Encore aura-t-il fallu qu'un journaliste de l'hebdomadaire *le Point* montre la voie aux enquêteurs, en allant quelques jours auparavant interviewer Jean-Paul à son domicile.

Appréhendé, Jean-Paul Mar est relâché après une quinzaine d'heures de garde à vue, rien n'ayant pu être retenu contre lui. Heureuse coïncidence : tout cet épisode s'est déroulé durant les vacances du magistrat instructeur, Mme Gaudino, à qui les policiers ne jugent même pas nécessaire de faire parvenir les procès-verbaux d'interrogatoire de Jean-Paul Mar. Dans les couloirs du palais de justice, on assure que Mme Gaudino en aurait conçu, disons, par euphémisme, un certain étonnement.

Un doute sérieux

L'important, dans toute cette affaire, n'est pas tellement que la police ait fait tout son possible pour protéger un de ses indicateurs, si tant est que ce soit bien Mar qui, au début de l'enquête, soit spontanément venu susurrer aux policiers le nom de Memmoli. L'important, c'est l'hypothèque que ces nouveaux développements pourraient faire peser sur toutes les déclarations de Memmoli, et partant sur toute la construction policière.

Car tout le scénario de la prétendue « guerre des cliniques » repose sur les aveux d'un Memmoli à qui les enquêteurs, selon certaines sources, auraient fait vider deux bouteilles de whisky au cours de sa garde à vue. C'est Memmoli qui met en cause le docteur Armand Gallo et le directeur administratif de la Polyclinique nord, Marc Galeazzi. Et c'est ce dernier, à son tour, avant de se rétracter sitôt arrivé chez le juge d'instruction, qui assure devant les policiers que Chouraqui, « super-commanditaire » présumé, lui avait promis une somme d'argent pour faire intimider Léonce Mout.

Que Memmoli ait menti ou affabulé sur un point aussi important que l'identité de son complice au cours de cette soirée du 18 mai 1988, et un sérieux doute serait jeté sur tous ses autres « aveux » de la garde à vue. D'autant que bien des mystères continuent d'entourer le meurtre de Léonce Mout. Ainsi, environ un mois avant sa mort, le patron de la Polyclinique nord avait assuré à plusieurs de ses proches avoir été victime, sur le parking de son établissement, d'une tentative d'intimidation.

« C'est toi, Mout ? » lui avaient demandé deux hommes le visage masqué par des bas de femme. *« Non, moi je suis son chauffeur »*, avait assuré avoir répondu le septuagénaire, avant de s'enfuir sans être davantage inquiété. Et lui, le vieil autocrate obsédé par le secret qui dissimulait même à ses plus proches la majeure partie de sa vie, il *s'était empressé de raconter l'épi*sode – qui n'avait eu aucun témoin – à une bonne demi-douzaine de personnes.

Memmoli, quant à lui, a toujours nié toute responsabilité dans cette scène d'intimidation, mystère supplémentaire de ce feuilleton qui en compte déjà tant. Et voilà aussi pourquoi un certain nombre de policiers, d'avocats et de magistrats marseillais gardent aujourd'hui, avec angoisse ou avec espoir, les yeux rivés sur Neuilly-Plaisance.

DANIEL SCHNEIDERMANN

La pénurie de moyens et d'effectifs

Le président du tribunal d'Avignon suspend les audiences matrimoniales

Toutes les audiences de jugement de divorce sont suspendues sine die à Avignon *(Vaucluse) depuis le jeudi* 15 mars. Le président du tribunal a pris cette décision pour protester contre la pénurie de moyens et d'effectifs.

AVIGNON

de notre correspondant

M. Jean-Claude Xuereb, président du tribunal de grande instance d'Avignon, estime que les magistrats des affaires matrimoniales ne peuvent plus assumer leurs tâches. *« J'ai pris la décision de geler les audiences pour combler un retard de cinq mois »*, a-t-il déclaré en jugeant *« la situation inacceptable »*. Selon le président, deux magistrats, siégeant trois fois par mois, ont dû juger 2 050 dossiers en 1989 contre 1 439 en 1988. Quatre fonctionnaires, dont deux à temps partiel, sont chargés de dactylographier les jugements. Des moyens *« nettement insuffisants »*.

Emboîtant le pas au président du tribunal, le bâtonnier de l'ordre des avocats, *Me Jacques Méron*, a aussitôt saisi par télex le garde des sceaux. Déjà, le 6 mars dernier, il avait attiré l'attention de M. Xuereb sur *« les problèmes graves posés aux justiciables par le retard affectant la délivrance des copies de grosses d'ordonnances de non-conciliation dans des jugements de divorce, délivrés plus de cinq mois après avoir été rendus »*. M. Méron souligne que l'appel téléphonique du président Xuereb au directeur responsable à la chancellerie du personnel des greffes est resté sans suite.

La décision prise durera *« aussi longtemps que le retard ne sera pas résorbé »*, a précisé M. Xuereb, donnant un autre exemple des conséquences de la pénurie d'effectifs : dans les affaires concernant la sécurité sociale, 4 000 dossiers sont *en retard*.

PAUL SIGNOUD

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

PLUS que la France *unie*, la Force unie, l'Hexagone transversal ou la table à rallonges des salles à manger de province, pour servir de modèle à la majorité présidentielle, le racisme, c'est du nanan, *une friandise politique.*

Comme machine à consensus, on ne saurait rêver mieux. De M. Pasqua jusqu'au dernier des staliniens, *via le plus souffrant* des démocrates-chrétiens, pas un homme politique qui ne s'appuie sur le racisme pour montrer *la pureté de sa conscience par la hauteur* de son mépris pour un comportement aussi bas.

Il ne serait même pas étonnant que le Front national trouvât – malgré tout – un procédé biscornu pour joindre sa voix au *concert de nos consciences effarouchées.* M. Giscard d'Estaing y découvrirait alors un motif supplémentaire d'être compréhensif pour les estimables électeurs de cet intéressant mouvement.

La liberté, si l'on y regarde de plus près, appellerait bien quelques soupçons ; l'égalité a mauvaise réputation pour longtemps, les « gagneurs », de préférence « agressifs », jouissant de l'estime générale ; mais la fraternité, ça ronfle plus fort qu'un réacteur d'Airbus au-dessus de Bangalore.

La France, *encore une fois*, est un exemple, une figure de vitrail, un sujet d'allégorie. La morale, qui ne s'enseigne plus dans les classes primaires, fait un éclatant retour en force dans le discours de la classe dirigeante.

M. Michel Rocard y puise l'occasion de faire oublier sa risible et double bévue sur les fichiers (en signant, puis en retirant) et annonce que *« les lois de la République seront appliquées sans défaillance »* (lesquelles le sont « avec » ?).

Devant quelques photographes qui passaient par là, M. Harlem Désir, en visite d'Etat à Roanne, y raffermit un fonds de commerce que l'on disait écorné. M. Pasqua devient sans conteste cet *« homme bon »* que décrivait un jour son épouse à la télévision. Le racisme, c'est tout bénéfice ; c'est le miroir qui rend beau.

Pour les hommes politiques, c'est du vrai pain bénit. Pas un pour qui la condamnation de la violence raciste ne puisse tenir lieu de cette savonnette à vilains qui, sous l'Ancien Régime, permettait sans grands frais à la roture d'accéder à la noblesse. La franchise commande d'avouer que ce n'est pas moins une aubaine pour les éditorialistes. Comme on dit *sans doute dans les beaux quartiers*, ça ne mange pas de pain.

∴

M. ROCARD est bien sympathique, et efficace pas moins, en rappelant que la République a ses lois contre le racisme. A cela près qu'il n'en existe pas et que s'il n'en existe pas, c'est qu'il ne peut *en être. La loi réprime l'expression du* racisme, qu'elle soit verbale, écrite ou physique, mais non pas le racisme lui-même, qui ronge le cœur, suscite l'aigreur, engendre la haine, entretient l'amertume et nourrit la sottise ; virulent et pervers au point, dans un deuxième stade, d'inoculer le racisme à ceux qui le subissent. La loi contre le racisme, c'est l'éducation ; la loi contre le racisme, c'est le niveau de vie.

Ce ne sont pas, en tout cas, les incantations qui se feront entendre, si touchantes qu'on les imagine, à la première séance de questions d'actualité après la rentrée parlementaire qui changeront d'un iota la nature des choses. En quoi M. Pasqua a raison de faire part de son scepticisme dans un entretien à *Libération* du 14 mars : *« Un débat au Parlement n'est pas inutile. Mais je ne crois pas que ça réponde tellement à la situation. »*

Il faut aussi se faire à l'idée, même si elle *n'est pas d'une fulgurante élévation de pen*sée, que si nombre de racistes au visage de bon élève ou de brave père de famille ne se livrent pas à des actes répréhensibles, c'est d'abord qu'ils n'en ont pas l'occasion.

Osons cette écœurante banalité, tous les faits la vérifient, que s'il est plus facile de ne pas se montrer raciste à Lyon du côté de la Tête d'Or que vers les Minguettes, ou à *Paris dans les avenues du VIIe arrondisse*ment que dans la plaine de Sarcelles, c'est qu'il est des quartiers où l'occasion ne fait *pas le larron, et d'autres si. Face au même* visage basané, l'un est OS ou chômeur et l'autre diplomate, ou en tout cas prospère *s'il emprunte le grand escalier, mais le pre*mier risque le plomb et le second ne *s'expose qu'à un sourire pincé.*

Nanan

*Si le niveau de vie peut contenir les pas*sions de cet ordre, c'est l'éducation qui en tarit la source. Non pas seulement grâce à ce *qu'apporterait l'école, tant par l'enseigne*ment que par la pédagogique cohabitation d'enfants aux origines différentes, que par le *dépérissement* d'une *référence* qui n'a pas lieu d'être en ces termes.

C'est donc quand le temps de l'éducation *est achevé qu'on voit si elle a répondu à son* objet le plus noble et que nul examen ne peut sanctionner : prendre un petit animal braillard pour rendre un homme, effacer le temps des caprices (qui deviennent terribles quand un adulte les éprouve) au profit de celui de la civilisation. C'est vrai qu'un raciste ne peut se prétendre civilisé, ce qui est, on voudra bien en convenir, un cran au-dessus de l'homme bien élevé.

∴

PAR définition, le racisme est une affaire d'Etat. Adolf Hitler l'a démontré à qui ne voulait pas le voir. S'il se développe en France, comme il serait à craindre, les premiers qu'il faut questionner à ce propos, ce sont les hommes de l'Etat, c'est-à-dire ceux qui le tiennent et pas seulement les élus ; ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier. Sur ce point, M. Rocard et M. Pasqua ont raison de parler de la même voix, car ils sont également responsables. Mais tant d'autres avant eux.

S'il fut voté en 1972 une loi contre le racisme (devenue par la succession des toilettages un texte protégeant la différence), c'est que le racisme avait déjà pris ses aises. *Les lois sont rarement préventives. Ce n'est* pas dans leur esprit de l'être, disaient déjà les auteurs du code civil.

Elles ne font que proposer des remèdes à un mal suffisamment avéré pour que l'Etat les estime nécessaires. Or la première loi *contre le racisme remonte* à 1936... Les signaux d'alarme ont tinté il y a longtemps. Si la loi les entendit alors, c'était déjà que le racisme vivait sa vie. Il n'y a rien de changé. Ce sentiment existe que partage une partie de la population et qui se développe ou recule au gré des circonstances... économiques notamment ; mais aussi de la plus ou moins grande porosité de la nation à un moment donné pour une confrontation donnée.

On parlera de xénophobie pour les violences meurtrières dont furent victimes les immigrés italiens de l'entre-deux-guerres dans la région de Marseille ; on parlera de racisme à propos des événements du moment. *C'est exactement la même chose ;* les mêmes fureurs produisant les mêmes drames et les mêmes tentatives de leur trouver, *sinon des excuses, du moins une justifi*cation.

Contre ces comportements qui empoison*nent une nation, quelles initiatives ont été* prisés, en dehors du vote de lois pénales dont on attend plus qu'elles ne peuvent fournir, par les dirigeants dont c'était *la mis*sion toujours inachevée ? Entre deux discours horrifiés, pas grand-chose, en tout cas *pas assez, ou mal conduit.*

∴

DE plus, il est un terrain où cela grippe nettement pour appliquer « sans défaillance » les lois de la République : lorsque le racisme cesse par principe d'en être un parce qu'il risquerait de compromettre ces « absous d'Etat » que paraissent être les policiers. Dans le dossier de La Ciotat, le policier n'est pas raciste – et d'abord il était en légitime défense. Voilà pourquoi ce brigadier de police a recouvré la liberté mais l'abruti qui a écrasé Majib Labdaoui à Roanne a perdu la sienne ; voilà pourquoi la liberté de l'un ne trouble pas l'ordre public mais celle de l'autre la menacerait gravement.

Reconnaissons que le parquet de Toulon souhaitait le maintien en détention du brigadier. Mais on est bien élevé dans la magistrature. Des souhaits, cela s'exprime avec tact et discrétion. Admettons. Mais les questions demeurent.

Où est la nécessité de se défendre quand l'assaillant fuit à toute allure en tournant le dos ? D'autre part, à supposer, ce qui est bien bon, que cette légitime défense soit réelle, ne met-on pas aussi sûrement hors d'état de nuire un homme désarmé en lui tirant dans les jambes plutôt que dans la tête ?

Mais, à la question innocente : « Les exercices de tir ne pourraient-ils pas changer de cible ? », la réponse, voisine du sublime, vient sous la forme d'un syllogisme : les policiers ne peuvent tirer qu'en état de légitime défense, s'ils le sont c'est que leur vie est en danger ; ils ne peuvent protéger leur vie qu'en ripostant à coup sûr. Le raisonnement est sans bavure. On n'en dira pas autant de ses conséquences. Relisons les philosophes grecs et achetons des gilets pare-balles.

∴

P.S. – S'il est vrai que la loi Neiertz sur le surendettement des particuliers doit d'abord *à la démagogie et à l'américanisme, il était* injuste de lui reprocher (dans *Dettes*, 3 mars) de ne pas prendre en compte la crédulité des gens, *cela étant prévu dans la loi* du 22 décembre 1972 sur la protection des consommateurs. Son application est cependant d'une suffisante rareté pour mentionner le jugement rendu le 14 décembre 1989 par le tribunal de Belley (Ain) sous la présidence de M. François Ruellan. Cette décision se fonde sur l'article 7 de ce texte qui punit d'emprisonnement *« quiconque aura abusé de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne »* pour lui faire souscrire des engagements dont elle ne mesurait pas la portée.

Avec ses six enfants, un couple disposait, allocations familiales comprises, d'un revenu d'environ 11 000 F. Sachant cela, et aussi que le foyer avait déjà souscrit des emprunts pour une maison, pour l'achat de deux voitures ainsi que de prêts personnels, une seule société de vente à domicile avait fait signer au *couple*, en l'*espace de vingt-cinq* mois, pour 95 000 F d'achats, dont 48 000 F de lingerie, représentant un endettement de 130 000 F. *Le gérant de cette* société de vente à domicile avait su répartir les risques en établissant les douze dossiers *de crédit auprès de six organismes* dont les taux d'intérêt pouvaient dépasser 24 % l'an.

Le tribunal de Belley a condamné les *agents de la société à vingt-quatre mois* d'emprisonnement, dont vingt avec sursis. Le jugement a été frappé d'appel. C'est la cour de Lyon qui doit se prononcer.

SOCIÉTÉ

La reprise légale des expulsions à Paris

Détresse des mal logés

Interrompues au début de l'hiver, les expulsions reprennent leur cours légal depuis le jeudi 15 mars. A Paris, l'inquiétude du lendemain est de retour parmi les mal logés : trois mille dossiers en souffrance rien que dans le dixième arrondissement et la tentation de venir grossir le nombre des squatters qui, selon la mairie, occupent aujourd'hui cent quatre vingt-six immeubles illégalement.

Kenza, quatre ans, n'y comprend rien : pour la première fois de sa vie, elle ne s'est pas rendue, lundi matin 12 mars, avec Ouahiba, sa mère, à la mairie du dixième arrondissement de Paris. Pour la première fois, Kenza ne s'est pas ennuyée, comme les autres lundis, pendant près de trois heures, dans cette petite pièce aux murs jaunes sales et aux néons dépressifs : il fallait attendre qu'Ouahiba expose, pour la énième fois, à l'élu de permanence, sa détresse de vivre à cinq dans une chambre d'hôtel de 18 mètres carrés pour 7 500 F par mois. Le calvaire de cette famille s'est, en principe, terminé vendredi 9 mars, après avoir obtenu du chef du cabinet de M. Jacques Chirac, l'assurance d'avoir, « *dans les plus brefs délais* », une proposition de relogement sur Paris ou la proche banlieue.

Trois mille dossiers

Neuf familles du dixième arrondissement sont, au total, concernées par cet accord arraché à la Ville de Paris (*le Monde* du 13 mars). Deux d'entre elles devraient être finalement relogées par l'Office public municipal d'habitations, les sept autres se voyant proposer des solutions par différentes sociétés d'économie mixte. Mais ces déblocages n'ont été obtenus qu'au prix de deux jours d'occupation pacifique de la mairie du dixième et de l'intervention du MRAP, de SOS-Racisme et du Comité des mal logés en faveur de ces neuf mères de famille, excédées de voir leur dossier s'enliser depuis plusieurs années et angoissées à l'idée d'être expulsées à la fin du mois.

Neuf dossiers résolus mais trois mille encore en souffrance, rien que dans le dixième arrondissement. Lundi matin, la permanence des élus était de nouveau bondée. Que dire à Marguerite, mère de cinq enfants, au chômage depuis dix-huit mois, qui s'attend à être expulsée, le 31 mars, de son appartement vendu par son propriétaire ? Comment rasséréner Isabelle, gardienne d'immeuble, licenciée, à la fin du mois, et qui perd du même coup sa loge de 16 mètres carrés où elle s'entasse avec son mari et ses deux enfants ?

Réfugié politique sri-lankais, Shanmugarâtnam est tout aussi désespéré : il est sommé, depuis le 12 octobre 1989, de déguerpir de la chambre d'hôtel de 8 mètres carrés où il survit depuis quatre ans avec sa femme et ses trois enfants pour un loyer de 1 500 F par mois. Son sursis s'achève avec le retour, le 15 mars, des expulsions légales. A côté de ce Sri-Lankais, Francine fait figure de privilégiée, vivant avec son mari et ses deux enfants dans un deux pièces de 18 mètres carrés : mais où va-t-elle loger, sinon par terre, son beau-fils de douze ans qui arrive définitivement à la fin du mois d'avril ? Shanmugarâtnam et Francine n'ont théoriquement pas de difficultés pour payer un loyer. Tous deux travaillent, le premier comme veilleur de nuit, la seconde comme surveillante dans un hôpital. Mais comment arriver à se loger ailleurs qu'à l'hôtel quand on vous oblige à disposer d'un revenu quatre fois supérieur au loyer proposé ? A moins de partir en lointaine banlieue, ce qui semble difficile à ces travailleurs nocturnes.

Les dossiers s'entassent mais les élus d'arrondissement n'en ont pas moins les mains presque vides. « *Notre marge de manoeuvre directe s'arrête aux trois ou quatre logements que la Ville de Paris met, chaque mois, à notre disposition* », reconnaît cet adjoint au maire d'arrondissement. Pour le reste, il n'y a plus qu'à forcer l'attention de l'Office public HLM sur les cas les plus criants... Sans beaucoup de succès : « *Nous sommes pris en sandwich*, explique encore cet adjoint, *entre la détresse des mal logés que nous recevons toutes les semaines, et l'inflexibilité de l'Office qui gère des matricules.* »

L'Office en question en est surtout réduit à gérer la pénurie. Pour cinq mille logements construits chaque année sur le territoire de la ville, cinquante mille demandeurs font le siège des différents bureaux parisiens d'aide sociale. Dans le cadre de ses projets à moyen terme, Paris entend notamment multiplier les contacts avec les autres communes de l'Ile-de-France afin de décongestionner ses propres services de logement. Mais, pour l'heure, elle pare au plus pressé en relogeant à l'hôtel, dans des foyers, ou en banlieue, des familles expulsées d'habitations insalubres ou sinistrées.

L'Office vient aussi de relancer la guerre « *aux squatters qui*, selon M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire et président de l'Office, *se font justice eux-mêmes au détriment de ceux qui respectent la loi* ». Selon lui, cent quatre-vingt-six immeubles seraient actuellement occupés illégalement. Il est vrai que lorsque les démarches classiques n'aboutissent pas et que les expulsions tombent, la tentation est grande d'occuper un appartement laissé momentanément vide. En mai 1988, huit familles expulsées d'un hôtel pouilleux du vingtième arrondissement, n'y ont pas résisté, s'emparant d'un immeuble voisin qui venait tout juste d'être rénové par l'Office public HLM. Un squatt « modèle », s'il en est, contrôlé par le Comité des mal logés : les occupants ont ainsi spontanément versé 800 F par mois à leur « propriétaire »... qui les a encaissés, sans broncher, durant plus d'un an.

Las ! Le jugement définitif d'expulsion a été rendu au mois d'août dernier, aussitôt suivi de la descente nocturne d'un commando lâchant des gaz chlorés pour nettoyer les lieux plus rapidement. Les murs bleus de l'immeuble en gardent aujourd'hui encore les traces. Les familles sont, elles, toujours là, vivant dans la crainte diffuse d'une nouvelle expulsion. Il ne leur restera plus alors qu'à revenir gonfler les bataillons de demandeurs de logement, bataillons qu'ils ont eux-mêmes alimentés durant des années avant de renoncer à la légalité.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Mort de Jacques Chapsal ancien directeur de Sciences-Po

L'homme de l'institution

Jacques Chapsal, qui fut directeur de l'Institut d'études politiques de Paris pendant plus de trente ans, est décédé le 11 mars à l'âge de quatre-vingts ans.

Certes, il y avait les richesses privées que, par pudeur, par volonté de ne pas mélanger personnes et fonctions, Jacques Chapsal n'offrait guère au regard : sa famille, sa foi, ses amitiés, et aussi les chemins de grande randonnée qu'il contribua à développer et qu'il pratiqua toujours avec passion.

Il y avait aussi, il y a toujours le manuel *Thémis* sur la vie politique française depuis quarante ans, qui, dès sa première édition en 1966, devint l'outil auquel ont constamment recours étudiants, professeurs et praticiens.

Mais Jacques Chapsal s'est tellement identifié à une institution que c'est à travers son œuvre institutionnelle qu'il convient de lui rendre hommage. Une institution qui n'aurait pas vu le jour sans sa participation décisive aux négociations qui, en 1945-1946, ont permis de faire de la nationalisation de la célèbre Ecole libre des sciences politiques le point de départ d'une entreprise unique en son genre. Une entreprise double : la Fondation nationale des sciences politiques avait, apparemment, pour tâche centrale la gestion d'un établissement d'enseignement, l'Institut d'études politiques. Administrateur, donc patron de la Fondation, directeur de l'Institut, Jacques Chapsal a assumé pleinement le double pouvoir.

Accordant une confiance parfois sourcilleuse aux deux hommes exceptionnels, secrétaires généraux successifs de la Fondation, Jean Meynaud, et surtout Jean Touchard, il a œuvré pour que, dans un cadre juridique initialement un peu vide, se créent des centres de recherche – devenus ensuite les plus gros de France – sur la vie politique française et les relations internationales, une maison d'édition scientifique, un centre de documentation et une bibliothèque de sciences sociales exemplaire. Avec une ouverture constante sur le monde extérieur : ce n'est pas par hasard que l'Association internationale de sciences politiques (dont Jacques Chapsal fut président) a depuis quarante ans son siège social rue Saint-Guillaume.

La sage réforme de 1968

Avec le souci d'allier la recherche et l'enseignement : en cinquante-six ans, c'est à la Fondation que fut créé le premier 3e cycle en sciences humaines, celui d'études politiques. L'IEP, lui, cessa vite d'être l'école des cadres qu'avait été l'Ecole libre. Jacques Chapsal voulut en faire à la fois une grande école préparant aux hautes fonctions de l'Etat et de l'entreprise et une institution universitaire. Lorsque, en 1974, l'IEP put délivrer lui-même ses doctorats et disposer de postes de professeurs d'université, la seconde orientation parvenait au succès que la première avait connu depuis longtemps.

Auparavant, Sciences-Po avait vécu la révolution de 1968, Jacques Chapsal y préservant son autorité par une certaine invisibilité. La révolution aboutit à une sage réforme dont un point central fut que le directeur n'était plus nommé à la discrétion du gouvernement, mais élu par un conseil des directions, composé pour un tiers de représentants des étudiants. Le premier élu fut Jacques Chapsal, ce qui ne montrait pas seulement que la transformation de 1968 n'était assurément pas un bouleversement, mais aussi que tout le monde voulait que l'originalité de l'institution fût préservée, et aussi la sécurité qu'offre une administration ferme.

Une fermeté pratiquée de façon telle que pour quelqu'un de la génération suivante, recruté comme enseignant permanent en 1956, Jacques Chapsal est resté le seul patron auquel on pouvait, sans en être diminué, se sentir en pleine situation d'allégeance.

ALFRED GROSSER

[*Toute la carrière de M. Jacques Chapsal est associée au développement de l'Institut d'études politiques de Paris. Né le 31 mai 1909 à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) et lauréat de l'Ecole libre des sciences politiques, il devient dès 1939 secrétaire général de cette école. Directeur adjoint en 1945 puis directeur en 1947 de l'Institut d'études politiques de Paris, il restera à la tête de l'Institut jusqu'en 1979. Il fut également administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques, membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration, président de l'Association internationale de sciences politiques (1958-1961) et auteur d'ouvrages de référence dont la Vie politique sous la IVe République et la Vie politique sous la Ve République.*]

SPORTS

Titouan des mers

Suite de la première page

Contrairement à Philippe Poupon ou à Loïck Peyron, authentiques marins dont la vie a été rythmée dès le plus jeune âge par le flux et le reflux des vagues puis par la compétition, Titouan Lamazou est d'abord un homme de défis, épris d'absolu. La voile, il l'a découverte adolescent, grâce à Yvon Le Cors, professeur aux Beaux-Arts de Marseille, qui lui a donné simultanément le goût de la peinture et celui de la navigation sur un vieux côtre anglais.

Cette nouvelle passion le pousse à abandonner ses études à dix-sept ans pour partir en quête d'embarquements, aux Açores puis aux Caraïbes. Son premier capitaine, sur *Vendredi-13*, est Yvon Fauconnier, vainqueur quelques années plus tard de la Transat anglaise en solitaire. C'est sur *Pen-Duick VI* d'Eric Tabarly qu'il effectue son service militaire et dispute, en 1976, la Course autour du monde en équipage aux côtés de Philippe Poupon, Jean-Louis Etienne, Jean-François Coste, Olivier Petit.

Dessinateur, il illustre le *Guide de manœuvres* d'Eric Tabarly. A l'occasion d'une escale de *Pen-Duick VI* au Maroc, il est fasciné par le pays où il est né, mais que ses parents ont quitté alors qu'il n'avait qu'un an. De deux longs séjours de plusieurs mois dans le massif de l'Atlas avec sa compagne Karin, il revient avec de nombreuses toiles, un premier roman, *le Trésor de l'Atlas*, et un album, *Sous les toits de terre*, consacré aux plafonds décorés des maisons berbères.

L'appel du grand large se fait à nouveau pressant. « *J'ai réalisé que j'avais commencé en bateau quelque chose que je n'avais pas fini* », dit-il. Afin de construire à moindres frais son premier monocoque (l'actuel *Lada-Poch* de Loïck Peyron) pour le BOC Challenge (course autour du monde en solitaire en quatre étapes), il mobilise tous ses copains, dont Olivier Petit, devenu architecte naval.

Arrivé épuisé au Cap (Afrique du sud), après la défection prématurée de ses pilotes automatiques, Titouan Lamazou a course perdue dès la première étape. Sa victoire dans la deuxième et ses deuxièmes places dans les deux dernières étapes lui donnent pourtant la deuxième place à l'arrivée derrière Philippe Jeantot. L'idée d'une course autour du monde sans escale germe dans leurs esprits, et Titouan rêve d'y prendre sa revanche.

Revanche

Des treize concurrents au départ du Vendée Globe Challenge, le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* était sans doute celui qui avait le plus minutieusement préparé sa course. Depuis sa préparation physique, sa nutrition et l'étude de ses cycles de sommeil, sous le contrôle de l'Institut régional de médecine du sport de l'université de Bordeaux (*le Monde* du 14 et du 29 décembre 1989), jusqu'à un stage en voilerie. Avec son frère José et deux spécialistes en prototypes de Jeanneau, il a même créé son propre chantier naval, Capitaine Flint, pour construire son second monocoque.

Un excellent départ et, surtout, les premiers pièges météorologiques de l'Atlantique, négociés au mieux avec le concours de son routeur Pierre Lasnier (*le Monde* du 7 décembre 1989), ont permis à Titouan Lamazou d'aborder les mers du Sud avec une avance qui a atteint 511 milles le 16 janvier. Là, le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* a connu deux alertes, avec la casse du palier de barre qui soutient le gouvernail puis l'usure du système de drosses commandant les deux dérives. Après le stress de la navigation dans le terrifiant désert maritime du Sud, il a encore dû subir la pression psychologique imposée par le stupéfiant retour de Loïck Peyron dans l'Atlantique.

Même s'il est apparu en excellente forme à l'arrivée, Titouan Lamazou aura sans doute besoin de quelques semaines pour pleinement se retrouver et envisager son avenir. En cas de casse dans le Vendée Globe Challenge, il avait pris la précaution de s'inscrire pour le prochain BOC Challenge, dont le départ sera donné en septembre à Newport. En aura-t-il encore envie ?

« *Quand on me demande ce que je fais, je dis que je suis peintre* », racontait le navigateur béarnais dans l'une de ses récentes liaisons radio avec Robert Combas, l'un des chefs de file du mouvement Figuration libre. « *C'est difficile de ne pas peindre quand tu te sens peintre*, poursuivait-il. *Mais il m'est difficile aussi de ne pas naviguer. J'ai envie de faire construire un catamaran atelier que j'installerais dans les îles afin d'avoir un lieu pour travailler tout en étant sur un bateau.* »

Plus pragmatique, son frère José pense à l'avenir de leur chantier Capitaine Flint. « *Pour faire tourner notre affaire entre deux commandes de prototypes, nous aimerions faire une petite série de catamarans de haute mer*, explique-t-il. *Nous avons déposé un brevet. Pourquoi Titouan n'envisagerait-il pas de l'utiliser pour une tentative de tour du monde en quatre-vingt jours ?* »

GÉRARD ALBOUY

Résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Jeudi 15 mars, lors de matches avancés de la vingt-neuvième journée du championnat de France de football de première division, le club des Girondins de Bordeaux a concédé le nul sur son terrain face à Monaco. L'autre match de la soirée opposait Auxerre à Saint-Etienne et s'est terminé par une victoire des Bourguignons, grâce à deux buts de leur meneur de jeu Enzo Scifo (2-1).

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

L'Italien Christian Ghedina a remporté, jeudi 15 mars, la descente d'Are (Suède), épreuve comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Le skieur de vingt ans précède le Suisse Franz Heinzer et l'Autrichien Helmut Hoeflehner. Le premier Français, Christophe Plé, se classe dix-neuvième.

PRESSE

Deux candidats à l'ACP

Le tribunal de commerce de Paris examinera les deux candidatures de reprise de l'Agence centrale de presse (ACP), lundi 19 mars. M. Charles-Emile Loo lui proposera de prendre l'agence en location-gérance pour neuf mois. De son côté M. René Tendron a menacé de retirer sa candidature si l'AFP et le gouvernement n'ont pas précisé leur engagement avant le week-end. Quant à M. Maxwell, il attend le choix d'un repreneur par le tribunal avant d'accepter de se ranger derrière l'une ou l'autre bannière.

[redacted]

M. Loo envisage une location-gérance pour neuf mois

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Charles-Emile Loo, PDG de la Socoma et maire (ex-PS) du 5e secteur municipal de Marseille, va soumettre au tribunal de commerce de Paris, qui doit statuer le 19 mars sur le sort de l'entreprise, une proposition de location-gérance, pour une durée de neuf mois, de l'Agence centrale de presse (ACP). Si elle était acceptée, cette formule transitoire permettrait de sauvegarder les chances de survie de l'agence en attendant le dépôt d'un projet définitif de reprise. M. Loo, qui s'est mis sur les rangs il y a moins d'un mois, estime, en effet, qu'il n'a pas disposé du temps nécessaire pour étudier complètement le dossier. Le PDG de la Socoma ignore encore, en particulier, s'il pourra compter sur la coopération de l'Agence France-Presse (AFP), dont il fait une condition *sine qua non* de son plan de relance. A ce sujet, il a rencontré, le mardi 13 mars, le PDG de l'AFP, M. Claude Moisy, qui n'a pu lui fournir de réponse avant la prochaine réunion, le 28 mars, du conseil d'administration de l'agence.

Dans le document qu'il devait remettre au tribunal de commerce, M. Loo précise que, « *si l'AFP refusait tout accord de coopération, notamment tarifaire, avec l'ACP, le redéploiement de l'agence deviendrait quasi impossible* ». En revanche, le PDG de la Socoma a reçu l'accord du PDG de la Cote Desfossés, M. Georges Ghosn, pour gérer le futur fil financier de l'ACP et, sans doute, prendre une participation financière dans la nouvelle société.

Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) serait, lui aussi, favorable au plan de la Socoma. Enfin, M. Loo a eu, mardi 13 mars, une longue entrevue, qu'il a qualifiée « *d'ouverte et de positive* », avec la rédaction et le comité d'entreprise de l'ACP auxquels il a notamment donné des assurances sur la neutralité politique de l'agence. Il leur a cependant indiqué qu'une réduction des effectifs serait nécessaire (M. Valliot a d'ailleurs, dès le début de cette année, adressé une lettre circulaire à tous les titres de la presse régionale pour leur demander d'examiner le reclassement des licenciés).

ACP Communication, la nouvelle société d'exploitation de l'agence, aurait un capital social de 5 millions de francs, complété par des apports en compte courant des actionnaires – de l'ordre de 12 à 15 millions de francs – au prorata de leur participation. M. Loo a indiqué que plusieurs partenaires, dont la Caisse des dépôts et consignations et M. Robert Maxwell, s'engageraient à ses côtés.

GUY PORTE

M. René Tendron lance un ultimatum

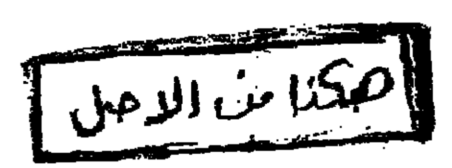
Autre candidat à la reprise de l'ACP, M. René Tendron, gérant du groupe Tel-Presse, ainsi que ses actionnaires (Société de développement régional Centre-Est, *le Journal des finances*, GAN, banque du Crédit mutuel, etc.) envisagent d'injecter 25 millions de francs dans la nouvelle ACP. Détenteurs de 51 % du capital, ils prendraient aussi en charge les 4 % réservés à la presse régionale et les 10 % dévolus à l'AFP. Les 35 % restant seraient souscrits par M. Robert Maxwell, dont M. Tendron dit qu'il « *est prêt à l'accompagner si les deux conditions suspensives étaient remplies* ».

Ces deux conditions tiennent à l'attitude de l'AFP et des pouvoirs publics. M. Tendron, dans une lettre adressée cette semaine à la direction de l'AFP, a demandé que l'ACP bénéficie de la fourniture de son fil général, auquel, en le retravaillant à destination de leurs clients, les journalistes de l'ACP pourraient donner « *une plus-value* ». Il indique aussi que la filiale de l'AFP chargée de la diffusion par satellite, Polycom, pourrait l'aider à la constitution d'un fil financier de l'ACP fourni par l'agence Tel-Presse.

Dans une lettre adressée le 14 mars à l'administrateur judiciaire de l'ACP, Me Régis Valliot, Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, a indiqué que « *le gouvernement* [était] *prêt à examiner avec le repreneur de l'ACP retenu par le tribunal de commerce les modalité d'accompagnement nécessaires afin que soit maintenue la pluralité des sources d'information, sans toutefois s'engager à garantir l'équilibre d'exploitation de l'ACP.* » Ces mesures d'accompagnement se traduiraient par des abonnements souscrits par l'Etat à l'ACP pour le compte de l'audiovisuel public, de grandes entreprises comme EDF, etc. Mais il n'est question ni de subvention ni de dotation.

Dans un communiqué diffusé le 15 mars, M. Tendron indique que « *la lettre du ministre laisse planer un doute sur le montant de l'engagement financier de l'Etat* », et note « *l'absence d'engagement formel de l'AFP de fournir à l'ACP son fil général* », dont il rappelle qu'il est pourtant déjà fourni à l'agence américaine Associated Press. « *Si aucune précision n'est apportée par les pouvoirs publics et par l'AFP sur la nature de leur engagement avant vendredi 16 mars à 18 heures*, conclut M. Tendron, *nous nous verrions au regret de retirer notre dossier de reprise.* » « *Il n'est pas vital pour nous de reprendre l'ACP*, confie M. Tendron. *Nous ne voulons pas en faire une agence spécialisée mais lui donner les moyens de vivre. Si certains souhaitent la liquidation, il faut qu'ils le disent.* »

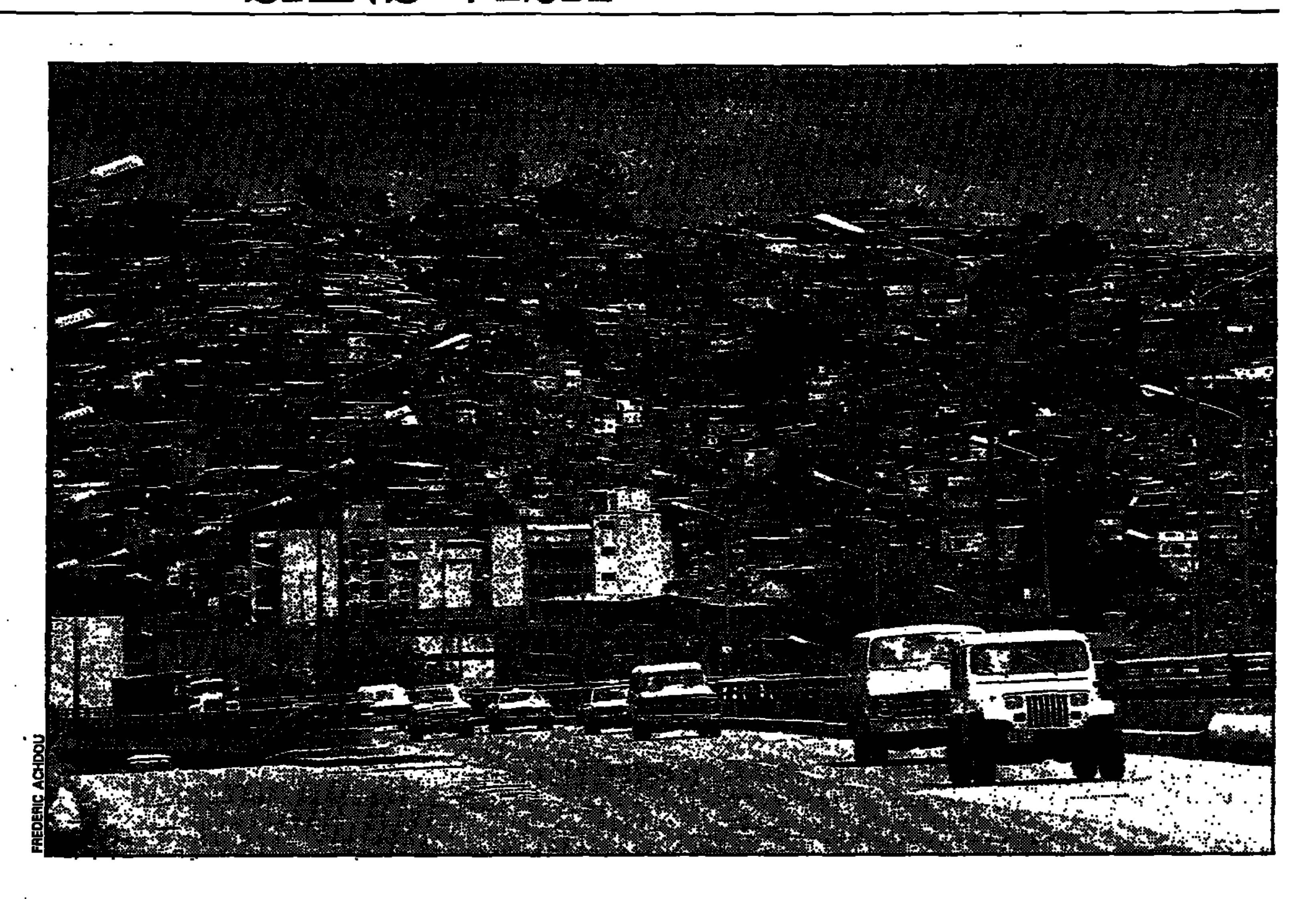
Y.-M. L.



SANS VISA

Croquis au pays de Bolivar

Sans passé, mais nanti d'un présent de crise économique et morale, le Venezuela espère demain. Plus caraïbe que sud-américain, le pays de Bolivar et de l'Orénoque fabuleuse ne croit plus au seul pétrole : la mer, les forêts, le monde indien rythment le voyage.



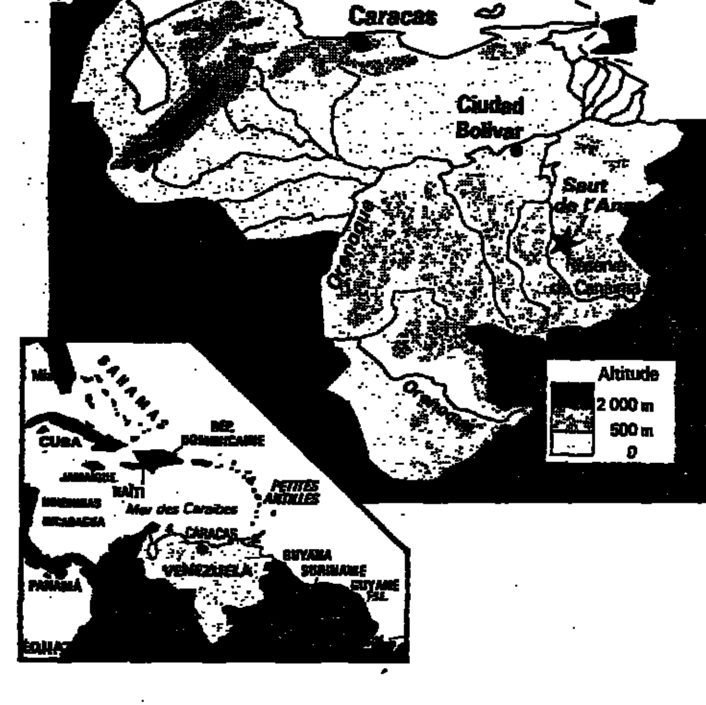
COMMENT ne pas la suivre ? Elle traversait à pas nets et sonores le hall dallé de noir du Cubo Negro, le magnifique immeuble de bureaux récemment édifié près de l'aéroport militaire. Une jupe violine serrait sa taille et découvrait ses jambes, rien ne paraissait la distraire de sa marche diagonale ; elle passa le long des escalators entrecroisés, où s'étaient perchés des employés en chemise blanche, sous la sculpture de Jesus Soto qui tombait du plafond en une myriade d'aiguilles bleu nuit.

Je m'arrêtai un instant pour comprendre comment l'œuvre tenait l'air puisque là, en son patio, l'édifice s'ouvre sur le ciel. La jeune femme, dont je n'avais entrevu les traits indiens qu'au profit d'un fugace regard oblique, avait disparu. Il bruinait, comme souvent à Caracas en ces fins de journée de février ; plutôt pollution qu'intempérie d'ailleurs, qui justifiait sans doute l'usage sporadique de l'essuie-glace dans cette américaine amortie – un mot guère adéquat – qui me servait de taxi. Ici, comme à Buenos-Aires, des pistes d'aviation traversent le centre ville, hippodrome urbain destiné, paraît-il, à faciliter la fuite éventuelle et instantanée de quelque «lider» tombé d'un coup de la faveur à la déroute : de fait, le palais présidentiel est à deux pas, étonnante demeure coloniale enceinte de murs blancs.

A vrai dire, ces précautions, qui semblent aujourd'hui ressortir du folklore, illustrent un état récent : trente années seulement d'élections libres, dont les dernières qui bariolent encore de slogans et de fresques les murs de la ville. «CAP», Perez «El Gaucho» socio-démocrate, est redevenu président en terrassant son adversaire, «El Tigre» démo-chrétien, et, pour la mairie de Caracas, Claudio Fermin a été élu alcade.

Fermin est noir, ce qui ne compte en rien dans ce pays à la fois caraïbe et amazonien, nègre et indien, hispanique et créole, qui ignore le racisme. *«Nous n'avons pas de passé,* m'expliquait un haut fonctionnaire, *il nous faut bien un avenir.»* C'est que le Venezuela – «Petite Venise» aux yeux du conquistador Americo Vespucci, frappé par les maisons de pêcheurs construites sur pilotis – ne fut jamais qu'une colonie de deuxième ordre. Ni civilisation précolombienne élaborée, comme au Mexique ou au Pérou, ni richesses minérales alors exportables : le cacao, puis le pétrole révélèrent leur pays aux Vénézuéliens, et leur donneront le goût très continental de l'excès.

Trop riche pendant quinze ans et gravement imprévoyant, le Venezuela a connu l'émeute il y a douze mois et l'endettement durable, cette hantise de l'Amérique latine qui tarande autant la fierté que les revenus. Naguère prospère, sa classe moyenne en émergence est retombée dans la pauvreté. *«Les banques créditrices ont provisionné notre dette depuis longtemps,* indique le ministre du tourisme d'un pays à cet égard encore non développé. *Nous obliger à la rembourser, c'est tuer la capacité d'investir qui est notre seule voie pour le développement national.»*



Ministères, administrations : fonctionnaires en surnombre très occupés à ne pas faire grand-chose. Conversations et «cafecito», appariteurs et secrétaires : si l'inflation atteint encore 80 %, le chiffre du chômage est près de dix fois moindre, et Caracas dépasse désormais les 4 millions d'habitants. Colombiens et Péruviens rejoignent les gens des campagnes dans les bidonvilles de brique et de torchis qui bordent l'autoroute sinueuse venant de l'aéroport : on «monte» à Caracas comme on «descend» à La Paz, et ce sont des millions de lueurs allumées une à une qui scintillent devant les «ranchitos» posés abrupts sur les collines parcourues de coursives, de passerelles, d'escaliers. Les enfants en uniforme, frais déposés par l'autobus de l'école, vont y retrouver leur famille, leur planche à roulette ou leur ballon.

Quinze années « glorieuses »

Plus encore que le foot, le base-ball – on écrit «beisbol» – est le sport favori des Vénézuéliens. Nouvel exemple de la relation complexe entretenue avec les Etats-Unis, omni-influents par l'économie puisque plus gros clients du pétrole local, et par le mode de vie qui, ici comme partout ailleurs, représente une fin en soi. Du temps de leur splendeur, les belles Vénézuéliennes allaient faire leurs emplettes et passer le week-end à Miami.

Au reste, les 30 milliards de dollars que doit le pays existent en avoirs planqués à l'étranger pendant les «quinze glorieuses» du renchérissement du prix de l'énergie. Epoque révolue, mais dont chacun espère le retour d'ici à deux ans. Pour préparer durablement ce nouvel âge d'or, le pays s'est fixé trois objectifs : la pétrochimie, l'aluminium et le tourisme. L'ère du tout-pétrole est révolue.

Pays caraïbe davantage encore que sud-américain, le Venezuela se sent plus proche de la Jamaïque ou d'Haïti que de l'Argentine. Mais la Colombie, à laquelle il fut réuni après que le grand Bolivar eut libéré les deux pays, jouit d'une vraie solidarité que la lutte contre la drogue a encore affermie. Là encore, l'omniprésence américaine biaise les relations : mon guide, fier de ses origines castillanes, me désigne le Parque Cristal, audacieux building bleuté aux vagues allures d'Arche de la Défense. Bombé en lettres rouges sur un pilier, le slogan «Yankis fuera de Panama».

«Nous n'acceptons pas, me diront des officiels comme de simples citoyens, *le retour à la politique du «gros bâton» et la présence de vingt-cinq mille soldats américains à notre porte.»* Et de me rappeler avec amertume qu'en Europe, seule l'Espagne s'est élevée contre cette invasion. Mais ils savent que c'est pourtant du Vieux Monde et de Washington que viendront les investissements espérés, et que c'est aux Etats-Unis que se trouvent les vrais remèdes au trafic des stupéfiants.

Ville folle car sans urbanisme, Caracas en fit pourtant un jour le rêve et confia au Français Rotival, il y a un demi-siècle, le soin de l'ordonner. Une récente exposition confrontait ce que l'on avait imaginé et ce qui était advenu : aucun rapport. Sans doute, entre autres maux, Caracas avait-elle déjà souffert d'une première fatalité de l'Amérique latine, l'universelle corruption, si admise que l'on trouve en librairie un *Dictionnaire de la corruption* en deux volumes, et qu'un chauffeur de taxi qualifiait sans rire l'actuel président de la République, élu une première fois lors du boom pétrolier, de «voleur honnête». C'est que ce n'est pas du seul clientélisme politique qu'il s'agit : la société demeure réseau de dépendances aiguës, aujourd'hui encore proche de ce que décrivait au début du siècle avec l'ironie de nul autre le Brésilien Machado de Assis dans son fameux *Don Casmurro* (1).

Alors, l'identité ? On m'avait parlé de la schizophrénie vénézuélienne, a-historique puisque sans passé. L'*autopista*, qui traverse Caracas de part en part et articule les quartiers à son pourtour, le traduit assez bien : dès qu'on s'en éloigne surgissent les chaussées ravinées, les murs lépreux, les bagnoles cabossées, tandis que, en opposition absolue, le métro – construit par Alsthom – brille, impeccable, presque aussi immaculé que celui de Singapour.

C'est une figuration allégorique de l'avenir tel qu'on l'escompte : un jour, n'est-ce pas ?, le pays sera assaini et moderne, moins dépendant et donc plus libre. Le quartier des ambassades et le Country Club ne feront plus taches blanches, et les lois, même les plus élémentaires comme le code de la route, ne seront plus forcément contournées.

Bananes grillées, yucca bouilli, haricots noirs et fromage frit : petit déjeuner «*criollo*», créole. J'ai suivi les conseils d'une autre ravissante métisse indo-européenne à la chevelure, au regard, d'un noir trop brillant : une heure de Twin-Otter pour éprouver la Caraïbe vénézuélienne dans l'archipel de Las Roques. A vrai dire, la concurrence des Antilles françaises, pour nous beaucoup moins chères, laisse ces îles aux Allemands et aux Canadiens. On y arrive de Stuttgart ou de Trois-Rivières pour des vacances peu onéreuses et «paradisiaques» : lagons, mer turquoise, coraux et poissons bigarrés.

Le Canada exporte aussi sa technique de régénérescence des bois et de fabrication de la pâte à papier, dont le Venezuela est devenu le premier producteur en Amérique du Sud : alternative au pétrole pour se refaire et redonner sa chance au bolivar, la devise nationale, concurrencée en permanence comme monnaie d'usage par le billet vert. Sur la jetée du petit port, on peut demeurer des heures à contempler les pélicans raser les eaux, gagner soudain de la hauteur pour plonger en piqué, bec tendu en quête de leur proie.

Le fleuve au nom magique

C'est vers le Sud qu'apparaît un autre Venezuela, l'indien. Aux petites heures décollera l'avion de la compagnie Aeropostal, un beau nom, en direction de Ciudad Bolivar, l'ancienne Angostura où, dans une anse, relâchaient les vaisseaux pirates. Déjà dans l'Amérique espagnole du seizième siècle résonnait le nom magique du fleuve Orénoque, l'Orinocco de tant de sortilèges. Comme l'Amazone ou le Limpopo, il charrie plus que l'or improbable ou le limon fertile : c'est un cours de deux milliers de kilomètres au bord de *pueblos* aux noms de rêve, qui naît dans le département d'Amazonas et s'achève en une embouchure vaste comme une province.

C'est là, dans la Guyane vénézuélienne, que gît la mémoire du pays. J'y accédai, oubliant les DC 3 encore vaillants ordonnés en nombre sur l'aéroport de Ciudad Bolivar, parés pour un départ retardé pour toujours. Un avion minuscule m'a fait survoler le Saut de l'Ange, cette étroite chute d'eau haute d'un kilomètre, oui, de plus de mille mètres, pour se poser sur un ruban de piste à Kavak, dans l'immense réserve naturelle de Canaima. La brume se dissipait, découvrant un paysage de plateaux tout à fait africain.

Le village indien, cinq ou six huttes, des chiens comme déjà abattus par la chaleur à venir, une ou deux poules. Le silence, que ne brisent ni les enfants ni les vieilles femmes adonnées aux travaux domestiques. Ils ne me regardent pas. Bientôt nous allons faire route vers la rivière, et la remonter ; le chemin s'élève aussitôt, à flanc de montagne, coupé par des théories de fourmis charriant des brins de feuille vert pomme, ou par des chenilles écarlates.

Il faut franchir une première cascade, passer franchement sous le filet d'eau fraîche large à peine comme un miroir. De l'autre côté, l'ascension reprend, plus pentue, le cours d'eau bruni par le fer et les végétaux semble plus froid : il faut pourtant s'y enfoncer jusqu'à la taille, et se glisser entre deux hautes falaises ne dégageant qu'un goulet large d'une brasse.

L'envie de poursuivre est irrésistible, car l'on entend de plus en plus distinct le fracas rapproché d'une nouvelle chute d'eau. Les guides indiens désignent le passage : c'est là, à 20 mètres, après une dernière courbe. La voici, haute comme un immeuble, tonitruante, aveuglante : nous nous en approchons à nage forcée, les yeux fermés par les milliards de gouttes d'eau.

OLIVIER BARROT

Lire la suite page 21

(1) Traduction française aux éditions Métailié, 1982.

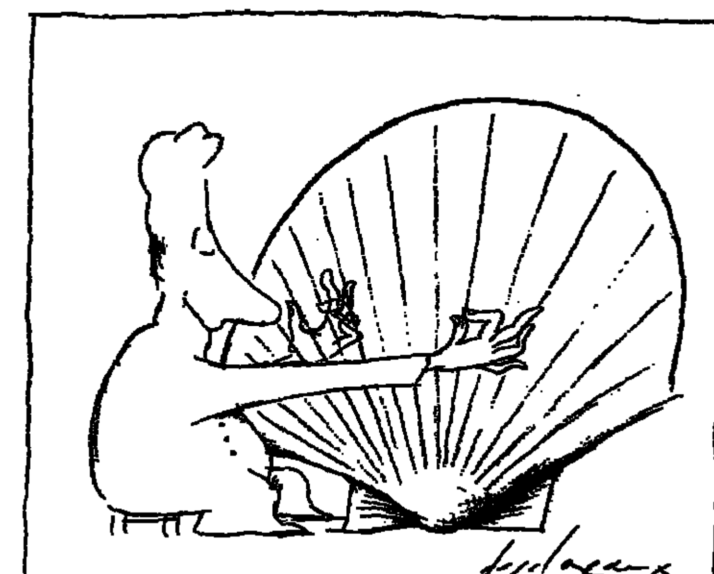
Coquilles saint-jacques

Aujourd'hui on les propose crues, à la façon japonaise

ANIMAL préhistorique, ainsi que l'appelle M. Jérôme Stern ? Peut-être pas, mais il y a longtemps que l'Atlantique abrite le *Pecten maximus* et la Méditerranée le *Pecten jacobeus* qui sont, de reste, le même animal. Animal au demeurant non « fixé » en mer, mais y nageant – et vite – par réaction, ouvrant et fermant violemment ses deux valves.

Au Moyen Age, les pèlerins se rendant à Compostelle longeaient les côtes atlantiques et se servaient des coquilles vides des saint-jacques (que l'on n'appelait pas encore ainsi) comme sébile pour demander aumône et comme assiette. Ainsi naquit son nom. On ne la pêche que durant les mois en « R » cette coquille que les pèlerins revenus d'Espagne gagnèrent le droit d'afficher sur leurs armes et de poser au fronton de leurs portes.

Mais, en fait, de quoi se compose-t-elle, si j'ose écrire ? Entre les deux valves, d'une noix charnue à laquelle est attachée une « langue » (on dit le corail, à cause de sa jolie couleur), ainsi que de « barbes ». Noix et corail sont les seules parties mangeables. Mais combien délicieuses...



Longtemps les coquilles saint-jacques furent uniquement cuisinées. Depuis quelques années, on les propose crues, à la façon japonaise. Car il y en a aussi là-bas, et les Japonais ont décidé de les cultiver en séparant, après études de laboratoire, les parties mâles des parties femelles de ce coquillage hermaphrodite. Las ! Le corail, s'il reste « coralin » chez les dames-coquilles, devient gris-jaunâtre chez le monsieur. Il n'importe, et les Nippons cultivent intensivement ces couples pour nous les envoyer en surgelé !

Notons que la saint-jacques devrait être davantage prônée par les diététiciens, puisqu'elle est à la fois peu calorique et riche en iode et en vitamines A et B – à condition, bien sûr, de les acheter vivantes, en coquilles, et de les cuisiner aussitôt !

On peut se demander qui, au préalable, avait mangé le contenu des coquilles pèlerines (c'est le nom que plus tard Escoffier donnera aux saint-jacques). Et comment elles étaient apprêtées, car, curieusement, aucun ouvrage de cuisine d'autrefois n'en donne de recettes. Massialot, comme Viard, comme Beauvilliers et plus tard Grimod de La Reynière, semblent les ignorer. Et, plus près de nous, le guide culinaire d'Escoffier ne donne que trois recettes, toutes trois au vin blanc.

Aujourd'hui elles figurent, en saison, sur toutes les cartes. Crues – mais attention ! ne vous laissez pas tenter ailleurs que dans des restaurants dont vous êtes sûrs, et appréciez-les sans fioritures, comme chez Jean Minchelli par exemple, simplement émincées en fines lamelles, étendues sur une assiette bien froide légèrement huilée puis nappées au pinceau d'huile et poudrées de poivre du moulin (*Le Duc*, 243, boulevard Raspail ; tél. : 43-20-96-30) ou cuisinées.

Les saint-jacques à la nage sont devenues classiques. On les préparera aussi poêlées, grillées, au gratin, en brochettes. Et les champions des casseroles se laissent aller à des improvisations exceptionnelles, comme Daguin avec ses papillotes de saint-jacques au foie frais et basilic (*Hôtel de France*, 2, place de la Libération, à Auch ; tél. : 62-05-00-44) ; Freddy Girardet avec sa cassolette de saint-jacques aux endives (1, route d'Yverdon, à Crissier, en Suisse : tél. : 634-05-05) ; Joël Robuchon avec ses saint-jacques grillées à la crème de persil (32, rue de Longchamp : tél. : 47-27-12-27) ; Jacques Le Divellec qui les propose en daube à la vapeur d'algues (107, rue de l'Université ; tél. : 45-51-91-96) etc.

Bien avant guerre déjà, dans le dix-septième arrondissement, une brave cuisinière avait baptisé sa maison *La Coquille* et fait, de saint-jacques cuites dans leurs coquilles, son plat de bataille. Les successifs successeurs ont maintenu la tradition et, aujourd'hui, M. Lausecker continue (*La Coquille*, 6, rue du Débarcadère tél. : 45-72-10-73).

Puis-je écrire que, en dehors de ces exceptions de qualité, je préfère les saint-jacques « à la nage », voire « à la vapeur ». Mais surtout il convient de séparer la noix du corail en ôtant l'immâchable membrane qui les lie. Trop de cuisiniers l'oublient (mais l'apprend-on seulement dans les écoles ?) et pensent que cela fait plus « beau voir » (comme disent les Suisses). Sans doute, mais au dépens de la dégustation.

LA REYNIÈRE

Fourchettes américaines

On n'est pas obligé de régler en dollars...

L'UNE des conquêtes de la société moderne est assurément la vitesse. Son fléau aussi. Le fondateur du « futurismo » en Italie, F.-T. Marinetti, obsédé par le temps, donnait comme recette de plat unique de son invention celle du *« porc excité, mélange de chair cuite et crue, dilacérée au son d'une trompette et arrosée d'eau de Cologne et de café expresso ! »* L'avenir nous a préservé d'un tel « futur », comme des visions alimentaires d'Orwell, il est vrai moins provocantes.

Le « fast-food » ne conduit pas à de tels excès, du moins pas encore. La « nourriture rapide », symbole aujourd'hui en Europe de l'autonomie et de l'émancipation des adolescents, traduit moins l'américanisation de la société – nous ne sommes guère « italianisés » par la foudroyante percée des pizzas – que le souci compréhensible d'apaiser sa faim à toute heure et sans contrainte, « vite fait, bien fait » entre copains. On comprend donc, même si l'on doit le déplorer, le succès impressionnant des McDonald's, plus de 10 000 à travers le monde, jusqu'en URSS et en Chine.

Mais l'on saisit moins les raisons de la permanence des restaurants américains de Paris. Mis à part quelques hauts lieux obligés, tel le *Harry's Bar*, qui n'est pas un restaurant mais où l'on se restaure si l'on a des espèces (les cartes de crédit y sont interdites !) ; tel aussi, le *Western*, restaurant en sous-sol du Hilton Suffren, le seul à s'enorgueillir d'importer sa viande des Etats-Unis.

Une scène de théâtre

Le *Michelin*, dans sa rubrique « spécialités étrangères », s'obstinait à ignorer la cuisine américaine, jusqu'à l'absorption de Good Year. Mais demain ? Claude Lebey, dans ses *Restaurants étrangers de Paris*, identifie une dizaine d'« américains », avec mal et sans indulgence. Ils se comptent en fait par dizaines, pour le meilleur ou pour le pire. La littérature américaine, en ce domaine, n'a rien fixé définitivement, tant il est vrai *« qu'il n'y a jamais de fin à Paris et le souvenir qu'en gardent tous ceux qui y ont vécu diffère d'une personne à l'autre »*, écrit Hemingway dans *Paris est une fête*. Le *Ritz*, *Maxim's* ou *Prunier* en ces temps-là, semblent déjà *« des listes inscrites dans le souvenir et qu'un hasard restitue entières, comme le rêve de ce que nous avons été. Une scène de théâtre où s'inscrit à jamais notre sentiment d'être »* (G. Gerschwin, *Un Américain à Paris*, 1928).

Les Américains, aujourd'hui, apprécient toujours le Paris de cette époque, du moins ce qu'il en reste, à *La Coupole*, au *Dôme*, au *Fouquet's* ou à *La Closerie*. On les entend, lorsque le dollar se porte bien, dans les grandes et surtout les très grandes maisons. Fréquentent-ils, même un soir de nostalgie, les restaurants de leurs compatriotes ? Vont-ils au *Chicago Meatpackers*, par exemple, nouveau venu près du *Pied de Cochon* ?

Une fois franchie l'entrée brutale, à dominante rouge et bleu, le client est propulsé dans une séquence des *Incorruptibles*, avant d'entendre la « vapeur » des petits trains électriques qui circulent au-dessus des tables et rythment le temps en musique, image du « loop » de Chicago. Là, on vous servira avec gentillesse, au milieu des deux cent cinquante couverts, un « five day chili » (con carne), un « big popper », contre-filet saignant avec des frites « à la peau », le tout arrosé de vins californiens en pichet.

D'Américains, peu. Quelques Asiatiques parmi la clientèle ; des Français en majorité, « yuppies » en tenue de week-end, venus se ressourcer ; quelques étudiantes « fluo », américaines sans doute, et dont le tour de taille traduit un goût immodéré pour le « mud pie » au chocolat. Etablissement « middle class » très « Middle West » dont le patron – anglais – est aussi propriétaire du *Chicago Pizza Pie Factory*, rue de Berri.

A l'opposé, *Marshal's*, avenue Franklin-Roosevelt, offre une version très élégante et distinguée de la côte ouest, à l'atmosphère très BP (beautiful people) : minettes astiquées du monde de la « pub », familles nombreuses des VIII[e] et XVI[e] arrondissements qui « brunchent » le dimanche midi. Quelques Américains aussi, pour le décor.

Mais *Marshal's* est-il encore un restaurant américain ? La « spinach salad » classiquement composée d'un émincé de bacon bien dégraissé, de champignons et d'œufs mimosa, est judicieusement assaisonnée d'une vinaigrette à la française. La « crab salad » n'est pas noyée de mayonnaise. Le hamburger est dans le texte, mais avec des frites « de chez nous ». Le spaghetti au homard – plat intéressant – est accompagné d'une bisque de crustacés savoureuse. A l'évidence, c'est là l'une des meilleures tables « américaines » de Paris, qui laisse loin derrière les *Joe Allen*, *Conways* et autres *Mother Earth's*. Usagés.

Mais où vont donc les Américains de Paris, amateurs de vins et de cigares, œil malicieux et propos lapidaire, ces hommes et ces femmes au palais curieux ? Vous en trouverez quelques-uns, en alternance à *La Cagouille*, rive gauche, restaurant de poisson, cognacs et cigares, et à *l'Œnothèque*, délicieux bistro à vins, rive droite, au pied de la Nouvelle Athènes. Immuablement, le samedi, ils seront chez *Willy's*, rue des Petits-Champs, et le dimanche, chez *l'Ami Louis*, immortel. *« Ils ont subordonné le destin à la cuisine*, écrit encore Hemingway, *elle est le lieu de leur appétit de vivre. »*

JEAN-CLAUDE RIBAUT

SEMAINE GOURMANDE

Le Relais Pereire

Depuis que les anciens habitués de *La Sologne* (rive gauche) ont su que c'était ici qu'ils retrouveraient Aline Perdrix, la petite maison ne désemplit pas.

Avec une cuisinière excellente, son fils, et surtout son allant et son accueil de charme, certes, mais aussi avec un menu (165 F ou 185 F, vin compris) parfaitement ordonnancé : choix entre six ou sept entrées, du foie gras avec son jurançon moelleux à la frisée aux lardons œuf poché autant de plats (du confit au cassoulet, de l'onglet poêlé au poisson du jour), fromages et bons desserts. A la carte, quelques plats également exquis. Une bonne cave de prix honnête. *« Vaut le détour »*, comme dirait Michelin !

► *LE RELAIS PEREIRE,*
10, rue du Printemps.
75017 Paris.
Tél. : 42-27-26-97.
Fermé samedi et dimanche.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Le Bistrot de la tour

Une carte « modèle » ! Les plats de tous les jours mitonnés par Laurent, jeune chef de qualité (excellent foie gras, soupe de poissons, sole au beurre nantais, saint-pierre aux pointes d'ortie, bavette échalotes, pavé et filet de bœuf à votre choix et goût), avec aussi le marché et les idées du chef (poêlée de foies blonds au vinaigre de cidre) et *« la saison et les goûts de Mireille »* (salade au cou de canard farci, saint-jacques aux pâtes fraîches). Honnête carte des vins. Une formule « bistrot », avec une entrée et un plat, à 65 F ; à la carte, compter 180 F-250 F.

Mireille Tachon est une patronne de choc, aimable et précieuse, de bon goût, et sa petite maison vaut la visite.

► *LE BISTROT DE LA TOUR,*
6, rue Desaix,
75015 Paris.
Tél. : 43-06-04-24.
Fermé dimanche et lundi midi.
Parking : Champs-de-Mars.
Carte Bleue. Chiens acceptés.

Le Provençal

Enfin fixé ! Le jeune cuisinier-prodige des « Semailles » montmartroises, Jean-Jacques Jouteux, après diverses escales vient d'aborder au bon port de Saint-Jean, en cette vieille enseigne autrefois réputée et, après des aménagements de confort et d'élégance, en fait une adresse-phare de la Côte.

Une carte originale avec huîtres plates en coque au jus de truffe et grillées en feuille de chou, huîtres creuses en marinière verte où « fenouillée » au beurre noisette (excellente idée d'émincer le fenouil comme le choux-oursins, saint-pierre rôti, loup accompagné d'un soufflé de pommes de terre au gingembre, homard à l'huile vierge « bigarrée », pré-salé avec haricots coco au jus, etc. Petits chèvres frais macérés à l'huile provençale et l'assortiment des cinq desserts. J'en passe. La cave est riche en bordeaux et s'étoffe en bourgogne. Si, à la carte, il faut compter 500/600 F, il y a, aux déjeuners un menu à 150 F (2 plats, fromages et dessert) et midi et soir un menu à 250 F, bien remarquable.

► *LE PROVENÇAL,*
2, avenue Denis-Semeria,
06130 St-Jean-Cap-Ferrat.
Fermé dimanche soir.
A.E.-C.B.-D.C. Chiens acceptés.

L.R.

MIETTES

● **Thalasso.** – Le groupe Royal-Monceau, qui compte avec *Le Miramar* de Biarritz un des fleurons de la thalassothérapie Louison-Bobet, vient d'ouvrir un autre centre, sous la direction efficace de Jean Bobet, en Bretagne cette fois : c'est Port Crouesty (56640 Arzon ; tél. : 97-53-92-92).

● **Tour d'argent 90.** – Plats signés Manuel Martinez pour célébrer l'an 1990 à *La Tour d'argent* : chartreuse froide de foie gras de canard, poussin Rafaël-Revenga et poires « Vie parisienne ».

● **Avalanche de nouveaux restaurants Paris-banlieue.** – Une ambassade des pastasciutta au *Geppetto* (5, rue Daunou, Paris-2[e]), *L'impatient* (passage Geffroy-Didelot, Paris-17[e]), *Le Grand Colbert* (2, rue Vivienne, Paris-2[e]), revu et corrigé, et enfin, à Versailles, *Le Limousin* (1, rue de Satory), avec son gigot flageolets tranché devant vous. J'y reviendrai.

● **« La Brocherie ».** – C'est le nom d'un petit restaurant d'Aix-en-Provence (5, rue Fernand-Dol ; tél. : 42-38-33-21), dont le patron, Marcello Rattazi, aime le poisson et sait « lui parler », comme il dit en confidence.

● **Bon point.** – D'un lecteur qui sait distinguer le foie gras de canard de celui d'oie, pour *Le Sauvage* (place du Champs-de-Mars Tournus 71700, tél. : 85-51-14-45), repris récemment. Tandis qu'un autre lecteur, curiste à Contrexéville, s'est satisfait du menu « basses calories » de *L'Hôtel de Paris, dont les plats* « ne donnent pas l'impression de suivre un régime contraignant ».

● **Tous les ans la noce.** – Noces d'argent, d'or, de diamant, l'on connaît. Mais saviez-vous que tous les anniversaires de mariage sont, d'un an (noces de coton) à quatre-vingts ans (noces de chêne), du coquelicot (huit ans) à l'améthyste (quarante-huit ans) – personnalisés ? C'est derrière la carte du restaurant *L'Eridan* (à Nice), un nouveau et tout bon, que vous pourrez trouver, répertoriées, toutes vos futures noces à venir !

L.R.



SANS VISA

ESCALES


GUY HERVAIS

Voyages chez les écrivains

Villes et paysages ne sont l'objet de leur dilection que si un écrivain y a arrêté ses pas. Leur nom est Lire et partir (8, rue Simon-Lefranc, 75004 Paris. Tél. : *42-71-84-26 et dans les* agences de voyages). Lire d'abord sous peine de perdre en partie le bénéfice du voyage, puis partir pour retrouver l'auteur dans les lieux où il a vécu, qui l'inspirèrent et qu'il a décrits.

Colette naquit en 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Une balade d'un jour s'arrêtera à l'école de Claudine, à la maison natale. Le 7 avril, 580 F. Un week-end sur les traces de Montaigne et de Montesquieu se doit *de visiter Bordeaux, le* palais de l'Ombrière, l'ancien Parlement dont Montaigne fut conseiller et où il fit la connaissance de La Boétie, le château qui le vit naître, vivre et mourir, et celui de La Brède, demeure de Montesquieu. Du 2 au *5 juin*, 2 735 F.

Marbach, Darmstadt, Francfort, Weimar, Bayreuth seront les étapes d'un premier voyage dans l'Allemagne romantique de Goethe et de Schiller. Visite du château baroque de Ludwigsburg, et du palais baroque de Manheim, excursion à Metzlar où Goethe rencontra Charlotte et écrivit *Werther*. Du 9 au 15 juillet, 9 300 F. Le second voyage *rend hommage à Hoffmann* sans négliger Goethe : Nuremberg (maison de *Dürer), Bamberg dont* Hoffmann dirigea le théâtre, Bug où il se rendait pour écrire ou festoyer avec ses amis, Bayreuth, Manheim. Du 18 au 22 avril, 8 850 F. Tous ces prix s'entendent vols, hôtels en chambre double et en pension complète, visites, spectacles et présence d'un animateur littéraire compris.

Golfs à la chaîne

Le golf sort de ses bun*kers élitistes pour jouer* la carte du tourisme et des loisirs de proximité. Principaux *alliés* de cette conquête démocratique, certaines chaînes hôtelières qui ont compris qu'un dix-huit trous de qualité pouvait constituer un « plus » déterminant dans le choix d'une clientèle sollicitée de toute part.

C'est ainsi que le groupe Pullman International Hotels (réservation centrale au 42-68-22-88) a découvert qu'une centaine de ses établissements étaient situés à *moins de 10 kilomètres* d'un golf. Certains d'entre eux ont même conclu des *accords avec les parcours* voisins afin que leurs clients puissent y bénéficier de *tarifs préférentiels*. C'est le cas, par exemple, de l'hôtel Altea Omaha Beach, près de Port-en-Bessin (à deux heures de Paris par l'autoroute A-13), implanté au centre d'un golf de vingt-sept trous, dont neuf dominant la mer. Des stages y sont organisés régulièrement et des forfaits sont proposés aux golfeurs, notamment pour le week-end (deux nuits) au prix de 990 F par *personne en* chambre double et en demi-pension avec deux green *fees. Des formules* semblables sont proposées dans les hôtels de la chaîne *situés* à *Saint-Jean-de-*Monts, Cabourg (dans un palace 1900 hanté par Marcel Proust), Val-de-Reuil, la Grande-Motte, Châtelguyon et en Martinique.

A consulter également la nouvelle brochure *« golf » des hôtels Lucien* Barrière (réservation au 42-96-98-59 et dans les agences de voyages) où sont présentées les différentes propositions de cette chaîne (privilèges, stages, forfaits et tarifs préférentiels) à partir de ses établissements de La Baule, Cannes, Deauville, Dinard, *Enghien et Fontainebleau*, avec, également, un pèlerinage au Gleneagles Hotel, l'une des *Mecques* du golf écossais, avec deux parcours *de rêve*, le King's et le Queen's. Outre ce der*nier, nous avouerons un fai*ble pour l'hôtel du Golf à Deauville (on joue sur place, *au milieu des pommiers*, mais aussi à Saint-Gatien et Omaha-Beach) et le Grand Hôtel de Dinard avec accès, côté mer, au golf de Saint-Briac et, côté campagne, aux parcours du Tronchet et du château des Ormes.

Quant à la chaîne Sofitel, elle présente avec l'agence CGA Voyage (6, rue Poussin, 75016 Paris, tél. : 45-25-63-09), sur huit destinations (Orléans, *Nantes, Bordeaux, Tou*louse, Montpellier, Marseille, Cannes et Nice) des forfaits comprenant l'avion, une voiture de location et un green fee par jour sur l'un des trois parcours sélectionnés à proximité de l'hôtel.

STEVE ROSENTHAL

Modernes et Américains

Avant de se banaliser en style international, l'architecture moderne est née à Chicago, où furent dressés avant 1900 les premiers *gratte-ciel, premiers défis* d'une technique qui n'allait plus admettre de limites.

C'est à Chicago, mais aussi à Detroit et à Boston que se rendront, sous la conduite savante de l'excellent connaisseur des *sources du moderne* au vingtième siècle qu'est François Loyer, les vingt-*cinq participants du voyage* organisé, du 20 au 31 mai prochain, par les Amis de l'union des arts décoratifs (107, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 42-86-98-17. Télécopie : 42-60-49-48).

Posée en majesté au bord du lac Michigan, Chicago n'a jamais renié son génie architectural : œuvres de Sullivan, maisons de Frank Lloyd Wright, purisme de *Mies Van der Rohe, extra*vagances post-modernes du contemporain Helmut Jahn. Detroit, enrichie puis sinistrée au même rythme que l'industrie automobile, retiendra moins l'attention que Boston, patricienne et intellectuelle, où règne l'émulation par les styles, de la brique rouge à la façade de verre. L'association qui organise le voyage a de plus la faculté de faire *visiter des collections d'art* privées et des demeures, ce qui n'est pas le plus mince attrait de ce voyage (21 900 F, hébergement compris).

Croquis au pays de Bolivar

Suite de la page 19

Les Indiens, adossés à un fût d'huile vide, ont guetté notre départ. Je suis revenu le soir à Ciudad Bolivar. C'était un dimanche et la cathédrale, toutes portes ouvertes, diffusait de la musique profane comme pour attirer les fidèles. Des jeunes filles y menaient à petits pas leur grand-mère le long des rues montueuses, s'arrêtant un instant au petit jardin que domine, comme dans tout le pays, la statue fleurie en son socle du *Libertador*.

Après l'office, suivant tous les habitants de la ville, j'ai rejoint les rives grisâtres du fleuve Orénoque, qu'un bac propose de traverser, et j'ai atteint la rambla où, sous les haut-parleurs diffusant la *lambada* sans discontinuer et les guirlandes de fleurs jaunes, chacun attendit le soir. La nuit équatoriale s'étendit d'un coup. Que fait de ses soirées le vice-consul du Danemark à Ciudad Bolivar, dont j'ai aperçu la résidence fleurie, flanquée du drapeau rouge et blanc ? A-t-il, comme naguère son confrère français de La Plata, trouvé un Henry-Jean-Marie Levet pour évoquer le spleen qui ne peut manquer l'assaillir ?

Au Venezuela, où l'on dort peu, le plus célèbre écrivain devint un jour président de la République. Romulo Gallegos, mathématicien contemporain de Giraudoux et de Larbaud, avait été déposé peu après son installation, et s'opposa toute sa vie à la dictature en connaissance de cause. Personne n'a évoqué la Guyane comme Gallegos dans *Canaima*. Son œuvre demeure largement inédite en français, et son pays bel et bien tel que le définit l'étrange litote qui sert de slogan à la campagne du ministère du tourisme : *« Venezuela, le secret le mieux gardé des Caraïbes. »*

Si l'on sait qui fut Bolivar, on oublie souvent l'aussi belle figure de son aîné Miranda, qui participa à notre Révolution et tenta de soulever son peuple contre l'Espagnol. On l'exila, et, au Panthéon de Caracas, bâtiment décati sis entre une prison et une maison coloniale, son cénotaphe demeure entrouvert puisque, à sa mort, son corps fut jeté dans la fosse commune de Cadix, loin du Nouveau Monde. Sur le terrain cimenté posé au pied du monument national, les enfants jouent au base-ball.

Avec la crise, la construction s'est arrêtée dans le pays. Finies, les inaugurations symboliques comme celle, encore récente, du beau théâtre Teresa Carreno avec son acoustique parfaite et sa scène monumentale, qui détonnent un peu dans le désordre de Caracas, *« démonstration tangible,* dit la brochure de présentation, *de ce que nous, Vénézuéliens, pouvons faire ensemble avec honnêteté et intelligence »*. Il faut revenir à des tâches plus fondamentales, régionaliser la culture, l'intégrer dans les préoccupations continentales. *« Elle devient pour nous arme sociale, le budget du ministère va quadrupler »*, plaide Graziella Pantin, directrice des projets culturels, qui y passe littéralement ses nuits.

Du nationalisme chauvin, il s'agit désormais de passer à un patriotisme critique, dont témoigne également l'ancien patron des brasseries Polar, l'une des plus importantes entreprises du pays, le *licenciado* Gustavo Roosen devenu ministre de l'éducation. Dans un langage de manager précis, ce technocrate formé à l'américaine expose avec conviction son projet, rêve d'un Venezuela intégré à nouveau à l'économie mondiale et expert en ingénierie financière. Il espère une nouvelle *« algèbre des valeurs morales »* d'où la corruption serait enfin bannie par l'exemple. En le quittant, je suis retourné à la librairie Ateneo, où j'ai acheté l'intelligente revue *Imagen, Maisons mortes*, le roman de Miguel Otero Silva (2), et un livre sans fard sur les sanglants événements de février dernier. Un Venezuela d'auteurs : l'avenir, disent-ils.

OLIVIER BARROT

(2) Traduction française chez Gallimard, 1957.

Repères

Le Venezuela est encore à peu près ignoré des agents de voyage, mais on se rend facilement à Caracas par Air France (deux vols hebdomadaires, AR à 10 525 F), par *la compagnie vénézuélienne* Viasa (47-42-20-07), qui propose d'intéressantes *réductions, ou via Nouvelles* Frontières (42-73-10-64 : AR de 4 500 à 5 600 F).

Trois voyagistes offrent des circuits : El Condor *(43-20-90-46, 8 jours,* 9 000 F), Jet Tours, filiale d'Air France (40-26-84-22, 13 jours, *19 000 F*), et Uniciam (40-15-07-07), qui dispose de diverses formules.

SANS VISA

JEUX

échecs

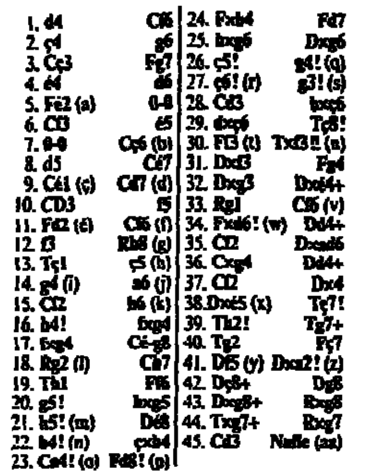
N° 1376

UN NOUVEAU CHALLENGER

(Tournoi de Linares, février 1990)

Blancs : B. GUELFAND
Noirs : G. KASPAROV

Défense est-indienne.
Système Taïmanov



1. d4	Cf6	24. Fxb4	Fd7
2. ç4	g6	25. hxg6	Dxg6
3. Cç3	Fg7	26. ç5!	g4! (q)
4. é4	d6	27. ç6! (r)	g3! (s)
5. Fé2 (a)	0-0	28. Cf3	bxç6
6. Cf3	é5	29. dxç6	Tç8!
7. 0-0	Cç6 (b)	30. Ff3 (t)	Txf3!! (u)
8. d5	Cé7	31. Dxf3	Fg4
9. Cé1 (ç)	Cd7 (d)	32. Dxg3	Dxé4+
10. Cd3	f5	33. Rg1	Cf6 (v)
11. Fd2 (é)	Cf6 (f)	34. Fxd6! (w)	Dd4+
12. f3	Rh8 (g)	35. Cf2	Dxd6
13. Tç1	ç5 (h)	36. Cxg4	Dd4+
14. g4 (i)	a6 (j)	37. Cf2	Dxç4
15. Cf2	h6 (k)	38. Dxé5 (x)	Tç7!
16. h4!	fxg4	39. Th2!	Tg7+
17. fxg4	Cé-g8	40. Tg2	Fç7
18. Rg2 (l)	Ch7	41. Df5 (y)	Dxa2! (z)
19. Th1	Ff6	42. Dç8+	Dg8
20. g5!	hxg5	43. Dxg8+	Rxg8
21. h5! (m)	Dé8	44. Txg7+	Rxg7
22. h4! (n)	çxb4	45. Cd3	Nulle (aa)
23. Ca4! (o)	Fd8! (p)		

NOTES

a) La partie Gulko-Kasparov donna lieu, quelques rondes plus tard dans le même tournoi, à un combat intense, à partir d'une « Saemisch » : 5. f3, 0-0 ; 6. Fé3, ç6 ; 7. Fd3, é5 ; 8. d5, b5 ; 9. çxb5, çxd5 ; 10. éxd5 ; é4 ; 11. Cxé4, Cxd5 ; 12. Fg5, Db6 ; 13. Dd2, Cb-d7 ; 13. Fç4, Cd-f6 ; 14. Cxf6+, Fxf6, Cxf6 ; 15. Fx f6 ; 16. Cé2, Té8 ; 17. 0-0-0, d5 ; 18. Fd3, a6 avec, apparemment, une forte initiative pour les Noirs, mais non seulement le champion du monde ne parvint pas à s'imposer, il dut s'incliner devant la farouche résistance de son adversaire et concéder un point, le premier perdu depuis huit mois.

b) L'ouverture du centre ne profite pas aux Noirs : 7..., éxd4 ; 8. Cxd4, Té8 ; 9. f3.

c) Ou 9. Cd2 ; 9. b4 ou 9. Fd2.

d) 9..., ç5 est une perte de temps que les Blancs peuvent exploiter de plusieurs manières, 10.a3, Cé8 ; 11. b4, f5 ; 12. bxç5, dxç5 ; 13. f3, f4 ; 14. Cd3 ou 10. Fé3, Cé8 ; 11. Cd3, f5 ; 12. f3, Cf6 ; 13. b4 ou aussi 9. f4!, éxf4 ; 11. Fxf4, Cé8 ; 12. Cd3, f6 ; 13. Dd2.

é) Le plus précis : maintenant si 11..., f4 ; 12. Fg4!

f) Ou 11..., fxé4 ; 11..., ç5 ; 11..., Tf7.

g) La suite usuelle issue de la partie Langeweg-Donner (Amsterdam, 1971) : 12..., f4 ; 13. ç5, g5 ; 14. Tç1, Cg6 ; 15. çxd6, çxd6 ; 16. Cb5, Tf7 ; 17. Dç2, Cé8 ; 18. a4, h5 ; 9. Cf2, Ff8 ; 20. h3, Tg7 est bien analysée dans la partie Ftacnik-Zsu. Polgar, 1985 : 21. Db3, Ch4 par Karpov (*The Semi-Closed Opening in Action* chez Batsford). Karpov apprécie peu ce recul du R, « un coup d'attente », qui permet cependant au Cé7 de rentrer en jeu *via* g8.

h) Bloquant la colonne ç.

i) 14. dxç6 donne aux Blancs un léger avantage après 14..., bxç6 ; 15. Fé3, Dé8 ; 16. Da4, Fé6 ; 17. Tf-d1 (Dr. Hübner-Nunn, 1985).

j) Après 14..., Cé-g8, Ftacnik harcela Nunn par 15. Rg2, Cé8 ; 16. g5, f4 ; 17. h4, Tf7 ; 18. Th1, Ff8 ; 19. Dg1, Cg7 ; 20. Fd1 (Vienne, 1986). 14..., h6 est faible : 15. h4, fxg4 ; 16. fxg4, g5 ; 17. h5! ; de même, si 14..., f4 ; 15. h4!

k) Cédant la case h7 au Cf6.

l) Si 18. g5, Ch7.

m) L'attaque des Blancs semble dangereuse pour le R noir entouré de ses deux C. Le pion h5 n'est pas à prendre à cause de Txh5 suivi de Dh1.

n) Avec beaucoup de panache, les Blancs attaquent sur tous les fronts.

o) Menace 24. Cb6 suivi de Cxç8 et de Fg4-é6.

p) Le champion du monde doit se défendre très précisément.

q) On retrouve maintenant les thèmes stratégiques habituels dans cette variante, l'avance des pions sur chaque aile.

r) Les Blancs percent les premiers.

s) Mais la menace 28..., Txf2+ est prioritaire.

t) Et non 30. çxd7 à cause de 30..., Txç1. ; 31. Txç1 (si 31. Dxç1, Dxé4+), Dxé4+ ; 32. Ff3, Dxb4.

u) Au trentième coup Kasparov reprend l'initiative.

v) Menace Fé7 et Tg8 et le R blanc est perdu.

w) Peut-être la seule issue ?

x) Le R noir est, à son tour, en danger, les menaces des Blancs étant nombreuses. 38..., Txç6 n'est pas suffisant : 39. Td1, Da5 (ou 39..., Fç7 ; 40. Dé7) ; 40. Db8, Dg5+ ; 41. Rf1, Cd5 ; 42. Txh7+!, Rxh7 ; 43. Db7+.

y) Menace 42. Dç8+.

z) Quel sang-froid !

aa) Personne ne perd. Si 45..., Cd5 ; 46. Cç5, Fb6 ; 47. Rg2, Fxç5 ; 48. Txç5, Cç7 et la nullité est évidente.

Un grand combat entre deux adversaires qui se retrouveront peut-être un jour pour un match au sommet.

Solution de l'étude n° 1375
A. Zintchuk (1983)

(Blancs : Ra8, Cb6 et d6, Tf4, Pé4. Noirs : Ra5, Da3, Ch1, Pé2.)

Gagner la D par 1. Cb-ç4+ ne va passer à cause de 1..., Ré4!

Mais 1. Cd-ç4+!, Ra6! (si 1..., Rb4 ? ; 2. Cxa3, é1=D ; 3. Cç2+) ; 2. Cxa3 est mieux. Après 2..., é1=D, les Noirs retrouvent leur D mais sont confrontés à la menace de mat.

3. Cb-ç4!. Reste la défense 3..., Df2! ; 4. Txf2, Cxf2 ; 5. é5, Cd3 ; 6. é6, Cf4 ; 7. é7, Cd5! et maintenant si 8. é8=C ?, Cç7+ et si 8. é8=C?, Cb6+!

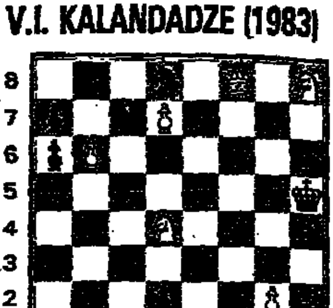
Les Blancs n'ont pas dit leur dernier mot : 8. Cb5!!

Si 8..., Rxb5 ; 9. é8=D+ et si 8..., Cxé7 ; 9. Cç7 mat dans une jolie position.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1 376

V.I. KALANDADZE (1983)



BLANCS (6) : Rf8, Cd4 et h8, Pb6, d7, g2.

NOIRS (6) : Rh5, Fd1, Cd8, Pa7, a6, d2.

Les Blancs jouent et gagnent.

---

bridge

N° 1374

LA PETITE FAIT LA LOI

Avec deux basses cartes, il est normal d'entamer *la plus grosse* pour indiquer un doubleton quand on fournira une carte plus petite. On ne peut donc reprocher au joueur qui a entamé en Ouest d'avoir « *livré* » le grand chelem dans cette donne qui a fait le bonheur des journalistes.

	Nord	
	♠ R 3 ♥ A 10 5 4 2 ♦ 8 7 ♣ D 7 5 2	
Ouest ♠ D 10 8 6 4 ♥ V 9 8 ♦ 6 4 2 ♣ V 4	N / O E / S	**Est** ♠ 9 7 5 2 ♥ 6 ♦ D V 10 9 ♣ 10 9 8 6
	♠ A V ♥ R D 7 3 ♦ A R 5 3 ♣ A R 3	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	3 SA
passe	7 SA	passe	passe...

(3 SA : 24 à 25 points d'honneurs)

Ouest a entamé le 6 de Carreau. *Comment Seres en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Il manque une levée et seul *un squeeze à Carreau-Trèfle* peut procurer la treizième levée. Après que Sud a tiré la plupart des cartes maîtresses, Est a été squeezé dans la position suivante sur le Roi de Pique :

♠ R ♣ D 7

♠ D 10 ♦ 4 ——— ♦ D ♣ 10 9

♠ A ♦ 5 ♣ 3

Sur l'As de Pique Est défausse la Dame de Carreau, et c'est le *5 de Carreau* qui devient maître ! Mais, si Ouest n'avait pas entamé le 6 de Carreau, il aurait conservé cette carte au lieu du 4 de Carreau, et Est aurait pu défausser tous ses Carreaux pour la chute !

Remarque : on a vu dans la chronique précédente que *si Sud avait ouvert de 2 Trèfles* (forcing de manche avec réponse à l'As) il aurait été facile d'aboutir au grand chelem à Cœur qui n'offre aucune difficulté.

Extraordinaire réduction

Les champions anglais Terence Reese et David Bird viennent de traduire en anglais le livre de Le Dentu intitulé *Donnes extraordinaires* (édit. Le Bridgeur) car ce sont des connaisseurs en donnes spectaculaires et instructives. Voici par exemple celle qu'ils ont publiée il y a quelques années dans leur livre *Improving your Bridge* (Améliorez votre bridge) aux éditions Faber.

Ouest entame le 3 de Carreau, Sud prend avec le Roi et tire le Roi de Trèfle sur lequel Ouest défausse un Cœur. *Comment gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

	Nord	
	♠ R 10 7 5 ♥ A 8 7 ♦ A 9 7 4 ♣ 4 3	
Ouest ♠ V 8 3 2 ♥ D 9 6 5 4 ♦ D 10 8 3 ♣ –	N / O E / S	**Est** ♠ D 6 4 ♥ 10 2 ♦ V 6 5 ♣ D V 10 8 7
	♠ A 9 ♥ R V 3 ♦ R 2 ♣ A R 9 6 5 2	

Note sur les enchères

Les deux auteurs anglais ne donnent pas l'origine de la donne, mais les enchères pourraient être les suivantes si Nord est donneur :

	Nord		*Sud*
–	passe	–	1 ♣
–	1 ♦	–	3 ♣
–	3 ♠	–	3 SA

Sud peut également faire la redemande de « 2 SA » sur la réponse de « 1 Carreau » et le contrat final sera encore « 3 SA » qui ne présente aucune difficulté sauf sur l'entame à Carreau. De toute façon le contrat de « 5 Trèfles » est très raisonnable, et le chelem à « 6 Trèfles » est même un bon pari si les atouts sont 3-2.

COURRIER DES LECTEURS

« *Que signifie l'entame pair-impair ?* », demande M. Bouillon. C'est ce que les Britanniques appellent la « troisième » ou la « cinquième » meilleure. Cette convention consiste à attaquer la troisième carte avec une couleur de trois ou quatre cartes, et la cinquième carte dans une couleur de cinq ou six cartes. Cette convention est plus difficile à jouer que l'excellente quatrième meilleure, et elle n'a réellement un avantage que dans une couleur déclarée par le camp défensif.

PHILIPPE BRUGNON

---

scrabble ®

N° 341

O TYR, UNIQUE OBJET DE MON RESSENTIMENT !

Le Festival de Cannes 1990 a vu le sacre d'un très jeune et très grand champion, non pas de scrabble, mais d'échecs : Joël Lautier, âgé de seize ans, a en effet dominé la rencontre France-Hollande et est devenu notre troisième Grand Maître international. Au scrabble, en revanche, le phénomène inverse a failli se produire. Notre collaborateur Michel Duguet, vingt-neuf ans, venu disputer le tournoi de bridge et participant, en touriste, au tournoi de scrabble, menait à quelques coups de la fin devant l'ex-champion francophone Philippe Bellosta, vingt-trois ans, lorsqu'il écopa d'un zéro pour avoir joué « tyrien ».

Ce mot fait en effet partie des grands absents de l'ODS, qui avait pourtant vocation de ressusciter les disparus du PLI 1981. En voici d'autres, que vous ne devrez pas jouer avant leur éventuelle résurrection dans une prochaine refonte de l'ODS. « Baillie » - « blaisois, e » - « déliaque », *de Délos* (DÉLIEN, pour des raisons peu claires, a été repêché) - « devadasi », *danseuse indienne* - « devineur » - « ectinite », *roche* - « égohine » - « emmailler » - « euskara », *basque* - « fagacée », *hêtre* - « fenestré, e » - « friselée », *maladie de la pomme de terre* - « gruerie », *privilège seigneurial* - « hoca », *jeu* - « ichtys » (du Christ) - « képhyr » - « koppa », *ancienne lettre grecque* - « lècherie », *gourmandise* - « léontine », *chaîne de montre* - « lotta », *soldate finlandaise* - « malabre », *chrétien de Malabar* - « molusson », *péniche* - « oculi » (carême) - « ounce » (« pound », en revanche, est de nouveau « payé ») - « oxyacide » - « pandour », *pillard hongrois* - « papegeai », *perroquet* - « patagon », « pédèse », *mouvement brownien* - « péplos », *péplum* - « picaro », *fripon* - « ployage » - « pouh ! » - « proactif » - « quarre », *entaille* - « rubine », *sulfure* - « tictaquer » - « trameur » - « ulluco », *plante* - « vaicya », *hindou* - « valentin, e », *prétendant* - « vomito », *fièvre jaune* - « welsh », *étranger (en Allemagne)* - « wesleyen ».

MICHEL CHARLEMAGNE

Festival de Cannes 1990
Palais des Festivals,
25 février - 4e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EETTAUX			
2	EE?MIAG	TETEAUX (a)	H 6	102
3	NIRVPRU	EXOGAMIE (b)	12 G	86
4	NIR+OAFE	PREVU	N1 O	32
5	RRFYEIA	FORAINE	15 H	94
6	?BEENNT	FRAYERAI	K 6	90
7	TEEAJIS	ENT(U)BENT (c)	8 A	77
8	J+WUUPLI	ETAIES	O 7	47
9	WUPLI+VE	JEU	10 J	26
10	WI+KZIMG	PLEUVE	F 6	25
11	ZMG+UREL	KIWI	L 3	49
12	NOOSDMS	GRUMELEZ	A 4	71
13	NOODMS+E	FORAINES	15 H	33
14	BRANDIA	OSMONDE (d)	N 2	77
15	BRNIA+SL	DA	M 2	33
16	TTSNEOU	LARBINS	13 A	73
17	CCLAODO	GUETTONS	4 A	70
18	CLAD+LIE	COQS	H 1	39
19	L+HHSAO	DELECTAI	C 3	30
20	LHHO	ARS	7 J	26
		OH	K 3	23
			TOTAL	1103

(a) extrémité d'une grosse branche. (b) GAIEME(N)T, 8 A, 80. (c) B(A)NNETTE ou B(O)NNETTE, 6 B, 67. (d) fougère. MONODIES, 4 G, 61.

Résultats finaux

1. Bellosta. – 2. Huberdeau. – 3. Rivalan. – 4. Hellebaut (Belgique). – 5. Bloch. – 6. Vigroux. – 7. Kourotchkine. – 8. Duguet. – 9. Del. – 10. Brousson. – 11. De Bruyne (B). – 12. Levart. – 13. Boccon. – 14. Cohen-Bacrie. – 15. Deron. – 16. Momal Kay. – 17. Caro. – 18. Oldak. – 19. Ricour (B). – 20. Merle Annie (sur 429 participants).

---

mots croisés

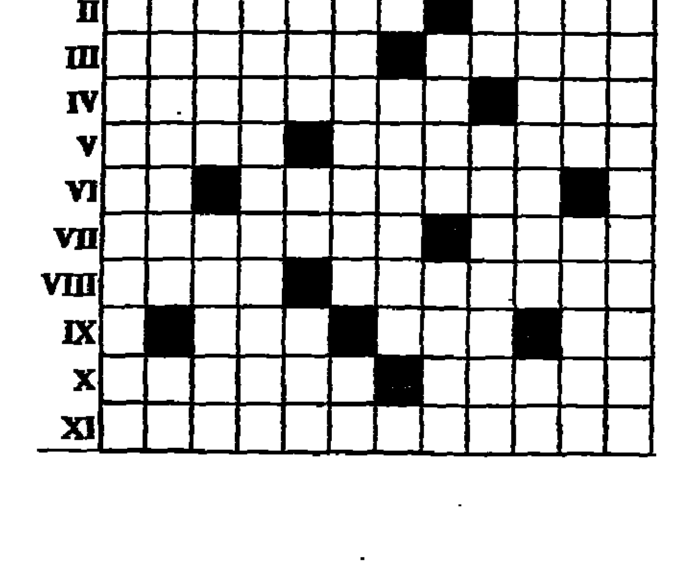
N° 603

Horizontalement

I. Là où se trouvent les machines à sous, là sont leurs machines à laver. – II. Posent des problèmes au joueur. Il se fait très bien entendre. – III. Sera en rayon. Roule, mais sur un seul axe. – IV. C'est un traitement, et non un retraitement des scories. Mousieurs d'ailleurs. – V. A l'œil. Filai vers... la chute ? – VI. Pronom. Dit du mal. – VII. C'est un engagement définitif. C'est la partie importante de la locution. – VIII. Fut grec. Belles et nombreuses, y faire un choix est toujours délicat. – IX. Sa répartition nous intéresse. Quand ils sont dans leur bon sens, ils sont éblouissants. Adverbe. – X. Il retrouva son paradis. Ne tient pas debout. – XI. Elles se font de plus en plus rares.

Verticalement

1. Un amour vraiment unique. – 2. Normalement, elles tiennent bon. Grecque inversée. – 3. Fis une mise au point. Un pas vers la retraite. – 4. Font parfois mal aux dents. – 5. Mis ailleurs. Note. C'est le pied, le plus souvent. – 6. Fait vite et bien. Japonais. – 7. On n'est pas les seuls à en avoir. Ce qu'il y a de mieux, forcément. – 8. C'est le câble. Ferai le premier pas. – 9. Monnaie. Objectif. – 10. Pensent à leur magot. Conjonction. – 11. Mit ensemble. Cède. – 12. Ne donneront pas de fruits.



SOLUTION DU N° 602

Horizontalement

I. Rectificatif. – II. Enraciné. Ino. – III. Prisons. Fron. – IV. Rem. Neume. Cr. – V. Têtes. Arlub. – VI. Bine. Stimuli. – VII. Amenées. Aras. – VIII. Télés. Idiots. – IX. Enluminé. C'est non ! – X. Utérin. Fanon. – XI. Ressentiment.

Verticalement

1. Réprobateur. – 2. Enrégimenté. – 3. Criminelles. – 4. Tas. Veneurs. – 5. Icône. Esmie. – 6. Finesse. Inn. – 7. Insu. Tsin. – 8. Ce. Mai. Défi. – 9. Fermai. Am. – 10. Tir. Luronne. – 11. Inoculation. – 12. Fourbissent.

FRANÇOIS DORLET

---

anacroisés ®

N° 605

Horizontalement

1. ADEOSST (+ 1). – 2. ACEILNOT. – 3. ACCEELMR. – 4. AEIMNNOR. – 5. AEEGLLST. – 6. AAEFFSTT. – 7. IIOPRSSS. – 8. BDEEIIR. – 9. ACEITU. – 10. AEFOPRR (+ 1). – 11. ABGIIOTY. – 12. ADEHNRY. – 13. AADEEFRS. – 14. AAINORS. – 15. CEEGNRSU. 16. AINNOYS. – 17. AEELNNRT. – 18. ACEEELT (+ 1).

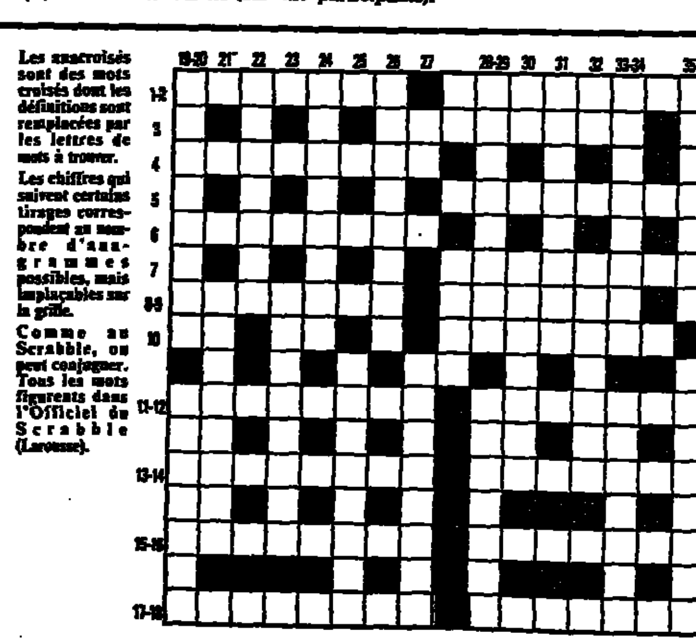
Verticalement

19. DEENIRTU. – 20. EEGLSTU (+ 1). – 21. BEINRTUU. – 22. EEFIMTU. – 23. ABEEHORS. – 24. EEGIINRS. – 25. AACEGNRR. – 26. ACEEIRST (+ 4). – 27. AEEHIMST (+ 1). – 28. AACEIMRT (+ 2). – 29. ACELOTY. – 30. EINRRSU. – 31. CCFILOSU. – 32. CNOOOTY. – 33. ADEIIRRR. – 34. AADIPRT (+ 1). – 35. EEEIPSU (+ 1). – 36. AEERSSST (+ 3).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

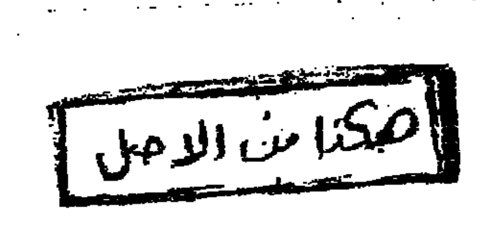
Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurents dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



SOLUTION DU N° 604

1. CIRCULER. – 2. HOUARIS, types de voile. – 3. ROYALE. – 4. PREROMAN. – 5. LIBELLE. – 6. IODUREES (SOUDIERE). – 7. TOURONS (OUTRONS, ROUTONS, TROUONS). 8. OGRESSE. – 9. TATEUR. – 10. APPARENT. – 11. TELEGUE, chariot russe. – 12. DOCILE. – 13. ASPARTAM. – 14. LUMIERE (MEULIER). – 15. CLAPIR. – 16. PATACHON. – 17. TELETEL. – 18. TETEAU. – 19. SURPAYA. – 20. CHALUTER. – 21. IONISES. – 22. PISSATS. – 23. PEPETES. – 24. CANETON (ENONÇAT, ETANÇON). – 25. CARAPATE. – 26. UROLOGUE. – 27. LURETTE. – 28. ESPEREE. – 29. ANDALOU. – 30. OTTOMAN. – 31. REINSERE. – 32. MOROSES. – 33. UTILITES. – 34. TURELURE. – 35. AMUIMES. – 36. ALARMER. – 37. MENEAU, traverse en pierre. – 38. AUGMENT. – 39. ENTENDU (DENUENT). – 40. KNESSETS. – 41. EBERLUA.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



ENQUÊTE

Europe de l'Est : la nature en ruine

IV. — Tout reconstruire

Que faire contre les pollueurs d'Europe de l'Est ? Sévir, comme l'on décidé la Pologne ou la RDA, ou dialoguer, comme le gouvernement tchèque ? Une chose est sûre : la « dépollution » coûtera cher. Et se paiera en devises... (*le Monde* des 14, 15 et 16 mars).

de nos envoyés spéciaux en Europe de l'Est

C'est paradoxalement la RDA, pays de la chape de plomb, qui, la première, a créé à l'Est un ministère de l'environnement, dès 1971, en même temps qu'en France. Cette avance sur les pays frères a permis à l'Allemagne de l'Est de se poser longtemps en champion des techniques de dépollution, vantées à longueur de catalogue, alors *même que les nécessités de la production* l'obligeaient à polluer davantage. Faites ce que je dis – et achetez-moi mes appareils – mais ne faites pas ce que je fais...

La Hongrie, très préoccupée par la sauvegarde du lac Balaton, a *créé son propre ministère en 1977.* En Pologne, il a fallu attendre 1985. Cette année-là, en Tchécoslovaquie, l'Académie des sciences publie un rapport alarmant sur la situation de l'environnement dans le pays. Ce rapport, préparé de longue main par d'éminents chercheurs, tels le « géobotaniste » Emil Hadac et l'économiste Jaroslav Stoklasa, fondateurs en 1971 de l'Institut d'écologie du paysage, contraint le gouvernement à doubler les crédits alloués à la protection de l'environnement dans le plan quinquennal 1986-1990. Mais la sauvegarde de l'environnement était toujours confiée aux organes de production, donc aux pollueurs ! Et c'est seulement en janvier dernier que le gouvernement a franchi le pas en créant un ministère de l'environnement – quelque deux cents personnes entassées jusque dans les couloirs d'un immeuble du centre de Prague. Mais quel pas ! Le tout nouveau ministre de l'environnement, Bederic Moldal, est un *universitaire « écolo »*, vice-président de la Société biologique et spécialiste des pluies acides.

Jusqu'à présent, cependant, ces administrations ont surtout cédé au péché mignon des bureaucraties : la statistique. On entreprit donc de recenser, mesurer, quantifier les nuisances, on établit des tableaux comparatifs, on dessina de beaux graphiques et des courbes édifiantes, jamais publiées faute de papier, mais que leurs auteurs sortaient religieusement des armoires pour les visiteurs.

Les gendarmes de l'environnement

On édicta des normes, aussi, des *normes sévères, parfois* même plus contraignantes qu'en Suisse, tant qu'on y était, car cela n'engageait à rien : les pollueurs continuèrent à les outrepasser allègrement, acquittant dans le meilleur des cas des amendes dérisoires. *« On pouvait verbaliser un tractoriste qui avait vidangé son réservoir dans le fossé, mais pas une usine »*, précise Petr Sanc, un médecin tchécoslovaque qui a appartenu pendant deux ans à une commission officielle de l'environnement, et qui a démissionné pour adhérer au parti des Verts.

Seules les entreprises étrangères étaient contraintes de respecter les normes. *« Ils nous ont embêtés pour de simples réservoirs de fioul. Ils voulaient des murs de 30 centimètres d'épaisseur pour préserver la nappe phréatique »*, se rappelle cet ingénieur français de Bouygues, parti construire une usine d'engrais « clés en main » du côté de Rostock, en 1982. D'étrangers vendant leur savoir-faire en devises, on exigeait le maximum. Mais on se montrait moins regardant avec les producteurs nationaux.

C'est sans doute en Pologne, où la contestation s'est installée dès 1980, que les premières mesures *sérieuses* de protection de l'environnement ont été prises. On est allé jusqu'à fermer l'usine d'aluminium de Skavina, en Galicie, dont les rejets de fluor étaient dénoncés *par toute la communauté scientifique.*

Grisés par leur pouvoir tout neuf, les gendarmes de l'environnement ont parfois tendance à frapper fort, édictant des plans draconiens de réduction des nuisances, sans trop *se préoccuper de savoir si* les « pollueurs », à la tête d'entreprises obsolètes et de systèmes improductifs, ont les moyens de les appliquer.

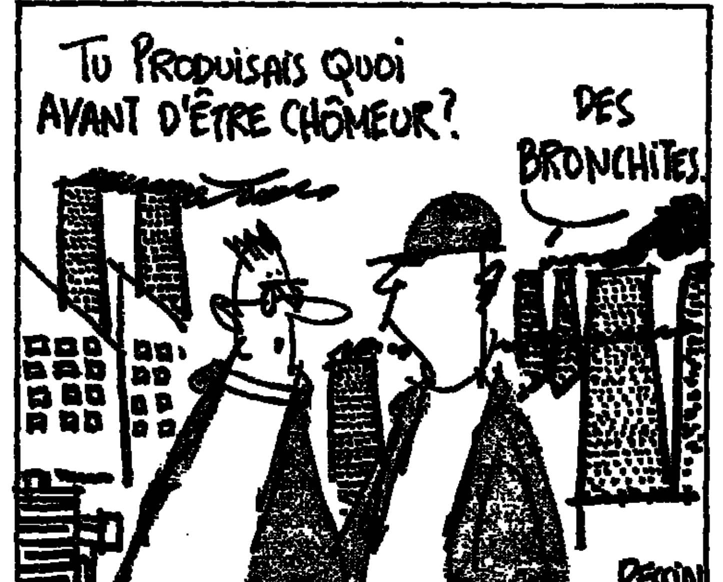
Ainsi Bronislaw Kaminski, ministre polonais de l'environnement, vient de faire publier dans le journal du gouvernement – après l'avoir montrée à son collègue de l'industrie qui n'y a rien trouvé à redire – la liste des quatre-vingts entreprises les plus polluantes du pays, à charge pour elles de respecter désormais les normes qu'elles transgressaient impunément jusqu'alors. *« Si je ne suis pas radical aujourd'hui, la conscience écologique nous contraindra demain à fermer beaucoup plus d'entreprises encore »*, explique-t-il.

Depuis un an, les autorités de Katowice ont ainsi fermé dix-huit entreprises. *« Si j'utilisais toutes mes attributions*, explique Bernard Blaszcsyk, directeur de l'environnement de la voïvodie de Cracovie, *je pourrais fermer la moitié des entreprises qui sont de mon ressort. Mais nous ne sommes pas aveugles. »* Car une politique antipollution coûte cher. Et se paie en devises. Il faut des dollars pour acheter à l'étranger les électrofiltres capables de piéger les pollutions avant leur sortie des cheminées. Il faut des dollars pour acheter au Brésil du minerai de fer moins pauvre que celui fourni par l'URSS, dont le traitement est très polluant. Il en faut aussi pour remplacer les vieux fours Martin toujours en usage par les procédés de coulée continue.

« Notre usine a quarante ans, nos technologies aussi », reconnaît Bedric Chaloupka, chef du département de l'environnement des aciéries de Nowa-Huc, le Nowa-*Huta tchécoslovaque. Une addition* a été faite par les experts du SPD de RDA et de RFA : il en coûterait 119 milliards de dollars pour réparer les dégâts et moderniser complètement la production en RDA !

Un cercle vicieux dramatique

Mais pour se procurer ces dollars, il faut produire et exporter, donc continuer de polluer. Dramatique cercle vicieux, dont les pays de l'Est ne sortiront qu'en procédant à une remise en cause radicale de leurs modes de production, et donc du système tout entier. *« Notre système économique est la plus polluante de toutes nos institutions »*, déclare sans ambages Jaroslav Stoklasa, économiste tchèque *« corrompu par l'écologie »* qui travaille aujourd'hui à l'Institut *de prospective* (dirigé par le vice-premier ministre, M. Komarek). *« Regardez les courbes*, dit-il. *Notre consommation d'énergie et de matières premières augmente plus vite que notre production, alors que c'est le contraire dans des pays comme la Suède ou le Japon. Nous ne pouvons pas continuer comme ça ! »*



M. Stoklasa attribue cette calamité aux rigidités du plan. Les prix étant établis en fonction des coûts de production, l'entreprise a intérêt, pour satisfaire aux exigences du plan, à consommer un maximum d'énergie et de matières premières. Si par extraordinaire elle se lance dans des économies d'énergie, elle sera pénalisée l'année suivante car on lui diminuera alors son quota disponible...

« Jusqu'à présent, explique le ministre polonais de l'environnement, Bronislaw Kaminski, *on ne savait pas combien nous coûtait notre énergie, hautement subventionnée. Son prix a déjà très fortement augmenté en janvier, il va augmenter encore. Cela va forcer toutes les entreprises à diminuer leur consommation. »* Cette vérité des prix pourrait avantageusement s'étendre aux particuliers, qui bénéficient souvent d'un chauffage collectif extrêmement gaspilleur : comme on ne peut pas régler les appareils par appartement, on a pris l'habitude d'ouvrir les fenêtres lorsqu'il fait trop chaud, ou de vivre en bras de chemise...

« La première chose à faire, martèle le professeur Hadac, *c'est d'économiser l'énergie. En Tchécoslovaquie, on produit le ciment et l'acier avec des méthodes périmées qui consomment le double de la normale. Bien sûr, cela conduira à comprimer les effectifs, mais il faudra le faire. »* En Pologne, on prévoit déjà près de deux millions de chômeurs dans les prochains mois, dont trois cent mille pour la seule Silésie.

Le « concept de la bulle »

Libéralisme oblige, les autorités polonaises souhaitent introduire un système radicalemen: nouveau, dans lequel seraient édictés par le gouvernement non seulement des normes d'ambiance, mais des maxima d'émission, définis par région, à charge pour les pollueurs de se les répartir entre eux, au besoin en s'achetant ou en se vendant des « permis de polluer ». Aux Etats-Unis, on appelle cela le « concept de la bulle » : peu importe à l'État quelles transactions s'opèrent sous la bulle, l'important est qu'en dehors la pollution ne dépasse pas les *maxima* autorisés. Jeune technocrate prodige du ministère de l'environnement, Tomasz Zylicz a vu ce système fonctionner aux Etats-Unis et rêve de la transposer en Pologne. Cracovie pourrait faire fonction de zone expérimentale.

En RDA, les stratèges du ministère de l'industrie lourde *préparent* un programme qui, rien que pour la réduction des émissions de soufre, coûtera 35 milliards de marks d'ici à l'an 2000. *« On va remplacer le parc de vieilles machines et changer les usines chimiques*, annoncent-ils. *On va mettre des filtres nouveaux sur les cheminées à partir de 1995, et l'on va réduire de près de moitié la consommation de lignite »*. L'objectif, à terme, est de parvenir à un approvisionnement énergétique équilibré, reposant sur trois ressources à part égale : le gaz naturel (importé pour une grosse moitié d'URSS et pour le reste d'Algérie, des Pays-Bas et du Danemark), le charbon ou le pétrole, et enfin le nucléaire.

Aux technocrates allemands et polonais soudain décidés à trancher dans le vif s'opposent les Tchèques, partisans de la démocratie au quotidien. *« Rien ne sera possible si l'on n'associe pas la population aux changements*, avertit le professeur Stoklasa. *Il faut offrir au public les données recueillies par les réseaux de surveillance et lui donner les vrais chiffres de production et de consommation. »*

Autoritaire ou flexible, quel que soit le système coercitif adopté, il est clair que l'antipollution coûtera cher. Donc elle ne pourra se faire qu'avec l'aide des pays à devises fortes. Déjà, l'Allemagne fédérale a offert 1 milliard de marks à la RDA pour nettoyer l'Elbe et renforcer le réseau de surveillance de la pollution atmosphérique. Le premier ministre suédois, dont le pays souffre des pestilences de la Pologne, est venu proposer à Varsovie une « écoconversion » de la dette polonaise : au lieu de rembourser sa dette, la Pologne serait tenue d'investir dans l'écologie. La chance des pays de l'Est accablés de retards, de dettes... et de pollutions, c'est en effet que l'Ouest a tout intérêt à ce que l'autre Europe, elle aussi, devienne enfin propre.

ROGER CANS
et DANIEL SCHNEIDERMANN

FIN

Des Verts pronucléaires

On pourrait croire à une mauvaise plaisanterie, mais ce n'en est pas une : il existe en Europe des Verts en faveur du nucléaire. Pour les trouver, il *suffit de se rendre en* Bohême du Nord, haut lieu de la pollution de l'air par le dioxyde de soufre (SO_2). A Usti-nad-Labem, ville de 100 000 habitants empoisonnée par les complexes chimiques, les centrales thermiques et le lignite qui se consume spontanément sur le carreau des mines, les écolos sont unanimes : *« Nous devons arrêter progressivement le lignite et passer au nucléaire »*, dit Jiri Jelinek, président des protecteurs de la nature de Bohême du Nord. L'animateur local des Verts, Petr Sanc, un neurochirurgien de quarante ans, est aussi de cet avis.

Même à Prague, beaucoup de défenseurs de l'environnement débouchent sur la même *conclusion. « Nous ne sommes pas partisans du nucléaire, mais nous voyons les dégâts du lignite*, observe Yvan Dejmal, rédacteur en chef du *Bulletin écologique* – une publication naguère clandestine, qui a valu à son auteur deux séjours de deux ans en prison. *Dans trente ans, nous aurons de toute façon épuisé nos ressources en lignite. Nous ne pouvons donc pas d'emblée rejeter le nucléaire comme énergie alternative. »*

Emil Hadac et Jaroslav Stoklasa, les deux éminents universitaires qui ont les premiers tiré publiquement la sonnette d'alarme dans leurs ouvrages (*la Nature en danger*, en 1983, et *Catastrophe écologique* en 1987), constatent aussi que l'atome représente de fait la seule énergie nationale de remplacement. Ils plaident donc pour l'ouverture rapide de la centrale nucléaire en cours *d'achèvement à Temelin, en* Bohême du Sud. Quant à Hana Rambouskova, botaniste « écologiste » employée aujourd'hui comme conseillère technique au ministère de l'environnement, elle enfonce le clou : *« Le nucléaire, s'il est bien contrôlé, est encore le moins polluant. Heureusement, nous n'avons pas de réacteurs du type de Tchernobyl. »*

La phobie du SO_2 et des fumées est telle que les écolos acceptent aussi le gigantesque barrage de Gabcikovo, en cours *d'achèvement sur le Danube*, alors que leurs amis autrichiens ont fait renoncer à celui de Hainburg, à 50 kilomètres en amont, et que leurs camarades hongrois ont bloqué celui de Nagymaros, à 100 kilomètres en aval. Ils estiment que 700 mégawatts par an produits sans fumée valent bien l'abandon d'un morceau de Danube aux bétonneurs. Le chantier, énorme, situé à seulement 40 kilomètres de Bratislava, capitale de la Slovaquie, n'a jamais reçu la visite de manifestants. On y entre d'ailleurs comme dans un moulin...

Sauver les épicéas

En RDA, les seuls « écologistes » partisans du nucléaire se trouvent à l'institut forestier de Tharandt (université technique de Dresde), *au pied des* montagnes de l'Erzgebirge, où les épicéas ont aussi tendance à dépérir. *« Il faut comprendre*, explique un professeur de sylviculture, Eitel Liebold. *Pour combattre le dépérissement, nous sommes obligés d'épandre par avion du magnésium et de la potasse. En trois ans, nous avons dépensé 160 millions de marks pour traiter 40 000 hectares ! »*

Dans le reste de la RDA, les écolos sont résolument contre le nucléaire, y compris au sein du ministère de l'environnement. Ils ont encore manifesté le dimanche 11 mars contre la centrale de Stendal, en cours de construction – bien avancée – à 100 kilomètres à l'ouest de Berlin. Mais l'abcès de fixation des antinucléaires reste la centrale de Greifswald, au bord de la mer Baltique. Cette gigantesque usine, dont la salle des machines mesure 1 kilomètre de long, dispose actuellement de quatre réacteurs de 440 mégawatts entrés en service entre 1973 et 1979. Un cinquième réacteur, mis en route l'an dernier, tourne à mi-capacité, cependant qu'un sixième réacteur est en construction.

Les experts de l'Agence internationale de Vienne ont visité l'installation à deux reprises, après un début d'incendie en 1975 et tout récemment à la suite d'une série de pannes (570 incidents déclarés en 1988 et 621 en 1989). Lors d'un premier bilan, ils ont estimé qu'il s'agissait là *« d'incidents de routine ne mettant pas en danger la sécurité »*. Et ils ont délivré un certificat de bonne conduite aux Allemands en jugeant *« la gestion du site de Greifswald hautement qualifiée, et les cadres parfaitement conscients des défaillances de l'usine »*. Mais ces défaillances, entraînées par manque d'entretien, sont *« plus nombreuses que dans la moyenne des installations »* et surtout de plus en plus fréquentes...

A Greifswald même, une ville de 80 000 habitants située à 25 kilomètres de là, on apprécie surtout le bassin d'emploi que représente l'usine (3 500 personnes employées à la centrale et 7 000 personnes sur le chantier en construction). Et on sait que les radiateurs sont chauffés grâce aux conduites qui, tel un immense serpent de mer, relient la centrale à la ville. *« Nous n'étions qu'une dizaine à manifester lorsque Topfer, le ministre ouest-allemand de l'environnement, est venu visiter la centrale »*, précise Christoph Podrack, un jeune assistant de théologie animateur du groupe dissident Neues Forum.

A Berlin, en revanche, c'est l'unanimité des écolos. *« Nous sommes pour la fermeture de Greifswald*, explique Ingo Ludwig, porte-parole de Grüne Liga (la ligue verte). *Ça ne peut pas se faire en un jour, mais on peut déjà arrêter deux réacteurs l'an prochain. Et tant pis pour l'eau chaude... »*

R. C.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 16 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Masaki Kobayashi : le Procès de Tokyo (1983, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 15 h ; Nicholas Ray : films rares : l'Ardente Gitane (1955, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 16 h ; Nicholas Ray : films rares : Bigger than life (v.o. s.t.f.), 19 h : Hommage à Masaki Kobayashi : Kwaidan (1964, v.o. s.t.f.), de Masaki Kobayashi, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma du réel : Yiri kan (1989, v.o. s.t.f. – en compétition), d'Issiaka Konaté ; la Ville-Louvre (1990), de Nicolas Philibert, 14 h 30 ; Dzien za dniem (1988, v.o. s.t.f. – en compétition), de Krzysztof Pakulski ; Märkische Ziegel (1989, v.o. traduction simultanée – en compétition), de Volker Koepp ; Wer fürchtet sich vorm schwarzen Mann ? (1989, v.o. traduction simultanée – en compétition), d'Helke Misselwitz, 17 h 30 ; Sijainen (1989, v.o. s.t.f. – en compétition), d'Antti Peippo ; Rom (1989, v.o. s.t. anglais, traduct. simultanée), de Menelaos Karamaghiolis, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Tejba (1989), d'Ivan Rossenov ; State of shock, de David Bradbury, 14 h : Satah se uthta admi (1980), de Mani Kaul, 17 h ; les Malles (1989), de Samba Felix Ndiaye ; Eyes of stone (1989, v.o. s.t.f.), de Nilita Vachani, 20 h ; Cinéma du réel : It rested, de Soudhamini ; In Memory of friends (1990), d'Anand Patwardhan ; Story of Tiblu (1988), de Santosh Sivan, 15 h ; The Flying Birg (1988), de Vishnu Mathur, 18 h ; I'm british but (1989, v.o. traduction simultanée – en compétition), de Gurinder Chadha ; James Baldwin : The Price of the Ticket (1989, v.o. traduction simultanée – en compétition), de Karen Thorsen, 21 h ; Cinéma du réel : Dupont... Banlieue... France (1989), d'Eric Pittard ; Un torero l'hiver (1989), de Jean-Pierre Vedel, 16 h ; No porque lo diga Fidel Castro (1988), de Graciela I. Sanchez ; Barrio Belen (1988), de Marité Ugas ; Y en aquellos momentos (1988), de Ricardo Rios ; Todos los hombres son mortales (1988), de Maria Civale ; El Invasor marciano (1988), de Wolney Oliveira ; Ache (1988), de Juan C. Garcia, J. Gomez ; Gardel Eterno (1988), de Marcos Lopez, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

La Parisienne : Parisiennes en herbe : la Carrière de Suzanne (1963) d'Eric Rohmer, la Punition (1962) de Jean Rouch, 14 h 30 ; Femmes du monde : Bande annonce : la Proie pour l'ombre (1961) d'Alexandre Astruc, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 16 h 30 ; Rêve de femmes : Publicité Samaritaine, Griseries (1935) de John Cromwell, 18 h 30 ; Femmes du monde : Actualités Gaumont, la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938) d'Ernst Lubitsch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) : UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE FANTOME DE L'OPÉRA (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAITIAN CORNER (haitien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE REPAIRE DU VER BLANC (*) (Brit.-A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SIMETIERRE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALWAYS. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

BERLIN JÉRUSALEM. Film franco-israélien d'Amos Gitai, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES. Film britannique de Thom Eberhardt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA FÊTE DES PÈRES. Film français de Joy Fleury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES. Film français de Robin Davis : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

POURQUOI BOHDI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? Film coréen de Bae Yong-Kyun, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

UN HÉROS COMME TANT D'AUTRES. Film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VENUS PETER. Film britannique de Ian Sellar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VISITEUR DU MUSÉE. Film soviétique de Constantin Lopouchanski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 MARS

« Académie française et Institut », 11 heures, 23, quai Conti (P.-Y Jaslet).

« La chapelle du Val-de-Grâce et le couvent des Bénédictins anglais », 11 heures, 1, place Alphonse-Lavaran (D. Bouchard).

« Notre-Dame : architecture, sculptures et symbolique de ses roses », 12 h 30, portrait central (Monuments historiques).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale. Carte d'identité (Paris livre d'histoire).

« Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Musée du Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et cætera).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, dans le hall du RER, sortie L (C. Merle).

« L'hôtel de Mondragon. Le mariage de Bonaparte », 15 heures, 3, rue d'Antin (I. Hauller).

« Les collections du Musée Jacquemart-André enfin réouvertes », 15 heures, entrée, 158, bd Haussmann (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice et son fonctionnement », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Pour les jeunes

« Les rois et leurs tombeaux : panorama de l'histoire de France à la basilique Saint-Denis », 14 h 30, devant le portail central de la basilique (Monuments historiques).

DIMANCHE 18 MARS

« L'hôtel de la marquise de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Paris et son histoire).

« La rue Saint-Honoré, creuset de la Révolution », 10 h 30, église Saint-Roch, rue Saint-Honoré (Sauvegarde du Paris historique).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures et 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Le cimetière de Picpus, les victimes de la Terreur », 14 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« L'arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Histoire de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris en l'hôtel de Diane de France », 15 heures, 24, rue Pavée.

« Les jardins des Tuileries : sur les traces d'un palais fantôme », 15 heures, place du Palais-Royal, côté Louvre des antiquaires (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (E. Romann).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (L. Hauller).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 MARS

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Japon : la voie des masques », par C. Bourzat ; 16 heures : « Rembrandt, un homme en quête de son identité », par P. Baudiquey (Clio-Les Amis de l'Histoire). Collège de France (amphi. VI), 15 heures : « Léon de Rosny, premier enseignant de japonais en France, ses origines familiales et ses collaborateurs », par J. Dubois (Société d'ethnographie de Paris).

30, avenue Corentin-Cariou (salle L. Armand), 15 heures : « Performances de la plongée humaine », par X. Fructus. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Courbures et surfaces : travaux pratiques de topologie », par J.-P. Petit.

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Le destin et la prédestination », par le Père H. Biondi (USFIPES).

199 bis, rue Saint-Martin, 15 h 30 : « Miniature persane, contemplation d'un monde mystique » (diaporama), par A. Mosyeri (Centre culturel Amorc).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La vie quotidienne dans les couvents médiévaux », par Mme Garnier-Ahlberg (Monuments historiques).

47, rue Raynouard, 17 h 30 : « Entretien avec Christine Planté à propos de son livre : *la Petite Sœur de Balzac* (Les Samedis de la maison de Balzac).

1, rue Descartes, 21 heures : « Les éclipses de Soleil, passé, présent, futur », par Yves Delaye (Association française d'astronomie).

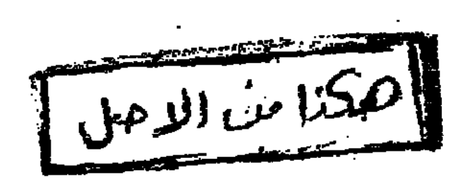
DIMANCHE 18 MARS

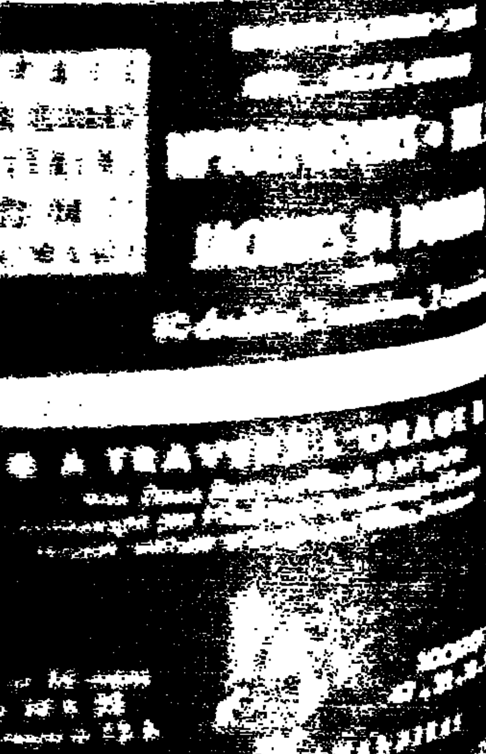
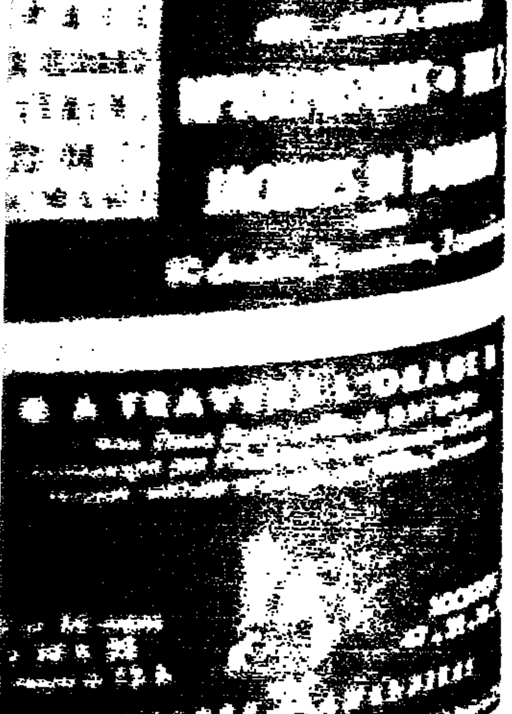
270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Le match Angleterre-Ecosse : des origines à nos jours », par J.-P. Wytteman ; 16 heures : « Java, Bali et les Célèbes : prodigieux archipels indonésiens » (Clio-Les Amis de l'Histoire).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Intuition et révélation », par S. Benatoui ; « Visions prophétiques de Zacharie le Voyant, et leur actualité », par Natya.

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Venise » ; 16 heures : « Egypte » ; 17 h 30 : « Afrique interdite », par C. Cousin (Cinémas et civilisation). Salle psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Les modifications de la personnalité après la mort », débat avec C. Sabria et A. Dumas (USFIPES).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Ravenne : la villa de Galla Placidia et de Théodoric, splendeur des mosaïques », par Mlle Zujovic (Monuments historiques).



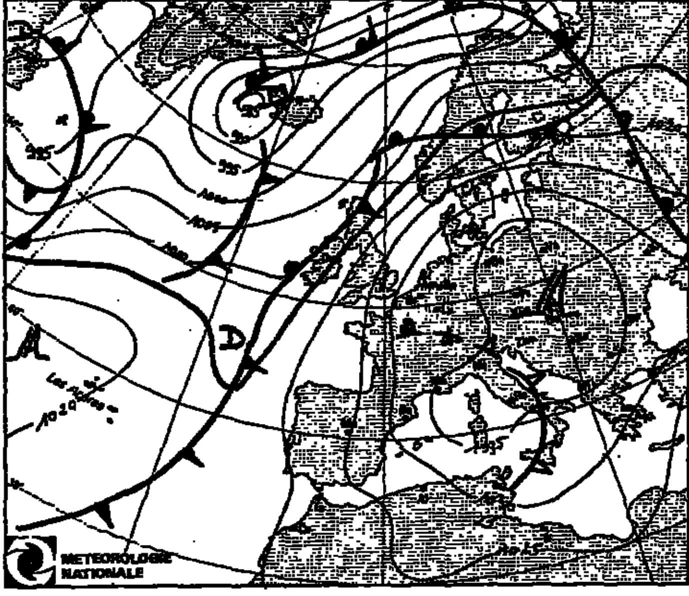



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 mars à *0 heure et le dimanche 18 mars à 24 heures.*

Les conditions anticycloniques se maintiendront sur la France au cours des prochains jours, assurant à la quasi-totalité du pays un temps sec, chaud et ensoleillé.

***Samedi : soleil quasi général.* Hausse des températures.**

La France bénéficiera dès le lever du jour d'un temps particulièrement ensoleillé, les quelques brumes matinales ayant tôt fait de disparaître. Il fera cependant bien frais avec encore de petites gelées locales.

La Corse, la Côte d'Azur et le pourtour du golfe du Lion seront les moins favorisés avec un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Des ondées pourront même se produire en Corse et sur la Côte d'Azur.

Les températures minimales resteront stationnaires par rapport aux jours derniers : elles seront comprises entre 1° et 4° C du Nord et de la Normandie au Massif Central et aux Alpes s'abaissant localement vers 0° ou – 1° C. Elles avoisineront 4 à 7° C du Nord-Ouest au Sud-Ouest et 9 à 12° C sur les régions méditerranéennes.

Dimanche : ciel voilé sur la moitié Est, nuages et orages sur le Sud-Est, soleil à l'Ouest.

Les régions s'étendant du Pas-de-Calais et de la Normandie à la Bretagne, aux Pays de Loire et à l'Aquitaine garderont toute la journée un ciel dégagé, garant de chaleur et de soleil.

Le reste du pays connaîtra en matinée une aggravation nuageuse : le ciel se voilera de plus en plus à l'arrivée de nuages d'altitude assez denses. On ne verra plus le soleil que par transparence.

Les températures minimales seront stationnaires ou en légère hausse par rapport à la veille.

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 17-03-90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-3-1990 à 6 heures TU et le 16-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	8	N
BIARRITZ	17	6	D
BORDEAUX	18	4	D
BOURGES	17	4	B
BREST	14	6	C
CAEN	16	1	B
CHERBOURG	13	4	D
CLERMONT-FER	16	5	D
DIJON	15	3	D
GRENOBLE SMH	19	4	D
LILLE	15	1	D
LIMOGES	17	7	D
LYON	16	3	B
MARSEILLE-MAR	22	11	–
NANCY	16	–1	B
NANTES	17	5	D
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS	17	6	D
PAU	18	6	D
PERPIGNAN	20	7	D
RENNES	17	5	D
ST-ETIENNE	15	4	B
STRASBOURG	15	3	B
TOURS	17	4	D
TOULOUSE	18	3	D
POINTE-A-PITRE	30	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	28	9	C
AMSTERDAM	14	3	D
ATHÈNES	19	12	N
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	17	10	D
BELGRADE	15	6	C
BERLIN	14	2	N
BRUXELLES	15	4	D
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	11	4	C
DAKAR	34	19	D
DELHI	30	19	D
DJERBA	18	13	D
GENÈVE	15	3	C
HONGKONG	24	17	P
ISTANBUL	10	6	N
JÉRUSALEM	17	9	D
LISBONNE	23	12	D
LONDRES	14	9	D
LOS ANGELES	24	8	N
LUXEMBOURG	14	6	D
MADRID	20	5	D
MARRAKECH	28	11	D
MEXICO	28	14	B
MILAN	20	7	D
MONTRÉAL	8	1	B
MOSCOU	0	–3	N
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	23	4	N
OSLO	8	6	C
PALMA-DE-MAJ.	21	6	N
PÉKIN	13	2	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	B
ROME	18	8	D
SINGAPOUR	30	26	C
STOCKHOLM	9	7	P
SYDNEY	27	19	P
TOKYO	15	8	N
TUNIS	19	8	B
VARSOVIE	9	–1	D
VENISE	20	8	D
VIENNE	13	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

PHILATÉLIE

Jean Guéhenno

La Poste mettra en vente générale, le lundi 26 mars, un timbre à 3,20 F *Jean Guéhenno.*

Jean Guéhenno est né le 25 mars 1890 dans une famille modeste. Il passe par Normale Sup et entame une brillante carrière universitaire. L'auteur de *l'Evangile éternel*, du *Journal d'un homme de quarante ans*, le *Journal d'une révolution*, le *Journal des années noires, 1940-1944* entre à l'Académie française en 1962. Il fut chroniqueur au *Monde* en 1977-1978. Jean Guéhenno est décédé à Fougères le 22 septembre 1978.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, est mis en page par Pierre Forget d'après un dessin de Dabit, gravé par Pierre Forget et imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

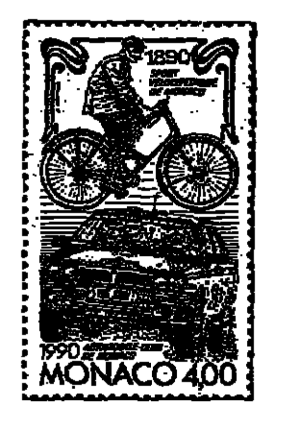
► **Vente anticipée à Fougères (Ille-et-Vilaine), les samedi 24 et dimanche 25 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au *Musée des urbanistes* ; le 24 mars, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Fougères (boîte aux lettres spéciale).**

► ***Souvenirs philatéliques* : 15 F plus port auprès de R. Bohuon, 5, allée des Mimosas, 35133 Beaucé.**

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Andorre et Monaco. –** Nouvelles émissions dans les deux principautés. En Andorre, version française, le 26 février, *Pont de la Margineda* à 2,30 F. A Monaco, le 15 mars, *Antony Noghès*, fondateur du Grand Prix de Monaco et Rallye Monte-Carlo (3 F), *Sport vélocipédique de Monaco et Automobile-Club de Monaco* (4 F), *Croix-Rouge, Sainte-Dévote* (4 F et 5 F), *Flore* (2 F, 3 F, 4 F et 5 F).



● ***Beethoven et deux cents timbres.* –** Le Philatelic Music Circle vient d'éditer un catalogue d'une douzaine de pages, qui répertorie près de deux cents timbres émis en l'honneur de Beethoven, des origines de la philatélie à nos jours (1,50 livre sterling, commandes à adresser à Shirley K. Rouse, 92, Beechwood Park Road, Solihull, West Midlands B 91 1 EU, Angleterre).

● **Catalogue Yvert et Tellier 1990 des *Timbres d'Europe de l'Ouest.* –** La nouvelle édition du catalogue Yvert et Tellier des *Timbres d'Europe de l'Ouest* est parue. Avec une remise à jour importante, puisqu'il reprend toutes les nouveautés sorties depuis deux ans (150 F + port 20 F, auprès de l'éditeur, Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex).

● **Ventes. –** Bertrand Sinais (Paris, tél. : (1) 48-78-29-80) disperse plus de cinq mille lots dans sa quinzième vente sur offres (ordres reçus jusqu'au 23 mars). Très belle vente avec classique de France, timbres-monnaie (prix de départ de 125 F à 5 000 F), colonies générales, marques postales départementales, bel ensemble d'Alsace-Lorraine, cartes postales précurseurs... Importante rubrique de poste aérienne : courrier transporté par Zeppelins, par exemple, ou plis accidentés.

Soluphil (Paris, tél. : (1) 42-47-13-41) vous laisse jusqu'au 30 mars pour sa vente de près de deux mille lots de France, colonies françaises, Luxembourg et monde entier. Quelques prix de départ : 20 c noir *Cérès* sur lettre, cachet à date Montaigu-Vendée 2 janvier 1849 : 9 000 F ; 25 c bleu très foncé *Cérès* paire tête-bêche : 30 000 F ; 2 c chocolat clair *Cérès*, émission de Bordeaux, bloc report de quinze timbres neufs : 85 000 F, une feuille du *Triquera* de cinquante unités premier timbre de Nouvelle-Calédonie, rare : 28 500 F.

● ***Expositions.* –** *Le* Musée d'histoire des PTT *d'Alsace, à Riquewihr*, organise à partir du 25 mars, jusqu'au 11 novembre, une exposition consacrée à l'histoire de la communication en Europe à travers les cent plus beaux objets provenant des musées postaux de la CEE, où chaque pays des Douze sera évoqué par le parfum qui le caractérise. Une carte-souvenir parfumée à la rose est disponible (17 F port inclus, auprès des Amis de l'histoire des PTT d'Alsace, BP 153 R4, 67004 Strasbourg Cedex. Tél. : 89-47-93-80).

L'hôtel de ville de Nancy accueille une exposition pour le *cent cinquantième anniversaire* de la naissance d'Emile Bertin, avec un bureau de poste temporaire le vendredi 23 mars, dans le hall d'entrée, côté place Stanislas (renseignements, souvenirs philatéliques : B. Olivier, 27d, rue Cardinal-Mathieu, 54000 Nancy).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Drouot Montaigne, samedi 17 et dimanche 18 mars, 10 h 30 et 14 h 30 livres anciens.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 mars

Sens, 14 h 30 : grands vins, alcools ;

Verrières, 20 h 30 : livres, estampes ;

Dimanche 18 mars

Chartres, 14 h : objets d'art ;

Chatou, 14 h : mobilier ;

La Varennes-Saint-Hilaire : 14 h 30 : autographes ;

Provins, 14 h : mobilier, tableaux ;

Versailles ; Chevau-Légers, 14 h 30 : tableaux modernes ;

Versailles ; Rameau, 21 h : tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 17 mars

Auxerre, 14 h 30 : livres, lithographies ;

Azerat, 14 h : mobilier, livres ;

Biarritz, 10 heures et 14 h 30 livres ;

Bordeaux, 14 h : monnaies ;

La Rochelle, 14 h : tableaux modernes ;

Le Havre, 20 h 30 : cartes postales ;

Lyon, (rue du Professeur-Beaufigue) ; 14 h : télécartes ;

Nîmes, 9 h et 14 h : objets d'art, mobilier ;

Orléans, 14 h : mobilier, poupées ;

Rodez, 14 h : gravures, objets d'art ;

Vienne, 14 h : cartes postales ;

Villefranche-sur-Saône, 15 h : grands vins ;

Dimanche 18 mars

Albi, 14 h : tableaux anciens et modernes ;

Autun, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ;

Calais, 14 h 30 : mobilier-argenterie ;

Dijon, 14 h : Extrême-Orient, mobilier ;

Douai, 14 h : arts d'Asie ;

Doulens, 14 h 30 : tableaux ;

Laigle, 14 h : mobilier, objets d'art ;

Louviers, 14 h 15 : mobilier, tableaux ;

Marseille ; Castellane, 14 h 30 : Extrême-Orient ;

Meaux, 14 h : Argenterie, tapisserie ;

Nancy, 14 h : mobilier, objets d'art ;

Nollet, 14 h : mobilier, objets d'art ;

Pont-Audemer, 14 h 30 : militaria livres ;

Reims, 14 h : mobilier, instruments de musique ;

Rochefort, 14 h 30 : mobilier, tableaux ;

Rouen, 14 h 30 : jeux, jouets ;

Saint-Etienne, 14 h 30 : archéologie, mobilier ;

Soissons, 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes ;

Tours, 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Perpignan, Vestoux, Leuville, Bourbon-Lancys.

CARNET DU Monde

Mariages

– **Claude BARUC et Bernard LOUVRIER**

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a été célébré à Paris-14e, au mois de février 1990.

Décès

– M. François Busnel,
Nicolas et Julien,
M. et Mme Vitaly Nicolaieff,
M. et Mme Bernard Nicolaieff,
M. Pierre Nicolaieff,
M. et Mme Bernard Busnel
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine BUSNEL-NICOLAIEFF,

survenu le 13 mars 1990, à l'âge de trente-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 mars, à 10 heures, en l'église Notre-Dame (chapelle du Saint-Sacrement), à Versailles.

131, rue de la Santé,
75013 Paris.
4, rue Le Nôtre,
78000 Versailles.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– On nous prie d'annoncer la mort, *le 11 mars 1990, à quatre-vingts ans*, de

Jacques CHAPSAL,
ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur.

De la part de :
Sa femme, Claire,
Leurs enfants,
Pierre et Anne-Marie Chapsal,
Marie-Hélène et Paul Derveaux,
Catherine et Louis Stroebel,
Anne-Marie et Jean-Pierre Millot,
Jean et Françoise Chapsal,
François et Marie-Thérèse Chapsal,
Et leurs dix-neuf petits-enfants.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église et au cimetière de Boissy-aux-Cailles (près de Fontainebleau).

Une messe à son intention sera célébrée le samedi 24 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

« Caeli enarrant gloriam Dei. »

87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Le président de la Fondation nationale des sciences politiques,
Le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 mars, de

M. Jacques CHAPSAL,
directeur de l'IEP de 1947 à 1979,
administrateur de la Fondation de 1950 à 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe à son intention sera célébrée le samedi 24 mars 1990, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

27, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.

(Lire page 18.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Mme Claude Lesage,
son épouse,
M. Philippe Lesage,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LESAGE,

survenu à Saint-Germain-en-Laye, le *15 mars 1990.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 mars, à 16 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye, place du Château.

2, rue de Breuvery,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Remerciements

– Mme Andrée Chauvin
et ses enfants,
expriment leur très profonde gratitude à tous ceux qui ont partagé leur immense peine lors du décès brutal du

docteur André CHAUVIN.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 25 janvier, à Colombiers (Charente-Maritime).

– Mme Jacques Siboni
et ses enfants,
remercient tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie lors du décès de

M. Jacques SIBONI.

Anniversaires

– Le 16 mars 1986, notre fille bien-aimée,

Florence GUIGUI,

décidait de nous quitter pour partir vers d'autres lumières. Ne l'oubliez pas.

Une pensée est également demandée pour sa grand-mère,

Mme Fernande GUIGUI,

décédée le 6 mars 1988.

– Il y a trois ans

Maximilien SCHEININGER

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

Communications diverses

– La Fondation Nicole-Chouraqui organise un festival cinématographique, « Images de la femme juive », du 17 au 21 mars 1990, au Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Projections suivies de débats.

Renseignements : 43-31-98-20, 42-94-15-44.

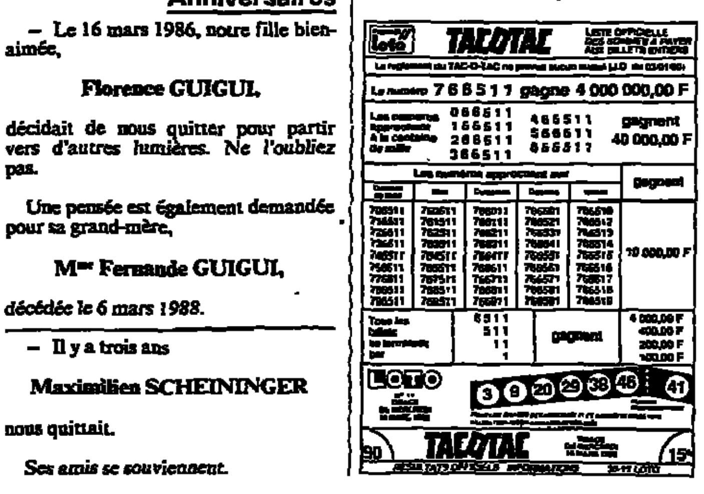
Nomination

– Le président de la République, François Mitterrand, a remis, le jeudi 15 mars, au palais de l'Elysée, les insignes d'officier de la Légion d'honneur à

Jean DANET,
directeur du Centre dramatique national les Tréteaux de France.

[Jean Danet a créé les Tréteaux de France, qui sont devenus en 1960 Centre dramatique national, dont l'originalité est de présenter sous des chapiteaux des créations théâtrales dans des villes dépourvues de lieux culturels.

Fondateur et président pendant cinq ans du *Syndicat national des directeurs d'entreprise* artistique et culturelle (SYNDEAC), il est président de l'Agence pour la création et l'innovation dans la décentralisation dramatique (ACID), membre de la commission culturelle du VIe Plan, sociétaire des Lecteurs du journal *le Monde* et président de l'Association professionnelle du spectacle regroupant les professionnels du cinéma, de la télévision et du théâtre.]



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 16 mars

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Gilbert Bécaud.
22.45 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Maya, de Dominique Agniel et Jean-Marc Pillas. *Véritable situation d'apartheid pour les Mayas au Guatemala.*
23.45 Documentaire : La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 3. Yves Montand.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Série : SOS-Disparus.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Le sexe homicide. Invités : William Cliff (*Conrad Detrez*), Hervé Guibert (*A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*), Dominique Lapierre (*Plus grands que l'amour*), Jean-Didier Vincent (*Casanova, la contagion du plaisir*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Eurochallenge 90.
23.25 ▶ Cinéma : Un ami viendra ce soir. ■■ Film français de Raymond Bernard (1946). Avec Madeleine Sologne, Michel Simon, Paul Bernard.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Pilote à bord, de Lise Blanchet et Patrick Millerioux.
21.35 Feuilleton : Pierre le Grand.

Avec Jan Niklas, Vanessa Redgrave (2e épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver.
23.55 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Sport : Football. Championnat de France : Le Havre-Rennes, en direct du Havre.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). Avec Willem Dafoe, Gregory Hines, Fred Ward.
0.40 Cinéma : Soleil de nuit. ■ Film américain de Taylor Hackford (1985). Avec Mikhaïl Baryshnikov, Gregory Hines (v.o.).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime. Péché d'amour, de Heinz Schirk, avec Manfred Boehm et Witta Polh.
22.10 Téléfilm : Les secrets d'une call-girl. De Robert Markowitz, avec Loni Anderson, Paul Sorvino.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Les marais de l'enfer. De Joe Catalanotto, avec Bill Holiday, Chuck Long.
22.55 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Le reflet de la vie. D'Eliane de Latour.
21.00 Concert : Claudio Abbado dirige l'Orchestre de chambre d'Europe.
22.30 Court métrage : La femme qui se poudre. De Patrick Bokanowski.
23.00 Concert : Messe en ut mineur. De Mozart, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Andersen.
21.30 Musique : Black and blue. Buddy, premier musicien de jazz (1877-1931).
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concerto pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 mai 1988 à Paris) : Symphonies d'instruments à vent, de Stravinski ; Sérénade nº 10 pour treize instruments à vent en si bémol majeur K 370 a (K 361) Gran Partita, de Mozart ; La nuit transfigurée op. 4, de Schönberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski.
22.20 Musique légère. Œuvres de Danzi, Liszt, Herfurth, Wieniawski.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 17 mars

TF 1

13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton : Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
15.55 La Une est à vous (suite).
16.55 Divertissement : Mondo Dingo.
17.25 Trente millions d'amis. Europe : carte postale de Heidelberg ; Un Helvète sans toit ; Le bandit bien-aimé de Donna Mills.
18.00 Série : Les professionnels.
18.55 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.25 Magazine : Ushuaïa. De Nicolas Hulot. Sommaire : Montgolfière au-dessus d'Arc-et-Senans ; Trois pilotes pour un défi ; Caïman... impossible (1re partie) ; L'île aux renards blancs ; Free style à Moorea.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Magazine : Sports passion. Ski alpin : Coupe du monde en Suède (descente hommes) ; Rugby : Tournoi des cinq nations (Ecosse-Angleterre) ; Cyclisme : Milan-San-Remo ; Voile : Vendée Globe Challenge.
17.30 Magazine : Aventures-voyages. Le raid aérien Paris-Langkawi-Paris.
17.55 INC.
18.00 Inauguration de l'Opéra-Bastille.
18.10 Club sandwich.
19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés : Champs-Elysées. Avec Julien Clerc.
22.30 Magazine : Musiques au cœur.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 La Sept —

0.00 Série rose : Le partenaire inattendu.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures. D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert. Alger : 8 mars, journée internationale de la femme.
14.00 Téléfilm : Lapidation à Fulham county.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Documentaire : J'ai douze ans et je fais la guerre. De Gilles de Maistre.
17.30 La boutique de Marc Toesca.
18.00 Cabou cadin. Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.02 Dessins animés : Décode pas Bunny.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Une question de culpabilité. 22.05 Documentaire : Cendres et poussières, quinze millions de pèlerins en Inde. De Michael Yorke.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'enfant du diable. ■ Film américain de Peter Medak (1980). Avec George C. Scott, Trish Van Devere.
0.45 Cinéma : Le solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980). Avec James Caan.

LA 5

14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.40 Série : Bergerac.
16.45 Série : Simon et Simon.
17.40 Série : Rintintin junior.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Meurtres sous le soleil.
22.30 Téléfilm : La femme chassée.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Musique : Boulevard des clips (et à 1.05).
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Grand écart.
22.05 Téléfilm : Les complices.
23.40 Magazine : Culture pub.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Magazine : Imagine.
15.35 Documentaire : Julio Cesar Chavez, une idole de la boxe. De François Reichenbach et Claudia Druon de Sosa.
16.35 Série : Contacts (Elliott Erwitt et Leonard Freed).
17.05 Documentaire : Dernière rencontre avec Bruno Bettelheim. De Daniel Karlin.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Hello Actor's studio (3). D'Annie Tresgot.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.50 Feuilleton : Les Bertini (2). D'Egon Monk.
22.20 Soir 3.
22.35 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (2). De Marcel Lozinski.
23.30 Documentaire : Le cinéma en Iran. De Jean-Luc Léon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-porrtrait. Hervé Nisic, artiste vidéo.
20.45 Dramatique. Mygale, de Thierry Jonquet.
22.35 Musique : Opus. Concert : Carrousel pour quatre musiciens et trois voix, de Machali, sol. : Jean-François Canape, trompette et bugle, Michel Godard, tuba et serpent, Jacques Leberrière, piano et synthétiseur, Jean-Louis Machali, batterie et percussions, Régis Herbette, Gilles Buttin, Charlotte Herben.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

De 18.00 à 0.30 Opéra : Benvenuto Cellini, de Berlioz, par les Chœurs de Covent-Garden et l'orchestre de la BBC, dir. Sir Colin Davis ; Nicolaï Gedda, Christiane Eda-Pierre, Jane Berbie, Jules Bastin, Robert Massard, Roger Soyer.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Gerhard Oppitz, pianiste.

Dimanche 18 mars

TF 1

6.10 Série : Mésaventures.
6.35 Série : Intrigues.
6.58 Météo (et à 7.53, 11.20).
7.00 Série : Mésaventures.
7.25 Feuilleton : Le bonheur d'en face.
7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.10 Le Disney club. Les Gummi ; La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Reportages ; Séquence bricolage ; Séquence animaux ; Série : Le chevalier lumière ; Variétés.
10.05 Hit NRJ-TF1.
10.50 Magazine : Les animaux du monde.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.50 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Simone Veil.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : L'hôtel de la plage. □ Film français de Michel Lang (1977). Avec Daniel Ceccaldi, Hélène Batteux.
22.40 Flash d'informations. Spécial élections en RDA.
22.45 Cinéma : Trocadéro bleu citron. □ Film français de Michaël Schock (1978). Avec Anny Duperey, Lionel Melet.
0.20 Journal et Météo.

A 2

8.00 Magazine : Oscar et Daphné. Hello Kitty ; James le chat ; Bibifoc ; Bouli.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, en la paroisse Saint-Sauveur de Lille.
12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Carlos.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans. Spécial papies et mamies.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde. Nouvelle-Zélande : la pêche et la rédemption.
18.20 Magazine : Stade 2. Ski alpin : bilan de la Coupe du monde ; Ski artistique : Coupe du monde à La Clusaz ; Basket : championnat de France (Limoges-Antibes) ; Rugby : Tournoi des cinq nations (Ecosse-Angleterre) ; Cyclisme : Milan - San-Remo ; Football : championnat de France ; Voile : Vendée Globe Challenge.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes. Saute qui peut, de Bernard Choquet, avec Jacques Debary, Marc Eyraud. *Autour d'un parachute trafiqué.*
22.15 Magazine : L'œil en coulisses. De Fabienne Pascaud, Martine Chaussin, Georges Paumier.
23.15 Journal et Météo.
23.45 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

8.00 Samdynamite.
10.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Place à la musique russe. 4. Stravinsky.
14.30 Expression directe. FO ; RPR.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne. Correspondances écossaises, de Claude Andrieux.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3. Emission présentée par Sylvain Augier, à Lyon. Avec Jean-Louis Murat, Les porte-mentaux, Kent, Blues trottoir, Jean-Michel Jarre, Alain Bashung, Marc Lavoine, Julie Piétri.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Sabine Azéma.
23.00 Cinéma : Maria Chapdelaine. ■■ Film français de Julien Duvivier (1934). Avec Madeleine Renaud, Jean Gabin, Jean-Pierre Aumont.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés.
8.25 Cabou cadin.
9.00 Cinéma : Une poignée de plombs. ■■ Film américain d'Allen Smithee (1969). Avec Richard Widmark, Lena Horne, John Saxon.
10.45 Cinéma : Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). Avec Willem Dafoe, Gregory Hines, Fred Ward.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Magazine : Rapido.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi.
14.00 C'est arrivé demain, votre futur simple. Emission spéciale présentée par Jérôme Bonaldi et Inès de La Fressange sur les nouvelles technologies.
15.40 Sport : Sumo.
16.15 Magazine : Exploits.
16.35 Magazine : 24 heures. Rediffusion de l'émission du samedi 17 mars.
17.30 Documentaire : Terre fragile.
18.00 Cinéma : Un couple à la mer (La belle naufragée). ■ Film américain de Garry Marshall (1987). Avec Goldie Hawn, Kurt Russell, Edward Hermann.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.45 Flash d'informations.
19.55 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : September. ■■■ Film américain de Woody Allen (1987). Avec Denholm Elliott, Dianne Wiest, Mia Farrow.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Documentaire : Drawing the line.
22.25 Cinéma : Thérèse Raquin. ■■ Film français de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret, Raf Vallone, Jacques Duby.

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
10.40 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.35 Série : Superminds.
12.30 Documentaire : Beauté sauvage.
13.00 Journal.
13.35 Téléfilm : Des filles de rêve. De Rick Wallace, avec Robby Benson, Martha Longley,
15.20 Téléfilm : Air Hawk. De David Baker, avec Eric Oldfield, Louise Howitt.
17.00 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Little big man. ■■ Film américain d'Arthur Penn (1970). Avec D. Hoffmann, F. Dunaway, M. Balsam, D. George.
23.05 Magazine : Ciné Cinq.
23.15 Cinéma : Les désirs de Melody in love. □ Film allemand d'Hubert Frank (1978). Avec Melody O'Bryan, Claudine Bird.
0.00 Journal de minuit.

M 6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 0.35).
7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série : L'île fantastique.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.10 Série : Mon ami Ben.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : La vallée des pharaons. ■ Film italien de Fernando Cerchio (1960). Avec Debra Paget, Ettore Manni, Corrado Pani.
22.20 Magazine : Sport6.
22.25 Capital.
22.30 Téléfilm : Sortilèges. De Bert I.Gordon, avec Susan Swift, David Goode.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.50 Téléfilm : L'homme idéal pour une mission délicate.
16.25 Magazine : Dynamo.
16.55 Documentaire : Jean-Jacques. De Jean Gaumy.
18.00 Concert : Claudio Abbado dirige l'Orchestre de chambre d'Europe.
19.25 Court métrage : Le déjeuner du matin. De Patrick Bokanowski.
19.50 Court métrage : La femme qui se poudre. De Patrick Bokanowski.
19.55 Concert : Messe en ut mineur. De Mozart, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.
21.00 ▶ Cinéma : Au-delà du feu ■■ Film iranien de Kianouch Ayyari (1989).
22.40 Court métrage : P comme pélikan. De Parviz Kimiavi.
23.05 Concert : Perahia joue Beethoven.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le bâton et le cercle - Serge Pey, poète.
22.35 Musique : Le concert. Musique classique arabe du Proche-Orient.
0.05 Clair de lune.

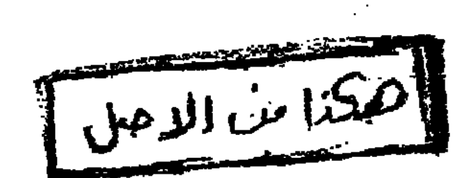
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mai 1989 au Printemps de Prague) : Initiales, mouvement symphonique, de Pauer ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 en si mineur op. 104, de Dvorak ; Symphonie nº 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par la Philharmonie tchèque, dir. Vaclav Neumann, sol. Yo Yo Ma (violoncelle).
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Promenade en Kora.
0.30 Archives dans la nuit. Pierre Monteux dirige l'Orchestre symphonique de San-Francisco.

Audience TV du 15 mars (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,1	Roue fortune 17,1	Pub 6,9	Actual. région. 16,7	Nulle part 2,5	Reporters 3,2	Hulk 2,9
19 h 45	67,1	Roue Fortune 26,4	Dessinez 11,1	19-20 infos 8,8	Nulle part 4,4	Journal 2,6	Coup de cœur 3,4
20 h 16	70,9	Journal 28,5	Journal 15,9	La classe 12,2	Nulle part 4,3	Journal 5,2	Cosby show 5,4
20 h 55	71,3	Navarro 30,1	Envoyé spéc. 12,2	Tour infernale 12,7	Poignée dol. 2,7	C'est facile... 9,4	The Rose 6,3
22 h 08	60,0	Navarro 30,6	Joue pas... 4,4	Tour infernale 13,3	Surprises 1,7	C'est facile... 6,8	The Rose 4,4
22 h 44	35,7	Ex Libris 5,5	Joue pas... 7,3	Tour infernale 14,2	Les maris... 0,4	Deux flics... 4,0	The Rose 4,8



BILLET

Le dilemme francilien

L'Ile-de-France est la terre de tous les paradoxes, c'est bien connu. La plus riche de France, elle ne parvient pas à maintenir l'équilibre entre zones d'activité et logements, entre l'est et l'ouest, entre les plus riches et les plus pauvres ; la plus urbanisée, elle ne s'est dotée d'aucune communauté urbaine, d'aucun organe intercommunal capable de coordonner efficacement les actions entreprises.

D'une commune à l'autre, les inégalités fiscales enrichissent les communes riches, qui construisent des bureaux, appauvrissent les communes pauvres, qui construisent des logements. Les disparités sociales s'aggravent, les populations modestes sont depuis des décennies chassées du centre vers la périphérie la plus lointaine. Le constat est classique et bien mis en évidence par le Livre blanc préparé par le Comité économique et social de la Région à la demande du premier ministre, et présenté par Mme Anne Cancelieri, qui connaît bien le logement social. On en discute en ce moment dans de multiples réunions, débats et colloques avec les professionnels de tout poil, pour préparer le futur Schéma directeur de la région, le SDAU.

La double ambition des responsables, du haut en bas de l'échelle, de reconquérir la petite couronne pour faire du logement social, qu'il s'adresse aux classes moyennes ou aux plus démunis, et donner toutes ses chances à Paris pour rester une capitale européenne digne de ce nom recèle une contradiction fondamentale. Si Paris est une vraie capitale, le terrain, les logements, les bureaux y seront de plus en plus chers, comme à Londres, Tokyo ou New-York, et le lieu d'une spéculation effrenée. Et cela rendra hors de prix pour la collectivité et pour le contribuable, parisien, francilien ou provincial, la construction de logements sociaux « au prix du marché » pour maintenir les plus pauvres sinon à Paris, du moins en proche périphérie.

A défaut de trancher le dilemme, on ne fera qu'accroître les disparités, les inégalités, les déséquilibres. Peut-on l'éviter?

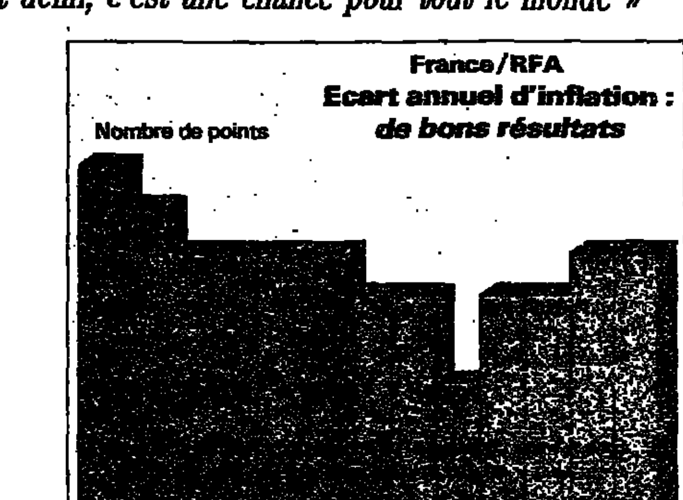
J. D.

Un entretien avec M. Klaus Murmann le président du patronat ouest-allemand

« L'Europe à Douze et demi, c'est une chance pour tout le monde »

M. Klaus Murmann, qui dirige la confédération patronale ouest-allemande BDA (Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbaende), est à Paris pour une « concertation bilatérale » avec son homologue du CNPF (Conseil national du patronat français), M. François Perigot. Alors que l'actualité est dominée par le mouvement vers la réunification des Etats allemands, les deux responsables patronaux veulent faire passer ensemble un message simple mais fort : la Communauté européenne reste la priorité.

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Murmann s'est efforcé, dans un français chaleureux, de dissiper toutes les inquiétudes que pourraient susciter, en France, les perspectives d'une Allemagne réunifiée.



« Pour décrire ce qui se passe actuellement entre les deux Allemagnes, on a dit en France que la RFA lançait une OPA sur la RDA. Est-ce la bonne image ?

– Non, c'est l'image contraire qui est vraie. Le mouvement n'a pas été lancé par l'Ouest, mais par l'Est. Ce sont les citoyens de Leipzig et des autres villes est-allemandes qui ont voté avec leurs pieds. Pour nous, ça a été une surprise totale.

» Savez-vous qu'hier encore deux mille cinq cents habitants d'Allemagne de l'Est sont passés à l'Ouest, et comme ça chaque jour ? Or le trou laissé dans le tissu économique est-allemand par chaque départ est infiniment plus important que l'apport correspondant à l'économie ouest-allemande. Il fallait trouver des moyens d'arrêter cet exode.

– Qu'est-ce qui, selon vous, reste utilisable dans l'appareil économique est-allemand et ne craignez-vous pas de voir surgir des difficultés sociales ?

– Utilisable ! ... Enfin, nous avons fait un grand pas vers la paix en Europe, avec la fin de cette coupure, c'est quand même ça l'essentiel. Maintenant, du point de vue économique, la RDA représente un atout, surtout grâce à ses quinze millions de consommateurs, bien formés et qualifiés à tous les niveaux. Je crois que le changement économique sera le plus rapide dans les services, l'artisanat, le tourisme et les infrastructures.

» Pour le secteur industriel, on avait très mal évalué, à l'Ouest, la situation dans les pays de l'Est, et pas seulement en RDA. Nous découvrons maintenant des usines dans un état très dégradé. Par exemple, dans l'industrie automobile, il faudra tout reconstruire de zéro.

» Quant aux problèmes sociaux, mon sentiment est que les attentes et les espoirs accumulés depuis quarante ans pèsent plus lourd qu'une éventuelle instabilité sociale.

– Reconstruire toute l'industrie d'Allemagne de l'Est, cela représente un effort financier considérable ?

– C'est un investissement. Il y a assez d'argent dans les pays de l'Ouest, et pas seulement en RFA. La question serait plutôt de savoir où, dans quel pays, investir : le choix s'est beaucoup élargi !

– Croyez-vous à un « partage des tâches » : la RFA s'occupant de la RDA et les pays occidentaux, des autres pays de l'Est ?

– J'espère bien que non ! Il y a évidemment des liens naturels entre les deux parties de l'Allemagne. Mais je voudrais souligner trois choses : le territoire de l'Allemagne sera de toute façon plus petit que la France, l'Espagne ou la Suède ; le produit intérieur brut de l'ensemble allemand ne sera supérieur que de 10 % au PIB actuel de la RFA ; enfin on parle ici de quatre-vingts millions d'Allemands : c'est soixante-dix-neuf millions, et seulement soixante-quatorze si l'on ne compte pas les cinq millions de travailleurs turcs de RFA – et notre démographie est faible.

« Une crainte pas du tout fondée »

« Depuis la chute du mur de Berlin, beaucoup craignent que l'Allemagne ne se détourne de la CEE, certains ont même prédit la fin de la dynamique européenne...

– Cette crainte n'est pas du tout fondée, pas du tout ! Vous savez, les opportunités économiques de l'Allemagne sont six fois plus importantes à l'Ouest que du côté des quinze millions d'Allemands de l'Est. Notre volonté politique est sans réserve de maintenir notre orientation à l'Ouest. L'appartenance à l'Europe des Douze est pour nous une priorité. Nous préparons d'ailleurs avec l'UNICE, qui représente les patronats européens, une démarche pour demander aux gouvernements des Douze d'accélérer le mouvement : il reste trois cents directives à adopter si l'on veut tenir les délais du grand marché.

– Croyez-vous que l'on pourra dire dans dix ans que les événements que nous vivons actuellement auront été une chance pour l'Allemagne ? Et pour les autres ?

– Dans dix ans, on se rendra compte que le fait qu'un événement historique d'une telle ampleur se soit produit deux ans avant la réalisation du grand marché communautaire aura été une grande chance. Pensez : une Europe de 335 millions d'habitants au lieu de 320 ! D'ailleurs, les conséquences sur la croissance économique sont déjà sensibles. En RFA, le taux de croissance a été de 3,6 % au dernier trimestre 1989, au lieu de 3 % durant les trois premiers : pour moi, les 0.6 % supplémentaires sont dus aux espoirs nés en Europe de l'Est. Et le fait qu'on vienne de réviser les prévisions de croissance en France de 3 % à 3.2 % participe à mon avis du même phénomène. L'Europe á Douze et demi, c'est une chance pour tout le monde. »

Propos recueillis par
SOPHIE GHERARDI

Selon la Deutsche Bank

La réunification coûterait moins de 30 milliards de marks par an à la RFA

Le coût de la réunification allemande pour le budget de la RFA ne devrait pas dépasser 30 milliards de deutschemarks (114 milliards de francs) par an, une somme très inférieure aux estimations jusqu'alors avancées, selon une étude de la Deutsche Bank publiée jeudi 15 mars.

Ces charges supplémentaires pourront facilement être couvertes par l'emprunt, ajoute la première banque privée ouest-allemande. L'endettement supplémentaire correspondrait à 3 % du produit national brut (PNB) en 1991, soit un point de plus qu'en 1990. Ce ratio resterait cependant inférieur à son niveau de la première moitié des années 80 (plus de 3,5 %).

Pour la banque, le coût global de la reconstruction de l'économie est-allemande – on a parlé de 500 milliards de deutschemarks – été grossièrement surévalué, parce que ne tenant pas compte du fait que l'essentiel des sommes nécessaires proviendront de la RDA elle-même.

A la réunion de Vienne du 14 au 16 mars

Le dialogue s'amorce entre l'OCDE et les pays de l'Est

Plutôt discrète au cours des derniers mois à propos des bouleversements économiques et politiques intervenus en Europe de l'Est, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) entend nouer des contacts avec cette partie du monde.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Après avoir annoncé, le 12 mars, la création d'un « *centre pour la coopération avec les économies européennes en transition* » (largement financé pour l'instant par les Etats-Unis), l'organisation du château de la Muette réunissait pour la première fois ses experts avec des représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la RDA, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique du 14 au 16 mars à Vienne.

Principalement axée sur la réflexion en matière de politique, l'OCDE souhaite instaurer un dialogue avec les pays qui s'orientent vers l'économie de marché Même si les réformes avancent à grands pas, il faudra beaucoup de temps avant que l'OCDE songe à accepter en son sein les pays d'Europe de l'Est. Plusieurs « économies dynamiques d'Asie » (Corée du Sud, Hongkong, Malaisie, Singapour, Taïwan et Thaïlande), ne s'ajouteront vraisemblablement pas aux vingt-quatre membres actuels avant plusieurs années.

Renforcement prématuré

Comme le soulignait M. Pierre Vinde, secrétaire général adjoint de l'OCDE, même si l'Europe de l'Est enregistrait un taux de croissance annuel de 6 %, le double de la moyenne de l'OCDE, il faudrait entre vingt et vingt-cinq ans pour qu'elle rattrape le niveau de vie de l'Europe occidentale. D'ailleurs, pour l'instant, certains pays membres de l'OCDE ne verraient pas d'un bon œil l'entrée au sein du « *club* » des voisins de l'Est. Cela parce qu'ils n'entretiennent pas de bonnes relations diplomatiques avec ces pays, entre autres, en raison de conflits ethniques, soit simplement parce qu'ils jugent prématuré un renforcement des liens.

Même si la Pologne fait valoir que l'état actuel des économies des pays de l'Est est similaire à celui de l'Europe occidentale à la fin des années 40, lorsque fut créé l'OECE (Organisation européenne de coopération économique, l'ancêtre de l'OCDE), l'heure est seulement aux discussions. A Vienne, les pays industrialisés ont conseillé à leurs voisins orientaux de reconstruire un système commercial non planifié comme l'est le COMECON, mais basé sur un système de compensation comme l'était, dans l'après-guerre, l'Union européenne des pays. L'incompréhension est parfois grande entre les représentants des deux régions, voire même au sein de l'Europe de l'Est. Ainsi la Hongrie s'est-elle vu reprocher par un représentant de l'OCDE d'avoir imposé des restrictions au tourisme. Son représentant a vertement répondu qu'il approuvait la ligne de conduite de l'OCDE, « *mais qu'un pays qui lutte pour sa survie n'est pas en mesure d'accepter un trou de 1,5 milliard de francs dans sa balance des paiements provoqué par les achats des touristes* », comme ceux d'essence subventionnée effectués de manière routinière par les automobilistes autrichiens en Hongrie.

Le ministre des finances tchécoslovaque, M. Vaclav Klaus, expliquait que, comme les Esquimaux canadiens savent distinguer cinquante sortes de neige, il était capable de différencier cinquante conceptions du marché. Le représentant polonais, M. Zdzieslaw Sadowski, estimait, pour sa part, que, lorsqu'on a vraiment envie de skier, on se satisfait de n'importe quelle sorte de neige. Une opinion vraisemblablement partagée par la délégation roumaine et d'autres...

FRANÇOISE LAZARE

INSOLITE

Chère Trabant

Destinée à disparaître, la Trabant, ce petit véhicule est-allemand popularisé dans le monde entier lors de la fuite des Allemands de l'Est de l'automne dernier, reste une grande vedette en RDA. A la Foire de Leipzig, le modèle exposé entre un tracteur et quelques ordinateurs, connaît un grand succès. Un fabricant ouest-allemand de laque, Spies Hecker, a réussi un miracle . Peinte à la laque vert bouteille, la Trabant se métamorphose... et ressemble presque à une voiture. Une information publiée dans le *Journal de Leipzig* de jeudi 15 mars, confirme d'ailleurs que la Trabant est une voiture.

A Vienne (Autriche), un citoyen est-allemand a « touché » avec sa Trabant trois grosses voitures occidentales. Coût des réparations sur ces trois véhicules : 50 000 schillings (25 000 francs). Mais pas une égratignure sur la Trabant.

En grève depuis deux semaines aux Etats-Unis

Les 6 000 conducteurs de Greyhound refusent de reprendre le volant

NEW YORK
de notre correspondant

Les vingt-cinq millions de passagers qui, chaque année, montent à bord, peuvent en témoigner : les bus Greyhound sont généralement à l'heure. Leurs six mille chauffeurs au moins autant. Le 2 mars, à minuit une très exactement - une minute après l'expiration de leur convention collective - ils se mettaient en grève à l'appui de revendications salariales.

Depuis, le conflit s'est durci entre des syndicalistes et une direction cramponnée à ses résultats financiers, positifs pour la première fois en 1989.

Depuis qu'il a repris Greyhound Lines en 1987 dans le cadre d'une opération de LBO (Leveraged Buy Out), par effet de levier financier, M. Fred G. Currey s'est efforcé de moderniser la flotte, de rendre plus accueillants des terminaux souvent sinistres et d'etoffer son réseau.

En trois ans, la société a doublé son parc qui compte aujourd'hui 3 950 bus desservant 9 500 localités sur l'ensemble du territoire et les fameux autocars frappés d'un lévrier en pleine course, restent le moyen de transport privilégié des routards - et des fauchés.

Mais les résultats de la politique de redressement entreprise par la nouvelle direction se font attendre. Et les salariés s'impatientent. Greyhound qui était déjà en perte avant son rachat, pour 375 millions de dollars il y a trois ans, a perdu 2,6 millions de dollars en 1987, 17 millions l'année suivante et les 730 000 dollars gagnés en 1989 (sur un chiffre d'affaires de 1,02 milliard en 1989) ont encore valeur de symbole. M. Currey en est bien conscient et il sait l'entreprise encore fragile après un LBO qui lui laisse encore plus de 350 millions de dollars de dettes.

Passagers blessés

Les 11 800 salariés de l'entreprise (dont 6 300 chauffeurs) estiment avoir largement contribué au redressement de l'entreprise. En 1987, lors de la reprise par l'équipe de Fred Currey, ils ont accepté une diminution de salaires de 25 % en échange de garanties d'emploi. A présent que la situation est un peu meilleure, ils réclament des augmentations de leurs rémunérations représentant 206 millions de dollars sur trois ans, la durée de la nouvelle convention collective. Le patron de l'entreprise, lui, affirme qu'il ne peut pas offrir plus de 63 millions à ses employés. Blocage total, depuis deux semaines, en dépit de l'intervention d'un médiateur fédéral qui, de Washington, a essayé de concilier les deux parties.

Dans cette négociation qui s'annonce longue et empreinte de violence, les salariés comptent sur leur syndicat, l'Amalgamated Council Of Greyhound Local Unions, rattaché au puissant syndicat des transporteurs, pour faire plier la direction. Cette dernière, se retranchant derrière les salaires de ses conducteurs (25000 à 30000 dollars par an), prend aussi prétexte des derniers incidents pour durcir sa position. Dès les premiers jours du conflit, à Chicago, à Philadelphie et dans d'autres grandes villes, des autobus conduits par des non-grévistes ont été attaqués et des passagers blessés. Se posant en justicier, la direction offre d'ailleurs 25 OOO dollars de prime à quiconque permettra de retrouver les auteurs de ces violences. Les grévistes ont eux aussi payé leur tribut au conflit. Un des leurs a été écrasé par un conducteur non-gréviste alors qu'il faisait partie d'un piquet de grève dans une petite ville de Californie. Il allait prendre sa retraite dans quelques mois.

SERGE MARTI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du goupe SOVAC, s'est réuni le 14 mars pour prendre connaissance de l'activité et arrêter les comptes de l'exercice 1989.

Dans un climat de vive concurrence, caractérisé par une surenchère sur les conditions de taux et d'appréciation des risques, SOVABAIL a été conduite à limiter ses financements en crédit-bail immobilier et n'a pris à ce titre que 18 engagements nouveaux pour un montant global de 82 MF.

Dans l'attente de la totale livraison et commercialisation des immeubles en pleine propriété acquis au cours des exercices antérieurs, elle a par ailleurs marqué une pause dans ses investissements locatifs, dont la valeur nette comptable représente 142 % des fonds propres.

Le montant brut HT des engagements en fin d'exercice s'élève à 2 050 MF, dont 1 596,4 MF se rapportent au crédit-bail et 453,6 MF à la location simple.

Le montant des loyers et préloyers HT encaissés au cours de l'exercice, en progression de 5,5 %, s'établit à 282,1 MF, dont 43,6 MF afférents aux opérations locatives (+ 25 %) et 238,5 MF aux opérations de crédit-bail (+ 2,7 %), cette faible progression étant liée à la sortie, en 1988, de nombreux contrats de crédit-bail anciens fortement indexés.

Après amortissements et provisions assimilées, d'un montant de 96 MF, le bénéfice net comptable s'établit à 79 493 931 F (après plus-values de cession de 14,5 MF), contre 92 068 965 F (après plus-values de 31 MF) ; hors plus-values de cessions et impôt s'y rapportant, il ressort à 66,8 MF, contre 61,2 MF, en progression de 9 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende global de 65 000 000 F représentant 90,97 % du bénéfice distribuable et 81,77 % du bénéfice net comptable.

Le dividende par action s'élèvera à 50 F, dont 44,95 F (39,30 F en 1988) au titre du dividende courant et 5,05 F (18,20 F en 1988) au titre du dividende lié au résultat des cessions.

Dans la ligne de la politique de relance de l'activité de crédit-bail immobilier décidée par le conseil fin 1989, les perspectives d'engagements nouveaux pour l'année en cours s'annoncent favorables.

L'assemblée sera réunie le mercredi 2 mai 1990 à 17 h 30 au siège de SOVAC, 19/21, rue de la Bienfaisance, à Paris 8e.

Un formulaire de vote par correspondance et de procuration ainsi que les autres documents prévus par la loi seront adressés aux actionnaires qui en feront la demande, au plus tard six jours avant la date de la réunion, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée soit au siège de SOVAC, soit chez LAZARD Frères et Cie, 121, boulevard Haussmann, à Paris 8e.

LBI Livret BOURSE INVESTISSEMENTS

INVESTISSEZ DANS LES ENTREPRISES FRANÇAISES PERFORMANTES

MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil d'administration, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUTROUILLE, proposera aux actionnaires de la Sicav, réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 mars 1990, une mise à jour des statuts conforme aux nouvelles normes, définies par la COB, donnant accès au marché européen des Sicav.

MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE DE L'EXERCICE 1989

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 22 mars 1990, de fixer le dividende net de l'exercice clos le 29 décembre 1989 à 18,50 F par action.

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales
• obligations françaises non indexées	12,38 F	0,47 F	0,48 F
• actions françaises	5,70 F	3,31 F	3,39 F
• autres actifs	0,25 F	0,03 F	0,03 F
• créances négociables	0,17 F	-	-
TOTAL	18,50 F	3,81 F	3,90 F

Sous réserve du vote de l'assemblée générale, ce dividende sera détaché le 6 avril 1990 et ***mis en paiement le 9 avril 1990.***

PERFORMANCE 1989 *(dividende net réinvesti) : + 20,41 %*
Valeur de l'action au 29/12/89 : 550,73 F

PERFORMANCE *annuelle moyenne sur 5 ans : + 17,74 % (dividendes nets réinvestis)*

GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSES D'ÉPARGNE ÉCUREUIL, BUREAUX DE POSTE, TRÉSOR PUBLIC

HORIZON

SICAV DIVERSIFIÉE FRANÇAISE
pour la valorisation de votre capital à long terme

MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Monsieur Alain Chazel, proposera aux actionnaires de la Sicav, réunis en assemblée générale extraordinaire le 5 avril 1990, une mise à jour des statuts conforme aux nouvelles normes, définies par la COB, donnant accès au marché européen des Sicav.

MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE DE L'EXERCICE 1989

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 5 avril 1990, de fixer le dividende net de l'exercice clos le 29 décembre 1989 à 47,05 F par action.

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales
• obligations françaises non indexées	26,91 F	1,58 F	1,78 F
• actions françaises	16,13 F	3,77 F	4,14 F
• créances négociables	1,20 F		
• autres revenus	2,81 F	0,60 F	0,65 F
TOTAL	47,05 F	5,95 F	6,57 F

Sous réserve du vote de l'assemblée générale, ce dividende sera détaché le 6 avril et ***mis en paiement le 9 avril 1990.***

PERFORMANCE 1989 *(dividende net réinvesti) : + 15,53 %*
Valeur de l'action au 29/12/89 : 1233,15 F

GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSES D'ÉPARGNE ÉCUREUIL, BUREAUX DE POSTE, TRÉSOR PUBLIC

ENSAE

ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ECONOMIQUE

**MASTERES
CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES**
en :
**FINANCE-ACTUARIAT
ANALYSE ECONOMIQUE
ECONOMETRIE
MODELISATION**

● Ouverts aux diplômés des grandes écoles scientifiques et aux titulaires d'un DEA.

Les *CESS* offrent une formation à temps partiel compatible avec une activité professionnelle allégée.
Les *MASTERES* offrent une formation à temps plein sur quatre trimestres.

RENSEIGNEMENTS :
Pour recevoir une brochure d'information et un dossier d'inscription écrire à :
ENSAE / SEA
DIRECTION DES ETUDES
3, Av. Pierre-Larousse
92241 MALAKOFF CEDEX
☎ 45 40 10 30



Compte tenu de l'évolution de l'activité en progression de 11,5 % à fin février et des perspectives plus modérées pour les quatre prochains mois, le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement de la société mère pour l'exercice se clôturant le 30 juin 1990 seront supérieurs aux prévisions annoncées en novembre dernier à l'occasion de l'introduction des actions au second marché de la Bourse de Paris.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires dépassera 1,1 milliard de francs et la contribution favorable de l'ensemble des filiales permettra de dégager un bénéfice net consolidé largement supérieur à celui prévu de 32 millions de francs, auquel viendront s'ajouter 11 millions de francs de plus-value immobilière nette.

CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 14 mars 1990 sous la présidence de Jérôme Seydoux, a examiné les comptes audités de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'assemblée générale convoquée pour le 30 mai prochain et font ressortir les chiffres suivants :

1) Comptes consolidés (en millions de francs)

	1989	1988
Chiffres d'affaires	19 404	15 572
Marge opérationnelle	368	941
Bénéfice revenant à Chargeurs S.A.	705	913
Investissements d'exploitation	2 871	1 252
Bénéfice net par action (en francs)	108,52	142,49
Situation nette par action (en francs)	944,80	866,10

Par secteur d'activité, les chiffres d'affaires et les résultats sont les suivants :

	1989	1988
Transports aériens :		
Chiffre d'affaires	6 744	6 122
Marge opérationnelle	(221)	453
Résultat net	193	729
Textile		
Chiffre d'affaires	10 711	6 840
Marge opérationnelle	435	356
Résultat net	(225)	29
Transports et industries diverses :		
Chiffre d'affaires	1 843	2 527
Marge opérationnelle	181	293
Résultat net	147	124
Non-opérationnel et communication :		
Résultat net	590	31

Le résultat des transports aériens enregistre en 1989 les effets des grèves des personnels navigants et des ouvertures de nouvelles dessertes par UTA et Aéromaritime. Chargeurs S.A. a cédé 54,6 % du capital d'UTA à Air France en janvier 1990 ; les effets de cette cession seront pris en compte en 1990.

Les résultats du secteur textile enregistrent en 1989 les coûts des importantes mesures de réorganisation engagées depuis un an dans les activités de négoce-peignage ou des tissus d'habillement acquises en 1988 et 1989. Ces coûts comportent notamment des charges de restructuration (158 millions de francs), des amortissements complets de goodwills (69 millions) ou des pertes sur activités arrêtées ou cédées (54 millions de francs). L'amortissement régulier des goodwills constitue en outre une charge de 68 millions de francs.

Les chiffres d'affaires et les résultats d'exploitation des trois divisions textiles ont été les suivants :

	1989	1988
Négoce-Peignage :		
Chiffre d'affaires	5 958	2 828
Marge opérationnelle	·216	212
Tissus d'habillement :		
Chiffre d'affaires	2 778	2 356
Marge opérationnelle	5	(23)
Maille et textiles techniques :		
Chiffre d'affaires	1 976	1 656
Marge opérationnelle	214	167

Les résultats d'exploitation du négoce-peignage ont été affectés en 1989 par la forte chute des prix de la laine et par la diminution des achats des pays d'Extrême-Orient (notamment la Chine).

Les actions de modernisation de l'outil industriel et d'amélioration de l'organisation commerciale des sociétés acquises depuis deux ans seront poursuivies et intensifiées au cours de l'exercice 1990.

Les activités Maille et Textiles Techniques (teintures et apprêts, entoilage, tissus automobile et maille) ont dégagé des résultats très satisfaisants en 1989.

Le secteur Transports et Industries diverses ne comprend les résultats d'exploitation de Spontex (*cédée le 17 mai 1989*) que pour une période de trois mois.

Causse Walon a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1 393 millions de francs, en progression de 15 % sur celui de 1988, grâce à une activité favorable et aux acquisitions de sociétés en République fédérale allemande et en Hollande. La marge opérationnelle atteint 111 millions de francs, contre 75 millions en 1988.

Croisières Paquet, exploitée en commun avec Accor, a obtenu des résultats favorables, encore en amélioration. Il en est de même pour Novacel sur le marché de la protection de surface.

Le secteur non opérationnel enregistre la plus-value de cession de Spontex, pour un impact net de 692 millions de francs et la constitution d'une provision de 135 millions correspondant à la prise en compte par Chargeurs S.A. de sa quote-part des résultats de British Satellite Broadcasting, dont les émissions commenceront le 25 mars 1990.

2) Comptes annuels de Chargeurs S.A. :

Les comptes annuels de Chargeurs S.A. pour l'exercice 1989 font apparaître un bénéfice de 820 millions de francs contre 255 millions de francs pour l'exercice 1988.

3). Dividende :

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée annuelle statuant sur les comptes de 1989 le versement d'un dividende de 42 francs, avoir fiscal compris (au lieu de 21 F pour 1988). Au cours des années passées, Chargeurs S.A. n'a distribué qu'une faible part de ses bénéfices. La forte situation financière de la société et la diminution des investissements d'exploitation liée à la cession de la majorité d'UTA permettent de recommander aux actionnaires un taux de distribution plus favorable.



GROUPE PRINTEMPS

GROUPE PRINTEMPS

la Redoute

Le conseil d'administration de La Redoute S.A. réuni le 14 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Delort, a arrêté les comptes sociaux de la société et examiné les comptes consolidés du groupe.

Résultat consolidé *en millions de francs*	1989 (12 mois)	1988 (10 mois)
Chiffre d'affaires H.T.	12.987,5	9.997,5
Résultat courant avant impôt	406,3	367,8
Résultat net consolidé	267,3	217,9
dont part du groupe	248,7	208,4
intérêts des minoritaires	18,6	9,5

L'exercice 1989 a marqué une rupture, en France et dans plusieurs pays européens, de la croissance soutenue qu'avait connue la vente par catalogue depuis un certain nombre d'années.

En France le marché de la V.P.C. n'a progressé en 1989 que de 2,1 % en valeur. Cependant l'ensemble Redoute Catalogue a vu son chiffre d'affaires croître, à périmètre et durée de 12 mois comparables, de près de 6 %. Son résultat net s'élève à 189 millions de F contre 153 millions de F en 1988.

Ce résultat a été atteint alors même que l'entreprise a supporté pour la première fois les charges de ses développements récents (Empire Stores, Vert Baudet, Maison de Valérie).

En Italie, le marché de la V.P.C. a régressé en 1989 de 2 % après une progression de 27 % en 1988. Dans ce contexte, le résultat net de Vestro a marqué une perte de 7,7 milliards de lires contre un profit de 866 millions de lires en 1988.

La chaîne Prénatal a vu son chiffre d'affaires progresser fortement en Italie, Espagne et Allemagne et ses résultats consolidés ont été de 13,9 milliards de lires contre 7,3 en 1988.

Finaref enregistre des produits financiers en amélioration de près de 34 % et un résultat net de 92,3 millions de francs contre 71,9 millions en 1988.

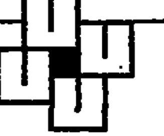
La Redoute S.A. fait apparaître un résultat courant avant impôt de 85,8 millions de francs contre 128,6 millions de francs en 1988. Le résultat net s'élève à 91,5 millions contre 68,8 millions en 1988.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 27 juin 1990 le versement d'un dividende net de 70 F par action assorti d'un avoir fiscal de 35 F, soit un revenu global unitaire de 105 F.

Perspectives.

La Redoute devrait enregistrer à l'issue de l'exercice en cours une nouvelle progression d'activité accompagnée d'une amélioration de ses résultats.

unibail



RÉSULTATS 1989
LA CONTRIBUTION DU PATRIMOINE LOCATIF

Le patrimoine locatif, après une prise en compte prudente de l'évolution du marché, peut être évalué à 5 milliards de francs, dont 4,2 milliards pour les immeubles de bureaux de Paris, Neuilly, La Défense. D'importants travaux de rénovation sont en cours sur quatre immeubles du Triangle d'Or dont les mises en location s'échelonneront entre début 1990 et fin 1991. La recette locative supplémentaire attendue est de l'ordre de 33 millions de francs.

Les renégociations de baux intervenues en 1989 entraînent une augmentation des loyers de l'ordre de 10 millions de francs en année pleine. L'ensemble des bureaux parisiens restent occupés à 100 %.

La contribution du patrimoine locatif à la formation du bénéfice d'exploitation continue à croître et dépasse pour la première fois cette année 50 %.

En crédit-bail, la production demeure élevée, avec 533 millions de francs d'engagements nouveaux. Fin 1989, l'encours brut atteint 4,8 milliards de francs.

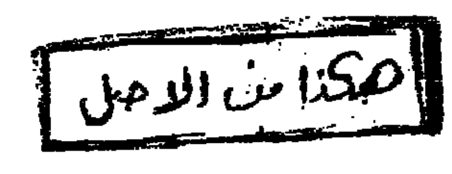
Le bénéfice net : 295,4 millions de francs (y compris 61 millions de plus-values sur la cession de divers immeubles) progresse de 11 %.

Lors de l'assemblée générale du 22 mai 1990, le conseil d'administration proposera la mise en réserve de 55,4 millions de francs et la distribution de 239,9 millions, soit un dividende de 51 francs, y compris un avoir fiscal de 0,33 franc.

Chiffres-clés 1989

Chiffre d'affaires	919 MF	+ 7,7 %	Bénéfice net	295,4 MF	+ 11 %
Bénéfice d'exploitation	246,6 MF	+ 2,3 %	Dividende (y compris avoir fiscal de 0,33 F)	51 F	+ 4,1 %

ARC UNION MANDATAIRE



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Premier déficit de la balance des services en trente ans

Les récentes catastrophes naturelles provoquent une chute des revenus de l'assurance britannique

La balance britannique des services, dite des « invisibles » (banque, assurance, transferts financiers), a enregistré un déficit au dernier trimestre de 1989, pour la première fois depuis la publication des statistiques de ce poste de la balance des paiements en 1955. Ce revers est provoqué notamment par une baisse des gains de l'assurance, conséquence directe de la série noire de catastrophes survenues l'an dernier aux Etats-unis, comme le tremblement de terre de San-Francisco ou le passage de l'ouragan Hugo.

LONDRES

correspondance

Pas tranquilles, les agents des Lloyd's, le numéro un mondial de l'assurance. Les 28 770 noms *(names)* de ce club collectif fondé sur la responsabilité personnelle et le partage des risques sont dans leurs petits souliers : l'ardoise du passage de l'ouragan Hugo aux Caraïbes et aux Etats-Unis est estimée à 5 milliards de dollars (30 milliards de francs environ), la facture du tremblement de terre de San-Francisco à 1 milliard et celle de l'incendie de l'usine pétrochimique de Pasadena (Texas) à 1,4 milliard. Sans parler des milliards à verser aux autorités de l'Alaska pour la pollution causée par *l'Exxon* ou aux habitants de Newcastle (Australie), détruite par un séisme.

Cette incroyable série noire est en tout cas responsable de la baisse importante des revenus de l'assurance, l'une des principales raisons de la contre-performance de la balance des « invisibles », dont le déficit s'est élevé à 713 millions de livres (7 milliards de francs) lors du dernier trimestre de 1989. Outre l'assurance, ce poste regroupe les exportations et importations de services financiers (dividendes, profits, intérêts...), de brevets, le tourisme, et la contribution nette au budget de la CEE.

Nulle part cet échec est plus durement ressenti que dans l'Underwriting Room des Lloyd's, la salle des transactions où les « souscripteurs » installés dans des boxes en teck clair négocient avec les courtiers des contrats toujours rédigés sur des « *slips* », des morceaux de papier carton.

A elle seule, la vénérable Bourse produit la moitié des revenus extérieurs de l'assurance et un quart de la part des services financiers à la balance des « invisibles »

Une active concurrence

La réassurance des risques de catastrophe est en effet la « spécialité maison » de cette institution de la vielle Angleterre, fondée au dix-septième siècle par le cabaretier gallois Edward Lloyd. Or cette opération par laquelle un assureur se fait garantir par d'autres assureurs une partie des risques qu'il a couverts au profit d'un client constitue entre 60 % et 70 % des revenus des quatre cent un « syndicats », ces groupes d'investisseurs responsables sur la totalité de leurs biens. Par ailleurs, un nombre important de ces tragédies à la chaîne s'est produit en Amérique du Nord, qui fournit à elle seule une bonne moitié du volume des primes, contre un quart au Royaume-Uni et 9 % seulement au reste de l'Europe.

Cette malchance frappe de surcroît les Lloyd's au moment où de dangereux rivaux, en Grande-Bretagne (comme l'Institute of London Underwriters) où à l'étranger, lui font une active concurrence. De grosses multinationales pétrolières et chimiques, des compagnies aériennes mettent sur pied leurs propres sociétés d'assurance offshore.

« *Les contrats d'assurance tiennent toujours compte de la possibilité de gros sinistres – Hugo va coûter cher, – mais on est préparé à ce genre de drame. Si le Tout-Puissant devait multiplier, au cours d'une même année, un grand nombre de calamités naturelles, cela deviendrait sérieux. Statistiquement, toutefois, il n'y a aucun danger* », déclare Murray Lawrence, le *chairman* de la Corporation of Lloyd's, en nous recevant au douzième étage du siège de verre et d'acier de Leadenhall Street.

Tel un navire qui laisse de l'écume mais pas de sillon sur son passage, le patron des Lloyd's se veut rassurant. Car, paradoxalement, les catastrophes en cascade devraient entraîner un relèvement substantiel des primes lors de la renégociation des contrats en janvier 1991. Or celles-ci dépriment depuis 1986-1987 surtout dans le secteur marin et dans l'aviation, et stagnent dans le non-marin. Résultat : le rendement annuel du placement assurance Lloyd's plafonne à 6,5 %, estiment les analystes.

La capacité globale d'assurance, qui dépasse 10,5 milliards de livres, le total des primes dépassant 6 milliards, la conclusion rapide de contrats grâce à la présence physique en un même lieu de tous les intervenants, la déréglementation « à l'américaine » qui doit intervenir en 1991, constituent d'autres atouts de ce marché unique au monde. Sa devise qui proclame « Fidentia » (confiance) est à elle seule tout un programme.

MARC ROZEN

INDUSTRIE

La création de Vision 1 250

Une nouvelle structure européenne va favoriser la coopération entre les industriels de l'électronique et des télécommunications

Les industriels de l'électronique grand public, les chaînes de télévision, les producteurs de programmes indépendants, les entreprises publiques ou privées de télécommunications intéressés au projet européen de télévision à haute définition (TVHD) devaient se réunir vendredi 16 mars à Bruxelles, sous les auspices de la commission Delors, afin de constituer un GEIE (Groupement européen d'intérêt économique).

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'objectif de cette nouvelle structure, déjà nommée Vision 1 250 (1), est de favoriser la coopération entre ces différents acteurs, d'inviter notamment les diffuseurs à se familiariser avec les équipements mis au point par les industriels européens et d'inciter ces derniers à les utiliser pour produire des programmes. Bref, il s'agit de prolonger au niveau de la démonstration et de la promotion la coopération technologique entreprise par les industriels européens, dans le cadre du projet EUREKA 95 et de tenir tête ainsi aux Japonais, particulièrement actifs sur le terrain commercial.

Le contrat qui est proposé aux quelque 200 entreprises invitées vendredi à Bruxelles a déjà recueilli l'accord des principaux intéressés, à l'issue de négociations supervisées par la Commission européenne qui ont duré un an et demi . L'action du GEIE sera organisée par un comité directeur où siégeront, selon une répartition savamment dosée, les différents intérêts concernés.

Il sera créé un « *comité de parrainage* » où se retrouveront des représentants des Etats membres, voire des pays de l'AELE (Association européenne de libre échange), ainsi que de la commission Delors et qui illustrera la volonté des gouvernements européens de soutenir l'opération.

Le concours financier de la Commission

La Commission pourrait apporter son concours financier, par exemple par le biais de son programme « *Media* », à la production de films expérimentaux. L'aide du budget communautaire porterait alors sur le sur-coût que représente un programme tourné en TVHD par rapport à un programme classique PAL ou SECA M. Mais l'idée est que l'essentiel de l'effort croisé (industriels-diffuseurs) à l'instar de ce que font les Japonais, soit supporté par les entreprises : la création du GEIE apparaît comme un moyen pour amener les industriels à mettre à la disposition des producteurs, gratuitement et en quantité suffisante, les équipements de tournage – ce qu'ils ne font pas aujourd'hui –, étant entendu que les diffuseurs, de leur côté, ouvriront largement les portes de leurs studios.

La mise en place du GEIE est considérée à Bruxelles comme une étape supplémentaire importante de l'action entreprise depuis 1986 par les industriels et les gouvernements de la CEE pour assurer le développement d'une norme européenne de TVHD et empêcher la mainmise japonaise sur le secteur. La norme européenne mise au point par les industriels d'EUREKA avec, à l'heure actuelle, Thomson (France), Philips (PB), Bosch (RFA), Nokia (Finlande) et un consortium italien, présente le double avantage sur sa concurrente japonaise d'être compatible avec le parc de télévisions actuellement en service et de permettre des conversions faciles avec les films tournés en 35 millimètres.

Il convient maintenant d'exploiter cet avantage et de s'opposer avec efficacité aux contre-attaques tentées par Tokyo. Selon les dirigeants bruxellois, la position européenne dans ce bras de fer technico-politico-industriel se présente en ce début d'année 1990 de manière plutôt encourageante . C'est assurément vrai pour les matériels de studios et de transmission, développés à partir de la norme européenne Mac Paquet. Les équipements de production dont on a pu vérifier l'efficacité lors de la réunion de l'IFA en août 1989 à Berlin, sont désormais fabriqués en pré-série et ne posent aucune problème, sinon peut-être qu'il y a davantage d'équipements japonais disponibles sur le marché.

Les résultats ne sont pas aussi satisfaisants en matière de récepteurs : les industriels en sont encore au niveau des prototypes, la technologie des écrans de grande dimension n'est pas parfaitement maîtrisée et un fabricant japonais a pris en la matière de l'avance par rapport à ses concurrents... japonais et européens.

La Commission envisage de participer à la deuxième phase d'EUREKA 95 (la première phase vient à expiration l'été prochain) par le truchement des programmes communautaires RACE ou ESPRIT, afin précisément d'accélérer la mise au point de ces grands écrans. Sa contribution pourrait porter également sur la transmission de l'image en TVHD par d'autres moyens que le satellite – le seul aujourd'hui exploré – par câble ou faisceau hertzien.

Le GEIE et la coopération qu'il va favoriser permettront, on l'espère, de rattraper le retard qui, sur le plan psychologique, est peut-être le plus fâcheux : grâce à l'effort de promotion des entreprises nippones, il existe aujourd'hui dans la Communauté, comme aux Etats-Unis, davantage de programmes produits avec la norme japonaise qu'avec la norme européenne.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) La norme européenne de TVHD est composée de 1 250 lignes pour une fréquence de courant de 50 hertz ; la norme japonaise est de 1 125 lignes à 59,94 hertz.

□ **Accord Renault-Volvo : avis défavorable du comité central d'entreprise de Renault** - Le Comité central d'entreprise de Renault, au sein duquel la CGT est majoritaire, a formulé jeudi 15 mars un avis défavorable au projet d'accord entre la Régie et le constructeur suédois Volvo. Les douze élus CGT ont voté contre tandis que les neuf élus que regroupent la CFDT, FO et la CFE-CGC ont émis un avis favorable. Intervenant au début de la réunion, M. Raymond Levy, PDG de la régie, avait évoqué les « *convergences d'intérêt* » avec Volvo.

□ **Panne de téléphone dans le sud-ouest de la France.** – Pendant cinq heures, les abonnés du sud-ouest de la France ont été dans l'incapacité d'appeler l'international, jeudi 15 mars, en raison d'un problème technique rencontré sur un logiciel du central international automatique de Bordeaux. Cet incident, qui est intervenu lors d'une manipulation technique sur ce central, a touché les régions de Bordeaux, Toulouse, Limoges, Poitiers et Montpellier, qui comptent 4,5 millions d'abonnés.

SOCIAL

Les négociations sur le travail précaire

Le CNPF propose d'améliorer la protection des salariés « atypiques »

Pour leur troisième séance de *négociations sur le travail temporaire*, le 15 mars, les partenaires sociaux se sont accordé un répit relativement consensuel, avant l'affrontement décisif prévu pour le 23 mars, où il leur sera difficile de trouver un accord.

L'ordre du jour retenu facilitait cette pause puisque la délégation patronale, conduite par M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, présentait des propositions de nature à améliorer les conditions d'existence des travailleurs précaires, sous contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim. Outre de nouveaux moyens pour la prévention des risques professionnels, le principe de la coresponsabilité entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise de travail temporaire, en matière d'accidents du travail, a été reconnue. Pour les accidents les plus graves, la cotisation pourrait être prise en charge pour un tiers par l'utilisateur et pour deux tiers par l'agence d'interim.

Avec des modalités qui pourraient être précisées lors de négociations internes à la branche du travail temporaire, un fonds social et culturel pourrait être créé grâce à un versement de 0,3 % de la masse salariale qui offrirait aux intérimaires des avantages proches de ceux d'un *comité d'entreprise*.

A propos de l'indemnisation du chômage, quelques progrès sont annoncés. Par exemple, les titulaires d'un contrat à durée déterminée enchaînant des missions de trois mois verraient le délai de carence, pendant lequel ils ne perçoivent pas d'indemnisation ramené de deux ans à un an. Mais c'est, comme prévu, en matière de formation professionnelle que les propositions patronales furent les plus nettes. Avec un financement de l'ordre de 1 % de la masse salariale, serait constitué, pour les salariés en contrat à durée déterminée, un dispositif intégré dans le système du congé individuel de formation qui garantirait à chacun un droit de tirage pour des stages.

Dans l'ensemble, ces projets ont été bien accueillis, à des détails près. Mais là n'était pas l'essentiel, que résumait M. Alain Deleu (CFTC), dans une formule qui aurait pu être prononcée par la CFDT ou la CGC : « *On verra la prochaine fois si le CNPF veut faire reculer la précarité ou si le renforcement de la protection sociale qu'il vient de nous proposer ne sera pas un argument supplémentaire pour la développer.* »

A. Le.

Après le transfert du nettoyage à une société privée

Conflit entre le préfet d'Indre-et-Loire et le personnel d'entretien

Un conflit oppose depuis le 1er mars la préfecture d'Indre-et-Loire, à Tours, à la majeure partie de son personnel d'entretien qui refuse son changement de statut, après la décision du préfet de confier les activités de nettoyage à une société privée.

Neuf employées sur onze – qui perçoivent quelque 2 500 francs par mois pour un travail à mi-temps – ont refusé de rejoindre leur nouvel employeur en invoquant une dégradation de leurs conditions de travail (surface plus importante à nettoyer et obligation de réaliser une partie de leur activité à l'extérieur de la préfecture) et une légère perte de salaire.

Dans l'entourage du préfet, M. Pierre Cayron, on souligne que le contrat de prestation de services passé avec l'entreprise privée en raison de problèmes « *d'encadrement et de renouvellement de matériel* » est conforme au Code du travail. On précise en outre que « *les conditions d'ancienneté et de rémunération du personnel ont été maintenues* ».

Alors que les femmes de ménages manifestent chaque matin devant l'entrée de l'Hôtel du département, le préfet a proposé de prendre en charge le salaire des grévistes depuis le 1er mars afin de débloquer la situation. De son côté, la CFDT entend contester la décision de ce transfert de personnel devant le tribunal administratif. Pour l'heure, l'entretien des locaux est assuré par le personnel de la société privée.

Deux journées de réflexion

Le Grand Orient lance un débat sur la protection sociale en Europe

Le Grand Orient de France organisera les 31 mars et 1er avril à Paris des journées de réflexion sur la protection sociale en Europe. Selon M. Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient, il s'agit de « *dénoncer le fait que l'on construit l'Europe économique et politique mais pas l'Europe sociale et culturelle* ». Dans la perspective de ces journées, les sept cent dix loges du Grand Orient, qui revendique trente trois mille membres, ont entamé depuis six mois une réflexion et rédigé quelque deux cents contributions.

Le Grand Orient, a rappelé M. Ragache le jeudi 15 mars devant la presse, « *est l'obédience qui, dès le début de la IIIe République, la première, a réfléchi en termes de droits économiques et sociaux* ». Désireux d'aborder « *les sujets dont on ne débat pas* », le Grand Orient souligne que ses membres acceptent le principe de l'économie de marché, mais estime que l'Etat « *ne doit pas se contenter de gérer, en aval, les conséquences de la dérégulation et du libéralisme* » et plaide pour la constitution de contre-pouvoirs. L'objectif des journées d'études qu'il organise avec la collaboration de spécialistes de la protection sociale, de syndicalistes et de représentants patronaux, « *sera de cerner les bonnes questions qui se posent à l'Europe* ».

J.-M. N.

CONJONCTURE

Dans son rapport sur le premier semestre 1990

Le Conseil économique juge « sérieuse » la situation du commerce extérieur

« *S'il y a eu une légère accélération de la croissance de la demande des ménages, il n'y a pas aujourd'hui surchauffe de l'économie* », écrit le Conseil économique et social dans son rapport sur la conjoncture au premier semestre 1990.

Jugeant pour l'heure inutiles des *mesures supplémentaires de rigueur*, le rapport du Conseil économique présenté par M. Henri de Benoist (président de l'Association générale des producteurs de blé) n'en insiste pas moins sur le déficit des échanges extérieurs de la France. « *Malheureusement, la croissance de nos exportations s'est ralentie plus que celle de nos importations (l'écart est de 2,7 points). Cette situation n'est pas sans conséquence sur notre politique de croissance, même si le déficit de la balance commerciale apparaît en comparaison internationale, relativement faible par rapport au total des échanges ou à la production nationale (de l'ordre de 0,4 à 0,5 % du PIB.* »

« *La situation n'est pas dramatique mais elle est sérieuse* », écrit le Conseil économique, qui cite parmi ses principaux motifs d'inquiétude le secteur des biens intermédiaires. « *On peut mettre en avant l'insuffisance de l'offre résultant des restructurations passées et le relatif retard de l'important effort d'investissement de capacité.* »

EN BREF

□ **Cinq milliards de francs pour loger les plus défavorisés.** – La Caisse des dépôts et consignations, l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL) et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), qui consacrent dès 1990 près de 5 milliards de francs pour le logement et la réinsertion des plus défavorisés, ont décidé mercredi 14 mars, de coordonner leurs efforts. Pour tirer le meilleur parti de leurs actions respectives, ces trois organismes lanceront des initiatives coordonnées sur le terrain, concentrant les moyens financiers sur des sites retenus en commun. Cette volonté commune se traduira par une coopération de leurs réseaux locaux.

□ **Fonctionnaires : manifestations à l'appel de la CGT.** – Trois à quatre mille fonctionnaires ont manifesté jeudi 15 mars à Paris à l'appel de la CGT contre la politique salariale du gouvernement et la réforme de la grille de la fonction publique. Les cégétistes ont reçu le renfort des fédérations CFDT et CFTC des finances et du SNUI (Syndicat autonome des impôts). A Marseille, la CGT a mobilisé près de trois mille salariés alors qu'à Rennes, où s'ouvrait le congrès du Parti socialiste, quelque 400 fonctionnaires CGT, CFDT et FO de l'équipement ont bloqué plusieurs heures les accès au Parc des expositions. La CGT a annoncé de nouvelles actions le 21 mars, lors de la négociation destinée à apurer la politique salariale 1988 – 1989.

□ **SONACOTRA : deux délégués syndicaux font la grève de la faim.** – Depuis le 13 mars, les délégués syndicaux centraux de la CFDT et de la CGC font la grève de la faim au siège national de la SONACOTRA, à Paris, pour protester contre la répression syndicale dont ils s'estiment victimes. Leur action est soutenue par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Ce conflit fait suite à différentes affaires qui opposent les syndicats à M. Michel Gagneux, président de la SONACOTRA, dont le transfert du nettoyage des foyers à des sociétés extérieures ayant entraîné la suppression de 900 emplois.

AFFAIRES

Concurrencée par les pays en voie de développement

La mégisserie française se réduit comme peau de chagrin

La mégisserie française a perdu en vingt ans la moitié de ses entreprises et de ses emplois. Surtout concentrée dans la région Midi-Pyrénées, elle n'occupe plus que 3 500 personnes qui travaillent pour 40 % à l'exportation. Confrontés à des pays en voie de développement qui traitent de plus en plus leurs peaux brutes chez eux et aux « quatre dragons » d'Extrême-Orient qui se lancent eux aussi dans l'industrie du cuir, les mégissiers français parviendront-ils à sauver leur peau ?

ALBI

de notre correspondant

La mégisserie française n'a pas aujourd'hui l'optimisme à fleur de peau. Cette industrie du traitement des cuirs d'ovins et de caprins, en pleine expansion jusqu'au début des années 80 avec près de sept mille salariés, se fait désormais rogner toutes ses parts de marché par les pays en voie de développement hier encore fournisseurs de matières premières.

Surtout basée dans la région Midi-Pyrénées, qui a produit l'année dernière 85 % des trente quatre millions de peaux traitées en France, cette activité n'occupe plus que trois mille cinq cents personnes dans cent quarante-deux entreprises. Elles sont réparties dans les bassins de Graulhet et Mazamet (Tarn), Millau (Aveyron) et dans une moindre mesure à Saint-Junien (Haute-Vienne), Issoudun et Levroux (Indre).

Le chiffre d'affaires total de cette branche s'est élevé à 2,7 milliards de francs en 1989, dont plus de 40 % à l'exportation, surtout en direction des pays d'Extrême-Orient (Corée, Taïwan, Hongkong), mais aussi vers les Etats-Unis et de plus en plus vers le Maroc et la Turquie. Ces marchandises sont essentiellement destinées à l'industrie de l'habillement.

Le bassin de Graulhet, avec sa soixantaine d'entreprises et ses mille six cent cinquante salariés, totalise près de 57 % de la production nationale de peaux. Mazamet compte de son côté vingt-sept usines employant six cents personnes pour un cinquième des peaux traitées en France en 1989. Le développement de la mégisserie dans ces deux villes s'explique par l'implantation, au milieu du siècle dernier, d'un grand centre mondial du délainage dans le sude d Tarn. Des millions de peaux de moutons – ces animaux étant surtout abattus pour leur viande – affluaient alors d'Australie et d'Argentine. Sous-produits du délainage, les « cuirots » étaient récupérés et traités pour fabriquer des doublures de chaussures. Aujourd'hui *les usines graulhetoises et mazamétaines* fournissent surtout l'industrie du vêtement et les « cuirots » ne rentrent plus que pour un quart dans l'approvisionnement des mégisseries.

Le cas de Millau est bien particulier puisque la ville est située à la lisière des grands causses et tout près des célèbres caves de Roquefort. Dès le Moyen Age, les agneaux étaient abattus en nombre dans la région pour réserver le lait des brebis aux fromageries. La récupération de ces peaux souples et délicates a donné naissance à une activité mégissière « haut de gamme » étroitement liée à une industrie locale du gant. Aujourd'hui les neuf mégissiers restant dans la sous-préfecture de l'Aveyron emploient encore plus de trois cents personnes et réalisent 5 % de la production nationale, surtout en direction de l'habillement.

« Il y a dix ans des pays comme la Turquie, l'Inde ou le Pakistan nous fournissaient des peaux brutes », explique François Martin Estrabaud, le président de l'Union des mégisseries françaises. *« Maintenant ils les travaillent sur place, et fabriquent des vêtements de cuir qu'ils nous revendent à des prix imbattables grâce à leur main-d'œuvre bon marché. »* Et d'ajouter, à propos des gouvernements indien et pakistanais : *« Ils interdisent à la matière brute de sortir du pays et accordent 20 % de primes à l'exportation des produits finis... »*

Si les mégissiers français ne se cachent pas pour dénoncer *« la concurrence faussée par le travail au noir en Italie »*, leur grand souci viendrait plutôt des « quatre dragons » d'Extrême-Orient. *« Depuis deux ou trois ans la Corée du Sud, notre principal client à l'exportation, monte elle aussi ses propres mégisseries*, affirme Serge Ramière, le secrétaire général de la chambre syndicale des mégissiers de Mazamet, *les investisseurs s'appellent notamment Sansung et Hundaï... On les retrouve de plus en plus comme concurrent sur le marché restreint de la matière première. Aujourd'hui ils achètent en Australie et en Nouvelle-Zélande des peaux à des prix supérieurs à ceux qu'on peut payer... »*

Dans cette industrie où la main-d'œuvre entre, en France, pour près d'un quart dans le prix de vente d'une peau traitée, les mégissiers nationaux se retrouvent impuissants devant la flambée des cours des matières premières et voient leurs marges se laminer s'ils veulent rester dans la course sur le marché des produits finis.

« Nous traversons la même crise que le textile, analyse François Martin Estrabaud, *on débauche pour essayer de rester compétitif, on marche encore grâce à quelques avancées technologiques, mais je ne crois pas au miracle dans ces conditions... »*

Déjà refermé sur lui-même par tradition, jaloux de ses secrets et méfiant envers tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à un concurrent, le petit monde des mégissiers devient encore plus impénétrable dans ce contexte difficile. S'ils arrivent à lâcher leur chiffre d'affaires et leur pourcentage à l'exportation, rares sont les patrons qui parlent sans détour de la composition de leur clientèle, de leurs investissements et de leurs projets d'avenir.

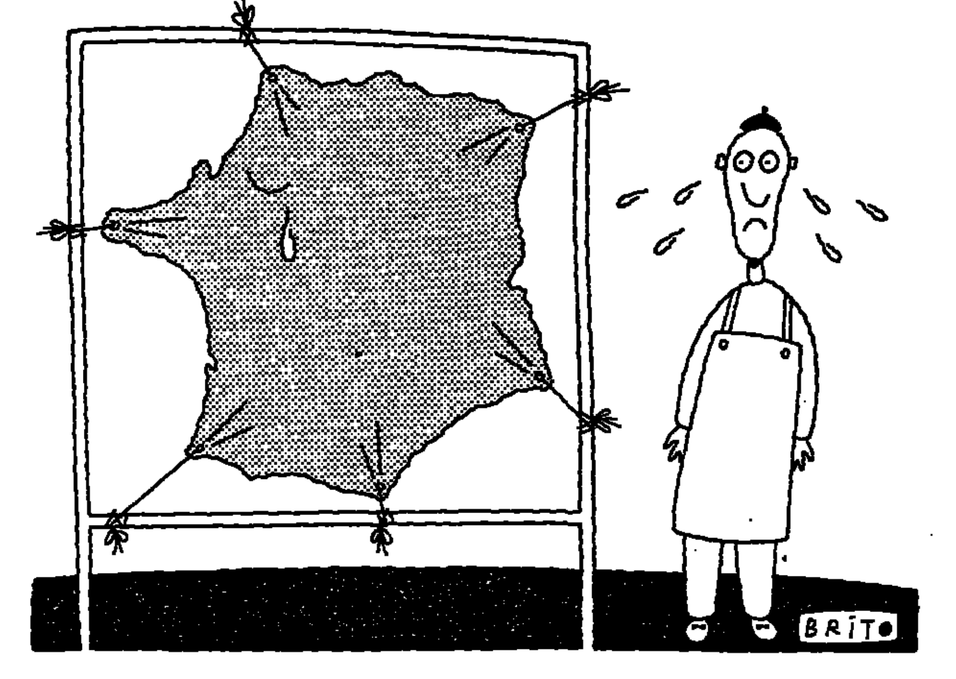
Individualisme de règle

Dans le tissu des PMI familiales de Graulhet, dont la taille moyenne oscille entre trente et quarante salariés, *l'individualisme* est de règle. La chambre syndicale des patrons mégissiers est surtout ici chargée de représenter les intérêts de la profession auprès de l'administration. *« Une tentative de groupement a eu lieu il y a quinze ans pour essayer de mieux vendre à l'étranger*, explique Alain Fournier, son président, *le boycott des politiques et la mauvaise entente ont tout fait capoter. »*

Les produits chimiques, qui entrent pour près d'un quart dans le coût de la peau finie, sont ainsi achetés au niveau de chaque entreprise. Seul un système d'assurance en commun est envisagé dans l'avenir pour réduire une partie des charges. La délégation du Centre technique du cuir de Mazamet et son laboratoire de recherche appliquée ne semblent pas mieux réussir auprès de la profession.

« Quand les mégissiers ont un problème, ils essaient de le résoudre eux-mêmes », avoue François Martin Estrabaud. Ainsi, dans son usine d'une cinquantaine de salariés, il a passé une convention avec l'École supérieure de chimie de Toulouse pour la mise au point de processus de fixation du chrome aboutissant à des économies importantes et à un abaissement des taux de pollution. D'autres accords de ce type lui ont également permis de se doter de machines à dégraisser et à retailler automatiquement les peaux n'existant qu'à deux exemplaires dans le monde.

« En profitant de contraintes comme l'obligation de diminuer nos rejets polluants et la nécessité impérieuse d'abaisser nos coûts de main-d'œuvre, il faut revoir l'ensemble de la technologie de nos entreprises et les équiper d'un matériel performant et adéquat, affirme Serge Ramière. *C'est la seule façon de nous en sortir en continuant à rester très souples par rapport à la demande, rigoureux sur la qualité et les détails, originaux dans nos productions »*...



Suivi des animaux

Du côté de Millau la situation se présente de façon encore plus délicate, puisque, spécialisée dans les « plongés » de très haut de gamme, la mégisserie locale n'arrive pas à trouver suffisamment de peaux de qualité pour répondre à ses besoins. *« Aujourd'hui la matière première est plus difficile à dénicher que le client*, précise Jacques Lombard, mégissier en retraite et secrétaire bénévole de la chambre syndicale patronale, *et quand on tombe sur des lots convenables, les cours sont tellement prohibitifs qu'ils donnent des prix de vente à rebuter les acheteurs... »* Ici aussi on ne cache pas que les pays tiers ont fait d'énormes progrès sur le plan de la qualité de leurs productions de peaux traitées et que le *« savoir-faire »* français en la matière passe de moins en moins comme argument de vente.

Les peaux de pays constituant encore les trois quarts de leurs approvisionnements, les entreprises millavoises se sont lancées depuis quelques années dans une grande action de suivi des animaux, de l'élevage aux abattoirs, pour sauvegarder la qualité de la matière première française. Des traitements contre les parasites, de nouvelles méthodes de marquage, de découpe et de stockage ont été mises en place en même temps qu'une marque *« Peau de Millau »*. *« Nous manquons de moyens financiers mais nous espérons qu'à terme ce travail de fourmi portera ses fruits*, déclare Jacques Lombard, *de tout façon je ne pense pas qu'on puisse tomber plus bas qu'actuellement... »* Dans les régions Midi-Pyrénées la mégisserie a également induit toute une série d'activités en aval, telles que la maroquinerie (près d'un millier d'emplois sur Graulhet et Mazamet), la ganterie (près de quatre cents personnes à Millau), des ateliers de confection de vêtements de cuir, de machinisme, des secteurs importants du transport et de la chimie avec plus d'une centaine de salarié chacun. Directement ou non, près de cinq mille personnes sont encore aujourd'hui dépendantes d'une mégisserie française qui ne voudrait pas finir comme peau de chagrin.

ALAIN ALBINET

Appellation contrôlée en mai prochain

Le floc de Gascogne : du raisin, de l'armagnac et c'est tout

Au printemps prochain, le floc nouveau coulera à flots en Gascogne. C'est, en effet, au mois de mai que doit paraître le décret officiel accordant au floc de Gascogne son classement dans la catégorie des appellations d'origine contrôlée. Pour les deux cent dix producteurs de cet apéritif à base d'armagnac, cette admission « parmi les grands » couronne quinze années d'efforts au niveau de la qualité et de l'homogénéité du produit, même si, par ailleurs, le label « appellation contrôlée » présuppose des exigences accrues sur le plan qualitatif et méthodologique de la part des vignerons gascons.

AUCH

de notre correspondant

Pour les responsables du Syndicat du floc, créé en 1977, l'appellation contrôlée ne saurait être un simple aboutissement mais plutôt un tremplin, une nouvelle légitimité pour séduire de nouveaux palais, si c'est un vigneron qui parle... ou conquérir de nouveaux marchés, si c'est un négociant qui s'exprime. Les uns et les autres se retrouveront désormais représentés à parité égale dans un bureau interprofessionnel du floc de Gascogne qui aura la tâche délicate de gérer les intérêts collectifs dans une Gascogne viticole volontiers rebelle aux structures.

Dans le contexte délicat de la viticulture locale, le Syndicat du floc, présidé par un producteur, Francis Dèche, a déjà eu le grand mérite de souder les bonnes volontés autour de ce vin de liqueur à l'armagnac de 16 à 18°. *« Du jus de raisin, de l'armagnac, et c'est tout ! »* affirment les professionnels, une simplicité gourmande qui peut expliquer la montée en puissance de la production de floc de Gascogne jugée à l'origine comme une activité complémentaire par les producteurs d'armagnac amenés, peu à peu, à réviser leur jugement. Un changement d'optique qui s'explique aisément, le chiffre d'affaires du floc de Gascogne ayant frôlé les 40 millions de francs lors de la dernière campagne. Un poids dans l'économie locale qui ne cesse d'augmenter tant en termes de production qu'en termes de vente.

En 1986, la production de floc, qui était de l'ordre de 7 500 hectolitres, est passée à 10 000 hectolitres en 1988. Dans le même temps, c'est bien sûr essentiel, la commercialisation suivait un mouvement parallèle à la hausse, de 880 000 cols en 1986 à 1 220 000 pour la campagne 1988 (c'est-à-dire du 1er septembre 1988 au 31 août 1989). On est évidemment loin des 30 000 bouteilles vendues en 1978. Et compte tenu de la progression régulière des ventes, les producteurs de floc misent à court terme sur 2 millions de bouteilles vendues. Un objectif qui n'est pas forcément irréaliste dans la mesure où le succès croissant du floc auprès des consommateurs relève de critères aisément cernables.

Sur le créneau du porto

Dans un monde de la consommation qui a légitimement soif de produits sains et naturels, le Syndicat du floc joue résolument la carte de l'authenticité. Avec l'aide de techniciens et de partenaires régionaux, il a su imposer les nécessaires contrôles en amont. Il s'agissait en fait de concevoir un produit qui réponde aux nouveaux goûts de la clientèle en évitant de jeter le bébé de la tradition avec l'eau du bain de la modernité. Car le floc, bien évidemment, n'est pas tombé de la dernière vendange : il a un passé, des racines profondément ancrées dans la tradition vigneronne gasconne. Déjà au seizième siècle, il régalait les « fines gueules » locales et même, dit-on, quelques « grands de France... ». *« Mais aujourd'hui, le goût du consommateur va vers un produit frais*, explique Francis Dèche. *Nous essayons précisément de garder ce goût fruité, jeune. C'est aussi ce qui fait la différence avec le pineau des Charentes qui est un produit plus vieilli. »*

Pineau des Charentes ? Le mot – inévitable – est lancé. Car même s'il cultive sa différence, le floc de Gascogne garde un cousinage très prononcé avec le fameux apéritif charentais, commercialisé dès 1946. *« Mais nous n'entendons surtout pas ferrailler avec les gens du pineau*, souligne très vite Francis Dèche. *Il n'y a pas de comparaison possible. Le floc représente 10 % de la production du pineau comme d'ailleurs l'armagnac représente 10 % de la production du cognac. Ajoutons que le pineau est surtout un produit blanc alors que le floc est davantage un produit rouge... »*

Une coloration qui, dans l'esprit des producteurs de l'apéritif gascon, lui permet de viser un autre créneau, très ambitieux... celui du porto : *« Ce n'est pas surprenant*, confirme Francis Dèche. *Le floc rouge se situe tout à fait dans ce créneau. Nous n'oublions pas que le porto représente un marché de 40 millions de bouteilles et que la France est le premier pays importateur de porto du monde ! »*

Ces nouvelles ambitions se doublent d'une volonté exportatrice au-delà du maché français, du nord de la Loire jusqu'en Belgique, Angleterre, Allemagne et Canada. Mais pour que la réussite commerciale soit effective, les responsables professionnels savent qu'il leur faudra mettre à mal un certain nombre de pesanteurs et de mauvaises habitudes locales : *« Ici, nous sommes en pays gascon*, souligne le président du floc, *tout ce qui est contrainte et collectif est difficilement accepté par des vignerons individualistes. Au niveau de la distribution, il faudra faire cesser les aberrations, les démarches individuelles auprès de la grande distribution qui nuisent à la politique commune. »* Un propos qui ne manquera de faire grincer les dents ici et là dans la nouvelle région d'appellation contrôlée. Mais les règles du jeu d'une expansion maîtrisée passent sans doute par une révolution des mentalités en pays d'Armagnac.

DANIEL HOURQUEBIE

Malgré une récolte 1990 qui s'annonce bonne

L'industrie du vin argentin est en crise

Au pied de la cordillière des Andes, en cette fin d'été austral, les vendanges ont commencé dans la plus importante région viticole d'Argentine. Malgré les pluies inhabituelles en janvier et en février, la récolte s'annonce bonne; pourtant, l'atmosphère est morose. Même la Fête des vendanges, qui se célébrait début mars en grandes pompes dans la capitale provinciale, ne parvenait pas à faire illusion: l'industrie du vin argentin, la cinquième du monde, est en crise.

MENDOZA

de notre envoyée spéciale

Le malaise reflète la situation économique catastrophique de l'ensemble du pays, mais le monde viti-vinicole argentin souffre de ses propres maux. *« Nous traversons une véritable crise»*, dit M. Raul De La Mota, l'œnologue le plus connu du pays. Il en cherche les racines dans l'origine et le développement du vin argentin. Comme ailleurs dans le monde, l'histoire illustre en effet l'évolution économique et sociale du pays.

Introduite à partir du Pérou par les conquistadors et le clergé qui les accompagnait, la culture de la vigne s'est développée en Argentine grâce aux millions d'immigrants italiens, espagnols et français, qui arrivèrent dans le pays à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. *«Tous ces travailleurs d'origine latine avaient l'habitude de boire du vin pour se désaltérer. Les viticulteurs ont donc d'abord produit pour satisfaire les besoins de leur propre communauté»*, explique M. De La Mota.

A Mendoza, ils étendirent le système d'irrigation introduit par le cacique inca Guaymallen dans une région de maquis, et bénéficiant d'un climat très sain, sec et ensoleillé. Pour atteindre des rendements spectaculaires, jusqu'à 360 hectolitres à l'hectare (en Bourgogne par exemple, la production est de l'ordre de 45 hectolitres à l'hectare). L'Argentin devenait ainsi un des premiers producteurs de vin de table du monde, mais qui était consommé sur un marché interne, dont la soif semblait inextinguible. La vigne couvrit jusqu'à 350 000 hectares plantés de *cépages soigneusement transportés* par les immigrants depuis leur village natal, des malbec, des lambrusco ou des plants déjà adaptés aux Amériques, comme les criollos et Cerezas. Mais la situation s'est dégradée à partir des années 70. Malgré l'arrachage de 100 000 mille hectares, elle est au plus bas actuellement avec une surproduction massive, alors que la consommation interne suivant une tendance mondiale, est passée de 90 litres par an et par personne, il y a trente ans, à 50 litres actuellement.

Le gouvernement tente bien d'imposer un prix minimum, mais celui-ci n'est guère respecté. Ainsi, certains producteurs sont presque tenté cette année de vendre directement les raisins à une entreprise qui fabrique des mouts concentrés. Ceux-ci sont fort prisés au Japon, en Allemagne, en Suède et, plus récemment, en France. Ils peuvent être utilisés comme jus de fruit, édulcorant ou même être vinifiés.

Des produits nouveaux

Le marché est suffisamment intéressant pour que des grandes entreprises comme Penflor s'y aventurent avec 4 millions de litres pour une production globale de vins de 15 millions de litres par an, soit 10% du marché national. *« L'entreprise cherche à se diversifier. Il faut trouver des produits nouveaux »*, dit M. Angel Mendoza, son œnologue en chef qui est cependant bien plus fier de sa production de vins fins. Si la production et la consommation de vin de table sont en chute libre, il en va en effet tout autrement pour les vins de qualité bien que ceux-ci ne représentent encore que 10 % de la production nationale.

Une vingtaine de *« bodegas »* se sont sérieusement mises au travail, et une dizaine d'entre elles concentrent leurs efforts sur le marché de l'exportation. *« Etant donnée la situation économique du pays, les caves ne pourront survivre que grâce à l'exportation »*, constate Horacio Lopez de la maison Lagarde. Les maisons de vins trouvent en effet actuellement rarement leur seuil de rentabilité. Proviar, la filiale argentine de Moët et Chandon y parvient grâce aux ventes spectaculaires de ses vins mousseux : plus de trois millions *de bouteilles vendues en 1989 malgré* la crise.

Pourtant produits dans la même région, les vins argentins souffrent souvent de la comparaison avec ceux du Chili. De l'autre côté de la cordilière des Andes, la priorité fut donnée dès le départ aux vins de qualité. Et les vins chiliens ont conquis depuis longtemps leur place sur le marché international, alors que les vins argentins sont encore à la recherche de leur propre style.

On trouve actuellement deux tendances sur le marché. L'école « traditionnelle » de vins charpentés, nettement boisés, en raison de longs séjours en foudres de vieux chêne. L'autre, celle des « modernes », préfère des vins plus légers, plus secs et concentre ses efforts sur les vins de cépages tels les chardonnay ou les cabernet, particulièrement pour les Etat-Unis, où ils sont vendus entre 12 et 18 francs la bouteille. M. Mendoza, qui propose un chardonnay qui a vieilli sur lie, n'est cependant guère satisfait. Il a du mal à placer son malbec qui, pour la plupart des œnologues, est pourtant le vin argentin par excellence.

A trop vouloir copier les vins européens, et plus récemment à trop vouloir séduire le marché américain,les vins argentins n'ont jamais vraiment trouvé leur identité. Les openologues fondent leur espoir sur le malbec, un cépage en voie de disparition dans le Bordelais, mais qui a trouvé sa terre de prédilection en Argentine, où il produit un vin rouge sans grande complexité, mais agréablement équilibré. Pour les blancs, le torrontes, qui vient d'Espagne, mais qui est acclimaté dans la région de Salta, à l'extrême nord de l'Argentine, produit un vin particulièrement fruité qui a déjà été remarqué dans des concours professionnels.

Ces deux vins, totalement différents du gros de la production viticole seront sans aucun doute les porte-drapeau des vins argentin sur le marché international.

EDITH CORON

Le Monde AUTOMOBILE

ALFA ROMEO

Alfa 164 3 l V6 déc. 88, mod. 89 noir verni, int. gris, climat. sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et emb. récents, 0 km, pns et jantes récents, pr. m., 33 900 km DUFIEUX 46-05-61-55, ap. 19 h. 165 000 F

164 3.0 V6, sept. 89, vert mét. verni, int velours gris, jtes alu, fms ABS, gl. et ferm. élect. TO élect., alarme, AB, pr. m., 2 300 km, TERSIGUEL 45-57-48-25, bur. 46-65-67-88, ap. 19 h. 175 000 F

164 3.0 V6, mai 89, vert mét. verni, int. gris, fms ABS, clim., AB, alar., pr. m., 14 500 km, SHIRRER, 45-07-22-66, bur., 39-56-39-19, ap. 20 h. 150 000 F

164 TWINSPARK, fév. 89, vert myrth métal., int. gris clair, alarme, radio, sièges électr. jantes alu, AB, volant cuir, pr. m., 48 000 km, NACCACHE, 42-01-21-01, bur. 42-39-85-83, ap. 20 h. 120 000 F

164 TWINSPARK janv. 90, vert mét. verni, int. velours gris, fms ABS, clim., jtes alu, radio, pr. m., 2 400 km LANGLAIS, 30-21-53-53, bur 30-43-12-89, ap. 18 h, dom. 146 000 F

ALPINE

COUPÉ V6 TURBO, janv. 88, bleu métal. verni, int. noir, alarme, embr. 5 000 km, 53 000 km, minichaîne, rétro élect. M. Vue, 34-14-53-81, bur. 39-95-82-07, 20 h. 115 000 F

ALPINA

B6 3.5, Avr. 88, noir métal. verni, int. noir, TO, alarme, plip, pont autobloc. minichaîne, tél., pns et freins neufs, 69 000 km, De Berreau, 47-61-05-60, bur. 47-63-91-15, dom. 150 000 F

B7 TURBO, nov. 84, mod. 85, bleu nuit métal. verni, int. noir, radio, freins ABS, 68 000 km, Roques, 47-34-38-68, perm. 210 000 F

B6 2.8, mai 85, blanc verni, int. gris, pont autobloc., boîte sport, rétro droit, alarme, radio, pns et pot neufs, 74 000 km, Leberon, 64-90-09-10, bur. 64-90-39-69, ap. 19 h. 120 000 F

BUICK

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins pot et susp. 3 000 km, 40 000 km
Prix : 85 000 F
EYMERIC, 56-79-12-94, bur. 56-92-08-94, dom. (prov.)

Skylark, nov. 63, mod. 64, rouge, int. blanc, peinture, pot récents, véhicule restauré, bon état général. 26 000 F
M. BIESBROUCK 24-27-30-63, bur.

CADILLAC

CADILLAC Séville 1979 bleu métal., pr. m., 85 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

FIAT

BK REGATA WEEK-END DIESEL TURBO mai 88, gris foncé métal. verni, int. bleu, direct. assist., gl. électr. couvre bagages, 30 000 km VEILLAT 45-40-85-78, bur. 46-77-00-07, ap. 20 h. 66 000 F

FERRARI

A VENDRE FERRARI 40
Tél. : (19-41) 38-55-18-68
850 000 F

328 GTS juin 89, rouge verni, int. beige, climat., pr. m., 1 500 km. WILLIAMS 40-62-12-18, bur. 46-34-21-11, ap. 20 h

FERRARI Mondiale 3.2 l avril 86, rouge métal. verni, int. cuir clair, radio, climat., pré-équipée téléphone, 48 910 km. 500 000 F
M. BILLY 39-60-04-91 de 6 h 30 à 20 h
30-40-81-70, ap. 20 h 30

FORD

FORD FIESTA XR2 Avril 88
12 000 km. 46 000 F.
Tél. journée 48-37-97-11
Soir : 42-43-36-81.

GMC

JIMMY AUTOM., janv. 83, marron métal., moteur et boîte 16 000 km, 145 000 km, PEZE 43-60-56-60, bur. 42-62-01-21, dom. 62 000 F

JAGUAR

JAGUAR TYPE E 1961. 3.8 L
gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F (19-44) 273832239

210 000 F
XJ6 3.6 l Sovereign autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns nfs. 46 000 km HANOUNA, 40-26-34-28, bur. 47-27-82-33, matin et soir

MASERATI

200 000 F
Coupé 222, sept. 89, gris/bleu métal. verni. int. cuir, loupe bois, air conditionné, pr. m., 3 000 km DURABLOC, 39-75-68-56, bur. 39-75-63-62, dom.

MERCEDES

MERCEDES 190, année 1960, couleur vert amande, TBE. Tél. Tunisie : (19) 216-320-604, bur. 216-321-693, dom.

COUPÉ AUTOM. juil. 87, mod. 88, gris cendre métal. verni, int. cuir noir, freins ABS, systhème ASD, climat., TO, capot MG, pré-équip. tél., pns récents, 58 700 km BELLON, 40-75-04-72, bur. 45-55-12-73, dom.

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarmes, rad., V90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km. 56 000 F
Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

BR 300 T DIESEL AUTOM. sept. 87, mod. 88, bleu métal. verni, int. cuir noir, gl. teint., freins ABS, radio, alarme, attel., pr. m., pns nfs, 64 500 km GRAU, 64-25-66-12, bur. 64-25-66-12, perm. 175 000 F

PEUGEOT

Part. vend 305 GL break, 7 CV, 97 500 km, beige, année 83, bon état. Prix 20.000 F.
Tél. : 69-44-57-98

BK 405 SR DIESEL TURBO, mai 89, bleu topaze métal., rétro dr. élect. AB, gl. teint., sièges réglables, pr. m., 12 000 km, LEVEILLEY 39-74-20-54, journée. 105 000 F

PORSCHE

944S, fév. 87 or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km, M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

900 Turbo 168, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio, 50 000 km. 105 000 F
M. COHEN, 47-61-05-60, bur. 45-63-89-28, dom.

RAYTON FISSORE

MAGNUM, juil. 87, gris mét. verni, int. cuir beige, climat., int. bois, jantes alu., pns neufs, 53 000 km compt. BOUSSENAC 90-31-43-91, bur. 90-22-27-89, w-e, province. 140 000 F

RENAULT

ESPACE QUADRA, mars 88, vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km, 155 000 F 69-83-83-00, 9-14 h

RENAULT JEEP CHEROKEE limited, cuir, climatis. garantie 1 an, 15 000 km, 1989. 165 000 F.
VILLEMOMBLE AUTOMOBILE 48-94-16-16 p. 464

COUPÉ V6 TURBO, jan. 86, bleu métal. verni, int. noir, alarme, embr., 5 000 km. 53 000 km. 115 000 F. Mini-chaîne, rétro électr. M. VUE 34-14-53-61 bur., 39-95-82-07 20 h.

RENAULT turbo Diesel 25 1989, gris métal., 40 000 km 101 000 F
Tél. : 43-41-35-57

R 25 TURBO D 89 95 000 F
AS AUTO 60-48-52-52

ROVER

820 SI, juil. 89, mod. 90. gris métal., int. beige, TO, élect., direct. assist., gl. et ferm. élect. rad.-cassettes. 9 700 km, 112 000 F SARIALI 43-20-93-09, bur. 46-55-85-92, 20-22 h

SEAT

SEAT MALAGA 1 500 GLX 90. Etain. 5 000 km Garantie 1 an. 66 000 F AUTOGIR 47-90-01-75

SEAT IBIZA 1500 GLX 3 p., 89, argent, 15 600 km TO, radio, garantie 1 an 52 500 F. AUTOGIR 47-90-01-75

TOYOTA

Bk LITE ACE DX, mai 89, bordeaux, int. gris, radio K7, 8 pls, pr. m., 10 300 km, Lanoue, 47-26-12-35, bur. 46-78-22-84, ap. 20 h 30. 80 000 F

TRIUMPH

SPITFIRE 1500 FH, oct. 78, bleu roy métal. verni, int. noir, hard top. capote, 73 000 km, compt. Thomas, 40-14-37-13, bur., 39-13-10-90, 20 h. 40 000 F

VOVLO

BK 240 GL, avr. 87, gris mét., verni, int. bleu, gl. élect. sièges chauf., couvre bag., AB, pr. m., 113 000 km LEIBIG, 32-41-34-16 dom. prov. 58 500 F

BK 240 GL DIESEL, nov. 83, mod. 84, gris métal., int. velours, direct. assist., sièges chauff. amort. gonflables, embr. et overdrive récents. 153 00 km. DIET 46-88-34-34, bur. 55 000 F

BK 740 TURBO INTERCOOLER déc. 85, mod. 86, blanc, int. velours gris, TO, gl. teint., jantes alu., galeries, échapp. et overdrive réc. 118 000 km, LOQUINEAU (16) 54-78-04-65, bur. (16) 54-70-30-37, ap. 20 h Prix : 80 000 F

BK 240 GLT, juin 89, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 km. Mme CAZES, 42-65-95-44, bur. 45-00-24-38, ap. 20 h. 120 000 F

740 Turbo diesel bleu mét., air cond., 57 000 km, garant. 1 an - 100 000 km. Excel. état, mod. 89 (5-88). 115 000 F. RABIAN. Bur. : (1) 64-05-11-90. Dom. 43-25-23-11

VOLKSWAGEN

BK CARAVELLE COACH 8PL, Avr. 89, rouge vernis, direct. assist., radio, pr. m., 20 500 km, ELKESLASSY, 43-62-97-56, dom. 117 000 F

CABRIOLET GOLF AUTOMATIQUE, mod. 89, marine, parfait état, 20 000 km, alarme, radio, bur. : 45-56-12-93 appt. : 47-22-03-34.

L'AGENDA

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 36 ans rech. emploi SECRÉTAIRE DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE COMMERCIALE région EVRY
Libre à compt. du 17-4-90
Faire ttes propositions au Monde Publicité nº 7119 M 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

Chef de projet Conseiller technique ing. hydraulicien INPG/EIHT ing. info ESE/SUPELEC recherche poste O.M. 51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro., avec société para-état., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères. Tél. : (16) 97-23-44-16 ou Ecrire sous le nº 5827 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

RECHERCHE Partenaire-Revendeur
Maison suisse de programmation de PC à contacts internationaux cherche, pour la représentation et la distribution de ses logiciels intégrés, un partenaire-revendeur qualifié.
Les produits proposés par notre société sont avant tout des solutions standardisées « sur mesure » spécifiquement adaptées à la gestion commerc. des entreprises.
De plus, certains de nos programmes, disponibles dans plusieurs langues, et compatibles aux mandataires spécifiques ainsi qu'aux différents systèmes de réseau propres à chaque société, répondent à chaque besoin individuel de toute gestion commerciale et industrielle.
Si vos compétences correspondent à la qualité de nos produits et à la philosophie de notre organisation, veuillez nous faire savoir votre intérêt au plus vite, en nous écrivant sous réf. 3994 R
Ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach, CH-5001 AARAU

propositions diverses

A vendre TABLEAUX DE MAITRES 16ᵉ-17ᵉ siècle
Tél. : (19) 41 38-42-63-14
FAX (19) 41-38-42-61-77
Suisse

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme. Travaux hypersoignés
Tél. : 42-00-52-10

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
Gillet 19, rue d'Arcole 75004 PARIS
Tél. : 43-54-00-83

Décoration

Teintures murales, doubles rideaux, réfection sièges
ANTIQUITÉS, FAIENCES A LA BOUTIQUE
39, r. Faidherbe
Tél. : 43-56-76-30

Matériel de bureau

CASH-BUREAU : MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTABLE : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS : CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE.
600 m² D'EXPOSITION.
24, r. Devouez, 93500 Pantin. Sortie Porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71.
Dijon, tél. : 80-51-35-52.
Marseille, tél. : 91-43-23-43.

Minéraux

RENNES
Cinquième bourse EXPOSITION-VENTE
MINÉRAUX et FOSSILES
Sam. 24 et dim. 25 mars de 9 h à 19 h
Salle Rennes Congrès 27, bd Solférino

Vacances Tourisme Loisirs

TIGNES (VAL CLARET)
Particulier loue à Inter-Résidences, studio 4 pers., grand confort. Du 8-4 au 15-4 et du 15-4 au 22-4
Tél. : 34-51-45-41

JURA
3 h Paris par TGV
8 km gare de Vallorbe (Suisse). Proche station ski alpin de Métabief. Part. loue gd studio (6 pers.) tt cft, sur pistes de fond, zone nordique (+ 200 km balisés). Possib. tir à l'arc et ski à roulettes sur piste et nombr. randonnées.
Prix et rens. : (16) 81-49-00-72

SKI CLUB LES OURSINS
Séjour ski-bridge dans le Val d'Aoste (Italie)
Du 18 mars au 25 mars
Tél. : (16-1) 60-96-71-65

VACANCES DE PAQUES
Séjours enfants Haut-Doubs (900 m alt.)
3 h de Paris par TGV
Agr. Jeunesse et Sports
Yves et Liliane accueillent vos enfts dans anc. ferme XVIIᵉ, conft rénov. au milieu des forêts et pâturages. Acc. limité à 14 enfts. Cuis. saine et équil., ch. 2 ou 3 avec s.d.b., w.-c. Act. avec moniteur : ski de fond, tennis, jeux ping-pong, init. échecs, peinture sur bois, fabr. du pain, découv. env.
Tar. ttc 1 800 F sem./enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51
La Crêt-l'Agneau, La Longeville, 25650 Montbenoît

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 livres par semaine
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

Part. loue appt neuf, entièr. équipé 3 p. pr. 70 m², au calme, indép. au rez-de-jard., dans villa sur 1 500 m² de terrain amén. A l'entrée d'Ajaccio, à 1,5 km de la mer, prox. ts com., Loue à la sem. quinz. mois. Mai, juin, juillet, août, sept.
TÉL. : (16) 95-23-19-68. (heures repas)

ASSOCIATIONS

Appel

Editeur associatif — qualité Pro. PRAXIS éditions — B.P. 133 77340 Pontault-Combault. Fax. : 69-20-01-74.

Associations

Formation UFCS : 28 mars et 3 avril LECTURE de la PRESSE
Comment être consommateur actif de l'information ?
Tél. : 42-72-60-79 après-midi. Sauf mercredi — Paris 3ᵉ.

ÉCRITURE ATELIERS POUR ADULTES PARIS 5ᵉ UNE FOIS PAR MOIS.
TÉL. : 30-58-99-51.

Conférence

Mardi 20 mars 1990
Rose-Croix d'Or : « Les Exigences du Chemin »
IPAG, 184, bd St-Germain, Paris 6ᵉ, 20 h 30, entrée libre et gratuite.

Sessions et Stages

COURS D'ARABE
La journée et le soir cours intensifs et extensifs
AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5ᵉ arrdt

Bd St-Michel Mº Luxembourg, gd 3 P. tt cft, balc., 2ᵉ, asc. (1 seule chbre). Imm. 1958, 3 075 000 F Pptaire. Tél. : 45-87-42-70

PANTHÉON
Bon imm. s/r., soleil, 2 ptes pces, cuis., dche, w.-c., chff. centr.
9, rue VICTOR-COUSIN samedi-dim. 14-17 h

PPTAIRE vd DIRECTEMENT
Mº CENSIER
Imm. calme s/verdure, 2 ptes pces cuis., bains, w.-c., ref. nf
75, RUE BROCA samedi-dim. 14 h-17 h

7ᵉ arrdt

BON 7ᵉ NEUF
s/jard., 2 P., cuis., bains, frais de notaire réduits. 1 875 000 F
WARBEL 40-59-98-02

11ᵉ arrdt

A 100 m, place de la Bastille, original et beau duplex 130 m², 2ᵉ et 3ᵉ ét. + cour patio 12 m². Imm. XVIIᵉ, esc. classé, clair, calme
Tél. : 47-05-76-78

PRIX INTÉRESSANT
Mº RICH.-LENOIR
Imm. récent, bon stand., tt cft, liv., 3 chbres, entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 100 m² + balcon, parking.
5, rue ALPHONSE-BAUDIN samedi-dim. 14-17 h

16ᵉ arrdt

TROCADERO, 280 m² 3 récept., 4 chbres, 2 boxes 12 000 000. 46-05-39-48

17ᵉ arrdt

Mº PEREIRE
Imm. GD STAND., tt cft, triple récept., 5 chbres, 3 bains, 225 m² + service, soleil. Possib. parking, 4ᵉ ét.
82, AV. NIEL
samedi-dim. 13 h 30-16 h 30

77 Seine-et-Marne

Particulier vend, dans résidence (dans parc 2 ha), bel appartement, 6 pièces, 105 m², balcon 8 m. Vue dernier étage. Cellier, 2 salles de bains, 2 wc, cuisine équipée chêne massif. Ecole, collège, lycée, commerces, RER à 8 mn. Torcy-Marne-la-Vallée
Prix 790 000 F
Tél. : 64-40-11-42 de 11 heures à 19 heures

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES/BOIS-COLOMBES
105 m² REFAIT NEUF
BELLE CUIS. EQUIPÉE DBLE LIVING, 2 CHBRES
SAMEDI DE 12 H A 19 H
245, AV. D'ARGENTEUIL

Etranger

ESPAGNE, vds 2 P., cft, piscine, 100 m de la mer, px exceptionnel 236 000 F
Tél. : 43-54-48-95

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, 9ᵉ. PAIE COMPTANT
Tél. : (1) 48-73-38-43

locations meublées demandes

Paris

H. seul (prof. libérale) cherche dom. privé 3 P., tt cft, meublées dans le 15ᵉ. MAIER. 45-32-90-63

Collaborateur du journal cherche sous-location (avril-mai-juin) prix modéré/Paris centre
Tél. : 48-04-01-26

locations non meublées offres

Paris

Immeuble neuf, standing, 3 P., 75 m², 6 500 F avec park. s.-sol et cave
Le plan sur votre écran au 3615 code KIOSK ou 42-38-65-39, le matin

PARIS 15ᵉ
4 P., 87 m², 6 525 F étage élevé code KIOSK ou 47-66-02-75

PARIS 16ᵉ
Métro Exelmans 153 m², 13 000 F 3615 code KIOSK ou 42-44-16-04

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX. EXPERTISES GRATUITES. DISCRÉTION ASSURÉE. Demander personnellement EMILE GARCIN
Tél. : (16) 90-92-01-58
FAX (16) 90-92-39-57
TELEX 432 482 F

1 h de Paris, direct A 6 sortie Nemours, à vendre BELLE EGLISE DU 12ᵉ avec son porche roman, cœur voûté d'ogive du 14ᵉ, clocher restauré du 16ᵉ, 350 m² au sol aménageables, sur 1 100 m² de terrain bordé de vieux tilleuls. Conviend. pour création atelier d'art, expos., etc.
Prix 818 000 F
Tél. : (16) 38-96-65-96

maisons individuelles

45 MN MONTPARNASSE PRÈS RAMBOUILLET
Sur 505 m², séjour 40 m² + véranda 21 m², 1 chbre avec dressing et s. d'eau + 3 chbres, garage, cellier, cave.
Exceptionnel 1 000 000 F
GESTRAFIM 34-61-40-90

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50

AGENDA IMMOBILIER



Bon documentation sur ST-JEAN-DE-MONTS
Nom ____ Tél. dom. ____
Tél. bur. ____ Adresse ____
Ville ____ Code postal
86, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

MARCHÉS FINANCIERS

Avec 4.4 milliards de francs de bénéfices consolidés

Une croissance tranquille pour Saint-Gobain en 1989

Le groupe Saint Gobain a rendu public jeudi 15 mars ses résultats consolidés définitifs pour 1989. Un cru- qui sans être exceptionnel- est toutefois honorable. Le bénéfice net consolidé du groupe atteint 4,31 milliards de francs. soit une progression de 6 % par rapport à 1988. Hors plus-values exceptionnelles (cession de la Société Générale d'Entreprise et de Sofiltra Poelman) le résultat net croît d'ailleurs de 20 % à 3.69 milliards de francs.

Durant l'exercice écoulé. les ventes consolidées se sont élevées à 66 milliards de francs contre 59 milliards en 1988 en augmentation de 12 %. A périmètre comparable- le groupe a inclus dans ses comptes les acquisitions récentes de l'italien Vetri (verre creux). de Stettner. TSL et Nuova Sirma pour les céramiques industrielles. d'Europlastic et Glausd en matière d'isolation. enfin du cartonnier Sisa - la hausse est de 9 %.

Le marché français a représenté en 1989 environ 30 % des ventes du groupe. les exportations à partir de la France 12 %. et les pays européens hors Hexagone 36 %.

Les investissements industriels affichent une progression l'an de 16 % à 6.2 milliards de francs. somme couverte par l'autofinancement de 8.8 milliards de francs (+15 %).

Parmi les branches du groupe. les matériaux de construction ont connu l'évolution la plus défavorable avec un bénéfice net retrait par rapport à 1988.

Grand Metropolitan vend ses brasseries à Elders IX

Le groupe britannique Grand Metropolitan (boissons. spiritueux. restauration) a confirmé le 13 mars la vente de ses brasseries à l'australien Elders IXL pour 366 millions de livres (3.3 milliards de francs). En échange. Elders va céder à Grand Met le contrôle de ses quelque 5 000 pubs en Grande-Bretagne.

Cette transaction fera de Elders IXL qui devrait bientôt s'appeler Foster's Brewing Group. le quatrième brasseur de bière du monde avec un volume annuel de 37.5 millions d'hectolitres et 6.7 milliards de dollars (38 milliards de francs). De son côté. Grand Met. qui ne pouvait pas prétendre à une place de leader dans ce secteur. renforce ses positions dans les pubs.

Aux 5 000 pubs *Courage* détenus par Elders en Grande Bretagne s'ajouteront donc les 3 500 pubs que détiennent les deux groupes par l'intermédiaire d'Entrepreneur Estates. une joint-venture dont Grand Met assurera la gestion. Cet ensemble constituera la première chaîne de débits de boisson en Grande-Bretagne.

Avec l'aide d'un groupe japonais

Les dirigeants de Saks Fifth Avenue proposent de racheter leur société

Les dirigeants du grand magasin Saks Fifth Avenue. à New-York. ont annoncé leur intention de racheter la chaîne americaine de quarante-six grands magasins. avec l'appui d'un groupe de détail japonais. Tobu. qui souhaite distribuer en Asie les produits Saks. La chaîne de grands magasins est mise en vente par son propriétaire. le conglomérat britannique BAT Industries. victime d'une tentative d'OPA de 13.4 milliards de livres (environ 130 milliards de francs) lancée par Hoylake Investments. société basée aux Bermudes et contrôlée par les financiers internationaux Jimmy Goldsmith. Jacob Rothschild et Kerry Packer. Pour contrer cette OPA. BAT introduit en Bourse ses filiales. notamment Argos (vente par correspondance). et a prévu de vendre d'autres intérêts dans le commerce de détail. comme Saks et Marshall Field aux Etats-Unis. et Horten en Allemagne fédérale.

Le chiffre d'affaires de SMT-Goupil a progressé de 19 %

Le groupe de micro-informatique SMT a connu un bon exercice 1989 : un chiffre d'affaires en hausse de 19 %. à 1.263 milliard et un résultat consolidé de 30 millions de francs (+ 11 %). Ces chiffres n'intègrent pas Normerel. rachetée à la fin de l'exercice et.qui a perdu une vingtaine de millions de francs en 1989 pour 320 millions de chiffre d'affaires. Selon M. Claude Perdrillat. le président du groupe. Normerel (qui avait perdu 32 millions en 1988).sera bénéficiaire en 1990.

L'an passé.la maison-mère. Goupil. avec des ventes de 1.11 milliard et un résultat net de 33 millions affichait une progression comparable au reste du groupe. légèrement freinée par la grève de fin d'année des douanes qui a géné les importations de composants. Privilegiant la croissance interne. M. Perdrillat pense atteindre le milliard et demi de chiffre d'affaires cette année (toujours hors Normerel).

□ **Les remisiers-gérants doivent cesser leur activité le 1er avril.** – Les remisiers-gérants de portefeuille, auxiliaires de la profession boursière. devront. à défaut d'agrément de la Commission des opérations de bourse (COB). cesser leur activité à partir du 1er avril. vient de rappeler la COB dans un communiqué. La loi du 2 août 1989 relative à la sécurité et à la transparence du marché financier. avait abrogé la loi du 21 décembre 1972 relative aux remisiers. Elle prévoit qu'à compter du 1er avril l'activité de gestion de portefeuille sera réservée aux sociétés anonymes ayant obtenu un agrément de la COB.

□ **Sopra cotée sur le second marché le 27 mars.** – La société de conseil et assistance en informatique Sopra sera introduite au second marché de la Bourse de Paris le 27 mars .153 072 actions de l'entreprise représentant 10 % du capital seront proposées sous la forme d'une offre publique de vente au prix de 195 francs l'unité. Fondée à Annecy en 1968. cette firme spécialisée dans l'ingénierie informatique et les prestations intellectuelles se situe parmi les vingt premières du secteur. Elle a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 534 millions de francs en progression de 19.3 % sur l'exercice précédent.

REPÈRES

AEROPORTS
Hausse du trafic de 10,3 % en 1989

Les aéroports français ont accueilli, en 1989. 77,17 millions de passagers contre 69,95 millions l'année précédente, ce qui représente un accroissement de 10,3 %, selon les chiffres publiés par l'Union des chambres de commerce et établisements gestionnaires d'aéroport (UCEGA). Cette croissance de 7,2 millions équivaut au trafic annuel des aéroports de Marseille et de Bordeaux réunis. Paris continue de s'adjuger la part du lion avec 44,95 millions de passagers. Le classement reste inchangé : 1er Paris ; 2e Nice ; 3e Marseille ; 4e Lyon

CHOMAGE
Nouvelle diminution en Grande-Bretagne

La baisse du chômage s'est poursuivie en février en Grande-Bretagne, avec une diminution de 2 000 du nombre de chômeurs par rapport à janvier. à 1 610 100. soit le plus bas niveau depuis octobre 1980, selon des statistiques corrigées des variations saisonnières publiées jeudi 15 mars par le ministère de l'Emploi. Le taux de chômage par rapport à la population active passe de 5.7 % à 5,6 %. Toutefois, ce nouveau recul du chômage est le plus faible depuis juillet 1986 et les analystes s'attendent à une prochaine reprise du chômage compte tenu des signes de ralentissement de l'économie britannique

NEW-YORK, 15 mars ↑
Léger mieux

A la veille de la journée des « trois sorcières », la Bourse de New-York a évolué, jeudi, selon une tendance irrégulière, le Dow Jones ne parvenant pas à se maintenir au-dessus de la barre des 2 700 points.

L'indice a terminé à 2 695,72, en hausse de 7,88 points par rapport à la veille. Quelque 145 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 740 contre 666. 530 titres étaient inchangés.

Les investisseurs étaient sur la réserve avant la journée de vendredi, qui va être consacrée à l'échéance d'importants contrats sur les marchés à terme. Au cours de cette journée, appelée familièrement des « trois sorcières », les fluctuations peuvent être très importantes et imprévisibles.

Vendredi, vont être publiées aux Etats-Unis d'importantes statistiques économiques concernant notamment la production industrielle et l'évolution des prix de gros en février. Mais ces indices ne semblaient pas préoccuper outre mesure le marché, qui se montre plutôt confiant dans l'évolution de l'économie américaine.

IBM a gagné 1 à 107 1/8, Colgate a progressé de 1 3/8 à 60 et Johnson and Johnson de 1 5/8 à 56 7/8.

Digital Equipment a perdu 1 1/8 à 76 1/4, Citicorp a cédé 1 1/8 à 23 7/8 et Delta 1 à 70.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 15 mars
Alcoa	65	66
A.T.T.	41	41
Boeing	67 1/2	67 3/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 1/4
Du Pont de Nemours	36 3/4	38 7/8
Eastman Kodak	38 7/8	38 1/4
Exxon	46 1/2	46 7/8
Ford	47 5/8	47 7/8
General Electric	63	63 1/4
General Motors	47	47 5/8
Goodyear	37 7/8	37
I.B.M.	106 1/8	107 1/8
I.T.T.	54 1/4	53 7/8
Mobil Oil	61 1/4	61 7/8
Pfizer	58 3/4	59 3/8
Schlumberger	49 1/4	49 3/8
Texaco	59 1/8	59 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	139 1/2	140 1/2
Union Carbide	22 3/8	22 1/8
U.S.X.	35 3/8	35 5/8
Westinghouse	73 5/8	74 5/8
Xerox Corp.	56	55 7/8

PARIS, 15 mars ↑
Poursuite de la hausse

La Bourse a vécu jeudi sa troisième séance consécutive de hausse, bien que la progression soit allée en s'atténuant au fil des heures. L'indice CAC-40, après s'être apprécié de 1 % dès l'ouverture, revenait à 0,46 % en milieu d'après-midi. Il terminait la journée sur un gain de 0,93 %. La progression depuis le début du mois boursier de mars est ainsi de 7,4 %, et la baisse depuis le début de l'année est revenu à près de 2 %, grâce à ce redressement observé depuis maintenant quinze jours.

La progression de Wall Street, la veille, consécutive à une baisse des taux d'intérêt, et la reprise du Kubuto Cho ont été bien accueilli Rue Vivienne, bien que la place parisienne semble s'être déconnectée depuis quelque temps de l'environnement international. L'annonce d'une hausse modérée des prix, en France, au mois de février, et d'un recul de 0,6 % des prix de gros en RFA, ont également figuré parmi les facteurs favorables. On notait comme la veille un regain d'activité et des achats d'origine étrangère. Les écarts les plus importants à la hausse se situaient entre 5,7 % et 2,2 %. La Navigation mixte était recherchée, de même que La Rochette, Centrest et Inginico. A l'inverse, on notait des prises de bénéfice sur la BIP, Finextel Raffinage Distribution et toujours sur la SCOA après le désengagement de Lonrho. Sur le second marché, Pinault était toujours très entouré suite aux rumeurs de désengagement dans Chapelle Darblay et de la prise de direction de la CFAO. Aux valeurs étrangères, on notait une hausse de certaines mines d'or et des actions allemandes.

Le SBF annonçait que la Coparex du groupe Paribas se proposait d'acquérir 35,2 % du capital d'Eurafrep, compte tenu des titres déjà détenus par Sogédip, société mère de Coparex, la participation globale des Eurafrep passera de 15,7 % à 50,9 %. La transaction est effectuée au cours unitaire de 3 350 francs.

LONDRES, 15 mars ↑
Positif

Les bons résultats annoncés par diverses sociétés de premier plan britanniques ont stimulé, jeudi, la Bourse de Londres, qui a terminé la séance sur une note positive. L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 8,8 points à 2 234,9 points.

Le marché est resté cependant très calme. Quelque 348,7 millions de titres ont été échangés contre 376,1 millions mercredi.

Les investisseurs ont décidé de ne pas tenir compte du mauvais score réalisé par le gouvernement aux derniers sondages d'opinion. Ils ont préféré s'intéresser aux bons résultats publiés par des groupes comme Rolls Royce, Glaxo et United Biscuit.

La société de paris Ladbroke a grimpé en signe de soulagement après que le cheval Desert Orchid, favori incontesté de la Cheltenham Gold Cup, fut arrivé en troisième position.

La compagnie d'assurances General Accident s'est appréciée en raison d'une forte demande spéculative, tandis que Legal and General s'est affaiblie après l'annonce d'un bénéfice annuel quasiment inchangé. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière.

Les mines d'or comme Driefontein et Vaal Reef se sont repliées.

TOKYO, 16 mars ↓
Repli

Après la reprise des derniers jours, la Bourse de Tokyo s'est repliée, vendredi, dans un marché troublé une fois de plus par l'évolution du yen et des taux d'intérêt au Japon.

L'indice Nikkei a cédé 55,20 points soit 0,17 %, à 32 616,44 après avoir gagné 319,51 points la veille. A l'ouverture, la tendance était pourtant ferme avec une hausse de 0,8 % à la suite du rétablissement des autres places financières ces derniers jours.

Mais les prises de bénéfice ont très vite pris le dessus, les opérateurs redoutant une fois de plus le relèvement du taux de l'escompte par la Banque du Japon. Le volume des échanges était faible, avec environ 500 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 16 mars
Akai	1 220	1 190
Bridgestone	1 450	1 460
Canon	1 510	1 500
Fuji Bank	3 130	3 170
Honda Motors	1 590	1 600
Matsushita Electric	2 010	1 990
Mitsubishi Heavy	945	934
Sony Corp.	7 740	7 640
Toyota Motors	2 250	2 170

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rapprochement dans les hydrocarbures entre Coparex et Eurafrep.** – Coparex spécialisé dans l'exploration et la production d'hydrocarbures du groupe Paribas va acquérir de divers actionnaires et notamment du groupe Lazard 35 % du capital d'Eurafrep. Le groupe Paribas détient actuellement 16 % du capital d'Eurafrep, firme tournée vers l'exploration et la production d'hydrocarbures. Les titres qui seront acquis auprès de Gaz et Eau et Eurafrance, deux sociétés du groupe Lazard au prix de 3 350 F par action, permettront de porter la participation de Paribas à 51 % dans Eurafrep.

□ **Progression de 28 % du bénéfice de British Aerospace.** – Le bénéfice imposable de British Aerospace a progressé de 28 % en 1989 et atteint 333 millions de livres (3 milliards de francs) contre 259 millions en 1988. Ce résultat a été acquis notamment grâce à un chiffre d'affaires record dû à l'intégration du constructeur automobile Rover dans les comptes de British Aerospace. Les bonnes performances de Rover et le retour aux bénéfices de la division des avions civils ont permis de compenser la baisse de l'activité du secteur de la défense. Il faut comptabiliser dans les bénéfices des réalisations d'actifs pour 70 millions de livres environ puisque British Aerospace a cédé en tout ou partie des parts qu'elle détenait dans DAF et Istel Holdings.

□ **Apple va racheter 4 % de ses actions.** – Le groupe informatique américain Apple Computer a annoncé qu'il allait lancer un programme visant à racheter jusqu'à 5 millions de ses propres actions, soit environ 4 % de son capital. Depuis juillet 1986, Apple a déjà acquis 20 millions de ses propres titres. *« Etant données les perspectives favorables de la société, nous pensons que le rachat d'actions Apple renforcera la valeur des titres »*, a souligné le président d'Apple, M. John Sculley.

□ **BHV : bénéfices en hausse de 8 %.** – Le Bazar de l'Hôtel de Ville a enregistré, pour l'exercice 1989, un bénéfice net en hausse de 8 %, à 76,8 millions de francs contre 71,1 millions au cours de l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 3,7 milliards de francs en 1989, contre 3,5 milliards en 1988. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 3,8 milliards de francs, et le résultat net (part du groupe) à 79,4 millions de francs.

□ **Progression de 27,4 % des résultats de Facom.** – Le fabricant d'outillages Facom a enregistré un résultat net consolidé de 143 millions de francs pour 1989, en hausse de 27,4 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat a été obtenu avec un chiffre d'affaires consolidé de 1 894 millions de francs, en progression de 10,7 % par rapport à celui de 1988. Le conseil d'administration de Facom proposera en assemblée générale, le 17 mai, la distribution d'un dividende de 28 F.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	415	Le gd livre du mois	....	480
Asystel	....	78 50 d	Loca Investissement	....	286
B.A.C.	....	209	Locamic	....	140 40
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	212
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	214 90
B.I.C.M.	....	640	Molex	230	228
Boiron	....	398	Navale-Delmas	....	1272
Boisset (Lyon)	....	222	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2730	Om. Gest.Fin.	....	590
Calberson	....	726	Pinault	....	536
Cardif	....	800	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1049	Présence Assurance	....	519
C.D.M.E.	....	1880	Publicis. Filipacchi	....	748
C. Equip. Elect.	....	360	Razel	....	810
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	384 50
Ciments d'Origny	....	652	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	785	St-Honoré Matignon	....	228
Codetour	....	284	S.C.G.P.M.	....	730
Conforama	....	1175	Segin	....	316
Creeks	....	405	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	410
Dauphin	....	600	Senbo	....	525
Devanlay	....	977	S.M.T.Goupil	....	304
Deville	....	494 50	Sodinforg	....	69 60 d
Dolisos	....	173	Supra	....	215
Editions Belfond	....	230	Thermador Hold. (Lyon)	....	302
Elysées Investissem.	....	15 85	TF 1	....	316 20
Finacor	....	195	Unilog	....	188 50
Garonor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	540
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	430	Viel et Cie	....	180
Grevograph	....	238 50	Yves Saint-Laurent	....	1082
Guintoli	....	886			
I.C.C.	....	272			
Idia	....	303			
Idianova	....	147			
I.M.S.	....	1200			
IN2	....	305			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 15 mars 1990

Nombre de contrats : 25 274.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	9	30	–	–
CGE	520	65	–	0,30	6,50
Elf-Aquitaine	600	40	62	3	7
Eurotunnel SA-PLC	60	0,60	4,15	6,30	8,81
Euro-Disneyland SC	100	3	8	3	–
Havas	1 300	–	–	2,50	7
Lafarge-Coppée	350	12	25	4	12
Michelin	133	10	–	0,60	–
Midi	1 300	26	80	–	–
Paribas	600	35	62	4	18
Pernod-Ricard	1 083	–	–	–	12,50
Peugeot SA	720	130	160	0,80	7
Rhône-Poulenc CI	440	4	16	–	–
Saint-Gobain	600	14	34	8,50	28
Source Perrier	1 600	28	95	41	80
Société générale	560	31	40	2	–
Suez Financière	440	28,10	38	2,50	10
Thomson-CSF	140	6,10	14	2	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 mars 1990

Nombre de contrats : 142 371.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,58	99,76	99,90
Précédent	99,26	99,46	99,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
99	1,80	–	0,97	1,41

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,74 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse le vendredi 16 mars, s'échangeant à Paris à 5,74 F contre 5,7830 F au fixing jeudi. La décrue du billet vert a largement été provoquée par des déclarations du président américain, George Bush, selon lesquelles les taux d'intérêt devraient baisser aux Etats-Unis pour soutenir la croissance. Le yen n'a cependant pas profité de l'accès de faiblesse du billet vert, et le dollar clôturait, vendredi à Tokyo, sensiblement au même niveau que la veille.

FRANCFORT	15 mars	16 mars
Dollar (en DM)	1,7070	1,6980
TOKYO	15 mars	16 mars
Dollar (en yens)	152,47	152,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 mars) 10 3/16-10 5/16%
New-York (15 mars) ... 8 1/4-8 5/16%

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	94,7	95,5
Valeurs étrangères	94,9	95,4
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	517,40	525,77
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 946,37	1 964,47

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 687,84	2 695,72

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 758,6	1 765,7
Mines d'or	281,2	283,5
Fonds d'Etat	77,16	77,82

TOKYO

	15 mars	16 mars
Nikkei Dow Jones	32 671,64	32 616,44
Indice général	2 427,64	2 419,21

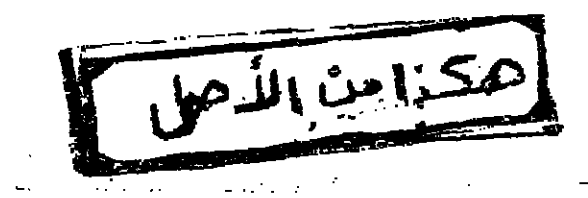
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7400	5,7450	+ 83	+ 95	+ 180	+ 215	+ 580	+ 650
$ can.	4,8480	4,8563	– 138	– 104	– 255	– 203	– 586	– 495
Yen (100)	3,7652	3,7697	+ 69	+ 92	+ 163	+ 203	+ 536	+ 610
DM	3,3781	3,3824	+ 55	+ 74	+ 114	+ 149	+ 313	+ 377
Florin	2,9990	3,0024	+ 36	+ 43	+ 77	+ 100	+ 251	+ 295
FB (100)	16,2560	16,2794	– 53	+ 38	– 43	+ 148	+ 168	+ 569
FS	3,7776	3,7833	+ 40	+ 55	+ 91	+ 124	+ 322	+ 385
L (1 000)	4,5755	4,5832	– 112	– 81	– 194	– 142	– 511	– 420
£	9,2988	9,3126	– 389	– 341	– 745	– 655	– 1959	– 1782

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8
DM	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 7/16	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8
F.S.	7 3/4	8	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4	12 5/8	13 1/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 3/4	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 MARS

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3867	3861	3861	− 0 16
1051	B.N.P. T.P.	1056	1056	1057	+ 0 09
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1052	1053	1053	+ 0 10
1680	Renault T.P.	1710	1726	1705	− 0 29
2044	Rhone-Poul. TP	1940	1940	1935	− 0 26
1220	St-Gobain T.P.	1220	1220	1215	− 0 41
1180	Thomson T.P.	1220	1220	1220	....
845	Accor	888	891	893	+ 0 56
610	Air Liquide	660	665	668	+ 1 21
2130	Als. Superm.	2100	2100	2100	....
585	A.L.S.P.I.★	573	575	580	+ 1 22
2550	Arjom. Prioux★	2814	2860	2868	+ 2 07
615	Aussedat-Rey★	600	600	615	+ 2 50
975	Aux. Entrepr. ★	1009	1010	1039	+ 2 97
525	Av. Dassault ★	509	520	505	− 0 79
300	Axa Midi Assur.	271	273 10	270 10	− 0 33
340	BAFIP ★	342 10	346	345 90	+ 1 11
325	Bail-Equipem.★	321	317	321	....
980	Bail Investiss.★	953	952	953	....
420	B.N.P. C.I.★	419 50	420	420	+ 0 12
885	Bolloré Tech.	870	863	869	− 0 11
490	Cie Bancaire ★	562	572	580	+ 3 20
730	Bazar H.-V.★	701	709	702	+ 0 14
750	Béghin-Say ★	790	790	800	+ 1 27
1410	Berger (Mo)	1351	1351	1351	....
655	Bic ★	639	639	659	+ 3 13
950	B.I.P. ★	957	956	917	− 4 18
570	B.I.S.★	574	576	582	+ 1 39
2830	Bongrain S.A. ★	2905	2910	2910	+ 0 17
1000	Bon-Marché ★	1030	1028	1029	− 0 10
550	Bouygues ★	580	586	587	+ 1 21
176	B.P. France ★	187 80	186	182 50	− 2 82
710	B.S.N.★	754	758	755	+ 0 13
810	Canal Plus★	810	814	807	− 0 37
430	Cap Gem. S.★	473	480 10	479	+ 1 27
3100	Carrefour★	3282	3375	3373	+ 2 77
160	Casino★	152 80	153 20	152	− 0 52
120	Casino A.D.P.★	122	121 50	119 60	− 1 97
985	Castorama D.L.	1058	1065	1075	+ 1 61
150	C.C.M.C.	151	150	150	− 0 66
665	C.E.G.I.D.	629	629	626	− 0 48
245	Centrest	244	255	249	+ 2 05
555	C.E.P. Comm.	555	565	569	+ 2 52
405	Cerus CER	390	390	392	+ 0 51
490	Cetelem★	508	512	531	+ 4 53
680	C.F.A.O.★	629	636	619	− 1 59
540	C.G.E.	584	585	582	− 0 34
1520	C.G.I. Informat.	1546	1570	1604 c	+ 3 78
1190	C.G.I.P.★	1336	1360	1379	+ 3 22
600	C.G.P.	603	605	610	+ 1 16
1110	Chargeurs S.A★	1108	1108	1157	+ 4 42
770	Cica	736	750	750	+ 1 90
1300	Ciments franç.★	1519	1520	1512	− 0 46
700	Club Méditerr.★	681	686	680	− 0 15
185	C.M.B. Packag.	175 30	177	173 40	− 1 08
180	Codetel★	172	171	170 50	− 0 87
410	Cofimeg★	400	401	401	+ 0 25
470	CPR (Par.-R.)★	471	480	475	+ 0 85
665	Colas ★	810	810	818	+ 0 99
280	Cpt. Entrepr.★	325	328	324	− 0 31
970	Compt. Mod. ★	1050	1048	1060	+ 0 95
390	Concept S.A.	384	380	384	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1330	1345	1332	+ 0 15
485	C.F. Internat. ★	515	505	495	− 3 88
230	C.C.F.★	233 50	235	228 90	− 1 97
705	Cr. Lyon. (CI) ★	688	690	700	+ 1 74
1310	Crédit Nat.★	1339	1335	1337	− 0 15
300	C.S.E.E. ★	325	328 50	324	− 0 31
3820	Damart S.A. ★	3480	3510	3535	+ 1 58
1850	De Dietrich★	1770	1785	1810	+ 2 26
220	Dév. P.d.C. (Li)	210 50	213	209 50	− 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	305	308	310	+ 1 64
590	D.M.C.	570	570	575	+ 0 88
4600	Docks France ★	4205	4240	4181	− 0 57
820	Dumez ★	914	919	916	+ 0 22
2030	Eaux (Gén.)★	2289	2308	2330	+ 1 79
500	Ecco ★	537	539	545	+ 1 49
910	Electrofinanc. ★	950	950	932	− 1 89
400	El. S. Dassault★	379 90	378	371	− 2 34
685	Elf-Aquitaine	642	650	638	− 0 62
425	— (certific.) ★	460	466	463	+ 0 65
1820	Epeda B.-F.	1300	1300	1300	....
2700	Essilor★	2580	2610	2570	− 0 77
1180	Essil. Int.(DP)★	1230	1244	1230	....
690	Esso S.A.F. ★	705	705	707	+ 0 28
2400	Eurafrance★	2255	2255	2300	+ 2
1810	Eurocom ★	1820	1822	1830	+ 0 55
100	Eurodisneyland	95 05	95 50	97 90	+ 3
4300	Euromarché★	4100	4199	4230	+ 3 17
1250	Europe nº 1 ★	1270	1261	1273	+ 0 24
56	Eurotunnel ★	53 75	53 80	54	+ 0 47
1700	Exor ★	1698	1700	1699	+ 0 06
1780	Facom★	1700	1714	1744	+ 2 59
1180	Fichet-Bauche★	1305	1320	1350	+ 3 45
189	Finextel★	205	200	200	− 2 44
420	Fives-Lille★	431	430	425	− 1 39
2310	Fromager. Bel★	2450	2400	2450	....
1780	Gal. Lafayette★	1682	1720	1710	+ 1 66
510	Gascogne★	510	514	514	+ 0 78
1530	Gaz et Eaux★	1588	1599	1600	+ 0 76
1120	Géophysique★	1115	1140	1137	+ 1 97
680	Gerland★	860	862	862	+ 0 30
720	Groupe Cité★	772	760	770	− 0 26
1480	Gr. Victoire	1406	1401	1450	+ 3 20
1120	— (certif.)	903	910	915	+ 1 33
1300	GTM-Entrep.★	1325	1315	1331	+ 0 45
1160	Guyenne-Gas.★	1095	1105	1066	− 2 65
370	Hachette ★	371	377	375	+ 1 08
1420	Havas ★	1440	1455	1477	+ 2 57
580	Hénin (La)★	574	574	590	+ 2 79
1130	Hutchinson ★	1201	1200	1206	+ 0 42
270	Imétal ★	312	316 90	308 20	− 1 22
78	Immobil. Phénix	79	79	80 90	+ 2 41
136	Ingénico ★	117	119	118 10	+ 0 94
5430	Inst. Mérieux★	5610	5900	5900	+ 5 17
510	Interbail★	508	510	510	+ 0 39
1600	Intertechnique★	1550	1540	1570	+ 1 29
1010	J. Lefebvre★	1075	1090	1075	....
1100	Labinal ★	1115	1120	1149	+ 3 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2630	Lab. Bellon★	2450	2466	2500	+ 2 04
320	Lafarge-Coppée	355 90	360	357 50	+ 0 45
1310	Lebon ★	1250	1250	1245	− 0 40
3150	Legrand ★	3450	3499	3550	+ 2 90
1780	Legrand (DP) ★	1687	1688	1700	+ 0 77
510	Legris Ind.	575	575	575	....
....	Leroy-Somer★	2125	2125	2125	....
770	Locabail Im.★	780	784	780	....
530	Locafrance ★	504	502	505	+ 0 20
845	Locindus★	860	860	842	− 2 09
490	Luchaire★	518	521	527	+ 1 74
4680	L.V.M.H.★	4768	4800	4775	+ 0 15
525	Lyonn. Eaux ★	590	584	590	....
320	Majorette (Ly)★	320	316 50	328 50	+ 2 97
385	Mar. Wendel ★	410	410 10	417 50	+ 1 83
345	Matra ★	375	385	384 50	+ 2 53
4800	Merlin-Gerin ★	4980	5000	4989	+ 0 18
205	Metaleurop★	223 60	228	223	− 0 27
230	Métrologie Int.★	228	230	228 80	+ 0 35
131	Michelin	141 80	143 70	140	− 1 27
1290	Midi (Cie)	1268	1282	1279	+ 0 87
174	Midl. Bk SA★	175	175	175	....
460	Min Salsig (Ma)	450	445	445	− 1 11
178	M.M.B.M. ★	185	184 80	185	....
123	Moulinex★	124 20	124 10	125 70	+ 1 21
1890	Navig. Mixte ★	1998	2090	2150	+ 7 61
166	Nord-Est ★	186 30	186 20	185	− 0 70
430	Nordon (Ny)	452	454	455	+ 0 66
730	Nouvelles Gal.★	695	695	698	+ 0 43
790	Occid. (Gén.)★	864	860	847	− 1 97
1670	Omn.F.Paris★	1692	1682	1700	+ 0 47
370	Olipar ★	384	383	384 80	+ 0 21
4300	Oréal (L')★	4885	4900	4907	+ 0 45
620	Paribas	610	617	631	+ 3 44
1650	Pechelbronn ★	1599	1599	1600	+ 0 06
265	Pechiney CIP★	286	285	286 90	+ 0 31
155	Pechiney Int.	167 20	171	171 40	+ 2 51
565	Penhoet★	581	581	581	....
1340	Pernod-Ricard★	1190	1199	1200	+ 0 84
705	Peugeot S.A.	838	849	864	+ 3 10
405	Plastic Omn.★	445	450	450	+ 1 12
490	Poliet ★	526	529	537	+ 2 09
1160	Présbail Sic.★	1160	1150	1145	− 1 29
880	Primagaz★	820	819	810	− 1 22
600	Printemps★	638	639	629	− 1 41
3780	Promodès★	4060	4060	4100	+ 0 99
640	Radiotechn. ★	660	660	664	+ 0 61
200	Raff. D. Total ★	213 80	214	210	− 1 78
3150	Redoute (La) ★	3085	3150	3190	+ 3 40
400	R.-Poulenc CIP★	415 50	416	423 90	+ 2 02
325	Rober financ.	325	323	323	− 0 62
102	Rochette (La)	97 70	98	104	+ 6 45
1960	Roussel-Uclaf★	1950	1960	1940	− 0 51
4600	R. Impér. (Ly)	4650	4645	4685	+ 0 75
185	Sade	183 90	183 90	183 90	....
1440	Sagem ★	1428	1420	1420	− 0 56
535	Saint-Gobain	593	603	601	+ 1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1490	St-Louis ★	1527	1540	1555	+ 1 83
2610	Salomon	2125	2139	2150	+ 1 18
545	Salvepar	559	554	559	....
990	Sanofi ★	1051	1056	1054	+ 0 29
1760	S.A.T. ★	1560	1551	1585	+ 1 60
335	Saul-Chât. (R)★	315 30	315 40	316	+ 0 22
1600	Saupiquet (Na)	1595	1595	1595	....
860	Schneider ★	843	865	845	+ 0 21
42	S.C.O.A.★	38 50	38 80	37 70	− 2 08
1110	S.C.R.E.G. ★	1131	1100	1150	+ 1 68
1040	Seb ★	1126	1116	1115	− 0 98
510	Selimeg ★	535	532	531	− 0 75
586	Sextant A.	550	551	565	+ 2 73
1350	S.F.I.M.★	1463	1480	1500	+ 2 53
235	S.G.E.★	235	236 10	237	+ 0 85
830	Silic★	832	832	830	− 0 24
585	Simco	608	608	608	....
1040	Sk. Rossignol★	1039	1039	1021	− 1 73
920	Sligos ★	965	985	987	+ 2 28
540	Société Génér.	590	583	586	− 0 68
142	Sodexeco	140	140	140	....
170	Sodero (Na)	172 10	173	173	+ 0 52
675	Sodexho ★	695	675	694	− 0 14
98	Sogenal (Ny)	99 10	99 10	99	− 0 10
510	Sogerap★	512	514	515	+ 0 59
2160	Somm-Allib. ★	2250	2280	2340	+ 4
1500	Source Perrier★	1582	1585	1560	− 1 39
645	Sovac ★	729	725	731	+ 0 27
720	Spie-Batignol.★	785	785	795	+ 1 27
1190	Strafor ★	1176	1185	1209	+ 2 81
420	Suez	457	460	466	− 0 22
465	Synthelabo ★	542	536	541	− 0 18
133	Thomson-C.S.F.	143 90	144	142 80	− 0 78
545	Total (CFP) ★	613	616	618	+ 0 82
102	— (certific.)★	107 80	106	106 10	− 1 58
405	Truffaut (Fin.)	402	402	401	− 0 25
420	U.F.B.-Locab. ★	392	392 20	394 50	+ 0 64
1060	U.I.C. ★	1150	1140	1144	− 0 52
650	U.I.F. ★	670	689	689	+ 2 84
1010	U.I.S.★	985	980	977	− 0 81
240	U.C.B. ★	238	238	237	− 0 42
910	Unibail★	876	875	873	− 0 34
880	Valéo ★	720	715	711	− 1 25
410	Vallourec ★	419 10	425	427 50	+ 2
375	Via Banque★	370	373	365 10	− 1 32
1400	Zodiac	1330	1349	1349	+ 1 43
1180	Elf-Gabon ★	1130	1139	1150	+ 1 77
130	Amax Inc.	140	142	143	+ 2 14
164	Amer. Express	162	163 50	163 50	+ 0 93
220	Amer. Teleph.	237 50	238 80	238 80	+ 1 26
205	Anglo Amer. C.	190 50	193	194 50	+ 2 10
600	Amgold	540	540	540	....
260	Banco Santander	244	238	238	− 2 46
1010	BASF (Akt)	1043	1046	1048	+ 0 48
1040	Bayer	1060	1058	1050	− 0 94
101	Buffelsfon.	95	95 50	97 20	+ 2 32
168	Chase Manh.	168 10	167	166 50	− 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
86	Echo Bay Mines	92 80	92 50	93 50	+ 0 65
109	De Beers	128 40	128 90	129 50	+ 0 86
2880	Deutsche Bank	2588	2869	2645	+ 2 20
1390	Dresdner Bank	1400	1439	1439	+ 2 79
81	Driefontein Cst	72 50	74	74 40	+ 2 62
215	Du Pont-Nem.	226	223 90	223 90	− 0 93
215	Eastman Kodak	227 10	227	227	− 0 04
31	East Rand	28	27 65	27 75	− 0 89
240	Electrolux	230	235	236	+ 2 17
760	Ericsson	760	771	772	+ 1 58
270	Exxon Corp.	283 80	288	288	+ 1 59
250	Ford Motors	277 10	274 80	275 40	− 0 61
78	Freegold	69 95	70	70 50	+ 0 79
19	Gencor limit.	17	18 45	18	+ 5 88
350	Gén. Electr.	382	386	385	+ 0 83
510	Gén. Belgique	529	537	537	+ 1 51
245	Gen. Motors	272 50	270 50	270 60	− 0 73
56	GdMetropolitain	51 80	52 30	52 50	+ 1 35
63	Harmony	53	54 50	54 50	+ 2 83
245	Hewlett-Packard	257 50	258 50	256 20	− 0 50
59	Hitachi	58	58 80	58 70	+ 1 25
1030	Hoechst Akt.	1050	1047	1040	− 0 95
128	Homestake	116 80	115 80	118	+ 1 03
101	Imp. Chemical	105 40	106	105 80	+ 0 38
586	IBM	617	614	615	− 0 32
300	ITT	318	317	318	....
166	Ito-Yokado	145 50	141 90	143 80	− 1 17
183	Mac Donald's	184	184	184	....
83	Matsushita	75 20	76 80	76 50	+ 1 73
20	Maxwell	18 30	18 30	18 30	....
400	Merck	393 10	396 50	397	+ 0 99
455	Minnesota M.	473	475	475	+ 0 42
365	Mobil Corp.	353	353 10	353 10	+ 0 03
205	Morgan J.P.	212	214	214	+ 0 94
33620	Nestlé	32950	33150	33150	+ 0 61
925	Nixdorf	935	945	945	+ 1 07
172	Norsk Hydro	181	180 80	179	− 1 10
169	Ofsil	174 50	176 90	179 50	+ 2 87
1760	Petrofina	1835	1851	1851	+ 0 87
215	Philip Morris	219 90	220 10	221	+ 0 50
125	Philips	128 40	130 80	130 80	+ 2
109	Placer Dome	103 80	104 20	104 50	+ 0 67
330	Quilmès	344	344 50	344 50	+ 0 15
465	Randfontein	409	416	418	+ 2 20
435	Royal Dutch	431	435	434	+ 0 70
50	Rio Tinto Zinc	50 90	49 95	49 90	− 1 96
21	Saat. & Saatchi	13 90	13 80	13 70	− 1 44
67	St Helena Co	59 50	60 10	60	+ 0 84
280	Schlumberger	284 50	286 60	286	+ 0 18
45	Shell transp.	43 70	43 10	43 50	− 0 46
2540	Siemens A.G.	2599	2628	2628	+ 1 12
315	Sony	295 20	295	295	− 0 07
130	Sumitomo	104	105	105	+ 0 96
45	Telefonica	44 50	44 50	44 90	+ 0 90
230	T.D.K.	228 60	227 70	227 70	− 0 39
46	Toshiba Corp.	39 90	39 65	39 65	− 0 63
435	Unilever	440 20	443 80	443	+ 1 55
290	Unit. Techn.	315	313 50	313 50	− 0 48
650	Vaal Reefs	608	618	618	+ 1 64
345	Volvo	336	339 10	339 10	+ 0 92
275	West Deep	250 20	251	252	+ 0 72
280	Xerox Corp.	321	321 50	321 50	+ 0 16
131	Yamanouchi	105 50	102 80	102 50	− 2 84
2 51	Zambia Corp.	2 55	2 53	2 53	− 0 78

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 20	7 136
9,80 % 78/93	98 35	6 505
10,80 % 79/94	100 20	5 881
13,25 % 80/90	100 46	10 346
16 % juin 82	101 08	12 230
14,60 % fév. 83	103 50	0 880
13,40 % déc. 83	106 80	3 084
12,20 % oct. 84	103 40	5 281
11 % fév. 86	104 55	0 663
10,26 % mars 86	99 90	0 084
OAT 10 % 2000	99 98	8
OAT 9,90 % 1997	100	2 495
OAT 9,80 % 1996	98 44	1 181
Ch. France 3 %	145 50	..
CNB Bques janv. 82	99 45	1 767
CNB Paribas	100 40	1 767
CNB Suez	100 35	1 767
CNI janv. 82	99 51	1 767
PTT 11,20% 85	101 50	3 038
CFF 10,30% 86	94	1 371
CNE 11,50% 86	101 80	8 062
CNT 9% 86	91	7 590
CRH 10,90% déc. 85	101 30	2 016
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cessi 4%	2130	211
C.G.E. 6% janv. 89-98	....	57 700
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1180
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1200
Arbel	....	923
Astorg	....	330
Avenir Publicité	....	1785
Bain C. Monaco	....	760
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	581
Bierry-Ouest	....	4176
B.N.P. Intercontin.	....	299
Bénédictine	....	4160 d
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Cafi	....	....
Cambodge	....	794
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	1039
Case-Pochin	....	27
C.E.G.Frig.	....	440
Centr. Blanzy	....	610
Cerabati	....	139 10
Champex (Ny)	182	181
C.I.C. (Financ. de)	....	196 90
C.I. Maritime	....	858
Cinram (B)	2340	2340
Clause	....	870
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	380
Comiphos	....	704
Cie Industrielle	....	8350
Comp. Lyon-Alem.	....	585
Concorde (La)	....	1350
C.M.P.	....	57
Créd. Gén. Ind.	....	480
Cr. Universel (Cie)	....	718
Créditel	....	139
Darblay S.A.	....	680
Degremont	....	1000
Delalande S.A.	....	1860
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1100
Drouot Assurances	....	332
Eaux Bass. Vichy	....	1725
Eaux Vittel	....	5000
E.C.I.A.	....	1695
Electro-Banque	....	364 50
Eli-Antargaz	....	1480
E.L.M. Leblanc	....	625
Ensfi-Bretagne	....	400
Entrepôts Paris	....	1760
Europe Soules Indust.	....	....
Eternit	....	1929
Finalens	....	203
FIPP	....	220
Fiver	....	1740
Foncière (Cie)	....	800
Fonc. Lyonnaise	....	814
Foncina	....	908
Fougerolle	....	696
France I.A.R.D.	....	1251
France (La)	....	3100
From. Paul Renard	....	1950
GAN	....	2156
G.F.I.I.	....	313
Gaumont	....	....
Genefim	....	359 90
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	439
Gds Moulins Paris	....	1486
G. Transp. Ind.	....	700
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindust	....	....
Immobail	....	422 10
Immobanque	....	838
Immob. Marseille	....	8650
Immofice	....	511
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	212
Lambert Frères	....	400 10
Lille-Bonnières	....	1850
Loca-Expansion	....	277
Locafinancière	....	389
Locatel	....	345
Louis Vuitton	....	1290
Louvre (Sté)	....	4874
Lucia	....	1953
Machines Bull	....	75 30
Magasins Uniprix	....	....
Magnant S.A.	....	319 30 d
Maritimes Part.	....	368
Métal Déployé	....	605
Mors	....	175 10
Navig. (Nat. de)	....	228 50
Nozal	....	286 90
Optorg	....	436
Oréal (L'T.C.I.)	2200	2200
Origny-Desvroise	....	1290
Palais Nouveauté	....	1120
Paluel Marmont	....	675
Parfinance	....	229
Paribas-CIP	315	317
Paris France	....	247
Paris-Orléans	....	290
Partenba	....	444 40
Patern. Risq. Div.	....	1650
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	530
Porcher	....	713
Promodès	1671	1681
Publicis	....	975
Rochefortaise S.A.	....	1405
Rosario (Fin.)	....	662
Rougier et Fils	....	421 30 d
Rosières (usine de)	....	610
Sacer	....	662
SAFAA	....	536
Safic-Alcan	....	632
SAFT	....	2688
Saga	....	233 90
Salins du Midi	....	579
Satam	....	122
Savoisienne (M)	177	178 20
SCAC	....	720
Senelle Maubeuge	....	475
S.E.P. (M)	186	185
Sicli	....	527
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	600
Sipb (Planz. Hévéas)	....	482
Sofal financière	....	825
Soficat	....	1065
Sofio	....	629 d
Soficomi	....	725
S.O.F.I.P. (M)	505	525 d
Sofragi	....	1433
Sopagri	....	178
Sophie-Bail	....	473
Souchon Autog.	....	880
Sovabail	....	635
Suez (Fin. de)-CIP	....	250
Stenci	....	....
Taittinger	....	4970
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	740
Tour Eiffel	....	320
Ufiner S.M.D.	....	870
Ugine A. Chat. Gueug.	....	274 d
U.A.P.	....	822
U.T.A.	....	2788 o
Vicat	....	2930
Viniprix	....	2207
Virax	....	197 80
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	240

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1040	1040
Akzo	346	346
Alcan Alum	120 50	123
Algemene Bank	118	118 10
American Brands	377	375
Arbed	720	787
Asturienne Mines	210	212 40
Bco Pop Espanol	418	412
Banque Ottomane	1860	....
B. Régl. Internat.	41000	40100
Bx. Lambert	626	621
Canadian-Pacific	115 10	115
Chrysler corporation	103	....
CIR	19 15	19 25
Commerzbank	960	982
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	389	373
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	69 10	70
Goodyear	220	223 50 c
Grace and Co	170 50	171
GTE corporation	358	....
Honeywell Inc.	500	505
Johannesburg	84	85 45
Kubota	39 10	38
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34	31 60
Mineral-Ressourc.	93 50	93 50
Noranda	104	105 60 c
Olivetti	18 50	....
Pakhoed Holding	491	513
Pfizer Inc.	341	341
Procter Gamble	366	366
Ricoh Cy Ltd	44	41 10
Rolinco	286 50	286 50
Robeco	294 30	294
Rodamco	236	236
Saipem	9 30	9 50
Sears Group	36	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	123	129
Steel Cy of Can.	93	94
Tenneco	375	....
Thorn EMI	67	64 20
Toray indust. inc	32	32
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1410	....
West Rand	20 20	20 85
Whitman Corporation	148	148

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buisson	850	850
Calciphos	173	169
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenhor	110	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	400	410
Europ. Accumul.	72	70
Gachot	155	142 60 o
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Percier	352 10	....
Rorento N.V.	169 30	169 50
St-Gobain-Emballage	1990	....
Santé-Matra	311 20	....
S.E.P.R.	1720	1590
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	425	430
Ufinex	390	....
Union Brasseries	91	....
Wonder	976	....

SICAV (sélection) 15/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1118 71	1089 47
Actilion	233 76	227 49
Actions France	599 92	577 27
Actions sélectionnées	683 96	659 24
Aedificandi	673 56	649 20
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1204 21	1174 84
A.G.F. 5000	702 75	685 61
A.G.F. ECU	1057 51	1047 04
A.G.F. Foncier	125 52	122 46
A.G.F. Interfonds	435 65	425 02
A.G.F. Invest	125 36	122 29
A.G.F. OBLIG.	1130 52	1124 90
A.G.F. Sécurité	11264 88	11264 88
Agimo	720 65	703 07
Altefi	204 33	196 94
A.L.T.O.	176 30	169 93
Ameri-Gan	6390 03	6090 72
Amplitude	670 14	650 62 ◆
Arbitrages court terme	5853 60	5841 90
Associc	1070 43	1070 43
Atout Futur	371 03	358 83
Aurecic	1447 61	1405 45
Avenir C.I.C.	104 85	101 80
Avenir Alizés	1640 34	1510 14
Axa Europe	123 91	118 29
Axa Investissements	128 47	122 64
Axa N.P.I.	110 78	105 76
Axa Valeurs PER	134 95	128 83
Bred Associations	2810 63	2802 82
Capitacic	1058 10	1042 46
Capital-Monde (ex F.I.)	426 48	416 08
Capital Plus	1676 05	1676 05
Cardan-Pierre	35 17	34 31
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comsic	1061 21	1045 53
Comptavalor	5734 04	5725 45 ◆
Convertimmo	426 14	409 75
Credinter	512 03	497 12
Crédit Mutuel Capital	1049 90	1028 33
Dieze	1171 01	1132 50
Drouot-France	858 60	828 21
Drouot-Investiss.	1060 31	1012 23
Drouot-Sécurité	249 55	237 28
Drouot-Sélection	145 76	139 15
Ecocic	1051 24	1035 70
Ecureuil Capitalisation	2075 82	2055 27 ◆
Ecureuil Investissement	419 18	408 97 ◆
Ecureuil Monoprem.	54468 76	54468 76
Ecureuil Monétaire	32090 92	32090 92 ◆
Ecureuil Trimestriel	1944 07	1924 82 ◆
Elicash	2265006	2265006
Energia	284 82	271 90
Eparcic	2930 98	2930 98
Epacourt Sicav	4376 40	4365 49
Epargne Associations	25897 49	25858 70
Epargne-Capital	8605 06	8519 86
Epargne Court-Terme	553 76	553 75
Epargne Croissance	1640	1596 11
Epargne-Industr.	98 07	93 60
Epargne Inter	601 14	585 05
Epargne J	57122 54	57122 54
Epargne Long-Terme	190 70	185 60
Epargne Monde	1325 28	1289 61
Epargne Première	11880 82	11792 38
Epargne-Oblig.	194 51	189 69
Epargne-Ouest	1063 49	1054 49c
Epargne-Unie	1373 92	1324 26
Epargne-Valeur	459 11	446 82
Epsilon	1158 83	1147 36
Eurocic Leaders	1127 47	1094 63
Eurodyn	1154 38	1116 42
Euro-Gan	7489 09	7149 48
Fonsicav (div. par 10)	11663 27	11663 27 ◆
Foncival	264 37	256 05
France Avenir	114 93	114 93
France-Gan	9814 94	9369 87
France-Garantie	270 24	269 70
France-Index Sicav	114 52	111 78
France-Obligations	468 91	464 37 ◆
Francic	494 84	480 43
Francic Pierre	119 90	118 41
Francic Régions	1340 90	1301 84
Fructi-Associations	29 23	29 23
Fructi-Epargne	29 18	28 47
Fructicapi	33 65	33 16
Fructicourt	115984 88	115984 88
Fructidor	231 51	228 09
Fructifrance	949 89	926 72
Fructimmo	32 05	31 27
Fructivar	4474 01	4462 85
Fructi ECU	546 14	538 07
Fructi-Première	10773 31	10614 10
Futuroblig	1157 29	1119 24
Gestilion	59569 65	59418 10
Gestion Associations	158 48	154 99
Gest. France Sécurité	10214 79	10214 79 ◆
Horizon	1249 69	1213 29
Interepar	105512 81	102439 62
Interoblig.	11644 01	11196 16
Intersélect France	543 53	527 70
Japacic	181 46	176 17
Jeune épargne	242 14	238 56
Laffitte-Amérique	220 80	210 79
Laffitte Europe	297 27	283 79
Laffitte-Expansion	288 53	276 46
Laffitte-France	363 02	346 56
Laffitte-Immobilière	261 17	249 33
Laffitte-Japon	434 67	414 96
Laffitte-Oblig.	135 32	129 18
Laffitte-Rend.	188 12	179 59
Laffitte-Tokyo	372 36	355 47
Lapiade	5646 79	5538 48 ◆
Lauri Court terme	10363 33	10363 33
Lauri Long terme	5657 97	5493 17
Lion-Associations	10820 14	10820 14
Lion-Institutionnels	23806 66	23547 79
Lionplus	779 01	771 30
Lion Trésor	2166 05	2144 60
Livret Bourse Investis.	553 04	536 93
Livret portefeuille	723 55	702 48
Méditerranée	198 76	189 75
Mensuel CIC	10108 33	10007 25
Mondiale Investissem.	453 31	432 75
Monecic	5649 05	5649 05
Monedon	55024 72	55024 72
Moné.J.	59547 79	59547 79
Mutualité Dépôts	11008 27	10986 30
Mutuelle Unie Sél.	145 16	138 58
Natio.-Epargne	14357 46	14215 31
Natio.-Epargne Retraite	125 62	122 26
Natio.-Epargne Trésor	6419 44	6406 63
Natio.-Court terme	230808	230808
Natio.-Inter.	1167 40	1126 42
Natio.-Immobilier	1228 65	1195 77
Natio.-Monétaire	20873 65	20873 65
Natio.-Obligations	495 79	482 52
Natio.-Patrimoine	1474 24	1434 78
Natio.-Placements	62659 95	62659 95
Natio.-Revenu	995 10	995 25
Natio.-Sécurité	11595 20	11595 20
Natio.-Valeurs	870 74	847 44
Nippon-Gan	6440 34	6149 30
Nord-Sud Développ.	1223 51	1221 07
Normatif	12495 47	12240 66 ◆
Obli Association	122 17	120 96
Oblicic Mondial	2257 53	2224 17
Oblicic Régions	1042 44	1027 03
Oblig. toutes catég.	146 19	144 03
Oblition	1080 23	1069 53
Oblisécurité	10500 92	10500 92 ◆
Oracion	1229 15	1189 73
Onvalor	6688 71	6446 95
Paribas Epargne	18992 77	18889 03
Paribas Opportunités	123 65	118 61
Paribas Patrimoine	551 77	529 28
Paribas Revenu	89 51	88 62
Patrimoine Retraite	180 64	177 10
Parvalor	654 41	635 35
Phénix Placements	271 50	263 59
Pierre Investiss.	757 03	738 57
Placement A	1206 63	1182 97
Placement court-terme	73304 90	73158 58
Placement J	5996 05	5984 28
Placement Premier	54095 93	53977 97
Plénitude	116 89	113 76 ◆
Poste Gestion	53391 38	53391 38
Première Obligations	11102 30	11091 21 ◆
Prévoyance Ecureuil	114 60	111 73 ◆
Prii'Association	24053 22	24053 22
Quartz	125 34	122 25
Réalvalor	1002 09	1002 09
Rentacic	159 85	155 60
Revenus Trimestriels	5202 62	5151 11
Revenu Vert	1123 14	1106 54
St-Honoré Bio-aliment.	892 99	852 50
St-Honoré Global	275 92	263 41
St-Honoré Matignon Pl.	237 78	227
St-Honoré Pacifique	595 27	568 28
St-Honoré P.M.E.	540 04	515 55
St-Honoré Réel	12285 94	12236 99
St-Honoré Services	505 90	496 44
St-Honoré Technol.	797 40	761 24
Sécuricic	1440 36	1440 36
Sécuri Taux	11446 93	11446 93
Sicarden (Cardan SP)	694 57	684 31
Sicav-Associations	1523 71	1521 43
S.F.I. fr. et étr.	712 51	691 76
Sicav 5000	437 23	425 53
Slivafrance	690 82	672 33
Slivam	440 94	429 14
Slivarente	213 51	211 40
Slivinter	428 15	416 69
S.N.I.	1275 37	1238 22
Sogepargne	331 32	319 34
Sogevar	1111 87	1061 45
Sogeinter	1387 74	1324 81
Soleil Investissement	569 61	543 78
Stratégie Actions	1184 46	1138 90
Stratégie Rendement	1178 50	1141 40
Technocic	1143 45	1110 15
Techno-Gan	6231 29	5948 73
Thesora	530 28	525 03 ◆
Trésor Avenir	112 08	108 82 ◆
Trésor Plus	1043 94	1033 60 ◆
Trésor Réel	11744 58	11744 58
Trésoricic	105245 79	105245 79
Tolion	5100 48	5049 98
U.A.P. Investiss.	483 31	465 84
U.A.P. moyen terme	111 78	107 74
Uni-Associations	112 61	112 61
Unifrance	605 67	583 72
Unifoncier	1486 58	1432 93
Uni-Garantie	1255 18	1230 54
Uni-Régions	1606 61	1548 54
Univente	2326 94	2260 43
Univer	187 24	187 24
Univers-Actions	1284 42	1242 19
Univers-Obligations	1634 90	1581 14
Valorem	578 29	564 19
Valorg	1715 12	1713 41
Valrea	43703 85	43681 91
Vadum	23744 93	23721 19

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 792	5 783	5 600	6
ECU	6 888	6 890	....	....
Allemagne (100 DM)	337 950	338 020	327 500	349
Belgique (100 F)	16 274	16 270	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 130	300 090	290	310
Danemark (100 krd)	88 210	88 200	85	92
Norvège (100 k)	87 500	87 400	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 285	9 303	8 950	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 550	3 553	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 578	4 579	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	378 980	378 770	367	391
Suède (100 krs)	93 580	93 440	90	98
Autriche (100 sch)	48 040	48 021	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 260	5 261	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 825	3 824	3 350	4 350
Canada ($ can 1)	4 939	4 906	4 740	5 140
Japon (100 yens)	3 804	3 773	3 650	3 870

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	74700	74400
Or fin (en lingot)	74600	74400
Pièce française (20 fr)	430	430
Pièce française (10 fr)	399	400
Pièce suisse (20 fr)	458	452
Pièce latine (20 fr)	427	430
Souverain	544	545
Pièce de 20 dollars	2580	2560
Pièce de 10 dollars	1390	1390
Pièce de 5 dollars	915	900
Pièce de 50 pesos	2880	2810
Pièce de 10 florins	449	448
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	-	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

A Toulon

M. Chirac confirme son refus de tout accord électoral avec l'extrême droite

M. Jacques Chirac a effectué, jeudi 15 mars, un déplacement à Toulon pour rencontrer les cadres et les militants de la fédération RPR du Var. Cette première visite depuis les Assises nationales du RPR du 11 février s'est donc déroulée au sein d'une des fédérations dont les cadres locaux sont pour la plupart favorables à M. Charles Pasqua. Devant eux, M. Chirac a confirmé M. Jean-Pierre Giran dans les fonctions de secrétaire départemental auxquelles il avait été nommé par M. Alain Juppé. Le président du RPR a évoqué l'attitude de son parti à l'égard du Front national à travers la situation de ce département après l'élection partielle du Luc, où une alliance locale – désavouée par lui – avait été conclue et où doit se dérouler à Ollioules le 18 mars une nouvelle élection municipale. M. Chirac a refusé toute alliance avec le parti de M. Le Pen en disant : *« En aucun cas nous ne devons passer d'accord avec le Front national. C'est contraire à la morale et, accessoirement, à notre intérêt politique. »* Il a poursuivi : *« Ne vous trompez pas. Sur cent électeurs qui votent FN, il y en a quarante qui viennent de la gauche et qui expriment un vote protestataire. Ceux-là seront toujours contre vous. Il y en a ensuite une quinzaine qui sont toute la bande de pétainistes-nazillons-OAS qui ont toujours combattu le gaullisme et qui ne voteront jamais pour vous. Et il y a les 45 % de braves gens de droite qui expriment, avec ce vote protestataire, leur ras-le-bol de voir fouler aux pieds des valeurs auxquelles on croit. Et ils le disent avec ce vieux fond gaulois. Que vous fassiez ou non des accommodements avec le FN, ils voteront pour nous au deuxième tour ».*

M. Chirac a condamné *le comportement de bêtes »* des auteurs de meurtres récents contre les immigrés.

Evoquant « La force unie » de M. Noir, le président du RPR a estimé qu'elle ne visait pas à créer un nouveau parti, *« si ce qu'on m'a dit est exact »*, ajoutant : *« toute nouvelle réflexion sur l'union de l'opposition, nécessaire à la victoire, est utile. »*

Un expert nommé par le tribunal administratif de Grenoble pour Superphénix

GRENOBLE

de notre correspondant

Le président du tribunal administratif de Grenoble, M. Guy Gardavaud, a désigné jeudi 15 mars un expert, M. Jean Pronost, qui sera chargé, dans un délai d'un mois, d'examiner la fiabilité du dispositif technique de déchargement du réacteur Superphénix de Creys-Malville. Il devra, d'autre part, dire si celui-ci est en mesure de répondre à une situation d'urgence.

Dans un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, six communes helvétiques et deux associations suisses regroupant des physiciens et des médecins demandaient aux magistrats de prononcer un sursis à exécution contre la décision, prise le 30 août 1989 par le ministère de l'industrie et le secrétariat à l'environnement, autorisant la société NERSA à remettre en route le réacteur de la centrale de Creys-Malville. Le tribunal ne se prononcera sur ce point qu'après avoir eu communication du rapport d'expertise.

C. F.

Manifestations antiracistes dans plusieurs villes de France

Plusieurs manifestations ont été organisées, jeudi 15 mars, dans diverses villes de France, pour dénoncer les *« crimes racistes »* de ces derniers jours. A Roanne, environ mille cinq cents personnes, en majorité des lycéens et collégiens, se sont rassemblées à la mémoire de Majib Labdaoui, écrasé par un automobiliste dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 mars. A La Ciotat, ce sont quelque quatre cents personnes, accompagnées d'élus de la ville, qui ont protesté contre la mise en liberté du sous-brigadier Jean-Claude Marin, inculpé de coups mortels sur la personne de Saad Saoudi, abattu le 6 mars lors de son transfert au palais de justice de Marseille.

Le ministère de la justice a affirmé sa *« vigilance constante »* à réprimer les actes de racisme, rappelant la circulaire du 6 juillet 1989 par laquelle les procureurs de la République étaient invités à faire preuve de *« célérité comme de fermeté dans l'application de la loi »*. Réagissant à l'explosion d'origine criminelle qui a endommagé, jeudi 15 mars, la mosquée de Rennes, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a exprimé *« sa consternation et son effroi »*. Pour sa part, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) réclame *« le droit de vivre dans la paix et la liberté pour toutes les communautés vivant sur le sol français »*. Enfin, le père Di Falco, porte-parole de l'épiscopat français, *« désapprouve Jean-Marie Le Pen et tout autre homme politique qui excuse les réflexes racistes »*.

« Après tout, on n'est pas des chiens »

Trottinant aux côtés d'Harlem Désir, elle tient à la main la carte d'identité de Magid, son fils tué à Roanne le week-end dernier. *« Assassiner les enfants des autres c'est raciste. Après tout, on n'est pas des chiens »*, murmure-t-elle avant de détourner la tête. Cette mère en deuil est venue de Roanne pour manifester en tête du défilé organisé par SOS-Racisme jeudi 15 mars, dans la capitale. Serrée dans son imperméable rose, un keffieh autour du cou pour ne pas prendre froid, au coude à coude avec sa famille et les camarades de lycée de Magid, elle scande : *« Assez, assez de crimes. Egalité, justice pour tous. »*

De Roanne, ils sont quarante. De Saint-Florentin, de La Ciotat, des dizaines. De Paris, 1 500 seulement. *« Tuer un étranger ou un fils d'étrangers, c'est devenu banal, on dirait »*, commente tristement un soixante-huitard. *« Les socialistes sont tous à Rennes pour leur congrès. Ils ont lâché Harlem ! »* C'est un fait : rares sont les personnalités présentes au rendez-vous. Deux membres du gouvernement, MM. Lionel Stoleru, ministre du plan et Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, font un petit tour et puis s'en vont. Le saxophoniste Manu Dibengo et le chanteur Jean-Jacques Goldman suivent la marche, de la place Saint-Michel à celle de la Bastille. *« Eux sont toujours avec nous, contre le racisme. »*, explique une jeune beur à sa copine qui brandit vaillamment un drapeau blanc, le symbole choisi pour ce défilé. *« Sa couleur signifie la paix entre les peuples et la suppression de notre couleur. »*

Malek, quatorze ans, vient, lui de Saint-Florentin. *« Depuis le crime de samedi soir, je vis dans la peur, je ne sors pas sans garder toujours un œil derrière. »*

Presque des enfants

Sur les trottoirs parisiens, les badauds, surpris, découvrent ces drôles de jeunes. Ce sont presque des enfants et ce sont eux qui osent occuper la rue et réclamer *« l'égalité pour tous même pour les immigrés »*. A leurs côtés il y a bien quelques groupes de travailleurs marocains ou turcs. Mais la majorité des aînés ne s'est pas dérangée. Bras dessus, bras dessous, ces manifestants se définissent *« ni Algériens, ni Maghrébins, mais des jeunes de France »*. Ils espèrent que leurs trois camarades victimes de meurtre ces jours-ci *« seront les derniers corps à tomber »*. Il faut que cessent les tracasseries administratives, le délire raciste, la polémique politicienne, lancent-ils en substance à l'adresse du gouvernement, *« car les mots de Le Pen se sont aujourd'hui transformés en actes criminels »*. Avant de se disperser dans un coin sombre de la place de la Bastille, ils tiennent à informer l'opinion. Le matin même, à Saint-Florentin, racontent-ils, de sinistres lascars ont attaqué dans la cour du collège, à coups de cutter, un garçonnet d'origine marocaine. La veille, une rumeur avait vidé le même collège : des familles marocaines voulaient, dit-on y mettre le feu...

DANIELLE ROUARD

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Héros

Vous vous rappelez, il y a une quinzaine d'années, le retour triomphal des onze de Saint-Etienne après leur écrasante défaite contre une équipe allemande ? Ils étaient plus de cent mille à délirer de fièvre patriotarde sur les Champs-Elysées : Allez-les-Verts ! Moi, j'étais aplatie de honte. Et puis là, dimanche, on remet ça pour Titouan-le-Titan. Je sais qu'il trouve ça tout aussi grotesque, pas moi.

Moi, ça me comble cet hommage rendu, à travers lui, aux derniers aventuriers des temps modernes, ceux qui lâchent les amarres, ceux qui s'éloignent du plancher des vaches, ceux qui s'envolent vers les étoiles, ceux qui tanguent et qui roulent sur les mers. Seul. Même en course, solitaire, on le reste. D'accord, ce n'est plus comme pour Ulysse ou même Alain Gerbault, ils gardent, quand ils ne le perdent pas, le contact avec la terre dans ces cockpits transformés en habitacles automatisés. N'empêche, l'exploit ici rejoint et prolonge le mythe du singe nu, l'homme qui se dresse et qui s'élance à la découverte de l'univers. Pour contrôler l'incontrôlable, pour avancer en équilibre sur l'eau et sous le vent.

Nous, que terrassent quelques arbres arrachés par la tempête, on est écrasés d'admiration devant un Lamazou, un Kersauson, un Tabarly, un Loïc Peyron. Ils ont tout, ces gens-là. Et il leur faut tout : l'intelligence, le courage, la connaissance, la force de caractère et de résistance. A la solitude. A l'imprévisible et prévisible danger. Un danger de mort. C'est ça qui les élève, l'espace d'un rêve trop souvent englouti, au-dessus, bien au-dessus des Borg, des Pelé, ces idoles aux pieds agiles.

Qu'on mette quelques jours ou quelques heures de plus ou de moins à faire le tour du monde en se cognant à des gratte-ciel qui vous déferlent dessus dans les quarantièmes rugissants, ou en taquinant des brises obstinées à jouer les demoiselles, trop timides pour vous pousser au cul, je ne vois pas tellement l'intérêt. Sinon celui, bien sûr et c'est vrai, c'est essentiel, de la compétition, du record à battre. La fureur de vaincre, le désir peut-être de tous le plus noble, en dépassant les autres, de se dépasser soi-même.

La NASA ne récupérera pas le satellite Intelsat

La NASA a rejeté, jeudi 15 mars, l'éventualité d'utiliser une navette spatiale pour tenter de récupérer le satellite de télécommunications Intelsat-6, en perdition depuis son lancement, mercredi 14 mars, par une fusée américaine Titan 3 (*le Monde* du 16 mars). *« Je ne pense pas que l'Agence soit prête à se transformer en organisation de secours pour des lancements autres que les siens »*, a déclaré M. Karl Kristofferson, l'un des porte-parole de la NASA.

Ne s'étant pas séparé correctement de la fusée porteuse, le satellite, d'une valeur de 150 millions de dollars (900 millions de francs, lancement non compris), a dû être éjecté sans son moteur d'apogée. Il ne peut donc pas rejoindre son orbite stationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude, où il devait remplacer deux autres satellites de télécommunications. Selon un porte-parole du commandement spatial américain, Intelsat-6 est toutefois en relative sécurité sur une orbite basse. Il pourrait y rester une dizaine de jours. Ce qui permettra peut-être, en utilisant les moteurs d'attitude du satellite, de le placer sur une orbite stable plus élevée, puis de tenter progressivement, dans les mois à venir, de lui faire rejoindre son orbite géostationnaire. – (*AFP, UPI.*)

Grande « signature » radiophonique

Jacques Paoli est mort

Une des grandes voix de la radio s'est tue, vendredi 16 mars au matin : le journaliste Jacques Paoli, soixante-six ans, est décédé à Paris des suites d'un cancer.

Né le 15 février 1924 à Alger, Jacques Paoli fait ses débuts au micro de Radio-Maroc en 1954. Mais c'est trois ans plus tard que la chance lui sourit, lorsqu'il pousse la porte d'une station qui vient tout juste d'être lancée : Europe 1. Pendant vingt ans, il accompagne l'essor de cette radio périphérique où il s'est rapidement imposé comme une des grandes « signatures ».

En 1973, pourtant, un an après y avoir été promu directeur adjoint de l'information et des programmes, il quitte les locaux de la rue François-Ier pour rejoindre ceux, voisins, de RTL, rue Bayard. *« Tout cela s'est fait le plus simplement du monde*, disait-il pour expliquer un départ qui intrigue. *Mes fonctions à Europe 1 m'avaient conduit à m'occuper beaucoup de gestion, tâche qui ne passionnait guère le journaliste actif que je suis et que j'entends bien demeurer. »*

Marié, père de deux enfants – dont l'un Stéphane présente le 13 heures sur Europe 1 – Jacques Paoli rejoint RMC en 1977, dont il est directeur de l'information chargé de la coordination de l'information et des programmes.

EN BREF

□ **Le Parlement européen demande à Pékin de surseoir à l'exécution d'un étudiant tibétain.** – Le Parlement européen a demandé, jeudi 15 mars, à la Chine de surseoir à l'exécution de M. Lobsang Tenzing, étudiant tibétain de vingt-deux ans condamné à mort en 1988 sous l'accusation d'avoir tué un policier chinois. De façon plus générale, les parlementaires ont demandé à Pékin de commuer les peines capitales, nombreuses dans le pays. Ils ont dénoncé les *« pratiques intimidantes »* à l'égard des Tibétains, préconisé une solution pacifique aux problèmes ethniques au Tibet et au Xinjiang, et demandé à Pékin de respecter le droit à l'information et de laisser circuler librement les journalistes étrangers accrédités. – (*AFP.*)

□ **AFRIQUE DU SUD : visas pour les journalistes de l'*Humanité*.** – Dans son édition du vendredi 16 mars, *l'Humanité* annonce que l'ambassade d'Afrique du Sud en France vient de faire savoir que des visas seraient accordés à trois de ses journalistes. Il y a quelques semaines, le quotidien communiste, qui voulait « couvrir » la libération de M. Mandela, avait reçu une réponse négative.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 mars

Consolidation

Après trois séances consécutives de hausse, l'heure était à la consolidation rue Vivienne. L'indice CAC-40 perdait 0,55 % en fin de matinée après avoir ouvert sur une note quasi stable (– 0,02 %). Parmi les plus fortes progressions figuraient la Navigation Mixte (+ 2,7 %), Via Banque (+ 2,5 %) et Casino ADP (+ 2,4%). Du côté des baisse, on notait UIF (– 4 %), Screg (– 3,4 %) et CFAO (– 3,3 %).

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SANS VISA

SECTION C

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1990 a été tiré à 553 910 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

